

NF
 QUOTIDIEN
 Téléphone 027/23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

Ne payez pas plus cher pour le même meuble !

MEUBLES
P Lesse
 MONTHY
PRIX IMBATTABLES !
 2 grandes expositions
 025 4 22 97 - 4 57 44
 Fermé le lundi

18 février

Votations fédérales

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

CHAMPIONNAT SUISSE DE SLALOM GÉANT



Le titre pour la 1^{re} fois à Hanni Wenzel

Photo ASL

Les championnats nationaux de ski alpin ont débuté hier sur les pistes de Saanen pour les dames. Dans l'épreuve du slalom géant, la Liechtensteinoise Hanni Wenzel s'est attribuée pour la première fois le titre de championne suisse, succédant à Lise-Marie Morerod, absente, tout comme Marie-Thérèse Nadig, blessée. La meilleure Valaisanne fut la jeune Fabienne Pralong, qui termine au 8^e rang.

Voir page 18

CHAMBRES FÉDÉRALES

A huit mois des élections

Nos parlementaires fédéraux ont été, au cours de leur dernière session, aux prises avec des problèmes importants pour le pays tout entier :

- politique financière
- mesures conjoncturelles
- énergie nucléaire
- protection de l'environnement, etc.

Ils ont élaboré ou pris des décisions d'une portée considérable sur la vie quotidienne de chaque citoyen.

A suivre leurs délibérations par le truchement des mass media, on a l'impression qu'un travail intense s'accomplit, que les élus de tous les partis s'affairent autour de la machine législative, mais qu'il y a de-ci

de-là des grains de sable qui la font grincer.

Ce phénomène, me direz-vous, n'a rien de nouveau. Vous avez raison ; mais on ne peut s'empêcher de penser que, en plus des difficultés objectives habituelles, à caractère

matériel ou psychologique, apparaissent certains maux qui s'accroissent progressivement jusqu'à l'accouchement d'octobre 1979.

Suite page 33

O. de Cry

Au cœur de la vie saviésanne

Fierté de la commune de Savièse, le nouveau et imposant centre scolaire de Saint-Germain, ouvert en septembre dernier, sera dès cette année le cœur de la vie saviésanne. On l'inaugurera en avril prochain et c'est en ses murs qu'on accueillera le mois suivant, avec tout le faste voulu, le nouveau Grand Baillif.

Photo NF

Voir page 19



Un OUI et trois NON ?

Le oui à la majorité civique à 18 ans passera-t-il la rampe ?

Il faut d'abord remarquer que la question numéro 1 ne précise pas à quel âge l'arrêté fédéral veut abaisser la majorité civique.

Je ne vais évidemment pas chicaner les responsables de cette lacune, d'autant plus que la modification du deuxième alinéa de l'art. 74 de la Constitution est, lui, précis : « Tous les Suisses et toutes les Suissesses, âgés de 18 ans révolus et qui ne sont pas privés des droits politiques par la législation de la Confédération, ont le droit de prendre part à ces votations et élections. »

Il s'agit, bien entendu, de l'abaissement de l'âge requis pour l'exercice du droit de vote et d'éligibilité SUR LE PLAN FÉDÉRAL SEULEMENT.

Si cette modification constitutionnelle était acceptée, il faudrait, par la suite, qu'un semblable abaissement de la majorité civique soit agréé par les communes et les cantons pour que les jeunes gens puissent également participer, dès 18 ans, à n'importe quelle votation et élection cantonale et communale.

D'où la première objection des opposants à cet arrêté du 23 juin 1978.

« Pourquoi n'a-t-on pas commencé par un vote de chaque canton sur ce sujet ? » Je peux facilement répondre que cela a déjà été fait dans neuf d'entre eux, mais sans succès.

Toutefois, puisque la maturité civique est de 18 ans dans les quatre principaux pays qui nous entourent et de 19 ans en Autriche, le Législatif et l'Exécutif helvétiques ont judicieusement pris le risque d'accélérer le mouvement avec l'intention délibérée d'inciter les autorités cantonales à en faire autant.

Je me souviens que je n'étais pas chaud du tout face à l'introduction du suffrage féminin, uniquement pour des raisons techniques que j'avais suffisamment détaillées à l'époque et dont la principale était l'augmentation certaine de la moyen-

ne des abstentionnistes. (Cela s'est d'ailleurs confirmé dans les faits.) Pourtant, nous nous sommes finalement laissés faire par une poussée fédérale très vigoureuse.

La participation mise à part, la Suisse ne s'en porte pas plus mal.

Je suis persuadé que ce sera exactement la même chose dans le cas qui va nous occuper ce week-end, c'est-à-dire l'abaissement de la majorité civique à 18 ans.

On sait que les échanges de jeunes entre les pays européens, Grande-Bretagne comprise, et avec les Etats-Unis ou le Canada sont de plus en plus nombreux parce que facilités par toutes sortes de moyens plus pratiques et de conceptions modernes.

Il est, dès lors, mortifiant pour notre jeunesse suisse de se savoir traitée différemment que celle de nos pays voisins ou plus lointains comme précisément la Grande-Bretagne, le Danemark, les Pays-Bas et les Etats-Unis, où, non seulement la majorité civique, mais civile sont fixées depuis pas mal de temps à 18 ans (à part l'Autriche comme signalé plus haut).

Je ne tomberai pas dans le piège à double tranchant d'une appréciation soi-disant scientifique d'une plus grande maturité de la jeunesse d'aujourd'hui.

Ayant atteint mes 18 ans en 1942, je me souviens parfaitement que celle de la dernière guerre mondiale était hautement consciente de ses droits, certes, et davantage de ses devoirs. Craignant, par exemple, que certains de nos gouvernants cèdent à l'intolérable pression du nazisme, nous avions été nombreux à réclamer de pouvoir, en adultes, participer, dès 18 ans, à tout ce qui touchait à la politique fédérale, en demandant d'accomplir en même temps nos obligations militaires afin de rejoindre le plus vite possible nos aînés, dont la plupart étaient mobilisés, pratiquement sans interruption, depuis le début de 1940.

Nous n'avions évidemment pas été entendus.

Cette attente de la jeunesse est d'ailleurs bien antérieure à la dernière guerre mondiale.

Or, nous sommes, en 1979, à piétiner semblablement et misé-

ramblement en cette affaire.

L'argument massif des opposants est la discordance effective entre les majorités civique et civile.

C'est un fait indéniable que la majorité civique à 18 ans ne donnerait pas la majorité civile, puisque les jeunes gens de moins de 20 ans resteraient des mineurs au sens exact du Code civil suisse.

Mais de quel droit peut-on imputer cette intolérable discordance aux Suisses de 18 à 20 ans alors que c'est le législateur « adulte » (?) qui n'a pas voulu préparer pareillement la modification de la Constitution et du Code civil.

Si par l'effet d'un très heureux hasard (auquel je ne crois pas), la majorité des cantons et des votants acceptaient cette modification constitutionnelle, il faudrait de toute évidence s'attaquer immédiatement à la révision du Code civil.

La plupart des pays qui nous entourent ont résolu sans aucune difficulté particulière ce double problème qui aurait dû n'en faire qu'un dans l'esprit du législateur.

Au lieu d'imiter, le plus souvent, les choses idiotes qui se décident ailleurs, pourquoi la Suisse ne se mettrait-elle pas, enfin, à copier ce qui se fait de bien et d'intelligent à l'étranger ?

Les Valaisans et les Valaisannes - malgré les restrictions mentales de certains parents abusifs - ont une magnifique occasion de se montrer, cette fois, progressistes, dans le sens étymologique du terme.

Voter oui à l'abaissement de la majorité civique à 18 ans est beaucoup plus une affaire d'équité que d'opportunité.

Et je m'adresse particulièrement, en terminant, à la jeunesse adulte, de 20 à 30 ans, en la sollicitant cordialement et fermement, en tout premier lieu d'aller voter et, en même temps, de rendre à leurs cadets de 18 à 20 ans cette justice, qu'ils réclament de plein droit.

A. L.
 (à suivre)

Nucléaire : comme à mon médecin...

par S. Maquignaz

Voir page 2

ALLAH EST GRAND MAIS MOSCOU PLUS PUISSANT

C'était malheureusement trop facile à prévoir...

Téhéran est saoulé de panique, de sang et de révolte : la ville est un carrousel, où tout le monde tire et où le très saint nom de l'illuminé enturbané ne suffit plus à arrêter les folies, saintes ou laïques !

Comme le shah l'avait prévu, bien avant son départ, l'Islam a été débordé par tout le monde : par les marxistes du Toudeh (dont la base est à Berlin-Est), eux-mêmes dépassés par les « fedayin » qui, hier, ont soulevé la capitale et refusé d'obtempérer aux ordres de rendre les armes (près de 100 000 mitraillettes, lance-roquettes et autres joujoux dérobés dans les arsenaux);

l'ayatollah est débordé par les universités (40 de plus qu'en Grande-Bretagne) où fleurissent les mouvements révolutionnaires marxistes (alimentés quotidiennement en propagande par l'Aéroflot), mais aussi trotszkystes, guévaristes, maoïstes... Il y a les femmes normales, qui refusent de réintégrer les harems des phalocrates du vieil Islam, il y a la garde prétorienne du shah (15 000 hommes fidèles et déterminés), il y a les dissidents de l'armée, les contestataires religieux (les 80 000 mollahs et les 1200 ayatollahs ne sont pas tous khomeinistes), etc.

Suite page 33

pf

Enquête sur le socialisme (IV)

Les idées socialistes

c) les utopies modernes: du Livre d'or aussi utile que divertissant sur le meilleur système de gouvernement et sur la nouvelle île d'utopie de Thomas More, au testament de l'abbé Meslier, en passant par La cité du soleil de Campanella et La vérité ou le véritable système du moine bénédictin Dom Deschamp, l'histoire de la pensée socialiste ne manque, certes, pas de références théoriques avant la Révolution de 89! Mais elle s'éloigne peu à peu de sa gange religieuse et mystique, son athéisme s'affirme et devient exclusif, avec l'abbé Meslier. Il est néanmoins possible de discerner, sous l'emprise rationaliste de plus en plus évidente, les signes indubitables d'une ascendance chrétienne.

Ainsi, l'histoire ne redevient pas le cycle de l'éternel retour comme dans l'antiquité grecque et païenne, elle reste orientée, non plus autour de la personne du Christ et vers son avènement définitif et glorieux mais, dans un processus évolutif immanent, autour de l'homme lui-même et de la quête de son auto-suffisance.

Dans la Voix de la raison Dom Deschamp écrit: «Le système que je propose nous prive, comme tout l'athéisme, des joies du paradis et des horreurs de l'enfer; mais, à la différence de l'athéisme, il ne laisse aucun doute sur l'ancêtrement légal du ciel comme de l'enfer. Il nous fournit enfin une assurance essentielle que n'a jamais donnée et que ne pourra jamais donner l'athéisme; l'assurance que pour nous le paradis ne peut exister que dans un seul endroit et plus précisément sur terre.» L'état de bonté originelle de l'homme, et l'histoire de sa perte, puis de sa rédemption ne sont plus intégrés comme dans la Bible et l'Évangile à la relativité du temps, puisque l'aventure des rapports de l'homme avec Dieu y

déborde, à l'origine comme à la fin, les limites de l'histoire, ils sont purement et simplement ramenés, rétrécis pourrait-on dire, aux dimensions du temps. Celui-ci devient ainsi la totalité de l'aventure humaine, totalité non pas statique, certes, mais dynamique et évolutive, quoique fermée sur elle-même et coupée de toute perspective transhistorique.

On comprend ainsi pourquoi l'état de bonté originelle se transforme en mythe d'un état naturel antérieur à la civilisation, pourquoi l'histoire de la perte de cette bonté (l'histoire du péché) devient mise en accusation du monde civilisé et du progrès des arts et des sciences, quand la conscience chrétienne y voit, au contraire, la mise à l'épreuve d'une responsabilité personnelle qui s'ébauche et permet au visage de l'homme de prendre la forme de son modèle incréé, pourquoi enfin l'attente d'un ciel nouveau et d'une terre nouvelle, se mue en projet politique totalitaire, en société programmée et parfaite, d'où nulle contestation ne pourra surgir, tant il est vrai que l'homme étant sem-

blable à l'homme ne peut désirer autre chose que ce que son semblable désire: la consubstantialité des personnes dégénère en similitude des individus.

Voyons donc quelques aspects de ces projets d'un peu plus près: dans la république d'Utopie, chaque homme et chaque femme est obligé de consacrer un certain temps à l'agriculture et doit, en outre, apprendre un métier. «On veille à ce que les dimensions des communautés soient partout équilibrées, en procédant à des déplacements, là où les familles sont en surombre ou encore trop importantes - en ce qui concerne les vêtements, hormis la distinction des sexes, la coupe est la même pour tous, célibataires et gens mariés. Il y a, dans l'île cinquante-quatre villes, toutes vastes et magnifiques; la langue, les coutumes, les institutions et les lois y sont partout semblables. La disposition de ces villes est également semblable, autant que le permettent les lieux... Qui connaît, ne serait-ce qu'une ville, les connaît toutes, tant elles se ressemblent, dans la mesure où la nature des lieux le permet. «Les repas se prennent en commun, et ainsi de suite... Tous les habitants d'Utopie sont égaux, hormis les fonctionnaires, qui sont exempts de travail (!), ainsi que ces mêmes fonctionnaires «libérés pour toujours de leurs obligations pour se consacrer aux sciences.»

Dans la Cité du soleil de Campanella «les maisons, les chambres et les lits, ainsi que tout le reste, sont en commun. Tous les six mois, les chefs désignent celui qui doit dormir dans telle chambre.» La vie des solitaires est réglementée même pendant les heures de repos, les rapports sexuels sont soumis à un contrôle de l'Etat: «En ce qui con-

cerne l'acte de génération, tout est réglementé méthodiquement, non en vue du plaisir de l'individu, mais en vue de l'intérêt général. Il faut en cela s'incliner devant l'opinion des magistrats...»

Des fonctionnaires, les chefs de groupe, l'astrologue et le médecin, accouplent tel homme avec telle femme et décident de la fréquence de leurs rapports. L'accouplement proprement dit a lieu sous le contrôle d'un fonctionnaire spécial. Aucun lien de parenté: «tous les garçons du même âge s'appellent frères.» Même systématique chez l'abbé Meslier, qui résume fort bien son programme social dans cette phrase extraite de son testament: «Un autre abus est l'appropriation particulière, que les hommes se font des biens et des richesses de la terre au lieu qu'ils devraient tous également les posséder en commun et en jouir aussi également en commun.» Et chez Dom Deschamp, pour qui «les notions de bien et de bien appliquées aux biens et aux femmes n'existent que dans nos mœurs et engendrent tout le mal qui caractérise ces mœurs.»

À la lecture de ces textes, nous pourrions croire à une caricature. L'analyse du mode de vie des Etats socialistes de l'Orient ancien, à ceux de l'Amérique du Sud précolombienne, nous trompera. La coïncidence est fascinante!

M. de Preux

L'ACTUALITÉ VUE PAR PÉN



Jeux sans frontières 1979

BERNE. - Huit localités suisses participeront cette année au tournoi international «Jeux sans frontières». A ces jeux télévisés prennent part également la Belgique, l'Allemagne fédérale, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Yougoslavie et le Portugal. Le premier tournoi aura lieu le 29 mai à Ascona (TI), avec une équipe suisse du cru. Romont (FR) représentera la Suisse en France (Fontainebleau) le 13 juin, Weggis (LU) en Yougoslavie (Arandjelovac) le 27 juin, Monthey (VS) en Italie le 11 juillet, Zurich en Belgique (Bruxelles) le 25 juillet, Trélex (VD) en Allemagne fédérale (Bonn) le 8 août et Roveredo (GR) en Angleterre (Saint-Albans) le 22 août. L'équipe de Rorschach (SG) se mettra sur les rangs le 5 septembre au Portugal (Cascais). La finale aura lieu le 19 septembre à Bordeaux.

Pro Juventute et l'année internationale de l'enfance Aide aux enfants des régions de montagne

L'Assemblée générale de l'ONU a proclamé 1979 «Année internationale de l'enfant». Pour la fondation Pro Juventute, depuis 65 ans, chaque année est une année de l'enfant. Mais pour répondre à cet appel international, Pro Juventute, tout en poursuivant son activité sociale dans tous les domaines de l'aide à la jeunesse et à la famille, veut encourager spécialement la réalisation de quelques tâches sociales en faveur d'enfants particulièrement défavorisés dans notre pays.

Déceler les lacunes qui existent encore dans l'aide à la jeunesse, chercher à les combler en entreprenant de nouvelles tâches et en réalisant des activités pilotes, tout cela fait partie des objectifs de la fondation Pro Juventute. C'est pourquoi elle s'intéresse aussi au développement économique, social et culturel des régions de montagne.

Depuis des décennies, la Confédération a pris des mesures pour soutenir les régions géographiquement défavorisées des Alpes, des Préalpes et du Jura. En 1967, après plusieurs interventions parlementaires, elle a chargé le délégué aux questions conjoncturelles d'établir une conception générale du développement économique des régions de montagne. Le 1^{er} mars 1975 la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne est entrée en vigueur. Les directives de la Confédération pour l'encouragement du développement de ces régions mettent surtout l'accent sur le développement économique.

Pro Juventute est d'avis qu'il est juste et utile d'encourager le développement économique, mais que parallèlement, il faudrait aider la population des régions de montagne à améliorer la qualité de la vie sur le plan social et culturel. Le développement économique à lui seul n'empêche pas les habitants de la montagne de partir s'établir dans d'autres régions; il est tout aussi nécessaire d'encourager la réalisation de tâches sociales, culturelles et éducatives.

Par tâches culturelles nous n'entendons pas seulement les manifestations culturelles telles que théâtre, concerts, musées, etc., qui sont généralement réservées aux villes d'une certaine importance; nous pensons bien plutôt aux activités culturelles des habitants de la montagne, dans les familles, dans les sociétés et en public, des activités qui leur permettent d'accéder aux valeurs culturelles les plus diverses. Toutefois une telle

autonomie culturelle demande à être particulièrement entretenue et encouragée.

Pro Juventute s'efforce de compléter les directives de la Confédération pour l'aide à la population des régions de montagne en participant davantage à la réalisation de tâches sociales et culturelles, dans le but d'encourager des projets dans le domaine de la formation, de la santé, de la culture, de la détente et des loisirs! Il importe, ce faisant, que toute la population soit appelée à participer à la réalisation de ces projets afin d'intensifier les relations humaines d'une commune à l'autre et de réduire certaines «distances».

Là où de larges cercles de la population ressentent le besoin d'un changement de situation, ils sont prêts à participer activement à la réalisation de projets répondant à leurs besoins.

On parvient ainsi à réaliser des œuvres qui, tout en remplissant leur but spécifique, renforcent le sentiment d'appartenance à une collectivité.

La région de la Surselva entreprend les premières réalisations

Ce qui caractérise les régions de montagne économiquement défavorisées, c'est qu'elle comprennent un grand nombre de petites communes qui, à cause des grandes distances et des mauvaises communications ont peu de relations les unes avec les autres et avec des localités dont la situation est centrale. Or il y a toute une série de problèmes que les communes ne peuvent résoudre qu'en collaboration avec d'autres communes. Qui doit se tourner vers qui, qui a assez d'intérêt, de temps et de persévérance pour s'attaquer à des tâches collectives dont la réalisation ne doit pas - comme c'est trop souvent le cas - profiter au plus fort et aggraver encore la situation du plus faible?

Dans plusieurs régions de montagne - à la suite des mesures prises par la Confédération pour encourager le développement économique des régions de montagne - des tâches ont été entreprises qui laissent espérer de bons résultats, en particulier pour les activités sociales et culturelles. La réalisation de ces tâches constitue une chance de développer l'esprit de solidarité dans et entre les villages de montagne.

La Surselva - région située autour de la vallée du Rhin antérieur et comprenant 48 communes - offre quelques exemples de collaboration: dans cette région, l'Association régionale Pro Surselva - aujourd'hui l'Association des communes de la Surselva - a commencé ses activités il y a environ 10 ans. Depuis, parallèlement à l'élaboration du programme régional de développement, elle a offert son appui pour la réalisation de tâches intercommunales. Elle a ouvert les discussions entre les cercles concernés et intéressés et elle a mis son secrétariat à disposition pour les travaux administratifs.

Le service d'aide familiale (aide à domicile), comme beaucoup d'autres services de la Surselva, n'était organisé que pour les habitants de quelques communes financièrement favorisées. Le mécontentement des communes défavorisées, la persévérance d'un comité d'initiative et l'appui de l'organisation régionale également sur le plan financier, ont fini par porter des fruits. Aujourd'hui, l'association des communes de la Surselva a mis sur pied un service employant trois aides familiales qui travaillent dans toute la région.

Lors de l'élaboration du programme de développement de la région, la question des écoles enfantines, dont bénéficiaient presque exclusivement les enfants des plus grandes communes, est devenue très actuelle. L'opinion publique s'intéresse maintenant aux possibilités nouvelles, on expérimente déjà ici et là des formes d'écoles enfantines qui répondent aux besoins des petites communes. Il faut espérer qu'un jour une loi cantonale sera édictée qui assurera le financement des écoles enfantines.

En ce qui concerne le service de protection du premier âge qui, depuis de nombreuses années, fait un excellent travail dans une partie de la région, on a fait appel à Pro Surselva pour qu'elle appuie les efforts qui visent à faire bénéficier toutes les communes de ce service.

Dans une enquête faite il y a quelques années auprès de la population de cette région, l'école de musique était citée en tête des besoins en équipements culturels. Ici aussi un comité d'initiative, soutenu à tous les égards par Pro Surselva, a fait œuvre de pionnier. Aujourd'hui, environ 750 élèves fréquentent l'école de musique créée par l'association des communes de la Surselva.

La mise sur pied de ces services et équipements et leur succès sont réjouissants. Mais le fait que les habitants de ces communes ont décidé d'améliorer eux-mêmes et en commun leurs conditions de vie est tout aussi important. C'est là une forme de collaboration qui stimule l'esprit de solidarité dans la population.

ÉNERGIE ATOMIQUE

Que le lecteur veuille bien ne pas voir une preuve d'absurde vanité si je dis que j'ai visité plus d'une centrale atomique. C'est le métier qui veut cela et le besoin qu'ont les producteurs d'électricité de démontrer que nous devons recourir à de nouvelles sources. C'est ainsi qu'avec des confrères, j'ai été conduit à Lucens, dans l'usine expérimentale démantelée, et M. Babaianz, l'un des directeurs de l'EOS, prenait plaisir à nous prouver, à l'aide d'un compteur Geiger, qu'il subsistait dans cet antre bien moins de radio-activité résistante que n'en déployait sa montre munie d'aiguilles et de chiffres radium. J'ai visité les centrales en activité de Mühleberg et de Beznau: là encore, il était démontré qu'il n'y avait pas autant de radio-activité dans les bâtiments que l'on en rencontre, en plein air, à 1000 mètres d'altitude. Plus tard je fus à La

du cinéma: les compteurs Geiger placés un peu partout ne s'en émeuvent pas et continuent à distiller leurs «bip, bip» à une cadence qui pourrait faire croire qu'ils sont endormis.

Naturellement, les ingénieurs qui surveillent et dirigent de telles installations donnent plus de renseignements qu'un journaliste, même spécialisé n'en peut normalement digérer. Que peut-on en conclure? Qu'une usine atomique convenablement utilisée n'offre par son exploitation, pas le moindre danger à l'entourage proche ou lointain.

Oui, mais reste la possibilité de l'accident causé par les forces de la nature, ou même, horrible à dire, par la malice des hommes. Reste aussi, incomplètement résolu, non encore suffisamment expérimenté, le problème d'élimination des derniers résidus après traitement, qui

mune voisine, au cas où le canton d'Uri voudrait en loger une dans le val d'Urseren, le canton de Berne dans le Haut-Oberland (si ce n'est pas un pléonasme) etc., je serais appelé à me prononcer?

Dieu m'en préserve, et Dieu, en l'occurrence, s'exprimera par le peuple et les cantons suisses. Qu'ils me préservent donc de cette tâche: je ne sais pas, moi, si cette usine est indispensable à la vie et à la prospérité du peuple suisse; je ne sais pas non plus si cette usine offrira le maximum de sécurité et par sa gestion et par son emplacement. Je ne pourrai donc voter ni oui ni non.

C'est pourquoi je voterai non dimanche sur l'initiative

Ceux qui l'ont lancée affir-

Comme je m'en remets à mon médecin...

Hague, dans la presqu'île de Cherbourg, et à Marcoule, dans les parages d'Avignon, où des usines traitent les déchets radio-actifs de plusieurs pays pour en extraire le plutonium. Là encore, l'on nous déclara que la radio-activité mesurée constamment dans le village le plus proche ne dépasse pas la radio-activité naturelle que l'on enregistrerait si ledit village passait de son altitude réelle à 30 mètres plus haut.

Quand je dis que moi, parmi d'autres confrères, ai visité ces antres de fabrication d'électricité ou de produits nucléaires, il faut s'entendre. On ne va pas bien loin dans ce domaine: les ouvriers eux-mêmes ne manipulent les barres d'uranium et tout ce qui les touche qu'à l'aide d'engins télégués. Comme ces ouvriers le sont eux-mêmes, on nous a revêtus de blouses, de bonnets, de chaussons pour pallier le moindre risque d'emporter avec nous la moindre poussière radio-active. C'est au point que l'on est tenté de se demander si l'on ne fait pas

sont aussi les plus nocifs et les plus lents à se désintégrer.

De ce fait, on ne peut construire une usine de production électrique par fission de l'atome, que pour couvrir les indispensables nécessités. Et cette production doit être surveillée, contrôlée par des experts auxquels on demandera d'être trop prudents plutôt que pas assez. Tout cela fait que l'on pourrait voter l'initiative dite «anti-nucléaire» si elle ne contenait une disposition qui, personnellement, ne m'effraie pas seulement, mais m'effraie.

«L'octroi d'une concession est subordonné à l'approbation des électeurs de la commune de site et des communes adjacentes, ainsi qu'à l'approbation des électeurs de chacun des cantons dont le territoire n'est pas éloigné de plus de 30 km de l'installation atomique.»

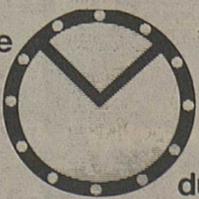
Ainsi, au cas où l'on voudrait planter une usine atomique dans les îles Falcon (commune de Sierre où j'habite) ou dans une com-

ment la louable intention de «sauvegarder les droits populaires et la sécurité». J'y tiens autant qu'eux. C'est pourquoi je m'en remets à ceux qui peuvent en décider en connaissance de cause, comme je m'en remets à mon médecin pour me dire ce qu'exige ma santé, comme je m'en remets à un ingénieur pour construire un pont qui tienne le coup, et ainsi de suite.

Ce faisant, je ne crois pas renoncer à mon droit, mais l'exercer; j'assume la sécurité autant qu'il est en mon pouvoir de la faire.

Sylvain Maquignaz

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...



arrêter sa montre pour gagner du temps

Jean Paul II examine le document de Puebla

Attendre avant de juger

L'assemblée générale des évêques latino-américains à Puebla est donc close. Avant de se séparer, les quelque deux cents évêques approuvèrent deux textes : un message de six pages adressé le jour même aux peuples latino-américains, et un document doctrinal et pastoral.

On connaît le premier texte. Le second, beaucoup plus important et beaucoup plus long - une centaine de pages - s'appelle le DOCUMENT DE PUEBLA. Avant d'être promulgué, il sera soumis à l'approbation du pape.

Un éventail de problèmes

Et pour cause. C'est un document capital, qui traite des problèmes essentiels de l'Eglise à l'heure présente, comme l'évangélisation, la catéchèse, le progrès social, l'attitude de l'Eglise vis-à-vis du libéralisme économique, du marxisme, des régimes tyranniques de toutes couleurs. Ce document touche aussi les relations entre le clergé, la politique et les activités syndicales, etc. Le document de Puebla traite notamment de la libération à ses différents niveaux (économique, culturel, politique, spirituel), comme aussi des contre-façons et des malfaçons de la libération.

On comprend dès lors aisément que les évêques latino-américains aient désiré soumettre leur texte, fruit de quinze jours de débats animés, au contrôle et à l'approbation de celui qui, doté d'un charisme divin, a pour mission de confirmer les évêques dans la foi. Recourir à Pierre, disait le cardinal Luciani de Venise, futur pape Jean Paul I^{er}, c'est un signe non pas de faiblesse, mais de lucidité et de courage.

Ni réactionnaire ni progressiste

Sa mission de « pasteur des pasteurs », Jean Paul II a commencé

de l'accomplir dès son arrivée en Amérique latine. Dans son discours à l'ouverture des travaux de Puebla, il rappela les grandes lignes du thème de cette assemblée des évêques latino-américains, et il donna des précisions ultérieures, notamment dans ses discours aux étudiants, aux ouvriers et aux paysans.

En Europe, son message de Puebla valut au pape le qualificatif de

De notre correspondant à Rome Georges Huber

conservateur, tandis que les discours aux travailleurs lui valurent celui de progressiste. Or, en réalité, comme Jean Paul II l'a expliqué lui-même, dans son voyage de retour, à des journalistes qui croyaient discerner des contradictions dans sa pensée, ses discours sont complémentaires. Peut-on donc tout dire dans une seule et même allocution ?

Il y a liberté et liberté

Les débats de la conférence se déroulèrent dans une atmosphère de liberté. Non pas d'une liberté ECHEVELÉE où des évêques auraient parlé comme des leaders communistes ou comme des suppôts d'un dictateur, mais dans une atmosphère de liberté DISCIPLI-

NÉE, les orateurs tenant compte de certaines vérités fondamentales énoncées par le pape. (Ainsi Jean Paul II avait rappelé que l'engagement politique et syndical est normalement l'affaire des laïcs et non pas des clercs, qu'une théologie de la libération coupée de la destinée ultra-terrestre de l'homme était un non-sens, que la tâche propre des gens d'Eglise était d'ordre pastoral et spirituel, que l'Eglise ne doit s'inféoder à aucun système politique ou économique, que la formation chrétienne des consciences est l'âme de tout renouveau social de bon aloi, etc.)

Pierre fait l'unité

Contrairement à l'attente des observateurs enclins à politiser les affaires religieuses, il n'y eut pas, dans les débats de Puebla, des affrontements violents entre les évêques dits MODÉRÉS et les prélats décriés PROGRESSISTES. Par sa rayonnante et dynamique présence à la séance d'ouverture, le successeur de Pierre avait établi non pas l'uniformité des positions, mais l'unité de vue sur les questions de fond. C'était par là-même assurer les fondements d'un bon travail.

Le vote du long document final, dont certains chapitres furent plusieurs fois revus et corrigés, se déroula sans grosses difficultés, hormis un passage du chapitre « évangélisation et promotion humaine ». Une phrase exprimait la joie des évêques latino-américains d'avoir vu se développer « une théologie de la libération » à partir des travaux de Medellín (1968). Eloge ambigu : quelle libération faut-il entendre ? La libération selon Marx et le *Capital*, ou la libération selon le Christ et l'Evangile ? A une forte majorité, les évêques votèrent la suppression de cet éloge

ambigu.

Attendons maintenant la parution du texte de Puebla approuvé par le pape. Ce document n'éclair-

era-t-il pas aussi les problèmes religieux et sociaux qui se posent dans notre vieille Europe ? Que les hommes portent un béret basque

ou un sombrero, n'ont-ils pas tous la même nature humaine et les mêmes aspirations de fond ?

Georges Huber

Evangélisation des pays latino-américains

Pas de regard unilatéral

Voici le discours, prononcé par le pape, à l'audience générale d'hier.

Avec les évêques de l'Amérique latine, qui viennent de terminer, à Puebla, les travaux de leur troisième Conférence, je remercie l'Esprit-Saint, ainsi que la Vierge, aux pieds de laquelle, dans le sanctuaire de Guadalupe, nous avons commencé les travaux. Et je reviens, devant vous, sur le thème de l'évangélisation des continents. « Malheur à moi, si je ne prêche pas l'Evangile. » (I Cor. 9,16). Ce cri de saint Paul est toujours le cri de l'Eglise, et il est devenu le testament de Paul VI, exprimé dans l'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*.

Un riche héritage

L'évangélisation dans le continent américain est avant tout un héritage du passé. En parlant de la situation présente de l'évangélisation et de son avenir, nous ne saurions ignorer son passé. J'ai abordé ce sujet dans ma première homélie, prononcée à Saint-Domingue. « Dès les premiers moments de la découverte, disais-je, l'Eglise se montre préoccupée de faire pénétrer le Royaume de Dieu dans les cœurs des nouveaux peuples, des races, des cultures... Des courants de spiritualité indigènes avaient préparé le sol de l'Amérique à recevoir la semence de l'Evangile. »

L'AUDIENCE GÉNÉRALE DU PAPE

PAR GEORGES HUBER

Durant ma visite au Mexique, j'ai rencontré constamment les traces de ce passé de l'évangélisation. Partout j'ai rencontré de splendides sanctuaires, souvenirs des premières générations chrétiennes de cette terre. Mais surtout, j'ai rencontré des hommes vivants, des missionnaires provenant du vieux monde, qui ont accepté l'Evangile et en ont fait la substance de leur vie. Certes, la rencontre des missionnaires et des indigènes ne fut pas facile. On a l'impression que ces derniers n'acceptèrent pas tout ce qui est européen et qu'ils cherchèrent pour ainsi dire à se cacher dans leur tradition et leur culture propres. En même temps, on a l'impression qu'ils ont accepté Jésus-Christ et son Evangile et que dans cette communauté de foi s'est réalisée une rencontre du « vieux avec le nouveau ». Cela se remarque non seulement à la base de la vie de l'Eglise, mais aussi à la base de la société mexicaine. Comme nous le savons tous, cette continuité de foi a connu de lourdes épreuves et de durs examens. On a l'impression très forte, que la communauté s'est renforcée et approfondie dans le creuset de ses épreuves. La communauté présente les signes d'une grande simplicité et la marque de la victoire spirituelle de la foi, nonobstant les circonstances apparemment contraires qui, considérées d'un point de vue humain, pourraient attrister.

Regarder et en arrière et en avant

« Hier et aujourd'hui, Jésus-Christ est le même ; il le sera à jamais. » (Hebr. 1,38). Les évêques latino-américains réunis à Puebla étaient bien conscients du fait que, comme elle ne peut jamais se détacher du passé, de la tradition, l'Eglise ne saurait pas non plus se contenter de regarder seulement en arrière. L'Eglise doit tout à la fois regarder en arrière et regarder en avant. Aux hommes, qui existent déjà et à ceux qui viendront, l'Eglise doit toujours révéler Jésus-Christ, dans son mystère plénier de salut, sans aucune diminution. C'est là un mystère éternel en Dieu, qui veut que tous les hommes soient sauvés et arrivent à la connaissance de la vérité. Ce mystère, devenu dans le temps une réalité divino-humaine, porte le nom de Jésus-Christ.

Celui-ci est une réalité historique et, en même temps, il est au-dessus de l'histoire. « Hier et aujourd'hui, Jésus-Christ est le même ; il le sera à jamais. » Jésus-Christ est une réalité, qui ne s'arrête pas en dehors de l'homme. Il existe pour être et pour agir dans l'homme, et pour constituer en lui la source et le ferment d'une vie nouvelle. Evangéliser, c'est agir dans cette direction, pour développer la source et le ferment de la vie nouvelle dans des générations toujours nouvelles.

Se retrouver dans le Christ

Evangéliser, c'est faire en sorte

que l'homme, destinataire de l'annonce, croie, c'est-à-dire qu'il se voie lui-même dans le Christ, qu'il se retrouve en lui, qu'il découvre en lui la vraie dimension de sa propre vie.

C'est là l'œuvre de l'homme qui évangélise et, avant tout, c'est l'œuvre de l'Esprit-Saint. L'Eglise, qui évangélise, n'est que la servante et l'instrument du Saint-Esprit.

Le fait de se retrouver soi-même dans le Christ, fruit propre de l'évangélisation, devient la libération essentielle dans l'esprit. L'homme qui s'est retrouvé lui-même dans le Christ a du même coup retrouvé la libération de son humanité : libération de ses limites, libération de ses faiblesses, libération de son péché ; et aussi des structures du péché qui pèsent sur la vie de la société et des individus.

Cette lumineuse vérité, si fortement exprimée par saint Paul, doit nous servir de point de repère, lorsque nous parlons de l'évangélisation en Amérique latine ou ailleurs.

Le concile et l'avenir du christianisme

L'avenir de l'évangélisation s'identifie avec l'application du vaste programme établi par le concile Vatican II.

Pour être à même de remplir sa mission dans le « monde », l'Eglise doit se plonger profondément dans son propre mystère, elle doit construire à fond sa propre communauté, la communauté du peuple de Dieu, qui est fondée sur la succession apostolique, sur le ministère hiérarchique, sur la vocation au service exclusif de Dieu dans le sacerdoce et dans la vie religieuse, sur le laïc conscient de ses tâches apostoliques.

Le monde latino-américain attend de l'Eglise qu'elle remplisse sa mission envers l'Amérique latine. Il l'attend même lorsqu'il conteste l'Eglise et l'Evangile, ou se montre indifférent.

Toutes ces réactions ne doivent pas décourager les apôtres du Christ et les serviteurs de l'Evangile et de son amour.

Mes chers frères, les évêques latino-américains montrent bien que « l'amour du Christ les pousse » (cf 2 Cor. 5,14), qu'ils sont prêts à reprendre, à menacer, à exhorter en toute patience et avec souci d'exhorter » (cf 2 Tim. 4,2), selon l'expression de saint Paul, afin que les communautés, confiées à leurs soins de pasteurs et de maîtres, « ne détournent pas l'oreille de la vérité pour se tourner vers les fables » (2 Tim. 4,4).

Avec l'appui de toute l'Eglise

Mes frères dans l'épiscopat du continent latino-américain sont prêts, avec leurs prêtres, avec les religieux et les religieuses, avec tout le laïc engagé, à lire les « signes du temps », pour former tout le peuple de Dieu dans la justice, dans la vérité et dans l'amour.

Que le Seigneur les bénisse dans leur travail.

Qu'il leur permette de voir les fruits de ce zèle et de cette coopération, dont la Conférence générale de Puebla a été la preuve.

Que l'Eglise du continent latino-américain, forte de la tradition de la première évangélisation, retrouve sa force avec l'appui de tout le peuple de Dieu, dans le nombre de ses vocations sacerdotales et religieuses, dans un sens profond de responsabilité pour un ordre social mesuré par la justice, la paix, le respect des droits de l'homme, l'équitable distribution des biens, le progrès de l'instruction publique.

Nous lui souhaitons tout cela. C'est à ces intentions de l'Amérique latine que nous continuerons tous à prier, infatigablement, nous qui sommes ici réunis comme aussi toute l'Eglise, en invoquant l'intercession de Notre-Dame de Guadalupe, aux pieds de laquelle nous avons commencé nos travaux.

Votations fédérales et cantonales du 18 février 1979

Libres opinions

POURQUOI NON AU DROIT DE VOTE À 18 ANS!

Objectivement, rien ne s'oppose à ce que la limite d'âge pour l'exercice du droit de vote soit abaissée à 18 ans, comme c'est le cas dans beaucoup de pays. La question est de savoir si cela est opportun et peut contribuer à faire participer la jeunesse davantage à la vie politique. Et c'est là où l'on peut avoir des doutes.

Certainement il existe beaucoup de jeunes - fort heureusement - qui s'intéressent à la vie politique. Certains, à 18 ans, sont parfaitement capables de se faire une idée sur les problèmes qui se posent. Mais, je persiste à le penser, c'est le cas d'une petite minorité. Comment à 18 ans et, reconnaissons-le, sans une grande expérience des problèmes, influencée qu'elle est presque exclusivement par les mass media, notre jeunesse peut-elle juger tous les problèmes de droit matériel qui lui sont soumis, par exemple celui des centrales nucléaires, de l'imposition particulière des banques, de la réclame pour les boissons alcooliques et le tabac ? Reconnaissons que nous-mêmes, avec toute la volonté de nous informer, avons de la peine à nous

faire une opinion. On nous répond que passablement de gens ne seront jamais des citoyens complets dans le sens de ce terme. Mais, est-ce que ceux entre 18 et 20 ans le seront davantage ?

Je pense, pour mon compte, qu'il est important d'intéresser la jeunesse à la chose publique. Il faut accepter la discussion qu'elle cherche à engager et ne pas lui répondre par des slogans ou des phrases désabusées, car elle veut vraiment s'informer.

Quant à lui faire un cadeau qu'elle ne demande peut-être même pas et qui devrait être, non pas un cadeau, mais une investiture à des responsabilités politiques, je n'y crois pas.

Retardataires les Suisses ? Les pays qui nous entourent ont, certes, institué en partie le droit de vote à 18 ans. Mais ce sont tous des pays à démocratie indirecte, où on élit, par exemple, une fois tous les quatre ans un Parlement et où, le reste du temps, le peuple a tout juste le droit de se taire, ou presque.

L'Autriche d'après-guerre a eu pour la première fois, en passé 30 ans, sa première votation dernièrement, une votation comme les

Suisses en ont au moins 3 à 4 fois par année.

Retardataires les Valaisans ? Je ne sais pas quand, en Suisse, certains cantons ont instauré le droit de vote à 18 ans. On parle beaucoup du canton de Schwyz à ce sujet.

Le Valais, dans sa Constitution du 12 mai 1815, article 6, a prévu le droit de vote à 18 ans et si nos pères en sont revenus dans la suite, c'est certainement pour des raisons qui sont encore valables aujourd'hui.

Pourquoi donc vouloir, à l'instar de M. Jean Ziegler, conseiller national genevois, parler d'injustice vis-à-vis de la jeunesse ? Il a, lui, un but bien précis : il espère que ce vote à 18 ans favorisera la gauche, puisque les jeunes seraient plus accessibles à la propagande anticonformiste. La réalité est bien autre et l'acceptation de ce projet ne serait

pas un malheur national, à ce point de vue-là, car elle prouverait que le bon sens et la conscience de la responsabilité ne manquent pas dans la jeunesse.

Mais cette démonstration du bon sens des jeunes - dont nous ne doutons pas - ne pèse guère dans la balance quand il faut évaluer le pour et le contre : oui pour une initiation et une préparation de la jeunesse aux problèmes de la vie publique, NON pour un vote à 18 ans pour ceux qui, à 20 ans, seront déjà désabusés, comme beaucoup d'adultes. Et que ceux qui, vraiment, sont mûrs et engagés patiemment : ce n'est pas long et ils peuvent déjà œuvrer dans leur milieu. Ils ne peuvent savoir le plaisir qu'ils nous procurent à nous, les aînés, en abordant avec nous les choses qui concernent nos citoyens et notre peuple.

Emile Taugwalder

Positions du comité de la jeunesse radicale valaisanne

Réuni en assemblée extraordinaire le 26 janvier dernier, le comité directeur de la JRV a pris les positions suivantes concernant les votations du 18 février prochain :

- Initiative antinucléaire**
Considérant que :
a) les centrales nucléaires et les surgénérateurs sont dangereux parce qu'ils dégagent des gaz et des particules radioactives
b) le problème des déchets hautement radioactifs est loin d'être résolu
c) selon une récente étude de l'Agence internationale de l'énergie, l'uranium manquera dès 1990
d) c'est aux citoyens des communes et des cantons concernés de décider s'ils souhaitent ou non la construction d'une centrale nucléaire ou d'un dépôt de déchets radioactifs sur leur territoire.
Le CD de la JRV recommande d'accepter l'initiative.
- Initiative contre la publicité pour l'alcool et le tabac.**

- Considérant que :
a) l'initiative va à l'encontre de l'esprit de la Constitution fédérale, en particulier de son art. 31 concernant la liberté de commerce et d'industrie
b) une censure serait difficile à exercer
c) le fait de limiter ou de supprimer la publicité ne supprime pas un fléau : ex. la drogue
d) l'acceptation de l'initiative entraînerait des difficultés d'écoulement pour les vins du Valais
Le CD du JRV recommande de rejeter l'initiative.

- Initiative pour le droit de vote et d'éligibilité dès 18 ans**
Considérant que :
a) les jeunes sont plus vite ouverts aux affaires publiques que leurs aînés ne l'ont été
b) le droit pénal et le droit civil suisse les considère comme responsables à cet âge
Le CD de la JRV recommande d'accepter l'initiative.
Chemins et sentiers : oui également.
Pour le comité directeur de la JRV Bernard Grand

Non à l'initiative contre la publicité du tabac et de l'alcool

Le comité de la Confrérie de vigneron-encaveurs du canton du Valais, en réunion extraordinaire, s'est penché sur l'initiative des « Bons » Tempeliers. Il estime que cette initiative :

- favorisera la propagande des produits étrangers et leur importation au détriment des produits du pays et de nos familles vigneronnes ;
- est une grave atteinte aux liber-

tés individuelles des citoyens et à la liberté du commerce et de l'industrie ;

- ne résout pas le problème de l'abus du tabac et de l'alcool. Le comité de la confrérie propose la lutte contre les abus du tabac et de l'alcool par l'éducation plutôt que par l'interdiction qui a en général un effet contraire.

Nous demandons à nos membres, à nos clients et à nos nombreux amis de voter NON.

chets radioactifs, elles estiment essentiel que les citoyens aient le droit d'accepter ou de refuser une installation nucléaire dans leur région.

Elles lancent un appel au peuple suisse tout entier pour qu'il vote OUI.

Oui à la démocratie - Oui à la liberté de choix.

Nucléaire: avis à la population

La municipalité de Bex nous prie d'insérer :

Les autorités des communes de Bex, Lucens, Airolo, Wegenstetten, Hellikon, Zuzgen, Schupfart et Obermumpf affirment leur soutien à l'initiative pour le contrôle démocratique du nucléaire.

Menacées par un dépôt de dé-

Voir également pages 6 et 7

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Lathion, tél. 55 1074.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.
Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
- Service social pour handicapés (AVHPM)
- Service psycho-social
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
- Office cantonal des mineurs
- Ligue valaisanne contre le rhumatisme
- Caritas Valais
- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72 et 55 60 42.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111 Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.
Grèce Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.
Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzième, tél. 55 66 00.
Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69.
Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi, 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.
Pharmacie de service
Mercredi et jeudi, Buchs, 22 10 30/22 34 08.
Vendredi 16 et samedi 17, Duc, 22 18 64.
Dimanches et fêtes: 9 à 12 heures, 15 à 21 heures.
Jours ouvrables: 8 heures à 12 h. 15; 13 h. 45 à 21 heures.
En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Service vétérinaire d'urgence. - Georges et Jérôme Barras, Condémines 8, tél. 22 16 34.
Permanence femmes. - Contact, aide, information. Du lundi au vendredi de 9 à 11 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 027/23 48 25 ou 027/23 41 51.
Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: affaiblir.
A l'exception de quelques valeurs isolées, de nombreux secteurs se sont inclinés sous la pression des ordres de vente.
FRANCFORT: bien orientée.
Durant une séance plus active, de nombreux titres industriels se sont adjugé de modestes plus-values.
AMSTERDAM: irrégulière.
Dans un volume d'activité réduit, seuls AKZO et Unilever ont clôturé sur une note soutenue aux internationales.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés, dont traités, en hausse, en baisse, inchangés, cours payés.

Table with 2 columns: Tendance générale, meilleures financières, assurances, industrielles, chimiques, obligations suisses, obligations étrangères.

CHANGE - BILLETS

Table with 3 columns: Pays (France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada, Suède, Portugal, Yougoslavie), Billets, Taux.

PRIX DE L'OR

Table with 4 columns: Lingot, Plaque (100g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours sédunois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Stade, Riva et Florio, Sion, jour: tél. 22 50 57/22 38 29; nuit: 22 38 29/31 17 40.
Service de dépannage du 0,8‰. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Voefray, tél. 22 28 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytard, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverte les mardi et mercredi de 15 à 19 heures et jeudi et vendredi de 14 à 18 heures.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42.
Consumateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.
Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
OJ du CAS. - Course au col des Essets-Pont de Nant: dimanche 18 février. Départ à 6 heures de la place de la Planta. Inscription chez M. Michel Siegenthaler, tél. 22 09 63. Guide: Daniel Ruppen. Responsable: Grégoire Nicollier.
Nendaz-Station. - Discothèque scotch-bar Lapin Vert ouvert tous les soirs de 22 à 3 heures.
Patinoire. - 8 h. - 11 h. 30, 14 h. - 16 h. 30, public.
Galerie Grande-Fontaine. - Exposition d'Arthur Hurni et d'Alnawab, jusqu'au 16 mars.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111.
Médecin de service. - Appeler le numéro 111.
Hôpital. - Heures des visites; chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Ambulance officielle. - Tél. 22 41 13 et 21 55 2.
Pompes funèbres. - Ed. Bochotay, 22 29 95. Gilbert Pagliotti, 22 50 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22 41 13 et 21 55 2.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 26 80.
Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/23232.
Dépannage et accidents. - Frassa Transports, tél. 2 43 43.
Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 23 84 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures.
CAS. - Course au val d'Aoste. Réunion vendredi 16, à 20 h. 30, au café du Valais.
Patinoire. - 8 heures, école; 20 h. 15, Sémbrancher - Vissoie.

BOURSE DE ZURICH

Amélioration de la tendance hier a continué à influencer favorablement la bourse de Zurich durant cette séance de mercredi. Dans un volume d'échanges en augmentation, les bancaires sont meilleures. Dans le secteur des financières, les actions d'Elektrowatt ont particulièrement intéressé les opérateurs et terminent avec un gain de 40 francs. Dans ce dernier groupe, les Motor-Columbus, Holderbank, Interfood, Schindler, Maag nominatives et les SSIH profitent d'une demande soutenue pour comptabiliser un bénéfice. En contrepartie, les Bührle nominatives ont été délaissées. Chez les industrielles, les titres du groupe des machines et les chimiques continuent à bien se comporter. Mentionnons plus particulièrement la bonne tenue des Aluisse nom. qui clôturent avec une avance de 4,2%. Dans un nombre de contrats relativement important, les certificats américains sont traités en dessous de la parité de 1 fr. 68 pour un dollar. Les obligations ont eu de nouveau pas mal de peine à se maintenir aux niveaux précédents.

Table with 4 columns: Pays, Lingot, Plaque (100g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), 20 dollars or.

CSFA. - Sortie à peaux de phoque les 17 et 18 février à l'hospice du Grand-Saint-Bernard. Inscription et renseignements au tél. 026/2 31 26.
AA. Martigny. - Urgence, tél. 21 15 55 et 54 66 1.
Saint-Maurice
Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 36 21 7.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 36 21 2.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 36 21 9, François Dirac, tél. 36 51 4.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 37 33 9. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 37 33 3.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Buttet, tél. 43 83 1.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 41 45 4 et 42 30.
Ambulance. - Tél. 46 26 2.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le 111.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 46 26 2, J.-L. Marmillot, 42 20 4, Antoine Rithner, 43 05 0.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 41 48 4.
CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 46 61 1.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 44 33 7.
Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.
Centre Fitness du Chablais. - Tél. 44 41 0, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les mardis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 41 83 2; Jean, tél. 41 33 9.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Bulet, téléphone 46 23 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Brigue
Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, Brigue, 23 15 15.
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots, tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 23 73 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

D' CLAUDETTE



Table of Bourse de Zurich: Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Gornegratbahn, Swissair port, Swissair nom, UBS, SBS, Crédit Suisse, BPS, Elektrowatt, Holderbank port, Interfood port, Inter-Pan, Motor-Columbus, Oerlikon-Bührle, C^e Réassurances port, Winterthur-Ass. port, Zurich-Ass. port, Brown, Boveri port, Ciba-Geigy port, Ciba-Geigy nom, Fischer port, Jelmoli, Héro, Landis & Gyr, Losinger, Globus port, Nestlé port, Nestlé nom, Sandoz port, Sandoz nom, Aluisse port, Aluisse nom, Sulzer nom, Allemagne, AEG, BASF, Bayer, Demag, Daimler-Benz, Commerzbank, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Hoechst, Siemens, VW, USA et Canada, Amax, Beatrice Foods, Burroughs, Caterpillar, Dow Chemical, Mobil Oil.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

- Crevettes beurre
Langue de bœuf sauce madère
Chou-fleur
Saint-Nectaire
Mousse au citron

Le plat du jour

Langue de bœuf sauce madère
Faire dégorger pendant une heure une petite langue de bœuf dans l'eau froide légèrement vinaigrée.
L'égoutter et la placer dans une casserole. La recouvrir d'eau, saler, poivrer, ajouter deux oignons piqués de clous de girofle, un bouquet garni, une gousse d'ail et une carotte coupée en rondelles très fines. Laisser cuire pendant une heure et demie.
Egoutter la langue et retirer la peau, les petits os et les cartillages, et remplacer la viande dans le court bouillon. Laisser cuire encore une bonne heure.
Pendant ce temps, préparer la sauce. Dans une casserole, faire bouillir un verre de vin rouge et un demi-litre de bouillon. Hors du feu, ajouter deux cuillerées à café de fécula de pommes de terre travaillée avec quatre cuillerées à soupe de crème fraîche. Saler, poivrer, ajouter le jus d'un demi-citron, un petit verre de madère. Faire épaissir sur feu doux sans laisser bouillir et au moment de servir, lier avec une grosse noix de beurre.

Notre maison

Plus d'abat-jour sous la poussière
En vessie de porc: utilisez une éponge humectée d'eau froide. Mais vous devez aussi nourrir la matière qui se durcit avec le temps: imbibez un tampon de coton d'un peu d'huile de lin. Essayez sans trop laisser passer de temps.
En lin, jute, cretonne tendu sur rhodoid: employez l'aspirateur. Si vous découvrez des taches, nettoyez le tissu avec une mousse plastique genre Idéal-Mousse. Nettoyez le rhodoid à l'éponge humide.
Vous devez aussi changer les galons s'ils sont défraîchis. Il existe des galons autocollants à poser par

L'amour, c'est de ne s'attendre à rien en contrepartie

simple pression et qui s'achètent au mètre.
- Enfin, si votre abat-jour est en taffetas ou en satin, confiez-le au teinturier pour le nettoyage.
De toute façon, si vous donnez un petit coup de plumeau quotidien, vous vous épargnerez pendant des mois ou des années ce fastidieux nettoyage.

Santé, beauté

J'ai fréquemment des douleurs au niveau de l'estomac et je me sens ballonnée. Pensez-vous que ce puisse être de l'aérophagie, dans ce cas, que dois-je faire pour l'éviter?
L'aérophagie est faite d'air accumulé dans l'estomac, que vous l'ayez avalé, soit avec des aliments, soit en fumant. Si vous êtes très nerveuse, commencez par faire soigner vos nerfs et ce tic - car l'aérophagie n'est pas autre chose - disparaîtra de lui-même. De toute façon, adoptez un régime assez strict: mangez lentement, évitez les boissons gazeuses, supprimez le pain, les farineux, les épices, l'alcool, les viandes en sauce.

J'ai une peau qu'on dit sans problèmes, mais j'ai des points noirs sur le nez et dans le dos. Existe-t-il une crème qui pourrait m'en débarrasser?

Avez-vous posé votre problème à votre dermatologue? Il serait souhaitable pour vous d'entreprendre un nettoyage de peau sérieux, soit un traitement anticéreuse car, même si votre peau est solide, elle a sûrement tendance à la séborrhée, génératrice d'hypercérose dans les régions de prédilection que sont les ailes du nez et le dos. Pour l'instant, vous pouvez presser vos points noirs avec deux cotons (jamais avec les ongles, il vous resterait des cicatrices indélébiles). Utilisez de l'alcool camphré pour nettoyer et désinfecter soigneusement la région atteinte, sur laquelle vous passerez pour terminer une crème anticéreuse (il en existe d'excellentes).

Table of Divers: AKZO, Bull, Courtauld, de Beers port, ICI, Pékiney, Philips, Royal Dutch, Unilever, Hoogovens.

Table of Bourses européennes: Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Finsider, Mentediton, Olivetti priv, Pirelli, Karstadt, Gevaert.

Table of Fonds de placement (hors cote): America Valor, Anfos 1, Anfos 2, Foncipars 1, Foncipars 2, Intervall, Japan Portfolio, Swissfonds 1, Swissvalor, Universal Bond, Universal Fund, AMCA, Bond Invest, Canac, Espac, Eurit, Fonsa, Germac, Globinvest, Helvetinvest, Pacific-Invest, Safit, Sima, Canada-Immobil, Canasec.

Table of Bourse de New York: Alcan, Burrigh, Chessie System, Chrysler, Coca-Cola, Conti Oil, Corning Glass, Dow Chemical, Dupont, Kodak, Exxon, Ford, General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Tel., Goodyear, Honeywell, Inco, IBM, Paper, ITT, Kenecott, Lilly Ely, Litton, Minnesota, Distillers, NCR, Pepsico, Procter, Rockwell, Sperry Rand, Uniroyal, US Steel, United, Woolworth, Xerox, Zenith Radio, Utilities, Transport, Dow Jones.

Table of Bonds: Crédit Suisse Bonds, Crédit Suisse Intern., Energie-Valor, Swissimmobil 61, Ussec, Automation-Fonds, Eurac, Intermobilfonds, Pharmafonds, Poly-Bond int., Siat 63, Valca.



CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir, deux films, horaire spécial
A 20 heures - 10 ans
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES
avec Louis de Funès
A 22 heures - 18 ans
Un ménage à trois dans
SÉRIEUX COMME LE PLAISIR
avec Jane Birkin

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Peter Ustinov, éblouissant dans
MORT SUR LE NIL
d'Agatha Christie

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Matinée pour enfants à 17 heures - 14 ans
L'HOMME-ARAIGNÉE
Soirée à 21 heures - 18 ans
LE SEXE FOU
de Dino Risi avec Laura Antonelli, G. Giannini.
Les hommes ne pensent qu'à ça, nous aussi !

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Aujourd'hui à 17 et 21 heures (14 ans),
à 23 heures (18 ans)
LE PION
Henri Guybet, Claude Piéplu, Michel Galabru
super-relaxé et dévastateur par le rire !

HAUTE-NENDAZ Cinálpin

Matinée pour enfants à 17 heures - 7 ans
BERNARD ET BIANCA
Soirée à 21 heures - 18 ans
TROIS SUEDOISES EN HAUTE-BAVIÈRE
Une révolution sexuelle

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 10 ans
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES
Un film de Jean Girault avec Louis de Funès

SION Capitele
Tél. 027, 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
MORT SUR LE NIL
Tiré d'un roman d'Agatha Christie
avec Peter Ustinov et Jane Birkin

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

RELACHE

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Cette semaine : RELACHE

FULLY Michel

Ce soir à 20 h. 30 - 14 ans
Du fantastique... De la science-fiction...
LES SEPT CITÉS D'ATLANTIS
Vendredi et dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Terence Hill et Bud Spencer dans
LES QUATRE DE L'AVE MARIA

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
1943 en Afrique du Nord où se déroule
LA GRANDE BATAILLE
avec Giuliano Gemma et Henry Fonda

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 10 ans
En grande première suisse, en même temps
que Paris et Genève et avant Lausanne
Le dernier né de la série des « Gendarme »
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES
avec Louis de Funès, Michel Galabru et toute
la célèbre équipe
Du rire garanti à 100 % !!

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Une femme doit-elle tout sacrifier à son enfant ?
VA VOIR MAMAN... PAPA TRAVAILLE
avec Marlène Jobert et Philippe Léotard

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
L'énorme éclat de rire de cet hiver !
Pour retrouver en hiver l'atmosphère des
vacances !
LES BRONZÉS
Deux heures d'éclats de rire avec toute l'é-
quipe du Splendid !
(Plus de huit semaines à Lausanne)

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Une superproduction avec John Huston,
Claudine Auger et Marina Vlady
LE MYSTÈRE DU TRIANGLE DES BERMUDES
Le plus grand mystère de tous les temps !

BEX Rex

Ce soir à 20 h. 30 - Dès 14 ans
Du même auteur que « Les dents de la mer »
LES GRANDS FONDS
Jacqueline Bisset, Robert Shaw
La grande aventure... aux Caraïbes !

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Affiliated Fund	D	7.40	7.98
Chemical Fund	D	7.33	8.01
Technology Fund	D	8.44	9.22
Europafonds	DM	25.10	26.40
Unifonds	DM	17.30	18.30
Unirenta	DM	38.25	39.50
Unispecial 1	DM	60.30	63.40

Crossbow Fund	FS	3.84	3.94
CSF-Fund	FS	16.24	16.59
Intern. Tech. Fund	D	8.79	8.93

Occasions - Occasions

A vendre
5 sommiers métalliques pour lits
de une place pour Fr. 100.- le tout
pour faire de la place

**10 sommiers
rembourrés 1 place**
pour Fr. 300.- le tout

Bons bois de lits 1 place
noyer, chêne, etc. pour Fr. 40.-
la pièce. Bonne affaire

**Plusieurs autres meubles
très bon marché**
chez **Jos. Albini**
Montreux
Avenue des Alpes 18
Tél. 021/61 22 02



TÉLÉVISION



tv Suisse romande

- 14.55 **Point de mire**
- 15.05 **Trois hommes et un radeau sur le Nil**
Voyage: un film de Raymond Ferembach, consacré à la construction d'une embarcation et à la navigation le long du fleuve.
- 16.20 **A bon entendre**
La consommation en question.
- Le pot aux roses.
- Jeux d'adresses.
- 16.40 **La burette**
Télé-service à la carte.
- Des chansons anciennes.
- Un livre qui vient de paraître: *La mère empêchée* de Paule Giron.
- Les matinées éducatives de la Radio romande.
- 17.30 **Téléjournal**
- 17.35 **Contes du folklore japonais**
Le millionnaire au fétu de paille.
- 17.45 **Ne perdez pas la boule!**
1^{re} manche.
Un jeu d'expression pour adultes et enfants.
- 18.10 **Courrier romand**
Genève.
- 18.35 **Pour les petits**
Colargol
- 18.40 **Système D**
Le jeu des incollables
- 19.00 **Un jour, une heure**
1^{re} partie
- 19.30 **Téléjournal**
- 19.45 **Un jour, une heure**
2^e partie
- 20.00 **Passe et gagne**
Le jeu des incollables.
- 20.25 **Temps présent**
Le magazine de l'information.
Ce soir: le compromis finlandais.
- 21.25 **Un juge, un flic**
2^e série (dernier épisode)
Ce soir: Parce que...
- 22.25 **L'antenne est à vous**
Ce soir, c'est Jeunesse en mission qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.
- 22.40 **Téléjournal**
- 22.50 **Ski alpin**
Slalom géant messieurs. Reflets filmés de Hasliberg.

tv Suisse alémanique

16.00 **Seniorama**
Programme pour les aînés

- 16.45 **Gastronomie**
- 17.00 **Pour les petits**
La maison où l'on joue
- 17.30 **Télévision scolaire**
Le Japon (1)
- 18.00 **Conduire mieux (7)**
- 18.15 **L'éducation à l'âge scolaire**
- 18.45 **Fin de journée**
- 18.50 **Téléjournal**
- 19.05 **Ski alpin**
Championnats suisses. Slalom géant messieurs. Reflets de Hasliberg
- 19.35 **Point chaud**
- 20.00 **Téléjournal**
- 20.25 **«GlücksKugel»**
- 21.15 **Rundschau**
Nouvelles de l'étranger
- 22.00 **Téléjournal**
- 22.15-23.30 **L'origine de la vie**
Thomas von Randow reçoit le professeur Manfred Eigen

tv Suisse italienne

- 9.00-9.30 **TV scolaire**
Cycle: le corps humain.
9. Les mécanismes biologiques pour la survie
- 10.00-10.30 **TV scolaire**
- 17.50 **Téléjournal**
- 17.55 **Pour les tout-petits**
Le pantin, Giovanni et le dragon (4)
- 18.00 **Pour les petits**
Déclat: oiseaux
- 18.20 **Pour les enfants**
L'or de Hunter (7)
- 18.50 **Téléjournal**
- 19.05 **In casa et fuori**
Réalités familiales et sociales
- 19.35 **Tous comptes faits**
Pour les consommateurs
- 20.05 **Magazine régional**
- 20.30 **Téléjournal**
- 20.45 **Notorious**
Film d'Alfred Hitchcock, avec Ingrid Bergman, Cary Grant, Claude Rains
- 22.25 **Enquête d'actualité**
- 23.15 **Téléjournal**
- 23.25-23.50 **Ski lpin**
Championnats de Suisse. Slalom géant messieurs. Reflets filmés de Hasliberg

tv France 1

- 12.15 **Réponse à tout**
- 12.33 **Midi première**
- 13.00 **TF1 actualités**
- 13.35 **Télévision régionale**
- 13.50 **Objectif santé**
La contraception. Comment agissent les méthodes contraceptives

- 14.00 **Pour les jeunes**
14.02 Bricolage. 14.05 Mo-by Dick. 14.11 Acilion. 14.17 Infos-magazine. 14.47 Variétés. 14.50 Les animaux. 14.53 La fourmi atomique. 14.59 Poésie. 15.02 Bricolage. 15.05 Le petit prince orphelin. 15.29 Les Robinsons du Pacifique
- 18.02 **A la bonne heure**
- 18.27 **Nounours**
- 18.34 **L'île aux enfants**
- 18.57 **L'étang de la Breure (19)**
Feuilleton de Claude Grinberg, avec: Marianik Reillon
- 19.13 **Une minute pour les femmes**
Veuvage: pension de réversion, à quel âge ?
- 19.20 **Actualités régionales**
- 19.44 **Formations des partis politiques**
La majorité UDF-RPR
- 20.00 **TF1 actualités**
- 20.35 **Le roi qui vient du Sud**
2. Le panache blanc, une série de Claude Brulé, avec: Jean Barney
- 21.33 **L'événement**
- 22.35 **Ciné première**
Avec: Jean Farran, invité
- 23.05 **TF1 actualités**

tv Antenne 2

- 12.03 **Quoi de neuf?**
- 12.15 **Les compagnons de Jésus**
Série d'après le roman d'Alexandre Dumas.
9. L'espionne
- 12.45 **A2 première édition**
- 13.20 **Page magazine**
- 13.35 **Magazine régional**
- 13.50 **Une Suédoise à Paris (8)**
- 14.03 **Aujourd'hui madame**
Semblables et différents:
3. La porte ouverte
- 15.05 **Les rues de San Francisco**
7. La mauvaise graine.
Série avec: Karl Malden
- 16.00 **L'invité du jeudi:**
Rolf Liebermann
- 17.25 **Fenêtre sur...**
Jean Recher, patron de grande pêche
- 17.55 **Récré A2**
- 18.35 **C'est la vie**
Une expérience à la Tour d'Aigues: l'intégration des enfants psychotiques dans un village
- 18.55 **Des chiffres et des lettres**
- 19.20 **Actualités régionales**
- 19.45 **Top club**
- 20.00 **Journal de l'A2**
- 20.30 **Il était un musicien**
Monsieur Liszt. Avec: Jean de Coninck, Jean-Pierre Coffe, Mariana Magnasco

21.10 **La moutarde me monte au nez**
Un film de Claude Zidi.
Avec: Pierre Richard, Jane Birkin, Danièle Minazzoli, etc.

22.55 **Journal de l'A2**

tv France Régions 3

- 18.30 **FR3 jeunesse**
- 18.55 **Tribune libre**
- 19.10 **Soir 3**
- 19.20 **Actualités régionales**
- 19.40 **La télévision régionale**
- 19.55 **Il était une fois l'homme**
- 20.00 **Les jeux de 20 heures**
- 20.30 **Le majordome**
Un film de Jean Delannoy
Avec: Paul Meurisse, Geneviève Page, Noël Roquevert
- 22.00 **Soir 3**

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.10 **Téléjournal**. 16.15 **Education: pour le bien de l'enfant**. 17.00 **Pour les enfants**. 17.15 **L'Odyssée**. Série. 17.50 **Téléjournal**. 18.00 **Programmes régionaux**. 20.00 **Téléjournal**. 20.15 **Pour ou contre**. 21.00 **Snowtime Special**. 22.30 **Le fait du jour**. 23.00 **Kurt Weill: œuvres méconnues**. 24.00-0.05 **Téléjournal**.

ALLEMAGNE 2. - 17.00 **Téléjournal**. 17.10 **Sindbad**. 17.40 **Plaques tournantes**. 18.20 **Spanagl & Sohn**. Série. 19.00 **Téléjournal**. 19.30 **Variété**. 21.00 **Téléjournal - Ici Bonn**. 22.00 **Histoire de la nuit**. Télépièce. 23.10 **Téléjournal**.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 **Seamstreet**. 18.30 **Histoire (20)**. 19.00 **L'origine de la Mafia**. Série. 20.05 **Notenschlüssel**. 20.50 **Carlos Montoya**. 21.15 **Le monde des animaux**. 21.40 **Magazine régional et sportif**. 22.10 **Informations**.

tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-12.05 **Monte-Carlo Story**. film. 17.00 **AM, DAM, DES**. 17.25 **Magazine des animaux**. Série. 18.00 **A table...** 18.25 **Téléjournal**. 19.00 **Images d'Autriche**. 19.30 **Sport et culture**. 20.00 **Liebe mal drei**. comédie. 21.30-21.35 **Sports et informations**.



Radio romande I

- Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55.
- 6.00 **Top-matin**
Le journal d'informations et variétés
 - 6.00 **7.00 8.00 Informations principales**
 - 6.20 **Top-secret**
 - 6.30 **Top-régions**
 - 6.40 **Quelqu'un**
 - 6.50 **Top-sports**
 - 7.20 **Top-enfants**
 - 7.32 **Billet d'actualité**
 - 7.45 **Echanges**
 - 8.05 **Revue de la presse romande**
 - 8.25 **Mémento des spectacles et des concerts**
 - 8.35 **A propos**, par Catherine Michel
 - 8.45 **Top à André Charlet**

- 9.05 **La puce à l'oreille**
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin.
- 10.30 **Avec Yvette Jaggi**
- 12.05 **Le coup de midi**
Jeux, humour et promotion
- Est-ce ta fête?**
Un jeu de Michel Dénériaz
- 12.30 **Le journal de midi**
Edition principale et magazine d'actualité
- 13.30 **La petite affiche**
par Gérard Suter (Avec informations sportives)
- 14.05 **La pluie et le beau temps**
par Jacques Donzel
- 16.05 **Feuilleton: Atlantide II (9)**
de Gérald Lucas
- 16.15 **Les nouveautés du disque**
par Raymond Colbert
- 17.05 **Lettres ouvertes**
par Robert Burnier. Alain Morisod, musicien.
- 18.05 **Inter-régions-contact**
- 18.20 **Soir-sports**
- 18.30 **Le journal du soir**
- 19.00 **Revue de la presse suisse alémanique**
- 19.05 **Actualité-magazine**
- 19.20 **Radio-actifs**
Quarante minutes de musique, de débats réalisés par les jeunes
- 20.05 **Court métrage: Le rire d'un pipeau**
d'Alphonse Layaz. Avec: Emmanuelle Ramu; Cérés Kisfaludy; Daniel Fillion; André Fiaux.
- 20.30 **Fête... comme chez vous**
Une bonne heure de conversation et de chansons autour de Michel Dénériaz.
- 22.05 **Blues in the night**
par Madeleine Caboche

Radio romande II

- 7.00 **Les titres de l'actualité**
- 7.05 **(S) Suisse-musique**
Production: Radio suisse romande.
- 9.00 **Journal à une voix**
- 9.05 **Le temps d'apprendre**
Cours d'allemand
- 9.20 **Un millénaire de littérature allemande ancienne**
par Hans-Herbert Rähel.
6. Henri de Morungen
- 9.30 **Les institutions internationales et l'éducation**
par François-Achille Roch
- 10.00 **Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes**
La formation permanente au sein de l'Association des paysannes vaudoises.
- 10.30 **Initiation musicale**
Chansons et danses dans les Andes, par Jean-Christian Spahni.
6. Les grands pèlerinages
- 11.00 **(s) Suisse-musique**
Production: Radio suisse romande.
- 12.00 **(s) Stéréo-balade**
par Gérard Suter
- 12.50 **Les concerts du jour**
- 13.00 **Formule 2**
Le journal de la mi-journée

- 13.15 **(s) Vient de paraître**
par Claire Sacchi
- 14.00 **Réalités**
par Vera Florence
- 14.30 **Conseils-santé**
- 15.00 **(s) Suisse-musique**
Production: Radio suisse alémanique.
- 17.00 **(s) Hot line**
Tout sur le rock, le folk, le blues et le jazz
- Rock line**
par Gérard Suter et Eric Brooke.
- 18.00 **Jazz line**
Quelques grands orchestres swing 1942-1949, par Eric Brooke.
Jazz actuel, par Eric Brooke.
- 18.50 **Per i lavoroitri italiani in Svizzera**
- 19.20 **Novitads**
Informations en romanche
- 19.30 **Journal à une voix**
- 19.35 **La librairie des ondes**
par Gérard Valbert et Yves Court.
- Hubert Monteiller «Retour à zéro».
- Georges Piroué «Feux et lieux».
- Philippe Jaccottet (3).
- 20.00 **(S) Opéra non-stop**
Qui propose... dispose
Disques demandés par les auditeurs
- 20.45 **Opéra-mystère**
Concours par Georges Schürch
- 21.00 **Ce soir à l'opéra-comique**
par Antoine Livio et Jean-Pierre Tille.
- I Puritani**
Musique de Vincenzo Bellini.
- 21.30 **Gazette lyrique internationale**
par Ami Châtelain
- 21.35 **Anthologie lyrique**
par Claudine Perret
Marie Stuart
Musique de Gaetano Donizetti.
- 23.00 **Informations**

Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00.

- 6.05 **Bonjour**
- 8.00 **Notabene**
- 10.00 **Agenda**
- 12.00 **Musique champêtre**
- 12.15 **Félicitations**
- 12.40 **Rendez-vous de midi**
- 14.05 **Pages de Beethoven et Schubert**
- 15.00 **Kurt Felix au Studio 7**
- 16.05 **Théâtre**
- 17.15 **Tandem**
- 18.05 **Journaux régionaux. Sport**
- 18.45 **Actualités**
- 19.30 **Les personnes de petite stature**
- 21.30 **Rencontres: émission pour valides et invalides**
- 22.05 **Nouveautés du jazz**
- 23.05-24.00 **Just the blues**

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.

- 6.00 **Musique et informations**
- 8.45 **Radiocolaire**
- 9.00 **Radio-matin**
- 11.50 **Les programmes du jour**
- 12.10 **Revue de presse**
- 12.30 **Actualités**
- 13.10 **La ronde des chansons**
- 13.30 **Chants populaires italiens**
- 14.05 **Radio 2-4**
- 16.05 **Après-midi musical**
- 18.05 **Causerie**
- 18.30 **Chronique régionale**
- 19.00 **Actualités**
- 20.00 **Table ronde**
- 20.40 **L'appressivo raggirato, Cimrosa**
- 21.50 **Chronique musicale**
- 22.05 **Disques à gogo**
- 22.30 **Orchestre Radiosa**
- 23.05-24.00 **Nocturne musical**



Retour de l'hiver ?

Nord des Alpes et Alpes: en général très nuageux et averses. Neige dès 700 m. Température voisine de 4 degrés. Vents modérés d'ouest.

Evolution pour demain et samedi: variable, plus froid. On échappera peut-être à la vague de froid qui a déjà atteint Paris. Il est tombé 40 cm de neige au Pas-de-Calais!

A Sion hier à 13 heures: peu nuageux, 9 degrés. 8 à Berne, 9 à Zurich, Genève et Locarno, 10 à Bâle, -8 à Sântis, -16 à Stockholm, -14 à Moscou, -5 à Amsterdam, 8 à Milan, 11 à Rome, 14 à Nice, 19 à Athènes.

Les précipitations moyennes à Trieste (Italie, côte): de janvier à décembre: 65, 57, 48, 80, 104, 87, 77, 57, 83, 120, 112, 125, année 1015 mm en 102 jours. Maximum en décembre, minimum en mars.

Rip KIRBY

LA FÊTE SE POUR-SUIT A LA DERNIÈRE CHANCE...

MONTEZ LA DESSUS, HOLLY! JOE VOUS LE DEMANDE!

MERCI, MONSIEUR!

distribué par opera mundi

JOH MY DARLING... OH MY DARLING... CLEMENTINE...

A 3108

DES ÊTRES VIVANTS... L'UN QUI JOUE, L'AUTRE QUI CHANTE... CHEZ MOI! C'EST MON RÊVE QUI SE RÉALISE!

A 3108

... lire ensemble le journal.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved ©1977 Los Angeles Times

Votations fédérales et cantonales
du 18 février 1979

Libres opinions

L'initiative populaire «antinucléaire»

Le peuple doit décider de son avenir sur le plan énergétique en connaissance des conséquences de son choix

L'initiative «pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques» sera mise en votation populaire le 18 février prochain. Cette initiative propose de compléter l'article 24 quinquies de la Constitution par une série de prescriptions à observer pour obtenir les autorisations de construire et d'exploiter une installation nucléaire.

En analysant plus à fond le texte proposé, on découvre que, contrairement à son titre qui inspire confiance en défendant la démocratie et la sécurité, cette initiative ne vise rien moins qu'à prohiber l'utilisation de l'énergie nucléaire dans notre pays. Cette votation revêt donc une importance capitale pour notre approvisionnement énergétique futur.

D'abord cette initiative n'ajoute rien à la sécurité des installations. Elle demande bien évidemment que soit garantie la protection de l'homme et de l'environnement. Mais cette exigence est déjà formulée dans la loi atomique de 1959 de façon beaucoup plus précise. L'ordonnance concernant la protection contre les radiations révisée en 1976, en règle les détails et l'initiative ne modifie pas cette ordonnance.

Ensuite l'initiative n'exige rien en ce qui concerne les déchets radioactifs. Par contre, l'arrêté fédéral concernant la loi sur

l'énergie atomique, approuvé par les Chambres fédérales le 6 octobre 1978, est très précis sur ce point. Il prévoit qu'aucune autorisation future n'est accordée si l'élimination sûre et à long terme ainsi que l'entreposage définitif des déchets radioactifs ne sont pas réglés. En cas d'acceptation de l'initiative, cet arrêté deviendrait caduc et le problème des déchets radioactifs ne serait plus réglementé de façon satisfaisante.

Passons sur d'autres défauts secondaires, pour nous arrêter à l'alinéa 4 qui exige que l'Assemblée fédérale ne délivre une concession qu'avec l'accord des électeurs de la commune de site et des communes adjacentes ainsi que l'accord des électeurs de chacun des cantons dont le territoire n'est pas éloigné de plus de 30 km de l'installation. Premièrement, cette initiative subordonne ainsi une décision des Chambres fédérales à l'accord de quelques communes et cantons, alors que les Chambres

ont à décider de questions d'importance nationale. Une telle disposition est contraire à nos règles démocratiques. Secondement, elle donne à des minorités locales un droit de veto pour repousser les centrales nucléaires. L'égoïsme serait alors érigé en vertu démocratique, comme le dit M. W. Ritschard, conseiller fédéral socialiste.

L'acceptation de cette initiative va rendre quasiment impossible la construction de nouvelles installations nucléaires. Il est même probable qu'il faudra arrêter la construction de la centrale de Leibstadt, qui a démarré en 1976, si l'accord des électeurs des communes et cantons voisins n'est pas obtenu. On fermerait ainsi la porte à une source d'énergie qui existe, qui a fait ses preuves et qui se trouve être, actuellement, parmi les nouvelles énergies utilisées dans une trentaine de pays, la plus conforme aux objectifs de la protection de l'environnement.

Il est à peu près certain qu'il deviendrait également impossible de construire un dépôt définitif pour

le stockage des déchets radioactifs. Or, il faut se rappeler que le 20% de l'électricité que nous consommons aujourd'hui, provient des trois centrales nucléaires qui sont en exploitation en Suisse depuis six à huit ans. Ces trois centrales produisent aussi des déchets radioactifs. Si l'espoir de réaliser en Suisse un dépôt définitif pour stocker ces déchets disparaissait, il faudrait arrêter de produire des déchets radioactifs, donc stopper les centrales nucléaires déjà en service. Ce serait en définitive un blocage complet de cette forme d'énergie; c'est le but des auteurs de l'initiative. Il faut cependant savoir que la pénurie qui risquerait de s'en suivre serait grave pour le pays.

Il appartient maintenant au peuple souverain de décider de son avenir, sur le plan énergétique, en connaissance des conséquences de son choix. Le Conseil fédéral a émis les plus vives critiques au sujet du texte de cette initiative et il propose de la rejeter.

CTV

L'aberration écologique

— Dimanche nous déciderons de l'approvisionnement futur de notre pays en énergie électrique au moyen des installations sûres et efficaces que sont les centrales nucléaires.

— Un oui de notre part comme le souhaitent les écologistes nous amènerait, non pas à jouir des bienfaits proposés dans leurs slogans démagogiques, mais à subir les conséquences d'un acte irréfléchi, soit une pénurie d'énergie électrique à moyen terme et ses corollaires :

— un blocage du développement économique ;

— une plus grande dépendance envers l'étranger et le pétrole qui est actuellement de 75% de l'énergie totale consommée en Suisse ;

— une augmentation sensible des prix de l'énergie électrique, due au fait de l'approvisionnement toujours plus important à l'extérieur.

— Voter oui, c'est contracter une assurance récession pour la jeune génération.

— Proposer à grande échelle des énergies de remplacement, telles que les énergies solaires, éoliennes ou le biogaz est utopiste et mensonger ; celles-ci ne peuvent actuellement qu'être utilisées dans des cas restreints et pour de faibles puissances.

— D'autre part, s'il est relativement peu coûteux d'éviter les gaspillages, il est par contre très onéreux d'économiser de l'énergie sans en diminuer le confort.

— Voter non par contre, c'est faire confiance à nos savants et techniciens nucléaires. C'est avoir une attitude responsable envers notre pays en l'assurant par un moyen propre et sûr de son approvisionnement

— énergétique, mais aussi c'est renforcer notre indépendance et nos libertés.

Séraphin Perruchoud
ingénieur

Oui aux sentiers valaisans

Les personnes souignées sont conscientes des bienfaits de la marche pour conserver santé et aisance, garder un étroit contact avec la nature ou découvrir nos sites merveilleux loin du bruit et en toute tranquillité. Ces objectifs sont grandement facilités et favorisés, tant pour les touristes que pour les Valaisans eux-mêmes, par l'aménagement, l'entretien et la signalisation d'un important réseau de chemins et de sentiers. C'est pourquoi elles invitent les citoyens à dire OUI à l'article constitutionnel engageant Confédération et cantons à s'occuper de ces problèmes.

D' Jean-Jacques Amacker, médecin, Sion; M. Heinrich An-

denmatten, forestier cantonal, La Soutte; M. Gédéon Barras, président de l'Association hôtelière du Valais, Crans; M. Jacques Bérard, directeur de l'Association hôtelière du Valais, Sion; M. Georges Berra, ancien président du Grand Conseil, Champéry; M. Paul Biderbost, conseiller national, Naters; M. Hubert Bumann, président de l'Union valaisanne du tourisme, Saas-Fee; M^{lle} Yolande Campitelli, présidente du CSFA section Mon-

they, Monthey; M. D' Michel Clouit, médecin, Martigny; M. Olivier Cordonier, président du CAS, section Montana-Verma, Crans; M. Herbert Dirren, conseiller national, Agam; M. Bernard Dupont, conseiller national, Vouvry; M. Fritz Erné, directeur de l'Union valaisanne du tourisme, Sion; M. Alfred Escher, président du PDC du Haut-Valais, Brigue; M^{lle} Marie-Claire Faibella, présidente du CSFA, section Martigny, Vernayaz; M. Willy Ferrez, président de Bagnes, Le Châble; M. D' Charles-Henri Galletti, médecin, Monthey; M. André Grobet, secrétaire, LVNP, Sion; M. Odilo Guntern, conseiller aux Etats, Brigue; M. Willy Hofstetter, président du CAS, Zermatt; M. Daniel Lauber, président de Zermatt; M. Innozenz Lehner, ancien conseiller national, Brigue; M. François Meytain, ancien président de Saint-Maurice; M. Alfredo Molli, président du

CAS, section Monte-Rosa, Sierre; M. Albert Monnet, président de l'ITE, Vollège; M. Pierre Moren, député, Sion; M^{me} Gabrielle Nanchen, conseiller national, Icoigne; M. Georges Pillet, président de l'AVTP, Martigny; M^{me} Danièle Rieder, présidente du CSFA section Sion, Salins; M^{me} Madeline Rouiller, présidente du PS valaisan, Sion; M^{me} Rose-Calire Schulé, présidente suisse du Heimatschutz, Crans; D' André Spahr, médecin, Sion; D' Bernard Truffer, président des guides suisses, Sion; M. Ulrich Truffer, président de la SVCRH, Sion; M. Georges Vairöli, médecin-dentiste, Martigny; M. Antoine Venetz, directeur de l'OPAV, Sion; M. Edgard Wenger, président de l'Association touristique de Conches, Fiesch; D' Hermann Wirthner, médecin, Münster; col. E.M.G. Théodor Wyder, cdt place d'armes et chef col. de secours du CAS, Sion.

Petite question!

L'initiative des Jeunes Bons Templiers, si elle était acceptée par le souverain et appliquée à la lettre, entraînerait une véritable censure de la presse. Ainsi, par exemple, le «bon» journaliste qui mentionnerait un «bon» restaurant, pourrait parler de la salade ou du fromage, mais devrait renoncer à s'exprimer sur le coq au vin rouge ou le cognac dégusté à la fin du repas?

Si le ridicule tuait, il y a belle lurette que tous les Jeunes Bons Templiers seraient morts!

J. P.

Initiative antinucléaire

Ne pas se leurrer
ou se laisser leurrer

J'ai lu presque tout ce qui a été dit à ce sujet, pour ou contre.

L'article le mieux documenté me paraît être celui de Jean-Claude Praz, paru dans le NF du 2 février.

Il me semble qu'on peut résumer la question comme suit:

1. Le besoin d'énergie prime-t-il le danger?

2. Y aura-t-il réellement pénurie d'énergie sans les usines nucléaires?

Il ne faut pas se leurrer ou se laisser leurrer. Le danger est là, qu'on le veuille ou non. Et il est très grand.

a) La question primordiale des déchets n'est pas du tout résolue, quoi qu'on dise. Comment, où, sous quelle forme les entreposer? La vitrification n'est pas une solution à long terme. Elle ne les fait pas disparaître.

b) Ces déchets restent très dangereux pendant des milliers, voire des centaines de milliers d'années. Il est curieux que personne n'en veut chez lui, même s'il est pour les usines nucléaires!

c) Sait-on qu'en cas de bombardement d'une usine nucléaire à pleine charge de combustible (guerre, terrorisme...) l'explosion serait, selon les calculs mêmes d'un savant atomiste anglais... soixante mille fois plus forte que celle d'Hiroshima! C'est tout dire. Des régions entières seraient anéanties.

Ces considérations sont déjà suffisantes pour conclure.

Au surplus, ce manque d'énergie qu'on brandit comme un épouvantail, n'est pas réel.

D'abord les réserves connues de pétrole, de charbon et de gaz naturel, sont énormes et suffisent pour longtemps, sans compter celles qu'on découvrira encore. Le chantage au pétrole n'est qu'un prétexte à augmenter les prix.

Et d'ici là l'énergie solaire, et celle de pyrospère, et l'énergie éolienne, et peut-être l'énergie à tirer de l'hydrogène, qui sont pratiquement inépuisables, seront à disposition, si l'on veut seulement consacrer à les développer et à les réaliser avec la même ardeur et les mêmes capitaux comme pour le pétrole et l'atome (qu'on songe

par exemple aux gigantesques travaux de forage en mer). Elles seront alors à notre portée, et la question de l'énergie sera définitivement résolue.

(Il est vrai qu'on ne peut pas monopoliser le soleil, la pyrospère et le vent comme on le fait pour le pétrole et l'atome!)

Ajoutons que l'énergie nucléaire ne résoud nullement le problème de l'approvisionnement en énergie.

En effet, les réserves mondiales d'uranium seront épuisées, dit-on dans une vingtaine d'années. Alors? On aurait construit à grands frais des usines nucléaires qui devraient être mises hors service avant même d'être amorties — et au surplus encombreraient le pays, tels des cadavres infectieux. Et pendant tout ce temps on demeurerait dans la dépendance de l'étranger, puisque nous ne possédons pas plus d'uranium que de pétrole.

Encore un mot au sujet du danger: sont-ce, oui ou non, les communes et cantons directement menacés qui ont avant tout les droits de décider de la construction ou non d'usines nucléaires, ou de l'entreposage des déchets, sur leur territoire? Sera-ce un habitant de Constance ou de Saint-Moritz à se prononcer sur la construction de l'usine de Verbois?

Et quand on parle d'assurances à contracter pour les cas d'accidents, je ne sais s'il faut en rire ou en pleurer. Comment peut-on mettre en parallèle des francs, même suisses, avec des centaines de milliers de vies humaines et des dévastations de régions entières pour des siècles?

Enfin, à supposer même — ce qui n'est pas réel — qu'un jour on n'ait pas à disposition toute l'énergie que l'on voudrait, serait-ce une catastrophe?

On ne cesse de nous rebattre les oreilles avec les méfaits de l'abondance — et on a fichtrement raison — mais dès qu'il s'agit d'envisager des restrictions au bien-être, alors tout le monde, y compris mes hommes politiques, s'effraie et crie au loup.

Le confort nous a tellement

siderés et abâtardis que l'on préférerait se suicider plutôt que de se priver.

Disons donc sans méditer OUI à l'initiative antinucléaire.

Albert Maret

Initiative antinucléaire: pourquoi faut-il voter oui? Pourquoi faut-il s'opposer au nucléaire?

(voir NF du 14 février 1979)

● Dépendance de l'étranger

Pas plus que l'on ne trouve de pétrole dans le sol helvétique, on n'y trouve d'uranium.

Le recours au nucléaire n'aura donc d'autre effet à ce point de vue que d'ajouter à nos fournisseurs étrangers les USA et l'URSS.

Mais, du point de vue qui motive ces lignes, ce ne sont encore là que des aspects secondaires.

Ce qui est beaucoup plus grave, parce que d'un autre ordre, c'est le pas, le pas irréversible que représentera le développement de l'énergie nucléaire vers l'avènement de ce totalitarisme dont Jean-François Revel a montré, dans un livre célèbre, et la tentation et la menace.

Dans l'économie de marché, la technologie de l'époque industrielle a augmenté de manière quasi-merveilleuse, les richesses et le bien-être, mais le progrès indéfini et nécessaire n'est qu'un mythe, et nous voyons aujourd'hui que le bilan comporte aussi un lourd passif.

Et tout d'abord le mouvement irréversible qui, par le jeu des rachats, des participations, des fusions (le jeu favori du capital anonyme et irresponsable, puisqu'il ne cherche que le profit) amène forcément la concentration des richesses et du pouvoir effectif en des mains de moins en moins nombreuses.

Or qui a le pouvoir, veut encore plus de pouvoir, et veut le garder, fût-ce au prix de la tyrannie.

Nous le voyons dans les démocraties «populaires», nous le voyons dans les régimes militaires d'Amérique latine.

Aux Etats-Unis, en Europe occidentale, le processus est ouaté, mais il est engagé, et si nous n'y prenons garde, il se poursuivra jus-

qu'à son aboutissement total, et alors il sera trop tard pour dire: «Nous n'avons pas voulu cela».

C'est aujourd'hui qu'il faut être lucide et suivre les hommes clairvoyants qui ont vu ce (qui est dénoncé) ici.

C'est par lucidité, c'est par clairvoyance que des hommes comme M. Max Petitpierre, ancien président de la Confédération, M. Jean-François Aubert et d'autres brillantes intelligences de notre pays, font campagne pour l'initiative.

C'est Denis de Rougemont surtout, dont la notoriété est immense aujourd'hui, qui a vu et, avec la plus courageuse lucidité, dénoncé le péril dans son livre: *L'avenir est notre affaire*.

Ce sont ces affirmations auxquelles nous estimons devoir faire écho, en les citant ici textuellement: «Ce qui, me paraît de loin le plus grave en tout cela, c'est l'incompatibilité entre les centrales nucléaires et la démocratie, et en revanche, l'affinité irrésistible entre les centrales nucléaires et l'Etat centralisé. En fin de compte, derrière les propos d'a peu près tous les hommes politiques ces dernières années, je découvre une immense obsession de puissance concentrée entre les mains de nos Etats.»

«Ce qui les fascine, en réalité, ce sont des machines toujours plus grandes, toujours plus chères, toujours plus dangereuses, exigeant par suite toujours plus de contrôle de l'Etat central, sur les investissements, sur les industries, sur les recherches scientifiques et les techniciens, sur leurs tenants et aboutissants, le tout grâce à l'extension qui sera vite totalitaire des pouvoirs de la police et de l'armée.»

Craintes chimériques... Je le voudrais bien, mais des signes avant-coureurs me paraissent déjà bien inquiétants.

Comment un magistrat aussi in-

telligent, aussi intègre, aussi fédéraliste que Kurt Furgler a-t-il pu patronner de toute son autorité le projet de police fédérale que vous savez.

Police fédérale de sécurité! Sécurité: ce mot n'éveille-t-il pas un écho? Comment s'appellent les forces militarisées qui ont protégé les convois nocturnes amenés près de notre frontière les énormes engins nécessaires à la centrale à surrégénérateurs de Creys-Maleville? Ces forces, c'étaient les CRS, les «compagnies républicaines de sécurité». Et la centrale en question présente des risques auprès desquels ceux qui ont été évoqués plus haut pour Mühlberg apparaissent comme bénins, et elle se construit en passant outre à l'opposition de trois conseils régionaux et de cinquante communes.

Et encore: au nom de quoi les régimes d'Argentine, et du Chili, et du Brésil cherchent-ils à couvrir les arrestations et les exécutions illégales? Au nom de la sécurité nationale.

Sécurité toujours, les précautions prises de Mühlberg et que décrit l'article de 24 Heures cité plus haut: «haut grillage surmonté d'un barbelé, vingtaine d'hommes du personnel de surveillance, jeunes bergers allemands.» Des barbelés, une haute clôture, des gardes, des chiens, est-ce que cela évoque la liberté? Pour moi, je ne peux pas ne pas penser aux camps de concentration et au mur de la honte.

Il y a plus encore. Comment les tenants du nucléaire qualifient-ils ceux qui défendent l'opinion soutenue ici.

Au mieux, ce sont des naifs entraînés par des intellectuels irréalistes, mais on les accuse plutôt de manquer de sens des responsabilités.

D'aucuns vont plus loin, et c'est ici qu'apparaît déjà le totalitarisme.

Que dit-on en Russie de l'homme courageux qui en appelle aux droits de l'homme ou aux accords d'Helsinki, ou qui veut pratiquer sa religion, comme la Constitution soviétique est censée lui en donner le droit? C'est un irresponsable, c'est un mauvais citoyen, c'est un élément subversif, et l'on sait comment sont traités les «dissidents».

A l'inverse, mais de manière rigoureusement parallèle comment qualifie-t-on en Amérique latine les hommes courageux qui osent demander liberté et justice. Ce sont des communistes, à commencer par Don Helder Camara.

Et chez nous: que dit-on des auteurs de l'initiative?

«Leur volonté réelle est de saper notre économie, et l'édifice social qu'elle supporte». (Editorial du journal du Haut-Lac du 2 février 1979). Et voici l'insinuation décisive: «ce sont des suppôts de Moscou.»

Il faudrait être sot pour nier en sous-mains l'influence de l'Est, dans cette controverse, dès lors qu'est en l'identité de ceux qui combattent cette solution énergétique...

Mais non, mais non.

Des hommes comme ceux qui sont nommés plus haut ne veulent pas saper notre économie, et moi non plus. Ce qu'ils veulent, ce que nous voulons c'est aider nos concitoyens à mesurer le véritable enjeu de la votation et à refuser de voir notre pays s'engager sur une voie dangereuse, et pour l'homme et pour la liberté.

Pour nous-mêmes, pour nos enfants, pour la démocratie et la liberté, oui à l'initiative pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques.

Amédée Delèze, avocat,
Martigny



**Votations fédérales et cantonales
du 18 février 1979**

Libres opinions

PRISE DE POSITION DE L'UNION VALAISANNE DES ARTS ET MÉTIERS

Non à l'initiative antinucléaire et à l'initiative contre la publicité du tabac et de l'alcool

Le comité cantonal de l'UVAM a pris position à l'endroit de deux des objets soumis au peuple suisse lors des prochaines votations.

Initiative antinucléaire

Manquer d'énergie, ou disposer d'une énergie trop chère nous conduirait sans délai au marasme économique, au chômage, aux troubles sociaux et politiques.

Or, cette année, le peuple devra se prononcer à deux reprises sur les moyens que nous entendons nous réserver pour faire face à nos besoins :

- le 18 février, sur l'initiative antinucléaire

- le 20 mai probablement, sur la loi atomique révisée récemment, qui constitue en fait un contre-projet à cette initiative.

Mais risquons-nous de manquer d'énergie ? Les hypothèses les plus prudentes, les plus restrictives, de la commission fédérale chargée de l'étude de la conception globale de l'énergie démontrent que

- malgré les mesures d'économie que nous devrions prendre d'urgence

- malgré l'exploitation de toutes les ressources hydro-électriques restantes
- malgré l'emploi de sources nouvelles telles que le solaire, la pompe à chaleur ou l'énergie éolienne,

la couverture de nos besoins sera insuffisante si nous voulons développer ou simplement maintenir notre niveau de vie.

Comment faire face ? Un recours accru au pétrole (qui couvre déjà une énorme proportion de nos besoins, à raison de 75 %) ne paraît pas indiqué. Il suffit de constater que des troubles politiques dans un seul pays producteur, l'Iran, provoquent déjà des hausses de prix, pour comprendre que nous devons diversifier notre approvisionnement.

Un recours au nucléaire, au moins pour un temps, doit rester possible, dans la mesure où la nécessité en sera prouvée, la sécurité des biens et des personnes étant dûment garantie.

- Or que nous propose-t-on ?
- D'une part l'initiative antinucléaire qui comporte la clause du

besoin et de la garantie d'une totale sécurité, mais qui prévoit une procédure de décision telle que, pratiquement, toute construction de nouvelle centrale serait exclue. Cette initiative, il faut le souligner, entend réserver à de petites minorités de citoyens un droit de décision absolu sur des questions d'intérêt national.

- D'autre part la loi atomique révisée, sur laquelle nous voterons en mai, qui prévoit elle aussi la clause du besoin, qui exige la solution des problèmes de sécurité à court et à long terme, mais qui comporte une procédure de décision qui ne ferme pas définitivement la porte à la construction de nouvelles centrales (mise à l'enquête, examen des oppositions, concession accordée ou refusée par les Chambres).

Cette loi constitue une alternative prudente, qui réserve l'avenir, ce qui n'est manifestement pas le cas de l'initiative.

Après mûre réflexion, le comité de l'UVAM, par neuf voix contre deux pour la liberté de vote, recommande de dire NON à l'initiative anti-atomique.

Initiative « contre la publicité en faveur de produits engendrant la dépendance »

Ici encore on nous propose une solution draconienne que nous ne pouvons pas accepter.

Même s'il faut lutter contre les abus, même si l'on doit protéger tout particulièrement les jeunes, nous ne pensons pas que l'on doive recourir à des moyens aussi extrêmes.

Car cette initiative représente une tentative de substituer l'Etat à la conscience des citoyens.

Elle porte un nouveau coup à la liberté du commerce. Et elle attend durement aux intérêts légitimes d'un canton comme le nôtre qui a abstrusment besoin de la publicité pour vendre le produit de ses vignes !

Pensons aussi aux difficultés que son acceptation causerait aux arts graphiques et à la presse qui connaissent déjà des jours difficiles.

C'est pourquoi, par dix voix, avec une abstention, le comité de l'UVAM recommande le NON.

Union valaisanne
des arts et métiers

Curieuse écologie

La controverse nucléaire charrie passablement de lieux communs, tel celui qui oppose l'écologie à l'énergie nucléaire et vice-versa. Fort heureusement, on constate que tous les écologistes ne s'engagent pas aveuglément dans cette guerre de religion contre l'exploitation pacifique de l'atome. Il faut saluer à cet égard le refus de la Ligue suisse pour la protection de la nature de soutenir l'initiative antinucléaire, malgré la formidable pression qu'elle a subie dans ce sens. En se ralliant au principe de la liberté de vote, la LSPN témoigne de son sens des responsabilités envers l'approvisionnement énergétique de notre pays. Cette réserve contraste curieusement avec la diffusion par le WWF d'un tract tous méninges en quatre couleurs dans l'ensemble du pays. Une opération qui a coûté plusieurs centaines de milliers de francs, et peut-être même davantage.

Il y a dans mon entourage des gens qui soutiennent depuis longtemps les activités du WWF. Or, ces mêmes gens n'ignorent pas que les centrales nucléaires sont incomparablement moins polluantes que les autres types d'usines thermiques produisant de l'électricité. Sait-on par exemple qu'une centrale au charbon rejette chaque année - en plus de 400 000 tonnes de cendres et 100 000 tonnes d'anhydride sulfurique - 70 à 100 fois plus d'aérosols radioactifs que les centrales nucléaires ?

De nombreux membres du WWF sont scandalisés par le fait que leurs cotisations servent à financer une campagne essentiellement politique et à soutenir une cause contraire à la véritable défense de l'environnement.

Robert Franchini
Yverdon

Contre le stockage de déchets radioactifs sous le Montet à Bex

OUI À L'INITIATIVE

Ce vote du 18 février est important. Nous devons tous aller voter. On entend souvent dire « qu'on vote, qu'on ne vote pas, ça ne change rien ». Mais dans ce cas la lutte devient toujours plus serrée entre la population et ceux qui veulent nous imposer leur volonté.

Le OUI à l'initiative oblige le Conseil fédéral à refaire une loi respectant nos droits démocratiques, nous permettant de décider du choix et de la manière d'approvisionner notre pays en énergie. Si notre lutte à un moment donné passe par un vote fédéral, c'est l'occasion pour nous de donner notre avis. Profitons-en !

Dire OUI à l'initiative aujourd'hui cela nous permettra demain de dire non à ce que la technique n'a malheureusement pas encore résolu : non à une terre sans cesse menacée. Ces risques nous ne les acceptons pas ! Nous ne donnons plus notre confiance aveuglément ! SEVESO nous a appris quelque chose et à quel prix ! Non seulement les habitants ont dû abandonner leur région durant une année, mais malgré que la décontamination est soi-disant terminée, des nouveaux-nés naissent encore malformés. (information qui a paru il y a quelques jours dans la presse.)

Ces temps les promoteurs se déchainent, ils nous « bourrent le crâne » de mensonges, nous font peur en annonçant la pénurie d'énergie qui obligerait le pays à développer le nucléaire.

Mais les promoteurs ont peur surtout de nous laisser décider de nos besoins énergétiques. Cela risquerait de faire tomber leurs brillants bénéfices qu'ils feraient aux dépens de notre santé !

Ne nous laissons pas jeter de la poudre aux yeux !

Ce que nous voulons c'est que le Chablais ne devienne jamais une poubelle nucléaire.

Catherine Bolle

Vote des jeunes dès 18 ans ?

Cette controverse fort nourrie mérite qu'on s'y arrête une fois de plus avant de déposer une réponse qui engagera notre pays dans une voie que nous risquerions de fort regretter avant longtemps. Pourquoi ?

Avant 20 ans l'on passe souvent par une période difficile, tant du point de vue affectif naissant, sexuel, que de la tentation de tout rejeter en bloc ce que l'on nous a enseigné, car ainsi l'on se croit adulte. Ceci n'est certes pas dit pour blâmer les jeunes dans leur ensemble, car la vie s'apprend, et il n'en va pas autrement de la vie civique. Il ne faut donc pas donner le droit de s'exprimer à des jeunes encore instables et qui ont, qui plus

est, passablement d'autres occupations plus de leur âge, à savoir le développement professionnel.

Avons-nous tant souffert, nous les aînés, de devoir attendre 20 ans pour nous exprimer ? Pas le moins du monde. Et pas davantage maintenant que nous nous rendons compte de la complexité des sujets à « trancher ».

N'oublions pas que bon nombre de pays ont adopté cet âge de 18 ans. Mais regardons si ces pays nous font envie ? A moi en tout cas pas, et nombreux sont certainement ceux qui partagent mon point de vue. D'accord que tous les désordres évoqués ne sont pas uniquement imputables aux jeunes, dont je suis encore puisque je n'ai

que 30 ans. Mais il faut reconnaître les faits, pour notre bonheur et celui de nos enfants.

Enfin, les pays socialistes ou communistes, qui influencent les partis en faveur de cet abaissement de la majorité civique, sont-ils tant démocrates ? Ne faut-il pas voir dans ce respect de la jeunesse un souci caché d'arriver plus vite au pouvoir, pour bien se garder ensuite d'organiser jamais de nouvelles élections.

Votons donc NON pour la sauvegarde future de notre démocratie.

Philippe Robert,
Lausanne

Chambre valaisanne d'agriculture et initiative des Bons Templiers

Le comité de la Chambre valaisanne d'agriculture recommande de répondre par un NON massif à l'initiative des Bons Templiers : « Toute publicité pour le tabac, ses succédanés et les boissons alcooliques est interdite ».

Ce texte lapidaire hypothéquerait à coup sûr et gravement l'écoulement de nos vins et de nos boissons distillées.

Les efforts consentis par nos agriculteurs pour promouvoir une production valaisanne de qualité pourraient s'avérer inutiles si l'on devait renoncer à faire connaître toute une gamme de leurs produits.

Chambre valaisanne d'agriculture

PÉNURIE ?

L'affiche du Comité romand contre la pénurie d'énergie, outre son attrait graphique indéniable, a le mérite de la simplicité. D'un seul mot, elle nous rappelle l'aspect essentiel du formidable enjeu énergétique lié à l'initiative antinucléaire : pénurie.

En sommes-nous réellement menacés ou s'agit-il d'un croquemitaine exorcisé pour les besoins de la cause ? Toute discussion sérieuse à propos de notre approvisionnement en énergie doit être précédée du rappel que la part du pétrole dans la couverture de nos besoins atteint le record européen de 76,6 %. Malheureusement, la plus grande confusion subsiste à cet égard. Dans un récent article, l'hebdomadaire *Construire* chiffrait la part du pétrole à 65 %, celle de l'énergie hydraulique à 19 % (au lieu des 14 % actuels) et le nucléaire à 10 % (contre 3 % dans la réalité). D'autres chiffres encore plus fantaisistes paraissent chaque jour dans la presse.

« Le véritable problème n'est pas l'énergie nucléaire, c'est le pétrole », a déclaré M. Willi Ritschard. Problème que l'on ne peut traiter à la légère alors que l'Iran s'enfonce dans l'anarchie (les spécialistes annoncent une crise d'approvisionnement généralisée pour l'hiver prochain) et que l'Arabie saoudite, premier exportateur du monde, paraît de plus en plus vulnérable. D'ailleurs, malgré l'effet stabilisateur de notre franc toujours plus lourd, le prix du mazout et de l'essence a déjà repris sa course vers des hausses successives et... attendues.

A l'exception des partisans de l'initiative antinucléaire, qui se gardent bien d'aborder ce sujet brûlant, chacun est d'accord pour réduire cette terrible dépendance pétrolière. Mais comment ? A l'heure actuelle, seule l'électricité est en mesure de prendre un certain relais. Cela dit, la consommation de courant ne cesse d'augmenter dans notre pays. Avec un taux de croissance de 3 à 4 %, cette consommation aura doublé dans moins de 25 ans. En d'autres termes, même si des lois et des ordonnances fédérales devaient rendre les économies d'énergie obligatoires, il faudra augmenter de 60 % notre capacité de production, d'ici la fin du siècle, pour la seule satisfaction des besoins quotidiens. Si l'on entend en outre réduire sérieusement la part globale du pétrole, il faudra que l'apport d'électricité soit encore accru.

Or, l'initiative, outre qu'elle empêche dans les faits tout recours au nucléaire, entrainera à coup sûr l'arrêt des centrales en activité, alors même que nos ressources hydrauliques sont exploitées à près de 100 %.

Il faut le répéter, en matière d'énergie, le consommateur risque de se retrouver face à une crise avant même d'en avoir ressenti les prémices. Ce jour-là, le terme de pénurie ne sera plus une abstraction et la panne générale qui a récemment paralysé la France risque d'apparaître comme une aimable péripétie par rapport à ce qui nous attend. Une France qui vient de prendre la décision d'accélérer son programme nucléaire.

Chat échaudé craint l'eau froide !
P.-A. Eicher
Preverenges

Droit de vote à 18 ans

Jeunes hommes, il est des gens, flatteurs, démagogues et jaloux dirait-on de votre état qui projettent de jeter sur vos épaules un fardeau déjà trop lourd pour eux.

Vos études vous préoccupent avec raison ; vous vous devez de ne rien négliger dans la préparation de votre avenir. Vos rares loisirs, vous êtes en droit d'en disposer selon vos goûts et vos aspirations ; pour votre détente le sport, les arts pour satisfaire aux besoins de l'esprit et du cœur. Les promenades solitaires ou en joyeuse compagnie ne sont point sans charme ; la main d'une petite amie apaise et reconforte. Rêver est bien doux mais vous ne dédaignez

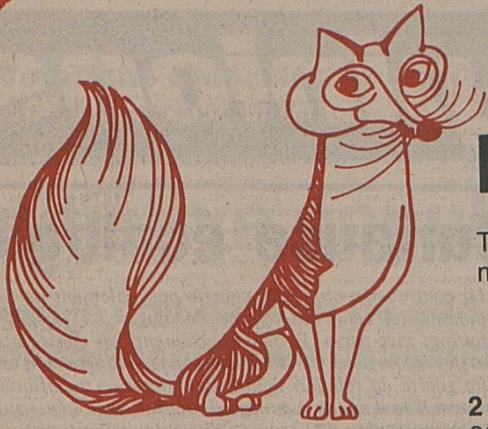
point les vigoureuses empoignades avec les camarades de votre âge, les échanges d'opinions sincères, passionnés souvent.

C'est tout cela que nous autres adultes avons été contraints d'abandonner. Nos préoccupations sont d'ordre inférieur : les affaires, les loyers, les impôts, les conflits d'intérêts même avec nos plus proches, nos ambitions parfois sottes et puériles, les élections mêlées d'intrigues et de charitables coups bas, etc. Vous méritez mieux ; c'est pourquoi nous déposerons dans l'urne, en toute indépendance et honnêteté le NON qui s'impose.

J.D.

VOTEZ
et faites voter

**L'abstention tue
la démocratie**



Moutarde

Thomy
mi-forte

2 tubes
200 g

2.-

Concombres

Chirat

verre 460 g

2.50

Margarine

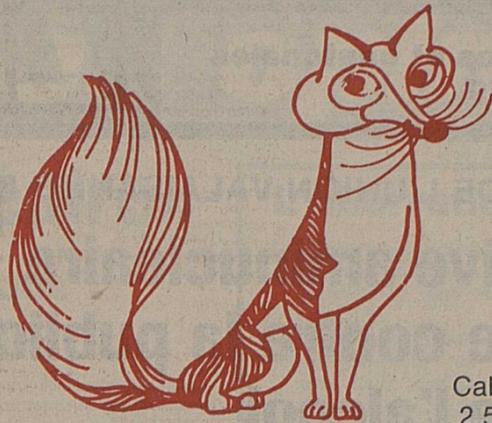
Planta

2 x 250 g

2.90

DISCOUNT COMBI

la Source



Oranges

Jaffa

Cabas
2,5 kg

2.50

Limonade

Arkina citron,
orange, grapefruit

litre

-.80

Vin blanc

de table, étr.

litre

2.90

DISCOUNT COMBI

la Source



Cirque blanc du Torrent

Plus de 40 km de merveilleuses
pistes de ski bien préparées
Piste de descente FIS ainsi que
piste de descente jusqu'à Loèche-
les-Bains

Restaurant panoramique
avec dortoir sympathique

OFFRE SPÉCIALE: un week-end de ski au Torrent

1 souper, 1 nuitée, 1 petit déjeuner et 2 cartes journalières
Fr. 55.- par personne

Téléphonique du Torrent S.A., 3954 Loèche-les-Bains
Renseignements: tél. 027/61 16 16 ou 61 19 44

USF

Quand tu reviendras*



*Ce sera bien, bien, bien. On fera une bonne fondue.

La fondue crée la bonne humeur!

Avec le bon mélange du spécialiste!

Le légendaire colonel

RAMON

un Valaisan chef de maquis en Ligurie

47

XIII

Gazzo Suite

La maison de Carola, adossée à l'école mais un peu en retrait par rapport à celle-ci, semblait vide. Il y trouva cependant le vieux Petrin, étrangement taciturne. Il écosait des pois, assis, courbé sur une bassine. Avait-il seulement reconnu le visiteur? Mais au bout d'un moment, il leva la tête, ses yeux rencontrèrent ceux de Ramon qui y lut une sympathie provoquée par les événements. Le vieillard ne savait pas ce qui arrivait à l'autre, mais il comprenait tout. Telle est la finesse de perception de ces gens. Il grommela:

- Bougres de bougres de casques à pointe.

Carola entra en coup de vent et s'égosilla à l'italienne:

- Quelle surprise! Tu manges avec nous, bien sûr. Et tu resteras pour souper... Tu passeras la nuit ici, n'est-ce pas? Papa, tu aurais quand même pu chercher une bouteille à la cave... Le pauvre, il est perclus de rhumatismes, mais cela ne lui fait pas de mal de bouger un peu. Tu y vas, papa? Et Letizia? Pourquoi ne l'as-tu pas amenée?

Il eut du mal à lui exposer sa mésaventure. La chère femme en eut le souffle coupé, mais pas pour longtemps. On entendit de nouveau la voix chevrotante du vieux:

- Bougres de bougres de casques à pointe.

- Il confond Hitler avec l'empereur Guillaume, lança-t-elle.

- Il ne confond rien du tout, il te fait marcher, dit-il.

Carola, assez proche parente de Letizia, était une personne rondouillarde mais alerte et dévouée. En un rien de temps, les

pâtes étaient sur la table avec le parmesan. Le vin était bon. Après le repas:

- Tu prendras la chambre du fond. Viens, je vais te montrer ton lit. Si tu veux faire la sieste...

Les draps étaient impeccables. La chambre lui plut. Il ne fut pas long à décider:

- Ecoute, Carola, j'aimerais rester ici quelque temps, disons un mois ou deux, jusqu'à la fin de la guerre...

On se fait de ces illusions!

Elle protesta pour la forme quand il lui demanda ses conditions. Ils convinrent d'un prix de pension de trois mille liras par mois. Ce n'était pas peu, mais il lui avait fait comprendre qu'il était très exigeant, et qu'il recevrait peut-être des visites.

- Pour te laver, tu feras bien d'aller à l'école, lui conseilla-t-elle. La maîtresse n'y est pas, elle est rentrée chez elle, elle ne sentait pas tranquille ici à cause de ces militaires que plus personne ne commande... C'est une bonne fille.

La maison de Carola n'avait ni eau courante ni cabinet. Mais ces commodités se trouvaient à côté, et comme Rosa Bonelli, la maestra, ou plutôt la mestra en dialecte, était une bonne fille...

Déjà dans l'après-midi, Gazzo n'était plus l'oasis du bout du monde.

Le village renâclait sous l'invasion d'une troupe en armes. Invasion pacifique, certes, mais bruyante et désordonnée.

- Bougres de bougres de casques à pointe! grogna le vieux Petrin.

- Mais non, papa, ce sont les partisans. Les partisans, tu entends!

- Les partisans? Qu'est-ce qu'ils viennent encore foutre ici? Bonne question. Le Valaisan sortit en quête d'une réponse, et ne tarda pas à rencontrer de vieilles connaissances de Leca.

- Hé Angiulin! Hé Pierin! Hé Luigin! Hé Garin!

Un récit de Bojen Olsommer

- Hé Ramon! Qu'est-ce que tu fabriques ici? Toujours en vadrouille, sacré bonhomme! Allons prendre un verre au bistrot.

Ils avaient une allure des plus belliqueuses, affublés qu'ils étaient, trois de petits fusils de l'armée italienne, le quatrième d'un pistolet-mitrailleur Beretta, mais tous de revolvers et de couteaux à la ceinture, sans compter les grenades à main. De vraies panoplies. C'était la première rencontre de Ramon avec des maquisards en opération.

Ils s'attablèrent à l'auberge dont le tenancier portait le joli nom de Fiorito, Ramon au milieu d'eux, mais où celui-ci remarqua qu'on leur faisait grise mine, et que la sommière disparaissait de la salle. Comme le patron tardait à s'approcher, ils frappèrent de leurs armes sur la table:

- Du vin! Deux bouteilles! Sul conto. Et que ce soit Mina qui l'apporte! Où est-ce que tu la caches, la Minetta?

- Sul conto, sul conto, gronda l'homme retranché derrière le comptoir: il y a déjà trois cents liras sur l'ardoise, et ça suffit comme ça. Est-ce que vous vous imaginez que je peux continuer à servir les clients sans être payé?

Comme ils s'apprétaient à faire un esclandre, le Valaisan s'interposa:

- Allons, donne-nous à boire... C'est ma tournée.

En lui racontant qu'ils avaient pris le maquis en automne et passé l'hiver dans les vallées des affluents du Tanaro, ils lui firent l'éloge du roi des montagnes, c'est-à-dire Mauri... Ils n'avaient pas trop mal vécu sous son sceptre, nourris surtout de laitages et de polenta, poussant parfois des reconnaissances vers Mondovi et même Fossano, aux lupanars réputés...

à suivre



Jeudi 15

VEYSSONNAZ, salle de gymnastique (20 h. 15): grande soirée avec La Guinguette de Sion (dir. R. Stutzmann).

Une soirée organisée par la Société de développement de Veyssonnaz.

Vendredi 16

SION, théâtre de Valère (20 h. 30): le chœur Pro Arte de Sion (dir. Oscar Lager) interprète des œuvres de Bach, Mozart et Verdi. Avec solistes. Un programme fort éclectique avec le concours de Cornélia Ruffieux-Venet (piano).

Samedi 17

FLANTHEY, salle de gymnastique (20 h. 30): concert annuel du Chœur d'hommes de Lens (dir. Claude Lamon).

Avec le concours du chœur paroissial Saint-Michel de Haute-Nendaz (dir. Paul Bourban) et du chœur d'enfants Les joyeux troubadours de Lens et Icoigne (dir. Algée Rey).

Au programme, des œuvres de Bovet, Lassus, Janacek, Lager, Rameau, Moustaki, etc.

Dimanche 18

DIABLERETS, église catholique (17 heures): orchestre de la Camerata Lysy. Programme: Tartini, Bach, Mozart, Puccini, Rossini et Paganini.

Dans le cadre du X^e Festival «Musique et Neige».

Mercredi 21

SION, théâtre de Valère (20 h. 30): «La goutte et les dialogues» (Defoissy-Dubillard), avec Piéplu et Sella Prothéa, Paris. Une pièce de théâtre au programme des manifestations de l'abonnement du CMA.

Jeudi 22

SION, chapelle du conservatoire (20 h. 30): duo de piano Bertetti.

Au programme, des œuvres de Schumann, Brahms, Ravel, Rachmaninov, Lutoslawski.

Un concert JM à l'abonnement du Comité des manifestations artistiques de Sion.

N. L.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Particulier achète à Haute-Nendaz région antenne TV

terrain de 1000 m2

pour construction d'un chalet.

Faire offre précise sous chiffre P 36-21653 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons en location à l'année à Vercorin, Loye ou environs

un petit chalet

pour trois personnes, éventuellement appartement, situation tranquille et accès voiture.

Offre sous chiffre P 36-300342 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Ardon

maison d'habitation

comprenant: appartement de 4 1/2 pièces, vieilles poutres plus cheminée française, avec garage, atelier et buanderie.

Affaire très intéressante.

Ecrire sous chiffre P 36-300343 à Publicitas, 1951 Sion.

A remettre dans station du Valais

boutique mode

Bonne situation.

Ecrire sous chiffre P 36-900922 à Publicitas, 1951 Sion.

JEUDI MUSICAL

De la danse

D'aucuns prétendent - et ils ne me surprennent pas - que la danse aurait été le premier-né des arts. Un art? Certes, celui de «mouvoir le corps humain selon certains accords entre l'espace et le temps, accord rendu perceptible grâce au rythme et à la composition chorégraphique», si l'on en croit l'encyclopédie. On dit aussi, mais je ne suis pas spécialiste, que la danse reflète les joies et les tourments de la société. Que c'est un miroir parfait, le thermomètre de l'humanité.

Du spontané au réglé

Mais il y a danse et danse. Voyez d'une part ce jeune qui, sans aucune appréhension, monte sur le plancher pour se déhancher au rythme d'une folle musique! Puis tournez-vous vers ce groupe qui, sur la scène, décrit de savantes arabesques dans un mouvement aristocratique et solennel.

Ici c'est la danse «savante» voudrions-nous dire, là la spontanéité. Celle-ci se trouvant d'ailleurs souvent à l'origine de celle-là il y a... plusieurs siècles.

On apprécie peut-être de se défouler, voire de mouiller ses aisselles en un bal populaire. Il n'y a rien là de péjoratif. Mais on dépréciera peut-être les adeptes des danses anciennes, ceux-là qui se costumant avec goût suivant les règles convenant à l'époque et au lieu.

Et pourtant, là non plus, rien de péjoratif. S'il est de mode d'être «rétro» (entendez donc ces groupes «folk» de plus en plus nombreux!), il faut aussi comprendre le souci de certains de préserver de l'oubli les pas et les rondes de nos aïeux.

Chorégraphie et orchestre

Parlez à un musicien de danses. Il songera immédiatement non à la chorégraphie, mais à la «suite», forme musicale reposant sur une succession de danses à caractères différents. Danses instrumentales, pas forcément interprétées sur le plan chorégraphique.

Dans l'histoire des danses, on constate souvent ce phénomène particulier: la danse chorégraphique, surtout celle ayant connu un certain succès, est adoptée dans la suite orchestrale et y demeure même après qu'elle n'est plus interprétée par les danseurs.

Par ailleurs, les danses changent souvent de caractère, si ce n'est de rythme. Ceci suivant les régions. La danse licencieuse popu-

laire, parce qu'elle connaît une exceptionnelle popularité peut-être adoptée par la cour, mais elle deviendra sérieuse, solennelle, aristocratique si ce n'est même très grave.

Et je plains les spécialistes des groupes de danses anciennes qui doivent veiller à l'authenticité de leur interprétation. Ça ne doit pas être facile de pouvoir se fixer avec certitude sur des critères immuables.

Quelques exemples

Opposons un instant la valse au menuet. La valse connut une telle popularité au siècle passé qu'elle faillit même faire oublier toutes les autres. A trois temps, tout comme la valse, le menuet, noble et gracieux connut les faveurs de la société sous Louis XIV. Mais, au siècle suivant, il perd un rien de sa noblesse pour devenir plus gai et plus léger.

Et si Louis XIV dansa le menuet, il affectionna également la «courante» française, une danse beaucoup moins courante dans son caractère que sa sœur italienne. Et on ne la dansait pas seulement, on la chantait aussi, la courante.

Quant à la sarabande d'origine espagnole ou orientale, c'est une admirable danse lente (3/2 ou 3/4). A l'origine extrêmement lascive. Ce qui n'empêcha pas Richelieu de la danser devant Marie-Antoinette. Il faut préciser que, sous Philippe II, elle fut interdite, mais continua à être dansée. Avant d'être «épuration» pour adopter une allure carrément noble et compassée.

D'Italie, de Venise plus précisément, vint la forlane en un mouvement modéré (6/4 ou 6/8). Elle fut adoptée en France au XVII^e siècle sous la forme d'une danse noble. La forlane n'apparaît que très rarement dans la suite instrumentale.

La chaconne aussi a subi des modifications profondes. D'origine espagnole, danse populaire licencieuse, elle devint, dans la cour royale française, toute de gravité.

Aux Anglais probablement, nous devons une danse vive et bizarre sous certains aspects: la gigue. Elle serait, disait-on, la danse caractéristique des matelots anglais et est dansée par un seul danseur, sur un air à 2/4, d'un mouvement précis et très caractéristique.

Dans la suite instrumentale, le rigaudon, une danse française animée, s'intercale volontiers entre la sarabande et la gigue. Enfin ne passons pas sous silence que la suite instrumentale associée presque traditionnellement la pavane et la gaillarde.

A quoi bon la danse?

Les exemples pourraient se multiplier. Nous préférons conclure en insistant sur l'aspect esthétique de la danse. Qu'elle soit moderne ou ancienne. Encore que, sur certains planchers de bals, l'on ait quelque peine à discerner actuellement l'art.

Il fut un temps où la danse ne se concevait pas en couple (voir notamment la gigue). Mais bientôt elle rassembla hommes et femmes en dosant intelligemment l'alternance des temps rapides et lents, de la marche et des sauts.

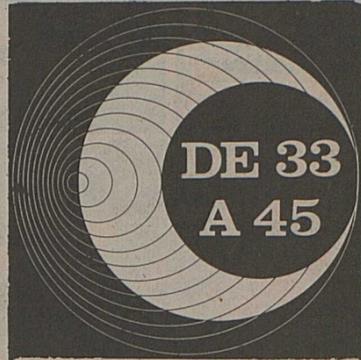
Pour Paul Valéry, la danse est un «rêve tout pénétré de symétrie, tout ordre, tout acte et séquence». Il ne faut pas oublier aujourd'hui que la vraie danse codifie les mouvements, les pas et la tenue selon des règles très rigoureuses, respectées depuis de nombreux siècles, sans jamais connaître la menace de la disparition.

L'expression que permet la danse fournit indubitablement à l'homme le moyen d'un «défoulement» nécessaire à son équilibre. La musique aidant, la danse participe activement, dans le cadre des arts, à entretenir la culture humaine.

Et si nous ne sommes pas entrés dans le domaine des ballets, nous tenons pour acquis que la danse mérite qu'on l'entretienne. Mais avec, comme pour tous les arts, le respect qui lui est dû.

La danse populaire ou la danse savante? Toutes deux ont leur raison d'être et il convient de prêter une particulière attention à tous ces groupes qui nous font renaitre nos danses d'antan, ces groupes qui ont par là grand mérite.

N. Lager



Variétés

1. L'ART DE LA BOÎTE À MUSIQUE

- Collection du conservatoire autonome des boîtes à musique.
- Directeur et conservateur: M. Etienne Blyelle-Hornbacher.
- 1 disque-album ARN 36461.

La boîte à musique! C'est tout un monde! Ce ne sont pas moins de soixante pièces qui nous sont présentées avec cette passionnante gravure qui a de surcroît l'avantage, par ses notices explicatives et ses photos, de nous faire comprendre quelque chose sur ces «boîtes» miraculeuses. C'est vrai qu'elles sont miraculeuses. Il en réchappe une extraordinaire féerie, un mystère, une mécanique certes, mais si charmante. Tantôt frêle, incertaine, puis de nouveau franche, affirmative et toujours admirablement digeste. Et quand la machine tousse ou grince discrètement, elle contribue à l'authenticité de ces musiques qui, quoique mises en boîtes, sur bande, sur disque, jouent avec bonheur les temps heureux toujours présents.

Et ces boîtes à musique savent, avec une remarquable simplicité se mettre au service du plus modeste folklore comme des plus grands compositeurs de tous les temps. Merveilleux!

2. URS À L'HARMONICA

- 18 pièces interprétées à l'harmonica par Urs Studer.
- 1 LP DO 55017.

Quand un célèbre mais sympathique dessinateur - Urs Studer - se met à jouer de l'harmonica, il enchante surtout ceux qui sont des adeptes de cet instrument populaire point vulgaire du tout. Si nous retirons de cette gravure moins de satisfactions qu'avec la précédente, c'est surtout parce que cela nous apparaît un rien monotone. Même si Urs sait intelligemment varier entre tangos, valse, blues, folk et ländler.

Nous recommandons pourtant à l'artiste un charme certain et sommes persuadés qu'il doit plaire à tous ceux qui s'y connaissent un peu plus que nous à l'harmonica.

Ces deux disques distribués par Disques-Office, vous les trouverez chez votre disquaire habituel.

N. L.

A vendre à Châteauneuf-Sion dans petit immeuble

appartement 124 m2
Grand luxe, avec garage et place de parc.

Agence Immobilière Vigim
Ch. Perren
Pratifiori 10, 1950 Sion
Tél. 027/23 57 65

36-2434

A louer à Ardon dans petit immeuble de 13 appartements

unique en zone villa
2 pièces Fr. 300.- plus charges
3 pièces Fr. 380.- plus charges

2 mois gratuits

Pour traiter: s'adresser au 027/36 14 13

AGENCE IMMOBILIÈRE - FIDUCIAIRE
AGIMMOFINA S.A.
1963 VETROZ
☎ (027) 36 14 13

A louer un studio meublé ou non Centre ville. Libre tout de suite. Fr. 330.- charges comprises non meublé.

A la même adresse à louer

2 boxes

Tél. 027/22 72 50 heures de bureau 36-21437

A louer à Sion av. Maurice-Troillet

joli appartement de 3 1/2 pièces

Confort. Fr. 440.- par mois, charges comprises. Event. avec garage Fr. 45.- par mois. Libre le 1^{er} mars.

Tél. 027/41 23 57 36-21652

On cherche à louer à Sion, dès le 1.7.79

appartement

Grand living, chambre à coucher (grande), 2 à 3 chambres d'enfants, 1 cuisine habitable, salle de bains plus WC, douche plus WC, balcon, garage.

Dès le deuxième étage si possible. Faire offre sous chiffre P 36-21665 à Publicitas, 1951 Sion.

Monthey - A vendre près du centre ville

bel appartement

5 1/2 pièces, 4^e étage
Séjour avec cheminée française, deux salles d'eau. Grand balcon, toiles de tente.

Pour rens. et visites: Régie J. Nicolet, Crochetan 2 Monthey - Tél. 025/4 22 52

36-4818

Cherchons à louer à Martigny

appartement de 4 pièces

pour automne 1979.

Tél. 026/2 54 25 *36-400162

Je cherche

appartement 2 ou 3 pièces

en ville de Sion.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/22 09 84 36-21654

Particulier cherche à acheter

immeuble locatif de toute importance

à bonne rentabilité.

Importants fonds propres à disposition.

Offre sous chiffre 93-31028 à Annonces Suisses SA, ASSA 2800 Delémont.

On cherche à louer ou à acheter en ville de Sion, bien situés

locaux ou appartement de 3-4 pièces à destination de bureaux

avec garage ou place de parc privé

Faire offre sous ch. P 36-900913 à Publicitas, 1951 Sion, avec prix, conditions et plans

appartement 3 pièces

Date d'entrée 1^{er} avril ou à convenir

Agence Imm. Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64

36-207

Couple cafetier expérimenté cherche à reprendre région Sion

café-restaurant ou brasserie

Faire offre sous chiffre P 36-300281 à Publicitas, 1951 Sion *

SIERRE
A vendre, rue d'Orzival

appartement 3 1/2 p.

3e étage, tout confort
Fr. 125 000.-

Pour tous renseignements s'adresser à Agence Marcel Zufferey Sierre
Tél. 027/55 69 61

Bungalows pour vacances au Tessin
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au lac de Lugano.
Dès Fr. 10.- par personne.

S'adresser à Beltrami M.D.
Via Ciseri 6, 6900 Lugano.

Usego ACTION
service frais
les 16 et 17 février

Salade pommée
holl. pièce **85**

Jus de pomme au citron
La Pépie litre **85**
Sixpack 4.80

tout près de chez vous

dans tous les magasins Usego et la Source du Valais



Studio Coop
du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Coop-informations

Hits <weekend>

du jeudi 15 février au samedi 17 février 1979



Pâtes aux œufs frais Gala
Cornettes fines
sachet de 500 g **-95**
au lieu de 1.40

Spiquettes
sachet de 500 g **-95**
au lieu de 1.60

Gougelhopf aux raisins Coop

la pièce de 415 g **170**
au lieu de 2.10



Mix Drink
alkoholfreies
Eisgetränk Pasteurisiert.
Boisson de table sans alcool.
pasteurisée.

**Apfel/Pomme
Grapefruit**

12 x 197 kJ
(47 kcal) avec **26%** Fruchtsaftanteil
de jus de fruits

Boisson de table sans alcool
avec 26% de jus de fruits.

Bouteille d'un litre 1.-
(+ consigne)

Action

de conserves de légumes

Champignons de Paris
2 boîtes de 198 g, égoutté 115 g
1.60
au lieu de 2.20

Tomates pelées d'Italie, midi
3 boîtes de 420 g, égoutté 280 g
seulement **1.50**

Garniture de légumes avec champignons de Paris, midi
Boîte de 860 g, égoutté 550 g
au lieu de 3.50 **2.80**

Haricots moyens, midi
Boîte de 860 g, égoutté 460 g
au lieu de 1.90 **1.60**

Petits pois fins avec carottes, midi
2 boîtes de 870 g, égoutté 540 g
au lieu de 4.50 **3.80**

Petits pois fins, midi
2 boîtes de 425 g, égoutté 260 g
au lieu de 2.50 **2.10**

Hits hebdo

14-20 février 1979

Rösti midi

le sachet de 500 g

1.85

au lieu de 2.10

Margarine végétale bonjour

Paquet de 500 g
(= 4 portions de 125 g)

1.90

au lieu de 2.40

Choco Drink UP

Brik de 50 cl

-.50

au lieu de -.70

Boisson de table

Coop Grape

Bouteille de 1 litre

-.60

au lieu de -.80
+ consigne

Confitures midi

verre de 450 g
composées de fruits frais surgelés.



midi Frutina

maxi-fruit - mini-sucre.
verre de 430 g



chaque sorte **-.30**
moins cher



Prix choc actuel

Essuie-tout Chif-O-Net

20 pièces

seulement

3.-

Datation Coop

Coop compte pour qui sait compter!

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

VOTRE FROMAGE MOINS CHER!...

Coopérateurs, ne manquez pas de découper dans la *Coopération* de cette semaine votre bon d'une valeur de Fr. 8.-

coop valais

de MARTIGNY à BRIG

SALADE POMMÉE

étr.

pièce

-.75

ORANGES MORO

kilo

1.-

Notre action boucherie

CÔTELETTES DE PORC

500 g

6.75

UN BONHEUR DE REVE...



MODÈLES EXCLUSIFS dès Fr. 229.-

LAUSANNE **LE ENFANT PRODIGE** NEUCHÂTEL
Mara & Cie

Après comptoirs

● Machines à laver ●

marques suisses, neuves d'exposition. Bas prix. Nos occasions Miele, Schulthess, AEG, Zanker, Indesit dès Fr. 390.-
Réparations toutes marques sans frais de déplacement
☎ 025/7 50 13
dépôt Electro, Aigle



CENTRE D'OCCASIONS

GARAGE CENTRAL S.A. MONTREUX

Service de vente
CITY GARAGE

Rue de la Paix 8
Tél. 021/61 22 46

VOITURES DE SERVICE

Opel Rekord 2000 S, 4 p., aut., 8000 km, 1978
Manta 1900 SR, coupé, 9000 km, 78
Kadett 1200 Spécial Extra, 5000 km, 1978

OPEL REKORD

Rekord 1700-2000 - limousine - caravan - 1973 - 1978
6 modèles à choix

OPEL ASCONA

Ascona 1200-2000 - limousine 2 - 4 portes - aut., SR - 1972 - 1977
8 modèles à choix

OPEL MANTA

Manta 1900 Berlina 1978
2 modèles à choix

OPEL COMMODORE

Commodore coupé 2,5 l., aut. 1973
Commodore 4 p., 2,8 l., aut., 1976

OPEL KADETT

Kadett 1000 - 1200 - limousine - caravan - coupé 1973 - 1978

MARQUES ÉTRANGÈRES

Renault 16 TL, 69 000 km, 1975
Renault 12 TL, 4 p., 1971
Renault 12 TL, 4 p., 1974
Austin 1300, 65 000 km, 1972
Lada Caravan 1200, 31 000 km, 1977
Simca 1100 TI, 38 000 km, 1973
Peugeot 204 break, 80 000 km, 1974
Peugeot 304, 4 p., 85 000 km, 1971
Mitsubishi Galant 1600, 6000 km, 78
Ford Taunus 2.3 l., LS, 18 000 km, 77
Ford Cortina 2000 GXL, 1972
Mercedes 220 SE coupé, 1964
Citroën GS 1220 break, 1976
Mercedes Benz 230/6, 80 000 km, 69
NSU TT, 90 000 km, 71
Fiat 850 coupé, 1969
Simca 1100, 1968

Ouvert le samedi jusqu'à 17 h.
Garantie OK - Reprise - Crédit GM

Maux de tête?

Nicholas maux de tête
30 COMPRIMÉS
douleurs
grippes

ASPRO



Aspro soulage vite.

CONCOURS EN SUISSE

Venez me visiter et me parler de ma vie, mon origine, mes amours, mes rêves etc... aux dates suivantes:

vendredi, 9
samedi, 10 février GENEVE

lundi, 12 février LAUSANNE

mardi, 13 février VEVEY

mercredi, 14 février FRIBOURG

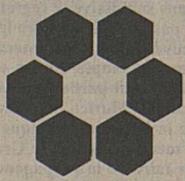
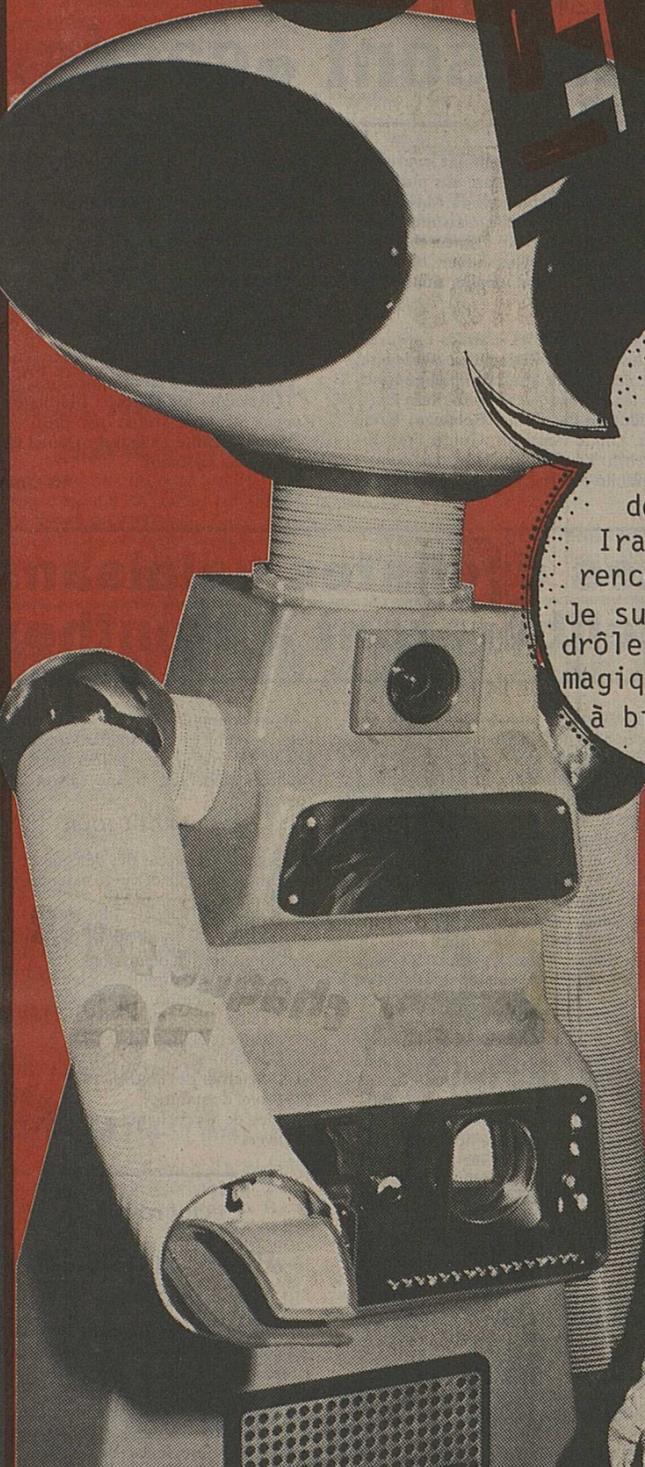
jeudi, 15 février SIERRE

vendredi, 16 février MONTHEY

Je m'appelle SICO.

Je suis un robot électromécanique programmé pour la conversation. Je suis d'un bleu irisé de lumières scintillantes. Je viens de la planète Ira et serai bientôt sur la planète terre pour rencontrer ses habitants aux magasins "Placette".
Je suis drôle, émouvant, joyeux, taquin, amoureux, magique, inoubliable à bientôt à votre Placette.

SICO



PLACETTE

A SIERRE: vendredi 16 février - A MONTHEY: samedi 17 février

Pour une coiffure plus jeune!

un duo sympa et compétent



Elisabeth



Tany

SION, rue de Lausanne
Erika Revaz, tél. 027/22 38 81

Coiffure de la Matze

36-1822



vous invite à



l'inauguration

des nouveaux bureaux de l'office de Sion

le 21 février dès 13 h. 30

et convie la jeunesse valaisanne à un grand concours de dessins

- ★ Thème: le TCS et l'année de l'enfance
- ★ Dessins sur format A4, avec nom, prénom, adresse complète et âge, à remettre aux offices TCS de Sion, Monthey ou Brigue jusqu'au 9 mars 1979
- ★ Les cinq travaux primés par le jury seront récompensés par un vol au-dessus des Alpes

36-6005

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

SPORTS

Athlétisme

**Bilan 1978
et perspectives
d'avenir...**

Page 13

Ski

**Premier titre
suisse
à une étrangère!**

Page 18

Automobilisme

**La Subaru
«sangue
routière»!**

Page 18



Roland Salm : un des vingt...

**Avant
le grand départ
de la saison**

Vingt professionnels suisses sont «casés»

EN 1975, le mini-peloton des routiers professionnels suisses comptait six coureurs : Fuchs, Louis Pfenninger, Sutter, Salm, Savary et Leuenberger. Quatre ans plus tard, au début de la saison 1979, ils sont déjà une vingtaine qui viennent de commencer leur activité sur les routes de l'Espagne, du midi de la France et de l'Italie. Existant depuis deux ans déjà, le GS Willora - Piz Buin - Bonanza, qui est dirigé par René Franceschi (Winterthur), a trouvé un nouveau constructeur en la personne d'Eric Grieshaber, lui-même durant de nombreuses années directeur sportif d'une équipe professionnelle, notamment avec l'inoubliable Robert Hagmann.

A côté de la formation de Franceschi, on est actuellement en train de constituer une deuxième équipe suisse, qui aura, comme chef de file, l'ancien champion suisse (quatre fois) Roland Salm, qui est bien remis de son opération du genou en septembre 1978, avec également l'autre Argovien, Meinrad Vögele.

Enfin, les huit Suisses incorporés dans les équipes étrangères auront particulièrement une large activité internationale. Les néo-pros sont jusqu'ici Stéphane Mutter, Beat Breu et Sergio Gerosa. Quant aux coureurs, tel que le champion du monde de cyclo-cross, Albert Zweifel, et le «six day-man» René Savary, ils s'aligneront - pour des sponsors particuliers - comme coureurs individuels, et seront incorporés dans des

équipes mixtes pour les grandes épreuves, tels que les Tours de Romandie et de Suisse.

L'état actuel des professionnels suisses est donc le suivant :

GS Willora - Piz Buin - Bonanza: Gody Schmutz, Guido Amrhein, Guido Frei, Joseph Wehrli, Erwin Lienhard (tous confirmés), Fridolin Keller (venant de Bode-Deu-

ren, Hollande), Thierry Bolle (Jobo) et Beat Breu (néo-pro).

GS suisse en constitution: Roland Salm (ex-Jelmoli), Meinrad Vögele (ex-Willora), possible Willi Singer (RFA), plus un ou deux néo-pros.

Zonca-Santini: Bruno Wolfer (confirmé), Serge Demierre (ex-Bode, Hollande).

SCIC: Joseph Fuchs (ex-Fiorella, équipe dissoute).

Bianchi: Eric Loder (ex-Flandria).

Cribiori: Sergio Gerosa (néo-pro).

TI-Raleigh - Mc Gregor: Ueli Sutter (ex-Zonca), Stéphane Mutter (néo-pro).

Mercier - Miko - Vigagel: Daniel Gisiger (ex-Lejeune dissoute).

W. Grimm

Ferdinand Bracke arrête la compétition

A 40 ans, le Belge Ferdinand Bracke, qui fut un excellent coureur, a décidé de mettre un terme à sa carrière active. Avec Eddy Merckx, ils s'occuperont de la préparation des amateurs belges pour les prochains Jeux olympiques de Moscou.

VOLLEYBALL

On organise une coupe valaisanne

L'Association cantonale valaisanne de volleyball, par sa commission technique, a décidé de créer une coupe valaisanne afin de prolonger la saison des championnats régionaux ou de ligue nationale qui prennent fin à partir de la mi-mars.

Cette coupe valaisanne serait ouverte à :

1. Toutes les équipes (mascul. ou fem.) affiliées à un club appartenant à l'ACVVB avec licences, sans licences.
2. Toutes les équipes appartenant à des sociétés de gymnastique (AVGF ou ACVG) qui ont pour occupation le volleyball.
3. Toutes les sociétés, corporations, ou écoles qui maîtrisent suffisamment les règles et la technique du volleyball. Il est bien entendu que ces sociétés doivent disposer d'une salle de gymnastique afin de disputer le ou les matches éliminatoires, un soir de semaine, à partir de 20 heures, du lundi au vendredi ou le samedi après-midi à partir de 16 heures.

4. La finance d'inscription se monte à 20 francs par équipe inscrite, et doit être versée en même temps que vous retourneriez le bulletin d'inscription.

5. Tour préliminaire : à partir de fin mars, à la fin du championnat.

Les feuilles d'inscription peuvent être commandées à l'adresse suivante :

Association cantonale valaisanne de volleyball, case postale 3007, 1951 Sion.

Pour être prise en considération, elles devront parvenir pour le 15 février 1979 à M. Jean-Jacques Défago, case postale 1193, 1870 Monthey.

ATHLETISME

Forfait d'Isabella Keller-Lusti

Isabella Keller-Lusti s'est blessée à un genou au cours d'un entraînement à Macolin. Elle a déclaré forfait pour les championnats d'Europe en salle de Vienne.

● FOOTBALL. - Angleterre. - Championnat de première division, matches en retard: Liverpool - Birmingham City 1-0; Queen's Park Rangers - Arsenal 1-2.

● FRANCE. - Championnat de première division, match en retard: Strasbourg - Sochaux 2-1. - Classement: 1. Strasbourg 26/38; 2. Nantes 26/35; 3. Monaco 26/35; 4. Saint-Etienne 26/34; 5. Sochaux 26/28.

VfB Stuttgart vainqueur à Zurich

Devant 6200 spectateurs, le VfB Stuttgart de Jürgen Sundermann a remporté, au Letzigrund, le match d'entraînement qui l'opposait au FC Zurich. Il s'est imposé par 2-1 (score acquis à la mi-temps). Les buts ont été marqués par Höness (3^e) et Hansi Müller (20^e) pour l'équipe allemande, par Risi (36^e) pour le FC Zurich.

BASKETBALL

La coupe Korac

Rieti (Italie), Partizan Belgrade et Jugoplastika Split (Yougoslavie), ainsi que la Juventud Badalona (Espagne) se sont qualifiés pour les demi-finales de la coupe Korac, qui auront lieu en matches aller et retour le 27 février et le 7 mars. Voici le classement final des poules de quarts de finale (toutes les équipes ont joué six fois) :

Groupe A: 1. Rieti 11 p. (514-451); 2. Cibona Zagreb 8 (388-374); 3. Inter Bratislava 7 (396-396); 4. Orthez 7 (453-550). - **Groupe B:** 1. Partizan Belgrade 10 (495-448); 2. Ceramica Gorizia 9 (574-580); 3. Hapoel Haifa 7 (448-467); 4. Olympique Antibes 7 (501-525). - **Groupe C:** 1. Jugoplastika Split 11 (546-473); 2. BC Caen 10 (501-463); 3. Slavia Prague 8 (462-514); 4. Eveil Monceau 7 (488-547). - **Groupe D:** 1. Badalona 10 (544-538); 2. Standard Liège 10 (534-498); 3. Olimpia Ljubljana 9 (556-534); 4. Hapoel Gvat-Yagur 7 (454-518).

BOBSLEIGH

Les frères Schärer sélectionnés

Erich Schärer et son freineur Armin Baumgartner ont causé une surprise à Königssee en remportant l'épreuve de sélection qui les opposait à Hans Hildebrand, lequel s'était toujours montré le plus rapide jusqu'ici. Hildebrand devança encore son rival dans les deux premières descentes, mais il manqua totalement la troisième, dans laquelle il lui concéda 47 centièmes. Peter Schärer participera donc au championnat du monde de bob à deux en compagnie de son frère Erich, qui s'est encore montré le plus rapide, hier, établissant notamment un nouveau record de la piste en 51"93.

Voici les résultats de la troisième journée d'entraînement: 1. Erich Schärer - Sepp Benz (S) 156"74 (51"93 - 52"44 - 52"37); 2. Bernhard Germeshausen - Hans-Jürgen Gebhardt (RDA) 157"34 (51"97 - 52"15 - 53"22); 3. Meinhard Nehmer - Bernhard Musiol (RDA) 157"38 (52"23 - 52"34 - 52"81); 4. Horst Schönau - Andres Kirchner (RDA) 157"80; 5. Stefan Gaisreiter - Manfred Schumann (RFA) 157"86; 6. Peter Schärer - Armin Baumgartner (S) 158"45 (52"39 - 52"76 - 53"30); 7. Hans Hildebrand - Alain Piaget (S) 158"83 (52"33 - 52"73 - 53"77).

Les cyclistes valaisans délibèreront à Monthey

C'est à Monthey, samedi après-midi, dès 14 h. 30, que les délégués des clubs cyclistes valaisans tiendront leurs assises annuelles. Treize points à l'ordre du jour seront traités, dont principalement celui du calendrier des courses pour 1979. L'on sait déjà que le Tour de Romandie fera halte à Torgon, le samedi 12 mai, alors que le Tour de Suisse s'arrêtera à Verbier, le 18 juin. Quant au Grand Prix suisse de la route, il prendra son départ à Sion, fera étape à Haute-Nendz, avec un retour le dimanche pour la finale sur Saint-Martin, entre les 23 et 27 mai. Durant cette période également, il faudra noter à l'agenda le samedi 5 mai, pour le 4^e Grand Prix valaisan cyclosporitif, ainsi que le samedi 19 mai, pour le test du kilomètre *Nouvelliste*. Quant aux championnats valaisans, toutes catégories, ils auront lieu à Monthey, le jour de l'Ascension (24 mai). Les dates des autres courses ouvertes en Valais seront établies définitivement, lors de la réunion de samedi. Quant au chapitre des récompenses, le challenge *Nouvelliste* sera attribué, cette année, à Narcisse Crettenand, de Sion, meilleur amateur en 1978. D'autre part, un projet de nouveaux statuts sera discuté, alors que pour terminer cette séance, les délégués décideront de l'endroit de la prochaine assemblée. Les débats seront dirigés par Antoine Héritier, président, qui vient d'être à l'honneur par les journalistes valaisans, en tant que dirigeant particulièrement méritant.

Victoire de Raas au Tour méditerranéen

Le Hollandais Jan Raas a remporté, à Perpignan, le prologue du Tour méditerranéen, couru contre la montre sur 2,8 km. Il a devancé son compatriote Gerrie Knetemann, le champion du monde sur route.

● BOXE. - Victoire de Connelly. - A Berne, devant 350 spectateurs, le Bernois Jimmy Connelly a également remporté son quatrième combat chez les professionnels. Il a nettement battu aux points, en six reprises, le welter français Jean-Michel Iger, qu'il mit en très sérieuses difficultés aux 2^e et 3^e rounds.

ORDRE DU JOUR

1. Signature et appel des délégués
2. Protocole de la dernière assemblée
3. Rapport du président
4. Rapport du caissier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Admissions et démissions
7. Remise des diplômes membres honoraires et membres d'honneur
8. Remise des récompenses (amateurs, amateurs élites, cadets) B et A
9. Cotisations
10. Calendrier des courses 1979
11. Projet de statuts
12. Lieu de la prochaine assemblée
13. Divers

Cyclocross à Sion

Blaser doit déclarer forfait

Le championnat romand de cyclocross qui doit normalement se disputer dimanche à Sion, aura à son départ un peu plus de trente coureurs. L'organisateur, le Cyclophile séduis, n'a pas encore donné connaissance des engagés. Toutefois, nous avons reçu une lettre du coureur Gilles Blaser, médaillé d'argent des championnats du monde. Dans sa missive, il regrette amèrement de ne pas pouvoir prendre le départ de cette épreuve, qui lui est interdite par l'UCS. La raison est simple. Blaser, membre du club de Morat, fait partie du SRB. Pour certains Romands «Murten ou Morat» fait déjà partie de la Suisse alémanique, même si l'un de ses membres habite le Grand-Saconnex ! Pour faire de la propagande pour le cyclocross en Romandie, on ne pourrait pas faire mieux. L'UCS se plaindra toujours que les clubs ne sont pas intéressés à de telles organisations... Dommage pour les Séduis, un médaillé mondial, c'est toujours une belle affiche publicitaire.

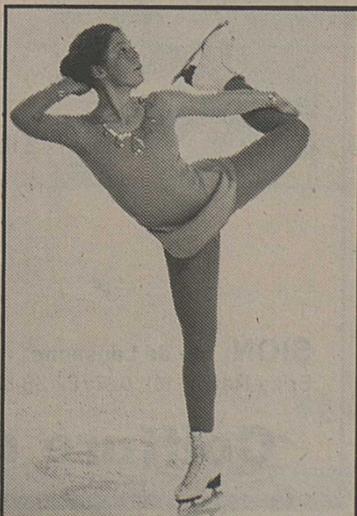
Peb.

PATINAGE ARTISTIQUE

Danielle Rieder renonce aux championnats du monde

La Chaux-de-Fontaine Danielle Rieder a définitivement renoncé à participer aux championnats du monde de Vienne (13-18 mars). Elle avait, semble-t-il, donné satisfaction au cours du test qu'on lui avait demandé de passer devant les membres de la commission technique à Zoug. Elle a cependant préféré renoncer au déplacement de Vienne. Elle entend désormais préparer les joutes européennes et mondiales de 1980, ainsi que les Jeux olympiques.

La Suisse sera représentée à Vienne par Denise Biellmann, Anita Siegfried et Corinne Wyrsch. Remplaçante: Myriam Oberwiler (La Chaux-de-Fonds).



HOCKEY SUR GLACE

Le HC Davos dix ans après

Sous réserve des décisions qui pourraient être prises par la Ligue suisse de hockey sur glace au sujet de sa patinoire, le HC Davos retrouvera donc sa place en ligue nationale A la saison prochaine. Il a fait la décision, en écrasant Ambri Piotta par 16-2, pratiquement dix ans jour pour jour après la seule relégation de son histoire. Ce retour en division supérieure, le HC Davos l'a réalisé sous la direction du joueur-entraîneur canadien Paul-André Cadieux, celui-là même qui, en 1970, avait pris en mains les destinées du CP Berne et lui avait permis de se retrouver dans les plus brefs délais en ligue nationale A.

A l'exception de Walter Dürst, meilleur marqueur de l'équipe, et de Paul-André Cadieux, le HC Davos est une formation sans vedettes. C'est son homogénéité qui fait sa force. Même le second Canadien de l'équipe, Kevin Primeau, qui quittera d'ailleurs Davos à la fin de la saison, a su se mettre au service de l'équipe plutôt que de jouer sa carte personnelle.

La carte de visite du néo-promu se présente ainsi :

Hockey-Club Davos. - Couleurs : bleu et jaune. - 23 fois champions suisses, champion suisse de LNB en 1979. - En ligue nationale A de 1937 à 1969. - Entraîneur : Paul-André Cadieux (32 ans / Canadien), joueur-entraîneur depuis 1978. - Président : Jürg Guyan. - Patinoire artificielle de Davos.

Cadre 1978-1979. - Gardiens : Albert Maier (1946), Richard Bucher (1955). - Défenseurs : Hansjörg Egli (1960), Paul-André Cadieux (1947), René Faeh (1958), Hans Hepp (1956), Marco Müller (1960), Claude Soguel (1957). - Attaquants : Enrico Triuzli (1958), Kevin Primeau (1955), Reto Müller (1958), Hanspeter Waser (1952), Remo Gross (1960), Reto Dürst (1959), Danjele Pagani (1958), Jürg Sprecher (1950), This Fergg (1958), Walter Dürst (1950), Bruno Joho (1956), Jacques Soguel (1956) et Christian Pargätzli (1948).

Poldi Kladno vainqueur de la coupe d'Europe

Poldi Kladno a remporté la coupe d'Europe des champions en battant Spartak Moscou aux pénalités.

SKI

Victoire suisse à Zakopane

L'équipe suisse, formée de Hansueli Kreuzer, Franz Renggli et Gaudenz Ambühl, a fait sensation en remportant le relais 3 x 10 km des épreuves internationales de Zakopane, en Pologne. En tête pratiquement de bout en bout, la sélection helvétique a devancé de 26"22 la première formation soviétique et de 54"45 l'Italie. Les résultats de la première journée :

Relais 3 x 10 km : 1. Suisse (Kreuzer, Renggli, Ambühl) 1 h. 31'02"23; 2. URSS (Tchavilov, Bajukov, Vakruchov) 1 h. 31'28"45; 3. Italie (De Zolt, Primus, Capitano) 1 h. 31'56"68; 4. URSS 3 (Lukianov, Isaev, Chnajder) 1 h. 32'19"07; 5. URSS 2 (Ivanov, Kaijev, Churikov) 1 h. 32'34"59; 6. RDA 2 (Anders, Brandt, Kühne) 1 h. 33'34"85; 7. Italie 2 1 h. 34'17"03; 8. Dynamo Klingenthal (RDA) 1 h. 34'36"48; 9. Suisse 2 (Egger, Heinzer, Schindler) 1 h. 34'38"93; 10. RDA 1 (Schlott, Wolff, Deckert) 1 h. 35'41"53.

Relais féminin 3 x 5 km : 1. URSS (Rybakova, Perchina, Zaboloskaya) 49'36"70; 2. RDA (Hasse, Pechmann, Schart) 50'34"75; 3. Tchécoslovaquie 52'08"14; 4. Pologne 52'17"20.

Saut du combiné nordique : 1. Andrej Zarycki (Pol) 225,5 p.; 2. Jozsef Pawlusiak (Pol) 214,1; 3. Dieter Kerst (RDA) 206,1; 4. Eduard Roth (Aut) 205,5. Puis : 8. Karl Lustenberger (S) 193,9; 16. Ernst Beetschen (S) 175,1; 23. Ernst Hischer (S) 127,3; 24. Urs Grieder (S) 121,0.

La Progressime du Jura annulée

La Progressime du Jura, épreuve de fond sur 77 km qui devait avoir lieu dimanche entre Mouthe et Lamoura, dans le Jura franco-suisse, a été annulée en raison des conditions atmosphériques par trop défavorables.

ATHLÉTISME: AVEC LE RESSORT 3 (JEUNESSE) DE LA F.V.A.

Bilan 1978 et... perspectives d'avenir

La saison d'hiver, c'est à la fois l'heure du bilan et celle de l'établissement des perspectives d'avenir. Si l'affirmation ne vaut pas forcément pour tous les sports, elle conserve néanmoins sa vraie valeur en ce qui concerne l'athlétisme, ce sport qui piétine les saisons sans le moindre discernement mais qui puise tout de même l'essentiel de son essence dans les compétitions ou la période de repos hivernale.

A la veille d'une nouvelle étape, la neuvième depuis sa création en 1970, le ressort 3 (ressort jeunesse) de la Fédération valaisanne d'athlétisme fait le point. En s'arrêtant quelques instants sur les performances d'une saison 1978 à nouveau captivante et en « couchant » sur le papier les bases d'une prochaine saison pleine de promesses, elle espère sans doute intéresser une nouvelle fois des centaines de jeunes et renforcer ainsi encore un peu plus la base de la pyramide, cette base absolument indispensable à la progression continue et régulière de l'athlétisme valaisan.

Situation

Le ressort 3 de la jeunesse comprend les catégories suivantes: cadets B, cadettes B, écoliers, écolières, soit les filles et garçons de 15 ans et plus jeunes.

Ce ressort de jeunesse existe depuis 1970, date des premiers championnats valaisans réservés uniquement à ces catégories.

A partir de cette date, plusieurs autres manifestations réunissent régulièrement les jeunes et sont très bien fréquentées:

- Kilomètre *Nouvelliste*
- Ecolier romand le plus rapide
- Tournée cantonale de cross (1976-1977).
- Camp d'Ovronnaz (1971)

- Les meetings de jeunesse et les inter-clubs.

Evolution

L'évolution de cette jeunesse se poursuit positivement. D'une part, un nombre toujours plus important s'intéresse à l'athlétisme. D'autre part, les résultats s'améliorent sans cesse, grâce à une équipe de moniteurs formés dans les cours de Jeunesse + Sports.

Bilan 1978

Chaque année des records tombent et de nouveaux talents de valeur nous apportent de belles promesses.

Voici la liste des records de jeunesse améliorés en 1978.

CADETS B

Didier Bonvin (CABV Martigny), longueur 6 m 04 et triple saut 11 m 98; Thierry Jacqueroiz (CABV Martigny), 1000 m 2'39"54; 2000 m 6'01"81; 3000 m 9'15"15; Beat Holzer (Naters), javelot 40 m 54; relais 3 x 600 (CABV Martigny), 4'49"3; relais 3 x 1000 (CABV Martigny) 8'43"21.

ECOLIERS A

Christophe Bonvin (CABV Martigny), 80 m élect. 10"49; Daniel Monnet (CABV Martigny), hauteur 1 m 63; Philippe Osterwalder (Naters), javelot 39 m 12; CA Sion, relais 5 x 80 m 55"1; CA Sion, relais 3 x 1000 m 10'10"6.

BENJAMINS (ECOLIERS B)

Christophe Haenni, CA Sion, 80 m 11"01 et poids 7 m 30; Roland Tschopp (Miège), 2000 m 7'16"9; SFG Miège, relais, 3 x 600 m 5'52"1; CA Sion 5 x 80 m 67"6.

CADETTES B

M.-Madeleine Stoepfer (Viège), 100 m 13"0 (égalisé); Jacqueline Dumoulin (CA Sion), tétrathlon 2231 points; CA Sion 3 x 600 m 5'21"4.

ECOLIERS A

Mary-Paule Gfeller (CA Sion), disque 16 m 12.

BENJAMINS (ÉCOLIÈRES B)

Laurence Vouilloz (CA Sion) 1200 m



Avec ses 6 m 04 en longueur et ses 11 m 98 au triple saut, Didier Bonvin occupe une place de choix dans la liste des records valaisans de la saison. Photo NF

4'50"5; Anne-Christine Lorenz (Flanthey), poids 5 m 48; Manuela Margeulisch (Uvrier) et Mireille Summermatter (Visperterminen), hauteur 1 m 15; Isabelle Carrupt (Chamoson), balle 39 m.

A côté de ces chefs de file, plusieurs autres talents ont réalisé de très bonnes performances en 1978.

Du côté des garçons, nous pouvons citer les Fournier, Perret, Bitz, Clavien, Ulrich, Salamin, Briand, Zimmermann, Solioz, Lauber, Praz, Haenni, Epiney, Bétrisey, Mabillard, Fellay, qui auront, à cœur de confirmer leurs résultats durant les prochaines saisons.

Chez les filles, les Zurbriggen, Karlen, Dumoulin, Turin, Gaspoz, Solioz, Genoud, Coudray, Carrupt, Pidoux, Miserez, Zimmermann, laissent entrevoir de réelles possibilités et nous réserveront encore de belles performances.

Ligne de conduite

Le progrès d'ensemble se réalisera mieux si chaque club, entraîneur et athlète observent une même ligne de conduite.

Nous souhaitons donc que chaque jeune jusqu'à l'âge de 15 ans environ pratique toutes les disciplines de l'athlétisme - course, saut, lancers - et évite ainsi une spécialisation poussée dès les jeunes années.

Ayant acquis ainsi un éventail plus vaste de connaissances, le jeune athlète, en rapport avec son entraîneur, choisira plus sûrement sa spécialité lorsqu'il arrive à l'âge adulte (junior et actif).

Le résultat, la performance à atteindre ne doit pas constituer le seul souci des jeunes et de leur entourage (parents et entraîneurs).

Deux à trois entraînements par semaine pour des cadets B constituent une préparation suffisante tout en conservant le goût du sport. L'entraînement quotidien interviendra en élite.

Combien de jeunes « espoirs » ont disparu, dégoûtés, après s'être astreints trop tôt à un entraînement journalier.

Programme d'activité 1979

1. Les championnats valaisans de jeunesse auront lieu le dimanche 13 mai, sur le stade de l'Ancien-Stand à Sion. Tous les jeunes, garçons et filles, faisant ou ne faisant pas partie d'un club, sont cordialement invités à y prendre part.
2. L'écolier romand le plus rapide regroupera encore cette année une quantité de jeunes. Tous les clubs d'athlétisme, les sociétés de gymnas-



Au même titre que le Kilomètre Nouvelliste, l'Ecolier romand le plus rapide constituera un des sommets de la prochaine saison pour les catégories « jeunesse ». Photo NF

Les records valaisans de «jeunesse»

Cadets B (14-15 ans)

100 m manuel: Bonvin Guy, CA Sion, 73, 11"5. 100 m électrique: Bruttin Robert, Miège, 77, 11"87. 300 m: Roh Serge, CA Sion, 74, 38"16. 600 m: Delitroz Michel, CA Sion, 72, 1'32"4. 1000 m: Jacqueroiz Thierry, CABVM, 78, 2'39"54. 2000 m: Jacqueroiz Thierry, CABVM, 78, 6'01"81. 3000 m: Jacqueroiz Thierry, CABVM, 78, 9'15"15. 100 m haies: Pitteloud Yves, CA Sion, 73, 14"77. 300 m haies: Pitteloud Yves, CA Sion, 73, 43"5. Hauteur: Hasler, Alexandre, CABV, 76, 1.85. Longueur: Bonvin Didier, CABVM, 78, 6.04. Perche: Praz Régis, CA Sion, 77, 2.90. Triple-saut: Bonvin Didier CABVM, 78, 11.98. Poids, 5 kg: Vollet Xavier, CA Sion, 74, 12.33. Disque, 1,5 kg: Vollet Xavier, CA Sion, 74, 35.70. Javelot: Holzer Beat, Naters, 78, 40.54. Pentathlon: Schumacher Willy, TV Visp, 77, 324 p. Relais 4 x 100 m: CA Sion, 77, 47"20 (Bruttin, Fournier, Rey JD, Delalay). Relais 3 x 600 m: CABV Martigny, 78, 4'49"3 (Perret, Jacqueroiz, Tenthorey). Relais 3 x 1000 m: CABVM, 78, 8'43"21 (Perret, Solioz, Jacqueroiz).

Ecoliers A (12-13 ans)

80 m: Bruttin Robert, Miège, 75, 10"1. 80 m électrique: Bonvin Christophe, CABVM, 78, 10"49. 100 m: Bruttin Robert, Miège, 75, 12"9. 100 m électrique: Fournier Alain, CA Sion, 76, 12"98. 300 m: Dorsaz Philippe CABV, 75, 43"1. 600 m: Clavien André, CA Sierre, 77, 1'37"97. 1000

m: Clavien André, CA Sierre, 77, 3'01"1. 2000 m: Clavien Ch.-André, Miège, 77, 6'44". 80 m haies: Delez Jérôme, CA Sion, 77, 13"21. Hauteur: Monnet Daniel, CABVM, 78, 1.63. Longueur: Stragiotti Gilles, CABVM, 77, 5.26. Poids 4 kg: Stragiotti Gilles, CABVM, 77, 10.65. Disque 1 kg: Clavien Ch.-André, Miège, 77, 28.80. Javelot: Osterwalder Philippe, Naters, 78, 39.12. Pentathlon: Stragiotti Gilles, CABVM, 77, 417 p. Relais 5 x 80 m: CA Sion, 78, 55"1 (Praz E. Fournier, Devènes, Haenni, Kalbermatten). 4 x 100 m: CA Sion, 75, 53"5. 3 x 600 m: CA Sion, 78, 5'29"6 (Praz, Haenni, Fournier). 3 x 1000 m: CA Sion, 78, 10'10"6 (Praz, Haenni, Devènes).

Benjamins (10-11 ans)

60 m: Greguoldo Gianni, CA Sion, 74, 8"6. 80 m: Haenni Christophe, CA Sion, 78, 11"01. 300 m: Haenni P.-Olivier, CA Sion, 76, 48"1. 600 m: Fournier Hervé, CA Sion, 76, 1'49"8. 1000 m: Fournier Hervé CA Sion, 76, 3'12"8. 2000 m: Tschopp Roland, Miège, 78, 7'16"9. 60 m haies: Bonvin Christophe, CABV, 76, 11"6. Longueur: Bonvin Christophe, CABV, 76, 4.66. Hauteur: Bonvin Christophe, CABV, 76, 1.40. Poids: Haenni Christophe, CA Sion, 78, 7.30. Balle 80 g: Aymon Patrick, ES Ayent, 77, 52.50. Disque: Monnet Cl.-Alain, Vernayaz, 77, 17.52. Javelot: Aymon Patrick, ES Ayent, 77, 17.68. Relais 5 x 80 m: CA Sion, 78, 67"6 (Tabin, Brouyère, Filippini, Délèze, Bochatay). Relais

3 x 600 m: SFG Miège, 78, 5'52"1 (Clavien G., Tschopp R., Zimmerlin M.). Relais 3 x 1000 m: CA Sion, 77, 10'57"6 (Treglia, Glassey, Müller).

Cadettes B (13-14 ans)

100 m: Chanton Gaby, CA Sion, 72, 13"3. 300 m: Chanton Gaby, CA Sion, 73, 43"4. 600 m: Bonvin Geneviève, Flanthey, 72, 1'39"9. 1200 m: Dumoulin Jacqueline, CA Sion, 77, 3'58". 80 m haies: Savary Isabelle, CABV, 76, 12"6. Hauteur: Theytaz Jeanine, CA Sion, 74, 1.59. Longueur: Rey Manuela, Flanthey, 72, 5.38. Poids, 3 kg: Theytaz Jeanine, CA Sion, 74, 11.78. Disque: Luisetto Franca, CA Sion, 72, 32.03. Javelot: Dal Magro Nadine, CA Sion, 73, 31.92. Tétrathlon dès 1977 (80 m haies - longueur - poids - 600 m): Dumoulin Jacqueline, CA Sion, 78, 2231 points. Relais 4 x 100 m: CA Sion, (Bayard, Dubuis, Cancela, Meyer) 76, 53"3. Relais 3 x 600 m: CA Sion (Dumoulin, J. Gaspoz, V. Gaspoz, Ch.) 78, 5'21"4. Relais 4 x 200 m: CA Sion, (Bayard, Dubuis, Cancela, Meyer) 76, 1'51"67. Relais 4 x 400 m: CA Sion, (Bayard, Dubuis, Cancela, Meyer) 76, 4'25"1.

Meilleures performances 200 m: Chanton Gaby, CA Sion, 73, 27"3; 400 m: Dal Magro Nadine, CA Sion, 72, 64"0; 800 m: Bonvin Geneviève, Flanthey, 72, 2'22"0; poids 4 kg: Theytaz Jeanine, CA Sion, 74, 10.26.

Ecolières A (11-12 ans)

80 m: Delaloye Sabine, CA Sion, 72, 10"8; 300 m: Bayard Caroline, Sierre, 77, 48"2; 600 m: Gaspoz Christiane, CA Sion, 77, 1'47"3; 1200 m: Dumoulin Jacqueline, CA Sion, 76, 4'09"3; 60 m haies: Karlen Fabienne, CA Sion, 77, 10"66; Hauteur: Delaloye Sabine, CA Sion, 72, 1.45; longueur: Dal Magro Nadine, CA Sion, 71, 4.60; poids, 3 kg: Theytaz Jeanine, CA Sion, 72, 8.38; disque: Gfeller Marie-Paule, CA Sion, 78, 16.12; javelot: Zimmermann Nathalie, Visperterminen, 77, 20.22; balle 80 g: Zimmermann Nathalie, Visperterminen, 77, 47.78; tetathlon: (80 m - longueur - hauteur - poids 3 kg): Karlen Fabienne, CA Sion, 77, 266 points; relais 5 x 80 m: CA Sion (Dubuis Amato, Bregy, A. Bayard, Cancela), 74, 56"9; relais 4 x 100 m: CA Sion (Rey, P. Tagliaferri, Dumoulin, Gaspoz V.), 76, 57"8; relais 3 x 600 m: CA Sion (Gaspoz Ch., Gaspoz V., Dumoulin J.), 76, 5'47"0.

Benjamins (9-10 ans)

60 m: Gfeller Marie-Paule, CA Sion, 76, 9"0; 80 m: Gfeller Marie-Paule, CA Sion, 76, 11"8; 300 m: Gfeller Marie-Paule, CA Sion, 76, 49"7; 600 m: Gfeller Marie-Paule, CA Sion, 76, 1'55"5; 1200 m: Vouilloz Laurence, CA Sion, 78, 4'50"5; 60 m haies: Gfeller Marie-Paule, CA Sion, 76, 11"8; hauteur: Marguelisch Manuela, Uvrier, 78, 1.15; longueur: Gfeller Marie-Paule, CA Sion, 76, 4.13; poids, 3 kg: Lorenz Anne-Christine, Flanthey, 78, 5.48; balle 80 g: Carrupt Isabelle, Chamoson, 78, 39.00; relais 3 x 600 m: Coccinelle, Chamoson (Coudray S., Keim V., Carrupt Is.), 77, 6'17"5.



A l'aise sur les haies, Marie-Paule Gfeller sait également se distinguer dans les branches techniques, comme le lancer du disque, où ses 16 m 12 ont valeur de record valaisan en catégorie écolières A. Photo NF

ASSOCIATION VALAISANNE DE FOOTBALL

Communiqué officiel N° 26

Calendrier des actifs et seniors - Deuxième tour - Saison 1978 -1979

Dimanche 18 mars 1979

2ème ligue

Bagnes - USCM
Chalais - St.Léonard
Fully - Ayent
Grimisuat - Savièse
St.Maurice - Naters
Salgesch - Conthey

Samedi 24 mars 1979

Seniors

La Combe - Martigny
Leytron - St.Léonard
Sion - Conthey
Vétroz - Orsières

Massongex - Monthey
US.Port-Valais - Fully
St.Maurice - USCM
Vionnaz - Troistorrents

Dimanche 25 mars 1979

2ème ligue

Ayent - Salgesch
USCM - Fully
Conthey - Grimisuat
Naters - Chalais
St.Léonard - Bagnes
Savièse - St.Maurice

Samedi 31 mars 1979

Seniors

Conthey - Leytron
Martigny - Sion
Orsières - La Combe
St.Léonard - Châteauneuf

USCM - Massongex
Fully - Vernayaz
Monthey - US.Port-Valais
Troistorrents - St.Maurice

Dimanche 1er avril 1979

2ème ligue

Ayent - Conthey
Bagnes - Naters
Chalais - Savièse
Fully - St.Léonard
St.Maurice - Grimisuat
Salgesch - USCM

3ème ligue

Agarn - Granges
Hérémence - Steg
Lalden - Chippis
Lens - Sierre
Naters 2 - Brig
Varen - ES.Nendaz
Anroz - Vétroz
Conthey 2 - Orsières
La Combe - Massongex
St.Gingolph - Riddes
Saxon - Chamoson
Vollèges - Vouvry

4ème ligue

Brig 2 - Salgesch 2
Leuk-Susten - St.Niklaus
Montana-Crans - Agarn 2
Raron 2 - Turtmann
Sierre 2 - Lens 2
Termen - Visp 2

Ayent 2 - Loc-Corin
Granges 2 - Erde 2
St.Niklaus 2 - Grimisuat 2
Salins - Grône
Savièse 2 - Hérémence 2
Vex - Arbaz

Ardon - Leytron 3
Bramois - Sion 3
Erde - Saillon
St.Léonard 2 - Isérables
Vétroz 2 - Châteauneuf
Vionnaz 2 - Riddes 2
USCM 2 - Vouvry 2
Evionnaz - La Combe 2
Leytron 2 - Vionnaz
Orsières 2 - Troistorrents
US.Port-Valais - Bagnes 2
Vernayaz - St.Maurice 2

Samedi 7 avril 1979

Seniors

Lalden - Visp 2
Naters - Raron
Raron 2 - Steg
Visp - Brig
Chippis - Agarn
Granges - Turtmann
Grône - Noble-Contrée
Leuk-Susten - Chalais
Châteauneuf - Conthey
La Combe - Vétroz
Leytron - Martigny
Sion - Orsières
Massongex - Troistorrents
US.Port-Valais - USCM
St.Maurice - Vionnaz
Vernayaz - Monthey

Dimanche 8 avril 1979

2ème ligue

USCM - Ayent
Conthey - St.Maurice
Grimisuat - Chalais
Naters - Fully
St.Léonard - Salgesch
Savièse - Bagnes

3ème ligue

Brig - Varen
Chippis - Agarn
Granges - Lens
ES.Nendaz - Lalden
Sierre - Hérémence
Steg - Naters 2

Chamoson - Vollèges
Massongex - Saxon
Orsières - St.Gingolph
Riddes - La Combe
Vétroz - Conthey 2
Vouvry - Anroz

4ème ligue

Agarn 2 - Raron 2
Lens 2 - Montana-Crans
St.Niklaus - Sierre 2
Salgesch 2 - Leuk-Susten
Turtmann - Termen
Visp 2 - Brig 2
Arbaz - St.Niklaus 2
Erde 2 - Vex
Grimisuat 2 - Savièse 2
Grône - Granges 2
Hérémence 2 - Ayent 2
Loc-Corin - Salins

Châteauneuf - Bramois
Isérables - Vétroz 2
Leytron 3 - Erde
Riddes 2 - Ardon
Saillon - St.Léonard 2
Sion 3 - Vionnaz 2

Bagnes 2 - Evionnaz
La Combe 2 - USCM 2
St.Maurice 2 - Leytron 2
Troistorrents - Vernayaz
Vionnaz - US.Port-Valais
Vouvry 2 - Orsières 2

5ème ligue

Aproz 2 - Ardon 2
Ayent 3 - Evolène
Chamoson 2 - Isérables 2
Fully 2 - ES.Nendaz 2
Massongex 2 - Fully 3
Monthey 2 - Saxon 2
US.Port-VS 2 - Martigny 2
Saillon 2 - St.Gingolph 2

Samedi 21 avril 1979

Seniors

Brig - Lalden
Raron 2 - Naters
Steg - Visp
Visp 2 - Raron

Agarn - Noble-Contrée
Chalais - Grône
Granges - Chippis
Turtmann - Leuk-Susten

Conthey - St.Léonard
Martigny - Châteauneuf
Orsières - Leytron
Vétroz - Sion

USCM - Vernayaz
Monthey - Fully
Troistorrents - US.Port-VS
Vionnaz - Massongex

Dimanche 22 avril 1979

2ème ligue

Ayent - St.Léonard
Bagnes - Grimisuat
Chalais - St.Maurice
USCM - Conthey
Fully - Savièse
Salgesch - Naters

3ème ligue

Agarn - Lalden
Brig - ES.Nendaz
Hérémence - Granges
Lens - Chippis
Naters 2 - Sierre
Varen - Steg

Anroz - Chamoson
Conthey 2 - Vouvry
La Combe - Orsières
Riddes - Massongex
St.Gingolph - Vétroz
Vollèges - Saxon

4ème ligue

Leuk-Susten - Brig 2
Montana-Crans - St.Niklaus
Raron 2 - Lens 2
Sierre 2 - Salgesch 2
Termen - Agarn 2
Turtmann - Visp 2
Granges 2 - Loc-Corin
Grimisuat 2 - Hérémence 2
St.Niklaus 2 - Erde 2
Salins - Ayent 2
Savièse 2 - Arbaz
Vex - Grône

Ardon - Vionnaz 2
Bramois - Isérables
Châteauneuf - Sion 3
Erde - Riddes 2
St.Léonard 2 - Leytron 3
Vétroz 2 - Saillon

USCM 2 - Evionnaz
Leytron 2 - Troistorrents
Orsières 2 - La Combe 2
US.Port-VS - St.Maurice 2
Vernayaz - Vouvry 2
Vionnaz - Bagnes 2

5ème ligue

Ardon 2 - Veysonnaz
Evolène - Fully 2
Isérables 2 - Aproz 2
ES.Nendaz 2 - Chamoson 2
Fully 3 - Troistorrents 2
Martigny 2 - Massongex 2
St.Gingolph 2 - Monthey 2
Saxon 2 - US.Port-Valais 2

Samedi 28 avril 1979

Seniors

Lalden - Steg
Naters - Visp 2
Raron - Brig
Visp - Raron 2

Agarn - Chalais
Chippis - Noble-Contrée
Grône - Turtmann
Leuk-Susten - Granges

Châteauneuf - Orsières
Leytron - Vétroz
St.Léonard - Martigny
Sion - La Combe

Fully - USCM
Massongex - St.Maurice
US.Port-Valais - Vionnaz
Vernayaz - Troistorrents

Dimanche 29 avril 1979

2ème ligue

Conthey - Chalais
Grimisuat - Fully
Naters - Ayent
St.Léonard - USCM
St.Maurice - Bagnes
Savièse - Salgesch

3ème ligue

Chippis - Hérémence
Granges - Naters 2
Lalden - Lens
ES.Nendaz - Agarn
Sierre - Varen
Steg - Brig

Chamoson - Conthey 2
Massongex - Vollèges
Orsières - Riddes
Saxon - Anroz
Vétroz - La Combe
Vouvry - St.Gingolph

4ème ligue

Agarn 2 - Turtmann
Brig 2 - Sierre 2
Lens 2 - Termen
St.Niklaus - Raron 2
Salgesch 2 - Montana-Crans
Visp 2 - Leuk-Susten

Arbaz - Grimisuat 2
Ayent 2 - Granges 2
Erde 2 - Savièse 2
Grône - St.Niklaus 2
Hérémence 2 - Salins
Loc-Corin - Vex

Isérables - Châteauneuf
Leytron 3 - Vétroz 2
Riddes 2 - St.Léonard 2
Saillon - Bramois
Sion 3 - Ardon
Vionnaz 2 - Erde

Bagnes 2 - USCM 2
Evionnaz - Orsières 2
La Combe 2 - Vernayaz
St.Maurice 2 - Vionnaz
Troistorrents - US.Port-VS
Vouvry 2 - Leytron 2

5ème ligue

Chalais 2 - Leuk-Susten 2
Chippis 3 - Termen 2
Noble-Contrée - Lalden 2
Turtmann 2 - Steg 2
Anniviers - Lens 3
Grône 2 - Chippis 2
St.Léonard 3 - Chalais 3
Sion 4 - Nax

Aproz 2 - ES.Nendaz 2
Chamoson 2 - Evolène
Fully 2 - Ayent 3
Veysonnaz - Isérables 2

Massongex 2 - Saxon 2
Monthey 2 - Saillon 2
US.Port-VS 2 - St.Gingolph 2
Troistorrents 2 - Martigny 2

Samedi 5 mai 1979

Seniors

Brig - Visp 2
Raron 2 - Lalden
Steg - Raron
Visp - Naters

Chalais - Noble-Contrée
Granges - Grône
Leuk-Susten - Chippis
Turtmann - Agarn

La Combe - Leytron
Martigny - Conthey
Orsières - St.Léonard
Vétroz - Châteauneuf

USCM - Monthey
St.Maurice - US.Port-Valais
Troistorrents - Fully
Vionnaz - Vernayaz

Dimanche 6 mai 1979

2ème ligue

Ayent - Savièse
Bagnes - Chalais
USCM - Naters
Fully - St.Maurice
St.Léonard - Conthey
Salgesch - Grimisuat

3ème ligue

Brig - Sierre
Hérémence - Lalden
Lens - Agarn
Naters 2 - Chippis
Steg - ES.Nendaz
Varen - Granges

Anroz - Vollèges
Conthey 2 - Saxon
La Combe - Vouvry
Orsières - Massongex
Riddes - Vétroz
St.Gingolph - Chamoson

4ème ligue

Agarn 2 - Visp 2
Montana-Crans - Brig 2
Raron 2 - Salgesch 2
Sierre 2 - Leuk-Susten
Termen - St.Niklaus
Turtmann - Lens 2

Arbaz - Hérémence 2
Granges 2 - Salins
Grimisuat 2 - Erde 2
St.Niklaus 2 - Loc-Corin
Savièse 2 - Grône
Vex - Ayent 2
Bramois - Leytron 3
Châteauneuf - Saillon
Erde - Ardon
Isérables - Sion 3
St.Léonard 2 - Vionnaz 2
Vétroz 2 - Riddes 2

AVF : suite du communiqué officiel No 26

Leytron 2 - La Combe 2
Orsières 2 - USCM 2
US.Port-Valais - Vouvy 2
St.Maurice 2 - Bagnes 2
Vernayaz - Evionnaz
Vionnaz - Troistorrents

5ème ligue

Chippis 3 - Noble-Contrée
Leuk-Susten 2 - Lalden 2
Steg 2 - Chalais 2
Termen 2 - Turtmann 2

Chalais 3 - Sion 4
Chippis 2 - Lens 3
Nax - Grône 2
St.Léonard 3 - Anniviers

Ayent 3 - Chamoson 2
Evolène - Aproz 2
Isérables 2 - Ardon 2
ES.Nendaz 2 - Veysonnaz

Martigny 2 - Fully 3
St.Gingolph 2 - Massongex 2
Saillon 2 - US.Port-VS 2
Saxon 2 - Troistorrents 2

Samedi 12 mai 1979

Seniors

Lalden - Visp
Naters - Brig
Raron - Raron 2
Visp 2 - Steg

Agarn - Granges
Chippis - Chalais
Grône - Leuk-Susten
Noble-Contrée - Turtmann

Châteauneuf - La Combe
Conthey - Orsières
Leytron - Sion
St.Léonard - Vétroz

Fully - Vionnaz
Monthey - Troistorrents
US.Port-Valais - Massongex
Vernayaz - St.Maurice

Dimanche 13 mai 1979

2ème ligue

Chalais - Fully
Conthey - Bagnes
Grimisuat - Ayent
Naters - St.Léonard
St.Maurice - Salgesch
Savièse - USCM

3ème ligue

Agarn - Hérémence
Chippis - Varen
Granges - Brig
Lalden - Naters 2
ES.Nendaz - Lens
Sierre - Steg

Chamoson - La Combe
Massongex - Aproz
Saxon - St.Gingolph
Vétroz - Orsières
Vollèges - Conthey 2
Vouvy - Riddes

4ème ligue

Brig 2 - Raron 2
Lens 2 - Agarn 2
Leuk-Susten - Montana-Crans
St.Niklaus - Turtmann
Salgesch 2 - Termen
Visp 2 - Sierre 2

Ayent 2 - St.Niklaus 2
Erde 2 - Arbaz
Grône - Grimisuat 2
Hérémence 2 - Granges 2
Loc-Corin - Savièse 2
Salins - Vex

Ardon - St.Léonard 2
Leytron 3 - Châteauneuf
Riddes 2 - Bramois

Saillon - Isérables
Sion 3 - Erde
Vionnaz 2 - Vétroz 2
Bagnes 2 - Orsières 2
USCM 2 - Vernayaz
Evionnaz - Leytron 2
La Combe 2 - US.Port-VS
Troistorrents-St.Maurice 2
Vouvy 2 - Vionnaz

5ème ligue

Chalais 2 - Termen 2
Lalden 2 - Steg 2
Noble-Contrée-Leuk-Susten 2
Turtmann 2 - Chippis 3
Anniviers - Chippis 2
Grône 2 - Chalais 3
Lens 3 - Nax
Sion 4 - St.Léonard 3

Aproz 2 - Ayent 3
Ardon 2 - ES.Nendaz 2
Chamoson 2 - Fully 2
Veysonnaz - Evolène

Fully 3 - Saxon 2
Massongex 2 - Saillon 2
US.Port-VS 2 - Monthey 2
Troistorrents 2 -
St.Gingolph 2

Samedi 19 mai 1979

Seniors

Lalden - Naters
Raron 2 - Visp 2
Steg - Brig
Visp - Raron

Granges - Noble-Contrée
Grône - Chippis
Leuk-Susten - Agarn
Turtmann - Chalais

La Combe - St.Léonard
Orsières - Martigny
Sion - Châteauneuf
Vétroz - Conthey

Massongex - Vernayaz
St.Maurice - Fully
Troistorrents - USCM
Vionnaz - Monthey

Dimanche 20 mai 1979

3ème ligue

Brig - Chippis
Hérémence - Lens
Naters 2 - Agarn
Sierre - ES.Nendaz
Steg - Granges
Varen - Lalden

Conthey 2 - Aproz
La Combe - Saxon
Orsières - Vouvy
Riddes - Chamoson
St.Gingolph - Vollèges
Vétroz - Massongex

4ème ligue

Agarn 2 - St.Niklaus
Lens 2 - Visp 2
Montana-Crans - Sierre 2
Raron 2 - Leuk-Susten
Termen - Brig 2
Turtmann - Salgesch 2

Arbaz - Grône
Erde 2 - Hérémence 2
Grimisuat 2 - Loc-Corin
St.Niklaus 2 - Salins
Savièse 2 - Ayent 2
Vex - Granges 2

Bramois - Vionnaz 2
Châteauneuf - Riddes 2
Isérables - Leytron 3
St.Léonard 2 - Erde
Saillon - Sion 3
Vétroz 2 - Ardon

Leytron 2 - USCM 2
US.Port-Valais - Evionnaz

St.Maurice 2 - Vouvy 2
Troistorrents - Bagnes 2
Vernayaz - Orsières 2
Vionnaz - La Combe 2

5ème ligue

Chippis 3 - Chalais 2
Steg 2 - Leuk-Susten 2
Termen 2 - Lalden 2
Turtmann 2 - Noble-Contrée

Chalais 3 - Lens 3
Nax - Chippis 2
St.Léonard 3 - Grône 2
Sion 4 - Anniviers

Ayent 3 - Veysonnaz
Evolène - Ardon 2
Fully 2 - Aproz 2
ES.Nendaz 2 - Isérables 2

Monthey 2 - Massongex 2
St.Gingolph 2 - Fully 3
Saillon 2-Troistorrents 2
Saxon 2 - Martigny 2

Samedi 26 mai 1979

Seniors

Brig - Raron 2
Naters - Steg
Raron - Lalden
Visp 2 - Visp
Agarn - Grône
Chalais - Granges
Chippis - Turtmann
Noble-Contrée - Leuk-Susten

Châteauneuf - Leytron
Conthey - La Combe
Martigny - Vétroz
St.Léonard - Sion

USCM - Vionnaz
Fully - Massongex
Monthey - St.Maurice
Vernayaz - US.Port-Valais

Dimanche 27 mai 1979

3ème ligue

Agarn - Varen
Chippis - Steg
Granges - Sierre
Lalden - Brig
Lens - Naters 2
ES.Nendaz - Hérémence

Aproz - St.Gingolph
Chamoson - Orsières
Massongex - Conthey 2
Saxon - Riddes
Vollèges - La Combe
Vouvy - Vétroz

4ème ligue

Brig 2 - Turtmann
Leuk-Susten - Termen
St.Niklaus - Lens 2
Salgesch 2 - Agarn 2
Sierre 2 - Raron 2
Visp 2 - Montana-Crans

Ayent 2 - Grimisuat 2
Granges 2 - St.Niklaus 2
Grône - Erde 2
Hérémence 2 - Vex
Loc-Corin - Arbaz
Salins - Savièse 2

Ardon - Bramois
Erde - Vétroz 2
Leytron 3 - Saillon
Riddes 2 - Isérables
Sion 3 - St.Léonard 2
Vionnaz 2 - Châteauneuf

Bagnes 2 - Vernayaz
USCM 2 - US.Port-Valais
Evionnaz - Vionnaz
La Combe 2 - St.Maurice 2
Orsières 2 - Leytron 2
Vouvy 2 - Troistorrents

5ème ligue

Chalais 2 - Turtmann 2
Lalden 2 - Chippis 3
Leuk-Susten 2 - Termen 2
Noble-Contrée - Steg 2

Anniviers - Nax
Chippis 2 - Chalais 3
Grône 2 - Sion 4
Lens 3 - St.Léonard 3

Aproz 2 - Chamoson 2
Ardon 2 - Ayent 3
Isérables 2 - Evolène
Veysonnaz - Fully 2

Fully 3 - Saillon 2
Martigny 2 - St.Gingolph 2
Massongex 2 - US.Port-VS 2
Troistorrents 2 - Monthey 2

Ce calendrier peut être modifié en tous temps.

Toute reproduction même partielle de ce calendrier est interdite sauf accord écrit du Comité Central de l'AVF.

AVF - COMITE CENTRAL



AUTOMOBILISME

Waldegaard va tenter la passe de six

Le Suédois Björn Waldegaard, déjà cinq fois vainqueur du rallye de Suède, tentera de remporter une nouvelle victoire dans l'édition 1979, qui sera disputée sur 1440 km de routes enneigées et verglacées, de vendredi à dimanche.

Ce sont toujours des Suédois qui ont gagné les 28 précédentes éditions du rallye de Suède mais les Finlandais pourraient bien mettre fin à cette série. Leurs meilleurs pilotes seront en effet au départ: Hannu Mikkola et Ari Vatanen, sur Ford Escort comme Waldegaard, et Markku Alen, sur Fiat 131 Abarth.

Six équipages non scandinaves seulement seront au départ: le Français Jean-Luc Thérier (Toyota), les Britanniques Barrie Williams (Ford Escort) et David Hoggarth (Honda) et les Soviétiques Statia Brundza, Nikolai Elisarov et Nikolai Bolchik, tous trois au volant de Vaz 1500.

BOXE

Demi-finales des «Suisse» Deux Valaisans en lice

Les demi-finales des championnats suisses amateurs auront lieu dimanche, dès 15 heures, à Colombier. Il y aura quinze combats dans huit catégories. Les poids mouche et les poids plume se sont qualifiés directement pour la finale. Voici la liste des combats prévus:

Coq: Daniel Gemperli (Saint-Gall) - Sepp Iten (Berne). - **Légers:** Francesco Andreska (Ascona) - Hansruedi Seewer (Thoune), Edy Cina (Bâle) - Daniele Menduni (Berne). - **Surlégers:** Walter Agerter (Berne) - Antonio Golia (Glaris), Daniel Blanc (Sion) - Joseph Bâli (Villeneuve). - **Welters:** Beat Müller (Brugg) - Michel Giroud (Lausanne), Lucas Moro (Frauenfeld) - Alfred Wyss (Thoune). - **Surwelers:** Bernhard Binggeli (Yverdon) - Michael Allemann (Berne), Claude Jaquet (Bulle) - Heinrich Hug (Soleure). - **Moyens:** Flavio Betto (Lucerne) - Michel Collomb (Neuchâtel), Rocco Sorge (Yverdon) - Heinz Bütiger (Soleure). - **Mi-lourds:** Andreas Anderegg (Frauenfeld) - Peter Wohlrab (Soleure), Roland Müller (Granges) - **Florindo Pascale (Sierre).** - **Lourds:** Paul Fischbacher (Schaffhouse) - Guillaume Strub (Colombier), Peter Giovanola (Ascona) - Ulrik Killer (Gebenstorf).

KARATÉ

SAMEDI, GRANDE FÊTE À SION Deux coupes valaisannes



Le KCV, sous l'égide de Jean-Claude Knupfer, organise pour samedi 17 février la rencontre annuelle des karatékas valaisans. La salle de gymnastique des Dames-Blanches (avenue de la Gare), accueillera les compétiteurs pour une coupe-combat et, pour la première fois, une coupe-kata. Rappelons que le kata est une suite de mouvements techniques effectués dans le vide. Les pratiquants seront jugés sur les cinq premiers katas du programme de la ceinture noire. En ce qui concerne la compétition combat, cette année, une nouvelle formule entre en vigueur: un groupe A, formé des ceintures marron, bleues et vertes, procédera aux éliminatoires jusqu'à quatre finalistes, et un groupe B, formé de ceintures oranges et jaunes, fera de même, les huit finalistes participeront ensuite à une poule afin de désigner un vainqueur général. Ceci pour ne pas désavantager d'emblée les ceintures inférieures. Rappelons aussi que cette manifestation est organisée pour permettre aux non initiés de se lancer dans la compétition, c'est pourquoi les ceintures noires n'y participeront pas. Le spectacle s'annonce cependant intéressant, car il semble que, pour certains, la ceinture n'attend pas de s'assombrir pour laisser apparaître de réelles valeurs. A tous les amateurs et spectateurs, rendez-vous donc ce samedi à partir de 13 h. 30 en la salle de gymnastique des Dames-Blanches à Sion.

Les résultats de l'an passé: 1. Bertrand Geiger; 2. Gilbert Mottet; 3. Patrick Moret; 4. Grégoire Mottier.

Une soirée gastronomique suivra cet après-midi sportif, le souper annuel du KCV venant couronner cette fête du karaté valaisan.

● **TENNIS.** - Borg éliminé à Rancho Mirage. Le Suédois Björn Borg, tête de série N° 2, a été éliminé par un jeune Américain, classé 112° par l'ATP, Bruce Manson, au cours de la deuxième journée du tournoi de Rancho Mirage, doté de 250 000 dollars de prix. Vainqueur par 6-7 7-5 6-1, Manson a reconnu après la rencontre que le Suédois devait être fatigué. Il n'avait pu arriver à Rancho Mirage que la veille au soir, son avion n'ayant pu se poser à Los Angeles en raison du brouillard. **Autres résultats:** Jimmy Connors (EU) bat Vladimir Zednik (Tch) 6-2 7-5. John McEnroe (EU) bat Tom Gullikson (EU) 6-4 6-3. Alvaro Fillol (Chili) bat Adriano Panatta (It) 7-6 6-2.

Vente de blanc
du 1^{er} au 28 février

Des prix

sauf sur les articles action ou déjà baissés

Toile percale unie 100% coton
5 coloris
blanc
larg. 170 cm 8.50 Net 7.65
blanc
larg. 240 cm 11.80 Net 10.60
couleur
larg. 170 cm 9.50 Net 8.55
couleur
larg. 240 cm 13.— Net 11.70

Toile blanche pour drap de lit d'enfant
larg. 80 cm
le mètre 6.50 Net 5.85
larg. 100 cm
le mètre 7.50 Net 6.75
larg. 135 cm
le mètre 8.50 Net 7.65

Tissus mi-fil
uni pour nappage, serviettes, sets
larg. 180 cm, 4 coloris
le mètre 11.—

Tissus satinette
pour doubler les rideaux
grand choix de coloris
larg. 130 cm le mètre 7.90

Magnifiques couvertures double face, bcrdées 4 côtés qualité velours cralon, 4 coloris très avantageux, 1er choix pour lit 1 place
180/220 98.— Net 88.—
pour lit 2 places, très grandes
240/270 128.— Net 115.—

Couvertures lama
double face, 1er choix
180/220 207.— Net 186.—
220/250 287.— Net 258.—

Fourres à fleurs
couleur, 100% coton
60/60 4.95
60/90 6.50
120/160 19.90
135/170 21.—

Oreillers
60/60 plume 18.50 baissé 15.50
60/60 plume 21.— baissé 17.50
60/60 mi-duvet 29.50 baissé 21.—
60/60
3/4 duvet 39.80 baissé 29.—

Grande baisse sur les duvets piqués
120/160 mi-duvet 95.— baissé 74.—
120/160 3/4 duvet 120.— baissé 87.—
120/160 édredon 263.— baissé 179.—
120/160 duvet 293.— baissé 220.—
135-170 mi-duvet 111.— baissé 88.—
135/170 3/4 duvet 135.— baissé 97.—
135/170 édredon 315.— baissé 220.—
160/170 3/4 duvet 171.— baissé 135.—
160/170 édredon 364.— baissé 283.—
160/170 duvet 450.— baissé 380.—

Duvet nordique
160/200 édredon 442.— baissé 333.—
160/200 duvet de canard 478.— baissé 390.—
160/200 duve d'oie 580.— baissé 480.—

Linge éponge couleur
bordure velours très belle qualité
lavette 30/30 1.80
linge 50/100 9.90
drap de bain 75/150 18.90

A L'Economie
Edy Röhner, Sion
Place du Midi
Tél. 027/22 17 39

DENNER

Actions

valables dès le 15.2.79



Knorr

Potages 13 Sortes

et maintenant nouveau

- Bouillon de bœuf
- Parmentier

Multipack ~~1.50~~
1.—
2 sachets à choix

nouveau chez DENNER



KÖNIG l'alternative avantageuse

Aliment complet pour chiens:

- 5 sortes de viande
- bœuf 415 g ~~1.—~~ **.75**



Aliment complet pour chats:

- menu avec cœur
 - menu au foie
- 200 g ~~.60~~ **.45**

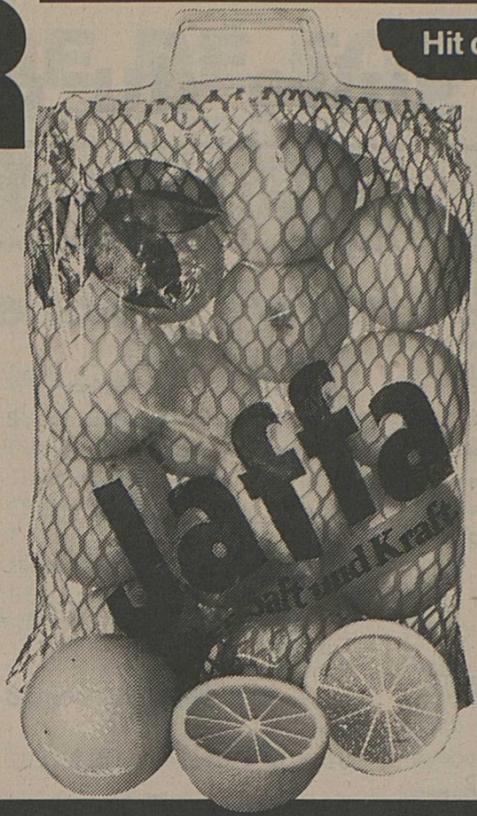
pour votre bar maison



WHISKY Black Moor 40 Vol. % 70 cl ~~18.30~~
15.90

Hit de fin de semaine

du 15.2.-17.2.79



Jaffa Oranges

«Shamouti»
très juteuses

Cornet portatif de 2 1/2 kg **2.25**

1 kg **.90**



Têtes de nègres

6 pièces 110 g ~~1.20~~

.90



90 g ~~1.65~~

1.25



OIL OF OLAZ BEAUTY FLUID
soins de beauté universels
100 ml ~~5.60~~
4.60



durcit l'émail dentaire au goût parfait

120 g ~~2.80~~
2.20



Harmony Shampoo

pour cheveux gras
forme + volume pour cheveux fins

150 g ~~2.70~~ **2.20**

DO - 7/15279

A vendre

mobilhôme avec annexe

S'adresser à:
M. Jaquet
Camping Relais du Bois-Noir
Saint-Maurice
*36-300161

S.O.S.

Qui aiderait maman handicapée ayant de graves difficultés financières ?

Ecrire sous chiffre P 36-21629 à Publicitas, 1951 Sion.

ARDON

Dimanche 25 février, dès 8 h. 30

Concours de pêche à l'étang des Dailles

Mise à l'eau de 120 kg de truites, de 200 g à 2 kg

Inscriptions: tél. 027/86 17 33
36-21636

Passat.



Une qualité VW qui vaut plus que son prix.

1300-1600 cm³, 60-75 ch (44-55 kW). Contenance du coffre: jusqu'à 1320 l.

SIERRE

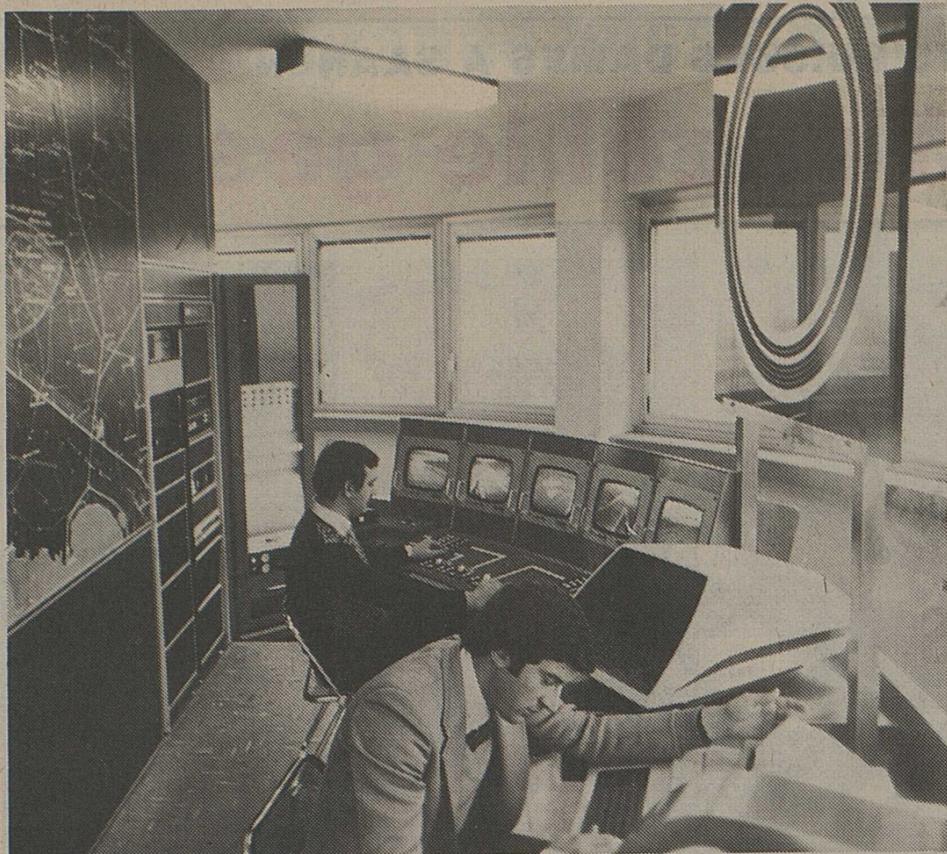
Garage Olympic, A. Antille

55 33 33

SION	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82
SION	Garage des Deux-Collines, A. Frass	22 14 91
CHAMOSON	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60
DISTRICT DE MONTHEY		
VEVEY	GARAGE DE BERGÈRE, HERZIG	51 02 55
MONTHEY	Garage G. Froidevaux	4 22 65
MONTHEY	Garage G. Guillard	4 23 46

SAXON MARTIGNY ORSIÈRES	Garage J. Vouillamoz	6 21 09
	Garage Olympic S.A.	2 12 27
	Garage B. Monnet	4 12 50
CHAMPÉRY LES EVOUETTES VOUVRY	Garage de Champéry	8 42 76
	Garage du Haut-Lac	7 47 34
	Garage de Vouvry	7 43 36





ASCONA 400

Seize soupapes pour la compétition



Pas moins de 1084 victoires — dont 242 premiers rangs au classement scratch — obtenues par les pilotes privés au volant de voitures Opel de 13 nations européennes inscrits à la coupe Opel 1978 : c'est là un résultat très réjouissant pour la marque de Russelsheim. Le vainqueur de la coupe Opel 1978 — dont les prix ont été remis le 19 janvier à Francfort — est Jens Ole Kristiansen (Danemark), qui s'est adjugé le premier prix de 10 000 DM. Trois Suisses se sont particulièrement distingués : Edi Kobelt (Kadett GT-E) et l'équipe de rallyes Fehr-Lehner également sur Kadett GT-E. Pour 1979, Opel veut encore intensifier ses activités sportives, surtout en ce qui concerne l'assistance aux pilotes privés et le développement de voitures toujours plus compétitives. C'est ainsi qu'une Opel Ascona de compétition, dotée d'un nouveau moteur de 2,4 litres à 16 soupapes, a été présentée à Francfort.

● LA COUPE OPEL 1978

Le vainqueur de la coupe Opel 1978 avec le prix de 10 000 DM a été remporté par Jens Ole Kristiansen (Danemark) devant l'Autrichien Josef Haider. Le Suisse Edi Kobelt d'Ebnat-Kappel a obtenu le 18^e rang sur 314 pilotes classés. Edi Kobelt a été incontestablement le meilleur pilote Opel de Suisse en 1978. Au volant de sa Kadett GT-E, il s'est adjugé la troisième place du championnat suisse 1978 en groupe 1. Ses principaux succès : victoire de groupe à Hockenheim, Romont et Reitenau. E. Kobelt a remporté la victoire de classe aux épreuves de Frauenfeld, Walzenhausen-Lachen, Peterzell-Hemberg et a obtenu de nombreuses places d'honneur notamment à Dijon, Monza, ainsi qu'au Gurnigel. L'équipe de rallyes Ruedi Fehr - Thomas Lehner, classée 23^e de la coupe Opel, n'a débuté en rallye qu'en 1976 au volant d'une Opel Ascona.

La saison passée, sur une Kadett GT-E, cet équipage a remporté une excellente 4^e place au classement final du championnat suisse de rallye 1978 en groupe 1 et s'est adjugé la coupe de l'Avenir.

● L'OPEL ASCONA « 400 »

16 soupapes
L'Opel «Euro Dealer Team» va engager une voiture compétitive dans le championnat des rallyes groupe 4 : la berline Ascona, compacte et sportive, avec un moteur à 16 soupapes. La version « route », l'Ascona « 400 », d'une puissance de 140 ch DIN qui vient d'être présentée à Francfort, a une vitesse de pointe de 200 km/h et accélère de 0 à 100 km/h en 7,6 secondes.

Le « cœur » de cette voiture est un nouveau moteur de 2410 cm³ avec 16 soupapes dans une culasse à flux transversal entièrement en aluminium et deux arbres à cames tournant en sens inverse. Ce moteur, doté de l'injection électronique Bosch L-Jetronic, développe 103 kW (140 ch DIN) à 5500 tr/mn, avec un couple maximum de 200 Nm à 3500 tr/mn qui assure une bonne souplesse.

L'Ascona « 400 » est équipée d'une toute nouvelle transmission : une boîte de 5 vitesses livrée avec plusieurs rapports de pont arrière allant de 3,12 : 1 à 6,1 : 1. Le train avant diffère très peu du modèle de série. Par contre, l'essieu arrière, guidé par cinq longerons, est spécialement adapté aux exigences élevées que l'on demande aux voitures de ce genre, de même que les freins à disque sur les quatre roues, ventilés à l'avant.

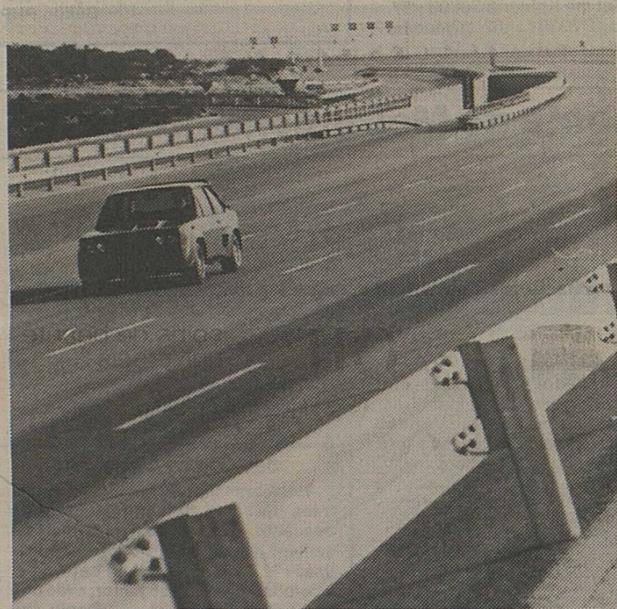
Les spoiler de l'Ascona 400 ne sont pas un simple ornement. Des essais prolongés en soufflerie ont permis d'abaisser de 10 % la résistance au vent. La force de poussée sur le train avant a été réduite de 50 % et même complètement éliminée à l'arrière.

Opel va construire un minimum de 400 exemplaires de l'Ascona 400. L'homologation en groupe 4 est prévue pour le 1^{er} juillet. Un kit permettra, plus tard, d'augmenter la puissance de l'Ascona à 177 kW (240 ch DIN) avec moteur à deux carburateurs. Cette voiture sera redoutable dans les rallyes internationaux.

Avec l'Ascona 400, Opel lance une deuxième voiture très compétitive pour le sport automobile. Depuis nombre d'années, en effet, les Kadett GT-E obtiennent succès sur succès dans les groupes 1 et 2. La rapide Ascona 400 réunit toutes les conditions pour obtenir des victoires dans le sport d'élite du groupe 4.

NARDO, nouveau circuit-test de Fiat

La voiture de demain se prépare aujourd'hui



Il devient toujours plus difficile d'effectuer les tests impitoyables auxquels doit être soumise une voiture durant sa construction et après sa fabrication, que ce soit sur des routes normalement ouvertes à la circulation ou sur des pistes fermées. C'est pour cette raison que FIAT a construit une piste d'essai à Nardo (Italie du Sud). Ce circuit est également mis à disposition d'autres constructeurs automobiles : Mercedes a pu y établir récemment plusieurs records mondiaux avec un prototype.

Les installations s'étendent sur 7 millions de mètres carrés. Le circuit de 12,5 km, similaire à une autoroute, avec un diamètre de 4 km, est formé de deux anneaux concentriques. Sur ces pistes, les véhicules peuvent être testés au cours d'essai d'accélération et de durée. L'anneau externe, réservé aux voitures de tourisme, a une largeur de 16 mètres et peut recevoir simultanément jusqu'à 80 véhicules sur quatre couloirs. L'anneau interne, à deux couloirs, est destiné aux véhicules utilitaires : sa largeur de 9 mètres permet la circulation simultanée de 20 véhicules. Les pistes présentent un profil transversal parabolique qui permet de compenser la force centrifuge des véhicules en essai jusqu'à une vitesse de 240 km/h.

La surveillance du trafic, la mesure à distance et l'élaboration des résultats au moyen d'un ordinateur sont effectués dans la tour de contrôle d'une hauteur de 54 mètres, située à l'intérieur du circuit. On y trouve également d'autres installations pour des essais dynamiques, telles une plate-forme de 280 mètres de côté, avec deux rampes d'accès convergentes à 90 degrés et une piste circulaire de dérapage de 250 mètres de diamètre, avec un couloir latéral de sécurité de 15 mètres.

La piste d'essai de Nardo permet de construire la voiture de demain encore plus sûre, plus robuste et plus fiable.

Un Suisse à la tête de Ford en Europe



Avec effet à dater du 2 avril 1979, le Suisse Robert-A. Lutz est nommé « chairman » (président du conseil d'administration) de Ford of Europe. Il devient de ce fait le successeur de Harold Poling, qui est promu « executive vice president » de Ford Motor Company à Dearborn.

Agé de 47 ans et né à Zurich, Robert-A. Lutz commença sa carrière dans l'industrie automobile en 1963 chez General Motors aux Etats-Unis. Plus tard il occupa un poste de direction chez BMW et entra en 1974 dans notre société en tant que directeur général de Ford Allemagne. En 1976 il fut nommé vice-président et en 1977 président de Ford of Europe.

Dans les fonctions qu'il a assumé chez Ford jusqu'à ce jour, R.-A. Lutz a été déterminant dans le développement et l'introduction des modèles Fiesta et Granada ainsi que le la série Transit.

DES le 25 janvier 1979, Citroën commercialise en Suisse les nouvelles Citroën VISA Spécial et Club (652 cm³) ainsi que Super (1124 cm³).

VISA combine l'emploi d'organes longuement éprouvés avec des innovations du plus haut intérêt, telles que pour les VISA Spécial et Club, l'allumage électronique intégral qui fera sans nul doute école dans le monde de l'automobile.

VISA a une fonction « tous usages » : mono et multimotorisation, individuel et familial, ville et route, travail et loisir. C'est une berline cinq portes, à traction compacte (moins de 3,70 m) mais dont le volume intérieur est largement calculé.

La banquette arrière entièrement rabattable permettant un volume de chargement important en cas de besoin, en fait un véhicule à usages multiples. La conception du tableau de bord procède de la même inspiration que le tableau de bord de la CX, c'est-à-dire que l'on a groupé la plupart des commandes près du volant.

Les prix :	Fr.
- VISA Spécial	8490.-
Option : peinture métallisée	170.-
- VISA Club	8780.-
Option : peinture métallisée	170.-
glaces teintées	200.-
- VISA Super	9580.-
Option : peinture métallisée	170.-
glaces teintées	200.-

VISA-Citroën

la voiture sans frontières

Trois versions



Semaine suisse de saut à Saint-Moritz

Premier succès de Hansjörg Sumi

Sur le tremplin olympique de Saint-Moritz, le premier concours de la semaine suisse de saut s'est terminée par un doublé suisse. Comme samedi dernier dans le championnat national, Hansjörg Sumi s'est imposé devant son camarade de club Robert Mösching. Révélation de la saison sur le plan international, Hansjörg Sumi a fourni un nouvel échantillon de sa classe. Dans la seconde manche, aucun des candidats à la victoire n'a réussi à faire mieux que dans la première. Sauf Sumi, qui a réalisé le saut le plus long de la journée, approchant d'un mètre le record du tremplin détenu par Walter Steiner avec 94 mètres.

Au terme de la première manche, Sumi était devancé par Mösching. Les deux Bernois avaient réussi la même distance (92 mètres) mais Mösching avait pris un avantage de 1,5 point grâce à une meilleure réception. Dans la seconde manche, Mösching réalisa derechef un excellent saut. Ses 90,5 mètres furent toutefois insuffisants pour lui permettre de battre Sumi. Ce dernier a ainsi obtenu sa deuxième victoire dans le cadre de la semaine suisse de saut. L'an dernier, il avait remporté le concours de Gstaad (il s'agissait alors de son premier succès dans un concours international).

Derrière les deux Suisses, la troisième place est revenue à l'Autrichien Claus Tuchscherer, devant les Allemands de l'Est Mathias Buse (le champion du monde au petit tremplin) et Falko Weissplog, qui ne parvinrent pas à assurer leurs deux sauts. Tuchscherer, pour sa part, obtint des notes de style nettement supérieures à celles des deux Suisses, mais il ne sauta pas assez loin pour pouvoir en profiter.

Ce concours s'est disputé dans d'excellentes conditions, devant 1500 spectateurs.

CONCOURS DE SAINT-MORITZ:

1. Hansjörg Sumi (S) 257,1 points (sauts de 92 et 93 mètres);
2. Robert Mösching (S) 255,6 (92/90,5);
3. Claus Tuchscherer (Aut) 246,8 (90/87);
4. Mathias Buse (RDA) 246,4 (90/87,5);
5. Falko Weissplog (RDA) 244,7 (89/89,5);
6. Hans Millonig (Aut) 243,3 (90/87);
7. Esko Rautiainen (Fin) 241,1 (90/85);
8. Hubert Neuper (Aut) 240,7 (90/86);
9. Andreas Hille (RDA) 239,9 (90/88);
10. Peter Leitner (RFA) 239,6 (87,5/87,5);
11. Markku Reijonen (Fin) 237,3 (91/86);
12. Hans Wallner (Aut) 231,1 (89/86);
13. Georges-André Jaquière (S) 230,3 (87/85);
14. Frantisek Novak (Tch) 230,0 (87,5/84);
15. Ivo Felix (Tch) 229,6 (85/85);
16. Jan Tanczos (Tch) 228,1 (85/85);
17. Willy Puerstl (Aut) 228,0 (85/84);
18. Jari Puikkonen (Fin) 226,5 (85/84);
19. Lido Tomasi (It) 226,3 (87/85);
20. Thomas Meisinger (RDA) 222,4 (83/85).

CHAMPIONNATS SUISSES DAMES À SAANEN

A Hanni Wenzel le géant

La Sédunoise Pralong 8^e

EN L'ABSENCE de Lise-Marie Morerod, tenante du titre, et de Marie-Thérèse Nadig, Hanni Wenzel a remporté, à Saanen, le titre de championne suisse de slalom géant. La skieuse du Liechtenstein a pris le meilleur sur Erika Hass, deuxième pour la troisième fois consécutive, laquelle occupait la première place du classement au terme de la première manche avec sept centièmes d'avance. Elle s'est trouvée finalement reléguée à 1^{er}47.

Hanni Wenzel et Erika Hess ont nettement dominé cette première épreuve des championnats suisses féminins. Dans la première manche déjà, elles avaient relégué toutes leurs rivales à deux secondes et plus. Alors même que les traces ne présentaient pas de grosses difficultés, aucune nouvelle venue n'a réussi à se mettre en évidence. Derrière les deux premières, les écarts sont énormes. Troisième, Brigitte Glur a perdu 3^{er}82 sur la gagnante. Quatrième, Rita Näpflin s'est trouvée reléguée à 6^{er}72...

La plupart des engagées ont oublié que, sur des traces ne comportant aucune difficulté majeure, sur une pente relativement douce, il convenait de « laisser glisser les skis ». L'erreur n'a pas été commise par des jeunes. Parmi les déceptions de la journée, on trouve Bernadette Zurbriggen, qui a dû se contenter de la neuvième place. Disqualifiée dans la deuxième manche pour avoir manqué une porte, elle a déposé un recours qui fut accepté. Elle fut ainsi autorisée à recourir. Elle n'en a pas moins concédé plus de huit secondes à la gagnante sur l'ensemble des deux manches.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Slalom géant, (1130 m, 265 m de dénivellation, 43 portes par Jean-Pierre Fournier dans la première manche, 42 par Philippe Chevallier dans la deuxième): 1. Hanni Wenzel (Lie) 2'17"42 (1'07"36/1'10"06); 2. Erika Hess (Bananalp) 2'18"89 (1'07"29/1'11"60); 3. Brigitte Glur (Schönried) 2'21"24 (1'09"37/1'11"87); 4. Rita Näpflin (Bekkenried) 2'24"14 (1'10"41/1'13"73); 5. Petra Wenzel (Lie) 2'24"35 (1'11"17/



Le trio vainqueur, de gauche à droite Erika Hess (2^e), Hanni Wenzel (championne suisse 1979) et Brigitte Glur (3^e). Béliño PHP

1'13"18); 6. Yvonne Seeholzer (Schwyz) 2'24"44 (1'10"99/1'13"45); 7. Claudia Amstutz (Engelberg) 2'24"79 (1'10"76/1'14"03); 8. Fabienne Pralong (Sion) 2'25"08 (1'11"32/1'13"26); 9. Bernadette Zurbriggen (Saas-Grund) 2'25"77 (1'11"21/1'14"56); 10. Annemarie Bischofberger (Obèregg) 2'26"32 (1'11"75/1'14"57); 11. Maria Walliser (Libingen) 2'26"34; 12. Ariane Erhat (Schaffhouse) 2'26"37; 13. Zoe Hass (Engelberg) 2'26"51; 14. Elisabeth Kaufmann (Grindelwald) 2'27"06; 15. Andrea Biner (Zermatt) 2'27"27; 16. Marianne Hummel (Kriens) 2'28"19; 17. Fiona Johnson (NZ) 2'28"41; 18. Romy Schupp (Engelberg) 2'28"75; 19. Brigitte Oertli (Egg) 2'28"83; 20. Linda Hügi (Davos) 2'29"28; 21. Résultat des autres Valaisannes: 21. Micheline Fournier 2'29"41; 22. Corinne Eugster 2'29"66; 25. Marie-Madeleine Hasler 2'30"37; 26. Françoise Guinnard

2'30"63; 31. Nicole Exquis 2'32"32; 32. Nadia Maître 2'32"32; 33. Jeanette Gillioz 2'32"66; 47. Raphaëlle Darbellay 2'35"77; 53. Sabine Kohler 2'36"93; 57. Josiane Possa 2'39"91; 62. Claudine Duc 2'41"21.

Descente de Meiringen-Hasliberg

Peter Lüscher le plus rapide à l'entraînement

Peter Lüscher, le leader de la coupe du monde, s'est montré le plus rapide au cours de l'entraînement chronométré (le seul qui a eu lieu) de mercredi en vue de la descente des championnats suisses masculins, à Meiringen/Hasliberg. Il a devancé de 10/100 Toni Bürgler et de 26/100 Silvano Meli, le tenant du titre. Voici les meilleurs temps: 1. Peter Lüscher (Romanshorn) 1'52"55; 2. Toni Bürgler (Rickenbach) 1'52"65; 3. Silvano Meli (Leysin) 1'52"81; 4. Walter Vesti (Davos) 1'53"12; 5. Peter Müller (Adliswil) 1'53"18; 6. Sepp Bürcher (Riederalp) 1'54"01; 7. Markus Imobersteg (Wimmis) 1'54"77; 8. Erwin Josi (Adel-

boden) 1'55"03; 9. Hans Frautschi (Schönried) 1'55"07; 10. Armin Grab (Rothenthurm) 1'55"25.

DEUX GRAVES CHUTES

Plusieurs chutes ont été enregistrées au cours de l'entraînement de descente. Deux concurrents, sérieusement blessés, ont dû être hospitalisés: le Zurichois Roland Leutwyler, vice-champion suisse junior, avec une fracture du bassin et Denis du Pasquier avec une fracture de la jambe.

Les championnats à l'étranger

- **ITALIE À CORTINA. Slalom géant:** 1. Meurizio Poncet 2'36"55; 2. Alex Giorgi à 37/100; 3. Peter Mally à 1'00; 4. Silvano Furlì à 1'04; 5. Carlo Trojer à 1'12; 6. Piero Gros à 1'44. Puis: 10. Leonardo David à 1'84.
- **AUTRICHE À BADGASTEIN. Slalom géant féminin:** 1. Annemarie Moser 2'16"01 (1'06"48/1'09"53); 2. Regina

- Sackl 2'16"28 (1'06"24/1'10"04); 3. Lea Solkner 2'16"86; 4. Erika Gfrerer 2'17"97; 5. Monika Kaserer 2'18"03.
- Slalom géant masculin:** 1. Christian Orlainsky 2'26"11 (1'09"30/1'16"81); 2. Peter Hansen 2'26"38 (1'08"32/1'18"06); 3. Leonhard Stock 2'26"59; 4. Alfred Steger 2'27"29; 5. Hannes Spiess 2'27"42.

SUBARU La « sangsue routière » !

PRÉSENTÉE par la direction du garage Emil Frey à Sion, il appartenait au spécialiste Philippe Rauch, chef de vente et rallyeman à ses heures de loisirs, de faire les démonstrations de cette nouvelle

voiture de tourisme. Il s'agit bien d'un véhicule de tourisme, mais pas comme les autres ! M. André Chartier, directeur a bien précisé. « Il s'agit à la fois, d'une voiture tourisme et tout-terrain, sans être comparable à une jeep !

SUBARU, UNE JAPONAISE DE PLUS !...

En lançant ce véhicule sur le marché suisse l'importateur Emil Frey, a pensé combler une lacune: offrir à la clientèle une quatre roues

motrices, à un prix très populaire. Il s'agit d'un break 1600, moderne doté d'un moteur développant 67 Ch DIN, à quatre cylindres, opposés à plat avec culasse en aluminium, cinq portes (hayon). Ce moteur est donné d'usine comme le moins polluant à ce jour. Pour une longueur de 4,02m, largeur de 1,55 m, le diamètre de braquage est de 9,7 m. Ce qui lui confère une conduite étonnante en montagne. La garde au sol est au maximum à 22,5 cm. Un bouclier de protection est installé sous la voiture. A cela on ajoutera le prix du véhicule, variant entre 14 990 francs et 15 990 francs selon le choix de la version. Le modèle le plus cher comporte des jantes en aluminium, pneus « tout temps » Maloja (175x70x13), volant couvert de cuir, baguettes de protection latérales, et tapis dans le compartiment des bagages. Voilà en résumé, ce qu'est la Subaru.

trouve, le véhicule se joue de toutes les difficultés. Les essais dans un terrain gelé en surface, avec une profondeur de 60 cm d'eau ne l'effraie pas. Il est évident que la conduite du pilote joue un rôle déterminant pour ne pas s'embourber... Ce fut concluant, la Subaru passe où aucun autre véhicule n'ose se lancer. Cette 1600 (on aurait souhaité quelques chevaux supplémentaires) sera le compagnon idéal pour les chasseurs, le volume de place à l'arrière est suffisant pour placer plusieurs chevreuils ou alors pour celui qui possède un mazot haut perché. Même en hiver, sans trace, dans la haute neige la Subaru atteindra son but et tout cela sans avoir recours aux chaînes...! On précisera encore après ce rapide galop d'essai, les autres caractéristiques techniques: direction à crémaillère légère et précise, freins à disques à l'avant, tambour à l'arrière avec servo, boîte à vitesse (4) fort bien étagées.

IDÉALE POUR LES CHASSEURS ET LES MONTAGNARDS...

C'est sur le terrain des motocrossmen à Chippis que la présentation eut lieu. Au volant de cette « sangsue » nous avons ascensionné sans aucun problème, malgré le terrain mouvant, des pentes de 60%. En enclenchant le levier « tout-terrain », donc traction sur les quatre roues, et cela à n'importe quel moment, et quel que soit le rapport dans lequel on se

La Subaru deviendra-t-elle la « sangsue routière » en Valais ? Dans tous les cas, elle retiendra l'attention d'une certaine clientèle recherchant la sécurité en hiver. Un essai chez Emil Frey vous convaincra, comme nous avons pris un malin plaisir en s'amusant sur ce parcours de cross, inhabituel pour une bonne routière.

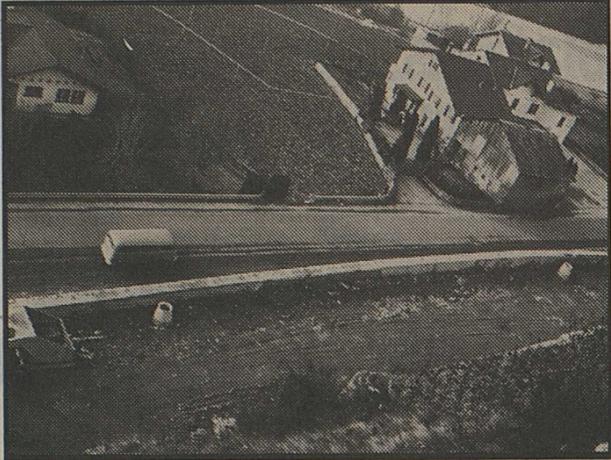
Dans l'attente d'effectuer un test plus complet, nous avons livré nos premières impressions très positives sur ce véhicule qui sera présenté en première suisse au prochain Salon de Genève.



En route pour la maison, même si le garage se trouve au premier étage, la Subaru ne craint pas les escaliers... Photo NF

Après la grande mission paroissiale... Avant la réception du nouveau grand baillif...

SAVIÈSE RESTE TOUJOURS SAVIÈSE



Une vue de la déviation de la route au départ de La Muraz (photo prise du haut des vignes).

SAINT-GERMAIN. - Saviésans et Saviésannes ont terminé l'année 1978 dans la réflexion et la prière. En effet, une grande mission paroissiale a donné à chacun l'occasion de faire un indispensable examen de conscience.

Au mois de mai prochain, Savièse va vivre la réception du nouveau président du Grand Conseil, M. Georges Roten.

Et les jours s'enchaînent, avec leurs inévitables aléas, avec leur lot de satisfactions et de difficultés. L'autorité communale se défend et lutte pour trouver des solutions aux problèmes qui se présentent à toutes les administrations communales. Nous avons rencontré M. Georges Héritier, président de la commune, qui très aimablement a répondu à nos questions.

« Comment Savièse se prépare-t-elle à fêter « son » grand baillif ? »

- Au mois de mai prochain, Savièse recevra, avec le sens de l'hospitalité et la générosité que vous connaissez, le nouveau président du Grand Conseil, en la personne de M. Georges Roten, député. Le conseil communal, dans l'une de ses séances, a décidé l'organisation de cette importante manifestation en nommant diverses commissions. Le banquet officiel aura lieu dans la grande salle de gymnastique du nouveau centre scolaire de Saint-Germain, fierté de notre commune.

Au mois d'avril, d'ailleurs, sera organisée une journée d'inauguration et de « portes ouvertes » à l'intention de la population saviésannes, des autorités et des maîtres d'état.

- *Au chapitre des routes, qui va payer les 9 millions de francs pour la déviation de la route La Muraz-Roumaz ?*

- Il faut savoir que c'est l'Etat du Valais qui est le maître d'œuvre de cet important chantier et non pas la commune de Savièse. Le coût total de l'aménagement de ce détournement de la route Sion-Saint-Germain, sur le tronçon al-



Ce qui reste du camp de DCA de Granois.

lant de La Muraz à Roumaz, est effectivement dévisé à 9 millions de francs. Les subventions accordées sont de l'ordre de 70%.

Une convention a été passée entre la commune de Sion et celle de Savièse en ce qui concerne la répartition du paiement des 30% restant. Pour les tronçons de cette déviation sis sur le territoire de la commune de Sion, la répartition est de 16% pour la capitale du canton et de 14% pour la commune de Savièse; pour les tronçons sis sur le territoire de la commune de Savièse, la répartition est inversée. Les travaux ont commencé, en 1978 et seront terminés, sauf imprévus, dans le courant de cette année.

- *La vie saviésanne a été marquée notamment, ces dernières années, par la suppression du camp DCA de Granois. Des regrets ?..*

- Les commerçants de la commune, et plus spécialement ceux de Saint-Germain et de Granois, ont effectivement enregistré une baisse évidente de leur chiffre d'affaires. La commune, pour sa part, n'a plus encaissé une redevance annuelle qui, il faut le dire, n'était pas très élevée.

Actuellement, des pourparlers ont lieu avec l'autorité militaire compétente en ce qui concerne le camp de Granois, qui a déjà été en grande partie démoli.

La commune de Savièse s'intéresse à l'achat des terrains de cet ancien camp de DCA, d'une superficie de près de 15 000 m². La municipalité a l'intention d'aménager à cet endroit une grande place de fête; mais pour l'instant, aucune décision ferme n'a encore été prise.

- *Le problème des égouts, pour la commune de Savièse, est-il résolu ?*

- Aujourd'hui, tous les villages de la commune, sauf celui de Chandolin, sont équipés pour l'évacuation des eaux usées, qui sont conduites à la « STEP » de la commune de Sion, sise à Châteauneuf. Sous peu, des travaux vont



Une vue du village de Roumaz. A l'extrême gauche, le début de Saint-Germain.

Photos NF

commencer pour aménager la conduite principale d'évacuation des eaux usées du village de Chandolin. Cette conduite descendra vers le hameau de Vuise, puis à Pont-de-la-Morge pour rejoindre la Step de Châteauneuf.

Jusqu'à ce jour, la commune de Savièse a investi plus de 12 millions de francs pour l'évacuation des eaux usées de la commune. Un montant de quelque 500 000 francs a été en outre voté pour l'évacuation des eaux usées de la Zour, cette première étape concernant plus spécialement la région des mayens de Prarinsson.

Pour les mayens de la Zour proprement dits, la commune doit attendre la décision de l'autorité fédérale en ce qui concerne les travaux de paravalanches dévisés à 7 millions de francs. Si des subventions ne peuvent être accordées, la zone dangereuse pourrait être bloquée, momentanément du moins.

A propos des dégâts causés par l'avalanche durant l'hiver 1978-1979, les propriétaires de chalets et de bâtiments ont été raisonnablement indemnisés grâce à la compréhension des différentes compa-

gnies d'assurances et des taxateurs officiels.

- *Savièse aura-t-elle bientôt une liaison, par le haut, avec la commune d'Arbaz ?*

- Cette liaison est de toute première importance pour la commune de Savièse. En effet, elle raccourcirait grandement le temps de déplacement pour atteindre la station d'Anzère.

Cette nouvelle liaison partirait des mayens de Prarinsson pour atteindre Arbaz. Nous croyons savoir que le conseil communal d'Arbaz aurait pris la décision de participer à cette réalisation.

- *Il paraît aussi que vous allez construire une nouvelle route forestière... ?*

- Oui, les travaux vont commencer. On va construire une route forestière partant de la chapelle de Sainte-Marguerite pour arriver à l'ancien torrent. Selon le vœu du forestier cantonal, cette route servirait uniquement à l'exploitation de quelque 10 000 m³ de bois et elle ne serait pas ouverte à la circulation routière. Un montant de 200 000 francs a déjà été voté.

- *Le Saviésan est-il un ouvrier-*

paysan ?

- Les Saviésans sont propriétaires ou travaillent quelque 500 hectares de vignes, soit sur le territoire de la commune, soit dans la région de Sion, voire de Sierre et même de Martigny. Ces dernières années, le montant moyen de la vente de la vendange a été de l'ordre de 18 à 20 millions de francs.

C'est un apport très réjouissant. Mais il ne faut pas oublier qu'il faut transpirer énormément et avoir un courage à toute épreuve pour travailler les vignes en dehors de son emploi habituel.

Beaucoup de Saviésans sont des ouvriers-paysans. Ils gagnent durement leur vie, mais ils savent aussi bien vivre et bien recevoir les amis, les connaissances et tous ceux qui passent ou séjournent à Savièse.

Savièse reste toujours Savièse, avec ses villages et hameaux typiques, sa population hospitalière et travailleuse.

Le renom de Savièse a dépassé les frontières cantonales et nationales et, ce renom n'est pas usurpé du tout.

- gé -



Georges Héritier

Un repas d'adieu empreint de bonne humeur



Une ambiance des plus détendues régnait en effet hier à Binii où se déroulait le repas d'adieu que les membres du Conseil d'Etat offraient à M. Arthur Bender.

Ces joyeuses agapes réunissaient MM. Guy Genoud, Hans Wyer, Franz Steiner, Antoine Zufferey, Bernard Comby ainsi que le chancelier Gaston Moulin, sans omettre les anciens, MM. Marcel Gross, Marius Lampert, Ernest von Roten, Wolfgang

Loretan et l'ancien chancelier Norbert Roten, tous accompagnés par leur épouse.

Nous reconnaissons au premier plan sur notre photo, M. Hans Wyer, M^{me} Arthur Bender, MM. Bernard Comby, Norbert Roten ainsi que l'invité du jour M. Bender, et tout à droite M. Franz Steiner, et au second plan, MM. Wolfgang Loretan, Antoine Zufferey, Gaston Moulin et Marius Lampert.



Le village de Chandolin.

SECAmatic
breveté
Le véritable sécateur à commande pneumatique



SWISS MADE
LEYAT

Idéal pour la vigne

Poids 720 g
Pression 4-8 bars

Nos agents ci-dessous connaissent bien ces outils et sont à même de vous conseiller judicieusement. Ils détiennent en stock outils et accessoires et vous garantissent un service après vente. Les prix sont raisonnables et uniformes pour tout le Valais.

En vente chez:
Agrol, route de Sion, Sierre
D'Andrés Gustave
Au Comptoir mécanique, Martigny
Comptoir de Fully, Fully
Curdy SA, av. des Mayennets, Sion
Favre Bernard, mach. agric., Chamoson
FLAV, route de Bramois, Sion
Fleisch SA, Saxon
Küderli SA, av. de la Gare, Monthey
Niklaus-Stalder, Grand-Pont, Sion
Pfefferli & Cie SA, rte des Ronquoz, Sion
R. Urech SA, Aigle

P. Leyat & Fils
Fabrique de sécateurs
CH 1962 Pont-de-la-Morge
Tél 027/36 12 83

VÉHICULES AUTOMOBILES

A vendre
jeep Land-Rover
avec remorque agricole

faucheuse Agria

Tél. 026/6 22 81
36-21626

A vendre
VW 1600

1969, 75 000 km
Bon état mécanique

Fr. 950.-

Tél. 025/3 78 46
le lundi *36-400134

A vendre
Opel Diplomat
2,8 E, année 77
38 000 km

Opel Diplomat
5,4 litres, année 71
lève-glace électrique, climatisation

Plymouth Valiant
année 67

Roulin Frères S.A. Moudon

Tél. 021/95 26 72
021/81 82 04
le soir 22-1657

A vendre très belle
Mercedes
280 Coupé, 2 portes,
1973, automatique
Blanche.

Tél. 024/21 21 12
dès 19 heures
22-300798

Auto-chargeuse surbaissée

pour tracteur modèle étroit
marque Fella-Peggy
22 m3 avec couteaux

Machine neuve à céder avec important rabais.

Tél. 025/7 45 16
*143.267.086

Fiat 127

Voiture expertisée
3 portes, nombreux accessoires.
A céder à un prix intéressant.

Tél. 025/7 45 16
*143.267.086

A vendre
une jeep Military

modèle 1944
entièrement révisée expertisée

Tél. 027/23 48 47
heures des repas *36-300333

Mélange spécial râpé pour
fondue

Offre spéciale
14.2.-20.2.

Paquet de 400 g (100 g - 1.25)
5.- au lieu de 6.-

Paquet de 600 g (100 g - 1.25)
7.50 au lieu de 9.-

avec recette détaillée au dos de l'emballage.

Riz vitaminé «Carolina» Parboiled USA

Reste bien en grains et devient blanc comme neige.

Paquet de 1 kg 1.90

Multipack 14.2.-20.2. 2 paquets
3.- au lieu de 3.80

Sous contrôle permanent de l'Institut suisse des vitamines à Lausanne.

Chips au fromage

Une toute nouvelle idée pour l'apéritif!

NOUVEAU A MIGROS

Vous les trouvez dès maintenant dans les principaux Marchés Migros.

Sachet de 100 g
2.-

MIGROS data

Haricots fins

Boîte de 870 g 2.30 (poids égoutté 440 g)

Multipack 14.2.-20.2. 2 boîtes
3.80 au lieu de 4.60

Des conserves de légumes qui vous procurent une alimentation plus naturelle. Ce label vous le garantit!

Multipack 14.2.-20.2.
Bouillon spécial Bouillon de poule

Paquet de 5x2 cubes, 100 g, 1.40

2 paquets au choix
2.30 au lieu de 2.80

Chocolat suisse de qualité «Noxana»

Délicieux chocolat au lait et aux noisettes entières.

MIGROS data

Plaques de 100 g 1.-
2 plaques
1.60 au lieu de 2.-

Vous trouverez également tous les Multipack et offres spéciales marqués de ce sigle dans nos camions de vente.

Bégonias doubles

en diverses teintes emballées séparément.

Paquet de 10 bulbes 4/6 cm ø

4.-

Notre conseil:
Plantez dès maintenant vos bégonias en terrine dans votre appartement: ils fleuriront plus vite lorsque vous les aurez mis en pleine terre.

Prix. Qualité. Choix. MIGROS

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

99.-

jusqu'au 31 décembre 1979
(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom: _____
Prénom: _____ Fils (fille) de _____
Profession: _____
Adresse exacte: _____
Lieu: _____
Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Le Zurich-Natation à Champéry

CHAMPÉRY. - C'est un groupe composé des seize meilleurs éléments du SV Zurileu qui réside actuellement à l'hôtel des Sports.

Nageurs et nageuses sous les ordres de l'entraîneur fédéral Henit Berger parcourent chaque jour plus de dix km dans la piscine du centre sportif.

Ce camp d'entraînement d'une durée de deux semaines, précède les championnats suisses de natation qui auront lieu à fin mars à Winterthur et les qualifications pour la coupe d'Europe dont les épreuves se disputeront à fin août à Oslo.

Concert de cuivres à Morgins

MORGINS. - Sous les auspices de l'Association des intérêts de Morgins, l'église de la station servira de cadre vendredi 16 février à un concert de musique de cuivre. L'ensemble qui interprétera une dizaine d'œuvres d'un programme judicieusement choisi est celui de la fanfare de Crissier (30 musiciens) placé sous la direction de M. Pascal Favre, professeur au conservatoire de Lausanne.

En intermède, le chœur mixte de Morgins, sous la direction de M. Vital Mariétan, se produira dans son répertoire traditionnaliste.

Le concert débutera à 20 h. 30 précises.

PDC de Troistorrents

Les membres et sympathisants du parti démocrate-chrétien de Troistorrents-Morgins sont invités à une séance d'information sur les votations fédérales et cantonales du 18 février prochain.

Cette séance aura lieu le jeudi 15 février à 20 heures à la salle du collège.

Ordre du jour : votations fédérales présentées par M. Henri Chardonnes, député-suppléant. Votations cantonales présentées par M. Luc Vuadens, député.

Rapport sur la session de février au Grand conseil présenté par M. Joseph-Antoine Ecœur, député.

Les adhérents et sympathisants du PDC sont cordialement invités.

Le comité (com. publ.)

Bex: conseil communal Gravières et protection civile

BEX. - De nombreux objets attendaient les conseillers pour cette première séance de l'année. D'emblée, ce fut l'interpellation d'un conseiller à propos des comptes des gravières et la réponse de la municipalité à ce sujet qui donnèrent lieu à des discussions nourries.

En l'absence de l'ancien syndic, aujourd'hui conseiller communal, le syndic Désarzens proposa d'ajourner la discussion pour permettre de la reprendre en présence de tous les intéressés. Proposition rejetée à la majorité. Ainsi, après discussion, l'interpellant présente une résolution à faire voter, qui comporte, en premier lieu, l'acceptation de la réponse municipale, puis la demande de suspendre avec effet immédiat la liquidation du contentieux entre la commune et les dites gravières, la prise en considération du montant de 100 000 francs, qui devra être versé à titre d'avance par l'exploitant. La résolution est votée à la majorité. Suit le projet de construction d'un abri de protection civile dévisé à 1 022 000 francs, ce qui représente pour la commune une part de 400 000 francs. De nombreuses interpellations fusent quant à l'opportunité de l'emplacement de cet abri en zone résidentielle. La question est normale, toutefois les impératifs de la protection civile sont les mêmes pour tous et les études sont faites et ne peuvent être remaniées sous peine d'entraîner des frais. Le projet est voté. D'autres questions sont encore en discussion et les conseillers peuvent parler d'une séance fort constructive.

Actuellement, les apprentis, pour le Valais romand doivent se rendre à Lausanne pour suivre les cours de formation nécessaire. Le canton du Valais n'a-t-il pas un nombre suffisant d'apprentis forestiers-bûcherons pour envisager la mise sur pied d'un tel centre de formation dans le canton, par exemple dans le cadre de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf ?

Nous croyons savoir que l'Etat du Valais dispose de près de 30 ha de forêt, avec chalet d'alpage dans le val d'Illicz, ce qui permettrait d'en faire un centre de formation forestier.

Parallèlement à la formation des apprentis forestiers-bûcherons, ne doit-on pas y adjoindre également celle des gardes-forestiers ? Aujourd'hui, l'école intercantonale de Lyss dispense la formation utile au prix de sacrifices et de désagréments importants pour les personnes qui s'y rendent, de même que pour les communes où les bourgeoisies.

La réponse du Conseil d'Etat

Monsieur le député-suppléant, Nous avons l'honneur de répondre comme suit aux points soulevés dans votre question écrite du 26 juin 1978 concernant la formation des apprentis forestiers-bûcherons et des gardes-forestiers.

Une économie forestière saine et active doit pouvoir compter sur un personnel bien formé. C'est à cette seule condition que les

Chaque matin on peut voir évoluer :

- Heinz Steffen, qualifié suisse pour le 100 m papillon des derniers championnats du monde de Berlin.

- Jacqueline Rast, qualifiée suisse de brasse et membre de l'équipe suisse de relais 4 x 100 m,

- sa sœur Germaine Ras, également membre de l'équipe suisse de relais 4 x 100 m,

- Marc Pothwell, jeune Américain, résident à Zurich et récent vainqueur du 100 m brasse du concours international qui s'est déroulé à Zurich au début de février.

A tous les participants à ce camp d'entraînement du SV Zurileu le NF souhaite un excellent et profitable séjour à Champéry.

Flatteuse nomination pour M. Joseph Michaud

YVORNE. - Nous avons appris par M. Robert Isoz, syndic d'Yvorne et président de la Fédération vaudoise des vigneronns, la flatteuse nomination qui échoit à M. Joseph Michaud, président du conseil d'administration de Provins Valais.

En effet, le 23 février, la maison Provins recevra les membres du comité de la Fédération romande des vigneronns qui tiendra exceptionnellement séance en les murs de la coopérative. Exceptionnellement parce que ce jour-là, M. Haussner, président, prendra officiellement congé de M. Joseph Michaud en qualité de membre du comité, lui décernant le titre de président d'honneur de la Fédération romande des vigneronns. C'est au cours du repas qui sera pris en commun que se déroulera la cérémonie officielle.

COLLOMBEY-MURAZ. - Le conseiller d'Etat Franz Steiner, chef du Département de travaux publics, a répondu en date du 31 janvier à une question écrite du député-suppléant Antoine Lattion concernant la formation professionnelle des apprentis forestiers-bûcherons et gardes-forestiers déposée en juin 1978.

La question

« L'intensification de la gestion forestière amène de plus en plus les communes ou les bourgeoisies à former des apprentis forestiers-bûcherons. L'économie forestière est, d'autre-part, d'un apport non négligeable pour les collectivités. Le canton du Valais y trouve une source de revenu important.

Or, une gestion efficace du domaine forestier oblige les collectivités publiques à trouver un personnel compétent.

Actuellement, les apprentis, pour le Valais romand doivent se rendre à Lausanne pour suivre les cours de formation nécessaire. Le canton du Valais n'a-t-il pas un nombre suffisant d'apprentis forestiers-bûcherons pour envisager la mise sur pied d'un tel centre de formation dans le canton, par exemple dans le cadre de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf ?

Nous croyons savoir que l'Etat du Valais dispose de près de 30 ha de forêt, avec chalet d'alpage dans le val d'Illicz, ce qui permettrait d'en faire un centre de formation forestier.

Parallèlement à la formation des apprentis forestiers-bûcherons, ne doit-on pas y adjoindre également celle des gardes-forestiers ? Aujourd'hui, l'école intercantonale de Lyss dispense la formation utile au prix de sacrifices et de désagréments importants pour les personnes qui s'y rendent, de même que pour les communes où les bourgeoisies.

La réponse du Conseil d'Etat

Monsieur le député-suppléant, Nous avons l'honneur de répondre comme suit aux points soulevés dans votre question écrite du 26 juin 1978 concernant la formation des apprentis forestiers-bûcherons et des gardes-forestiers.

Une économie forestière saine et active doit pouvoir compter sur un personnel bien formé. C'est à cette seule condition que les

Le «Heavy Metal» triomphe... à Genève

CHAMPEL. - Ce vendredi 9 février, Genève bout : Uriah Heep va faire son passage annuel. Imaginez-vous un public de 6000 personnes qui résument assez bien toutes les formes de la « jeunesse actuelle » : ce que soit les foulards colorés, les yeux maquillés, les vestes à franges, les blousons noirs aux inscriptions diverses, ou alors les traditionnels vestes jeans : tout le monde y est.

Depuis sa création, il y a 9 ans, Uriah Heep n'a jamais cessé d'accroître son potentiel d'admirateurs, malgré les gros problèmes que le groupe a connus : la mort du bassiste Garry Thain en 1973, par exemple.

François d'Assise pour notre temps...

SAINT-MAURICE. - François d'Assise, qui fut, au Moyen Age déjà, le précurseur de l'apostolat des laïcs en fondant le Tiers-Ordre, ne se démode pas plus que l'Evangile, dont il vécut.

Cet apostolat connu maintenant sous le nom de Fraternité de Saint-François reste pierre bien vivante de l'Eglise, par l'esprit de prière et de charité qui l'anime.

Dimanche 11 février le foyer franciscain de Saint-Maurice accueillait les délégations chablaisiennes pour leur récollection annuelle. Une centaine de visages heureux d'écouter les paroles de vie.

Après l'accueil cordial de l'animateur, un audio-visuel réalisé et présenté par le conseil régional, exprimait la joie d'être croyant, chrétien, de savoir découvrir en toute créature l'amour et le génie du Créateur, c'est un privilège inestimable.

Le président cantonal apportait, avec le salut des fraternités valaisannes une réflexion très utile à méditer : La prière est pour l'âme ce que l'air est pour le corps. Sans air le corps s'atrophie, sans prière, l'âme se dessèche.

La première partie du spectacle est assurée par le Michael Wynn Band qui ne soulève pas l'enthousiasme, c'est le moins que l'on puisse dire. Le chanteur moustachu n'a pas de voix et le tout se veut ressembler à un style « Deep Purplien » de très mauvais goût.

Pendant la pause, les fans se massent devant la scène, comprimés contre les barrières de police à un mètre et demi de la scène. La bousculade est telle que ça et là un visage livide quitte la salle pour prendre l'air.

L'obscurité surgit et les cinq musiciens d'Uriah Heep font leur entrée sur scène en grands seigneurs avec leur morceau : Look

At Yourself. Les fans s'agitent, les bras se tendent, dirigés vers leurs idoles.

Durant près de deux heures, ce qui est assez exceptionnel (la durée habituelle étant d'une heure, rappel compris), la « machine » va tourner à plein rendement. De plus en plus « Heavy », le groupe triomphe à l'aide d'un show passablement renouvelé, par rapport aux années précédentes, et minutieusement réglé.

Les décibels ont doublé, les jeux de lumière très rythmés s'accroissent maintenant à merveille avec l'ampleur du groupe : diapositives et films comme toile de fond n'ont pas été oubliés. La neige carboni-

que fait même son apparition sur « July Morning », dissimulant ainsi les jambes des musiciens qui semblent jouer sur des nuages. Le show atteint son paroxysme lorsque Ken Hensley, l'enfant chéri, entame Lady In Black à la guitare acoustique : les briquets s'allument et la salle reprend de tout cœur le refrain. Le groupe interprète plusieurs morceaux du dernier album Fallen Angel, qui sont autant de bombes portées aux oreilles des spectateurs : One More Night, I'm Alive, Woman Of The Night, Fallin' In Love... Les anciens succès reviennent aussi pour balancer le cœur des nostalgiques : Sweet Lorraine, Easy Livin', The Wizards, Free Me, Stealin ou encore Do You Know.

D'aucuns prétendent qu'actuellement Uriah Heep n'a plus rien à dire, qu'ils se détrompent rapidement ! Uriah Heep, avec l'arrivée du nouveau chanteur John Lawton, a définitivement opté pour une musique très rock, mais le groupe retrouve une seconde jeunesse. Lee Kerlake, le batteur, double son ardeur afin de donner la pulsion exacte à ce cœur déchaîné. Trevor Bolder, le bassiste et Mick Box, le fumeux guitariste aux solos « ju-teux » joués avec une seule main, s'entendent à merveille pour parcourir la scène au petit trot.

Lawton se démène comme un beau diable avec son micro : il dialogue passablement avec le public, ce qui le rend rapidement populaire, en dépit des regrets qu'ont les fans de l'ancien chanteur : David Byron.

Uriah Heep s'est définitivement imposé à Genève dans la liesse générale, terminant la soirée par leur hymne Gipsy, que Lawton présente en ces termes : « You want Gipsy? you want it? YOU'VE GOT IT! Alors des gerbes de feu s'élevèrent des deux coins de la scène, achevant un concert d'un excellent niveau qui, osons le dire, fit le plaisir des musiciens et le délire des fans : Long Live To Uriah Heep !... »

par Paul Magro

Point culminant de la journée, la messe qui après une telle préparation a été vécue en plénitude, et c'est bien ressourcé que chacun s'en retourne chez soi, avec la volonté de communiquer ce feu que le Messie est venu allumer et que le petit pauvre d'Assise a si bien entretenu.

Merci au foyer franciscain pour son chaleureux accueil.

F.V.

Futurs parents et grands-parents

MONTHEY. - Un cours en 7 leçons de deux heures débutera le 1^{er} mars sur le thème « Comment soigner votre nouveau-né ? ». Ce cours aura lieu les lundis et jeudis. Les inscriptions sont reçues par Mme Ed. Piatti, tél. 4 26 23 à Monthey. Placé sous les auspices de la section du district de Monthey de la Croix-Rouge suisse, ce cours sera suivi par de nombreuses mères et grand-mères.

La formation des apprentis forestiers-bûcherons et des gardes forestiers

propriétaires de forêts et les ingénieurs forestiers pourront mettre leur vouloir et leur savoir au service du domaine-bois.

Les cantons de Vaud et de Neuchâtel l'ont bien compris puisqu'ils furent les premiers à mettre sur pied des cours de formation pour bûcherons, et ceci dans les années 20 déjà. Mais ce n'est qu'avec l'introduction de la loi fédérale sur la formation professionnelle de 1963 que l'apprentissage de forestier-bûcheron fut reconnu officiellement. Le canton du Valais emboîta rapidement le pas en adoptant le dit apprentissage réparti sur 3 ans et structuré comme suit :

- formation pratique de base auprès d'un employeur,

- formation complémentaire par cours centraux pratiques en accord avec les cantons de Vaud et Berne,

- formation théorique dans les écoles professionnelles.

Cet apprentissage a donc été mis sur pied en tirant le profit maximum des possibilités valaisannes existantes et de l'organisation en place et bien rodée des cantons voisins précités, ceci d'entente avec le Service cantonal de la formation professionnelle et grâce à son appui.

Les apprentis forestiers-bûcherons fréquentent actuellement l'enseignement professionnel à Vevey et à Thoun. Les effectifs de l'année scolaire 1977/1978 étaient les suivants :

Ecole professionnelle de Vevey : (apprentis de langue française). 1^{re} année : 6 ; 2^e année : 9 ; 3^e année : 5.

Ecole professionnelle de Thoun : (apprentis de langue allemande). 1^{re} année : 1 ; 2^e année : 1 ; 3^e année : 4.

Ils sont attribués à des classes spécialisées régionales conformément à l'article 19 de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur la formation professionnelle.

Selon l'article 40, alinéa 2, de la même ordonnance, l'ouverture de classe n'est autorisée que si elle compte au moins dix élèves par année.

Nous sommes d'avis que, pour le moment, cette condition n'est remplie ni dans le Haut-Valais ni dans le Valais romand. Lorsque l'effectif des apprentis le justifiera, nous examinerons, comme pour d'autres professions, la possibilité d'ouvrir à leur intention des classes dans les

écoles professionnelles valaisannes pour autant, bien entendu, que ce transfert ne désorganise pas les classes régionales pour lesquelles les cantons organisateurs ont senti de gros engagements.

A signaler que quelques jeunes professionnels ont malheureusement abandonné la profession, généralement à cause d'un manque d'organisation et de possibilité d'engagement de la part des propriétaires forestiers.

A la question de savoir si parallèlement à la formation des apprentis forestiers-bûcherons, on devrait y adjoindre celle des gardes-forestiers, nous répondons non pour les raisons suivantes :

- les deux écoles de Lyss et Landquart couvrent amplement les besoins suisses ;

- à ces deux écoles, tous les cantons y sont affiliés, le Valais aussi ;

- les frais de ces écoles sont couverts pour les 3/4 par les cantons (25%) et la Confédération (50%). Les élèves ont donc plus d'avantages que de sacrifices et de désagréments ;

- les élèves se rendent à Lyss ou Landquart librement. Mais si une commune ou bourgeoisie soutient le candidat, c'est à titre personnel et extraordinaire, donc sans aucune obligation.

En espérant vous avoir fourni les renseignements désirés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le député-suppléant, l'assurance de notre considération distinguée.

Le chef du Département des travaux publics et des forêts
F. Steiner

(N.d.l.r.) - Il est clair que si les chiffres et statistiques avancés par le conseiller d'Etat F. Steiner sont exacts (ce dont nous ne pouvons douter) il apparaît que la formation dans les professions de la sylviculture est bonne et répond aux exigences minimums.

On ne doit pourtant pas oublier que le district de Monthey est intéressé au plus haut degré par cette formation de forestier-bûcheron et de garde-forestier lui qui possède le domaine de forêts de montagne le plus important par rapport à sa surface et à sa population comme il est aussi le plus important district forestier du canton.

L'industrie forestière du district

de Monthey, et ceci peut paraître paradoxal, s'est développée à la suite de l'ouragan de fœhn qui a dévasté en novembre 1962 plus de 200 000 mètres cubes d'épicéas dont 160 000 uniquement dans la vallée d'Illicz. L'organisation forestière à cette époque laissait quelque peu à désirer dans l'ensemble du district sauf peut-être à Monthey, les gardes-forestiers n'étant pas occupés à plein temps. Une sérieuse réorganisation fut imposée par les événements pour chaque commune et bourgeoisie.

Réparer les outrages provoqués par l'ouragan fut donc un travail énorme. Ainsi une formation adéquate n'est pas seulement utile mais nécessaire pour le personnel communal ou bourgeoisial ayant charge d'aménager et de reboiser nos forêts. Voilà les raisons qu'ont provoqué la question du député-suppléant Antoine Lattion confronté à tous les problèmes de la sylviculture en tant que directeur administratif de la commune de Collobey-Muraz qui possède quelque milliers d'ha de forêts communales.

Une attention soutenue

La forêt mérite une attention soutenue. Elle exige des soins constants de la part des forestiers et des bûcherons. L'action bienfaisante de la forêt se manifeste de diverses manières.

Cette action s'exerce sur le régime des pluies car elle agit comme un vaste condensateur : elle soutire l'eau de l'atmosphère. Elle agit aussi très favorablement sur le régime des vents : on peut s'en rendre compte dans la vallée du Rhône avec « les rideaux-abris »

qui sont des rideaux d'arbres (peupliers, bouleaux) dont l'action est éprouvée car s'ils ne rencontrent pas d'obstacles les vents peuvent devenir stérilisants. Si la forêt agit sur la dynamique du vent, elle agit aussi sur sa genèse, sur son origine. Dans nos montagnes, la forêt est le régulateur des ruisseaux et torrents comme elle est la meilleure protection contre les avalanches. En outre la forêt purifie l'air de son bioxyde de carbone produit par la respiration animale et les émanations des foyers domestiques comme des usines. La forêt est donc un filtre épurateur de l'air.

Elle mérite dès lors une sollicitude constante de nos organismes forestiers pour qu'elle soit bien protégée et régénérée.

Hôtel-restaurant des Masques Anzère

Tél. 027/38 26 51

• Tous les jeudis sur réservation

Soirée couscous suivie de brochettes Fr. 20.-

• Tous les samedis

Soirée campagnarde Fr. 25.- avec sangria Fr. 3.-

Réservez vos tables! Merci

Au restaurant grill-room du grand hôtel des Bains du jeudi 15 février au mercredi 28 février

grande quinzaine gastronomique champenoise

organisée en collaboration avec le champagne BOLLINGER

Réservation: tél. 025/3 60 55

GREY-POUPON
DIPLOME 1977

Haute qualité - Bas prix.
Moutarde - conserves
au vinaigre - olives - vinaigres
et saucés à salade.
AIGLE (VD) 025/224 67

Ford Escort

Place - Confort - Equipement enrichi
Dès Fr. **10 650.-**

Votre concessionnaire officiel

Kaspar sa

SION
MARTIGNY



027/22 12 71
026/ 2 63 33

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

LAUSANNE-CHABLAIS

cherche pour s'occuper du secteur fruits et légumes de son supermarché de **Monthey**

vendeuse

Cette activité implique une expérience dans ce domaine ainsi que beaucoup de goût et d'intérêt pour la vente des produits de ce secteur.

Entrée en fonctions à convenir.

Faire offres au service du personnel de COOP LAUSANNE-CHABLAIS ou contacter directement le gérant de notre magasin, M. Travaglini, tél. 025/4 17 87

Usine Strebel S.A.

Technicien ou monteur en chauffage central

Nous désirons intensifier notre organisation de vente au canton du Valais et cherchons un jeune homme du métier possédant l'initiative.

Vos tâches

Soigner et accroître notre clientèle par des visites régulières. Renseigner et conseiller les clients sur nos produits et leur application. Travaux de service après vente

Nos exigences

Connaissance profonde du chauffage central (comme technicien ou monteur).
Faculté de parler couramment le français et l'allemand.
Aptitude de créer des contacts agréables avec la clientèle. Possession d'entregent.
Domicile dans la région Sierre-Sion

Nous offrons

Introduction soignée, des produits de première qualité et assistance active par une organisation précise «derrière le front».
Conditions d'emploi et prestations sociales généreuses.

Envoyez-nous votre offre manuscrite ou téléphonez à notre chef du personnel, M. Koch. Il est volontiers à votre disposition pour tous les renseignements ultérieurs que vous pourriez désirer.

Usine Strebel S.A., 4852 Rothrist

Tél. 062/45 61 01

Maisons préfabriquées en bois

Importante industrie italienne de maisons préfabriquées et maisons mobiles en bois cherche

importateur ou représentant

exclusif pour Suisse et France

Rapport commercial sérieux, ponctualité livraisons, prix défiant toute concurrence sont assurés.

Pour renseignements, écrire à:
IN.C.A.P. Case Prefabbricate
Roverè della Luna (Trento), Italie
Tél. 0461/6 75 21 - 6 75 95

46-1909-24

homogen

engage

mécanicien sur véhicules

Place stable
Entrée immédiate ou à convenir

Bois Homogène S.A.

1890 Saint-Maurice
Tél. 025/3 77 71

36-628

Entreprise de génie civil cherche, pour ses chantiers du Centre et du Bas-Valais

machinistes

sur pelles hydrauliques, chargeuses à pneus, chargeuses à chenilles, Pingon et Menzi-Musick

A la même adresse, on cherche

chauffeur de camion

Téléphonez au 025/7 42 15.
143.266.338

Je cherche

une sommelière

Entrée tout de suite.
Nourrie et logée.

Bar Météor
Gérard Morand, Vernayaz
Tél. 026/8 14 55 36-21197

Mécanicien en automobiles

25 ans, bonnes connaissances des poids lourds, cherche place Valais central.

Faire offre écrite avec salaire d'entrée sous chiffre P 36-300328 à Publicitas, 1951 Sion.

URGENT!
Café de l'Aviation à Sion cherche

une sommelière

Tél. 027/22 21 19 *36-300350

Menuiserie-ébénisterie
Raymond Granger
1872 Troistorrens (Valais)
engage

menuisier-ébéniste

qualifié

Place stable, bon salaire.

Faire offre au 025/8 39 55 ou par écrit.
36-100107

Etablissement bancaire de la place de Crans
cherche pour entrée immédiate

dame de nettoyage

Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au 027/41 13 05 (M. Mudry).
36-801

Famille de médecin cherche

une jeune fille

aimant les enfants et les animaux, pour aider au ménage.

Entrée le 1er mars ou à convenir.

Tél. 027/55 34 96 le soir
36-21656

Café-restaurant de la Croix-Blanche à Aigle cherche

une bonne sommelière

Débutante acceptée. Entrée tout de suite. Congé le dimanche.

Tél. 025/2 24 64 22-120

Clinique Sainte-Agnès, 1854 Leysin
cherche

infirmière diplômée ou infirmière assistante

Nourrie.
Eventuellement appartement 2 pièces à disposition. Caisse de retraite.
Faire offres à la direction tél. 025/6 21 70

Conciergerie

Couple 50 ans, en bonne santé, cherche place de conciergerie. Si possible à plein temps, dans le Valais central.

Faire offres détaillées sous chiffre P 36-21631 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche dame comme

concierge

pour entretien de bâtiment plus bureaux, travail à mi-temps. Appartement à disposition Nationalité suisse

Faire offres sous chiffre OFA 1950 à Orell Fussli Publicité SA, 1951 Sion

On demande pour fin avril 1979

employée de bureau

travail à mi-temps ou horaire libre Valais central

Bon salaire
Travail intéressant

Offres sous chiffre P 36-900890 à Publicitas, 1951 Sion

On cherche pour Fully

femme de ménage

15 à 20 heures par semaine
Horaire à convenir

Tél. 026/5 36 69 *36-400147

Hôtel-restaurant-pizzeria Bellevue Broc
cherche

sommelière fille de cuisine

Bon gain.
Nourries, logées.

Tél. 029/6 15 18 17-21405

Salon de coiffure Escher, 1837 Château-d'CEX
Tél. 029/4 61 43 4 60 23
cherche

coiffeuses
capables, à l'année, événement, saison.

Entrée tout de suite ou à convenir.
22-2030

Le restaurant La Clarté à Sion
cherche

serveuse

Congé le dimanche.

Tél. 027/22 27 07

L'industrie graphique enrichit votre vie.

ANNONCES DIVERSES

A vendre

Porsche Super 90

Expertisée.
Bas prix.

Tél. 027/38 27 70
36-21672

A vendre pour cause maladie

une jeep agricole

en parfait état expertisée

Tél. 027/38 33 17
*36-300345

A vendre

tracteur

Massey Ferguson 130

Expertisée.

Tél. 027/86 37 35
36-21648

A vendre

paroi murale en chêne

Etat de neuf
Valeur neuve 5000.-
Cédée à 2800.-

Tél. 027/23 49 74
dès 20 heures
36-21646

A vendre

BON FOIN

Tél. 027/22 35 05
Sion.
*36-300336

Porte basculante automatique

pour seul. Fr. 1980.-
rendu posé à monter soi-même pour seul. Fr. 1380.-

Rens. et visite chez Uninorm
Tél. 021/37 37 12

MACHINES A COUDRE

neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction **GARANTIE 10 ANS**
Sur demande, par tél., envoi 15 jours à l'essai
Occasions avec garantie
Elvetia Fr. 200.-
Pfaff Fr. 380.-
Bernina Fr. 480.-
Elna Fr. 590.-
Réparations toutes marques
Facilités, location

Agence VIGORELLI
av. de Beaulieu 35
Lausanne
Tél. 021/37 70 46

A vendre

andaineur

de bois de taille

Prix choc

Bonvin Frères
Machines agricoles
1964 Conthey
Tél. 027/36 34 64



c'est moins cher

Café Hag

en grains

200 g

2.90

Cinzano

blanc ou rouge

litre

9.50

Pampers

Premiers pas

60 pièces

19.90

Papiers WC

Krepp

12 x 4 rouleaux

8.90

Fromage à raclette

Frival

kilo

10.-

A notre boucherie

Côtelettes de porc

kilo

12.80

MARTIGNY - SION - EYHOLZ
Route de Fully Sous-Gare Près Viège

MEUBLES
EMILE
Morel & fils S.A.
34 vitrines Martigny-Croix
Télex 38 351 Tél. (026) 2 22 12

CAMEL
FILTERS
TURKISH & DOMESTIC BLEND
CIGARETTES

Un goût unique.

PUBLICITAS art et technique de l'annonce bien pensée

La nouvelle photocopieuse à cassette
REX-ROTARY 4040

bon marché à l'achat et à l'utilisation ; pas de préchauffage, un seul bouton, feuilles en cassette, plusieurs copies à la fois, peu encombrante.

Demandez une démonstration.

BUREAU PRATIQUE
HERMANN DE PREUX & Cie SA

Service de vente et d'entretien

SION **SIERRE**
Av. de Pratifori Av. Gén.-Guisan
Tél. 027/23 34 10 Tél. 027/55 17 34

A vendre
maison indépendante
à Venthône, 75 m² habitables avec loggia et balcon + remise, chauffage électrique par accumulation, 40 m² de sous-sol avec carnotzet et une place de parc (Pour traiter Fr. 30 000.-)
Tél. 027/22 12 43

R. Revaz
SION

Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41
vous offre cette semaine

Ascona 1200 S	44 000 km	76
Commodore cpé 2,8	15 000 km	77
Opel Kadett City SR	22 000 km	77
Opel Kadett Caravan 1200 S	44 000 km	75
Opel Rekord Kar. 2000	30 000 km	76
Toyota Cor. Liftback	26 000 km	77
Buick Skyhawk	32 000 km	76

Achat immédiat « cash »
voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021/53 33 53 de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

FULLY

A échanger
1 lave-vaisselle plus
1 sofa-lit contre
piano d'occasion

A louer
2500 m² de terrain agricole
au Chanton
Tél. 026/5 42 83
*36-425087

innovation

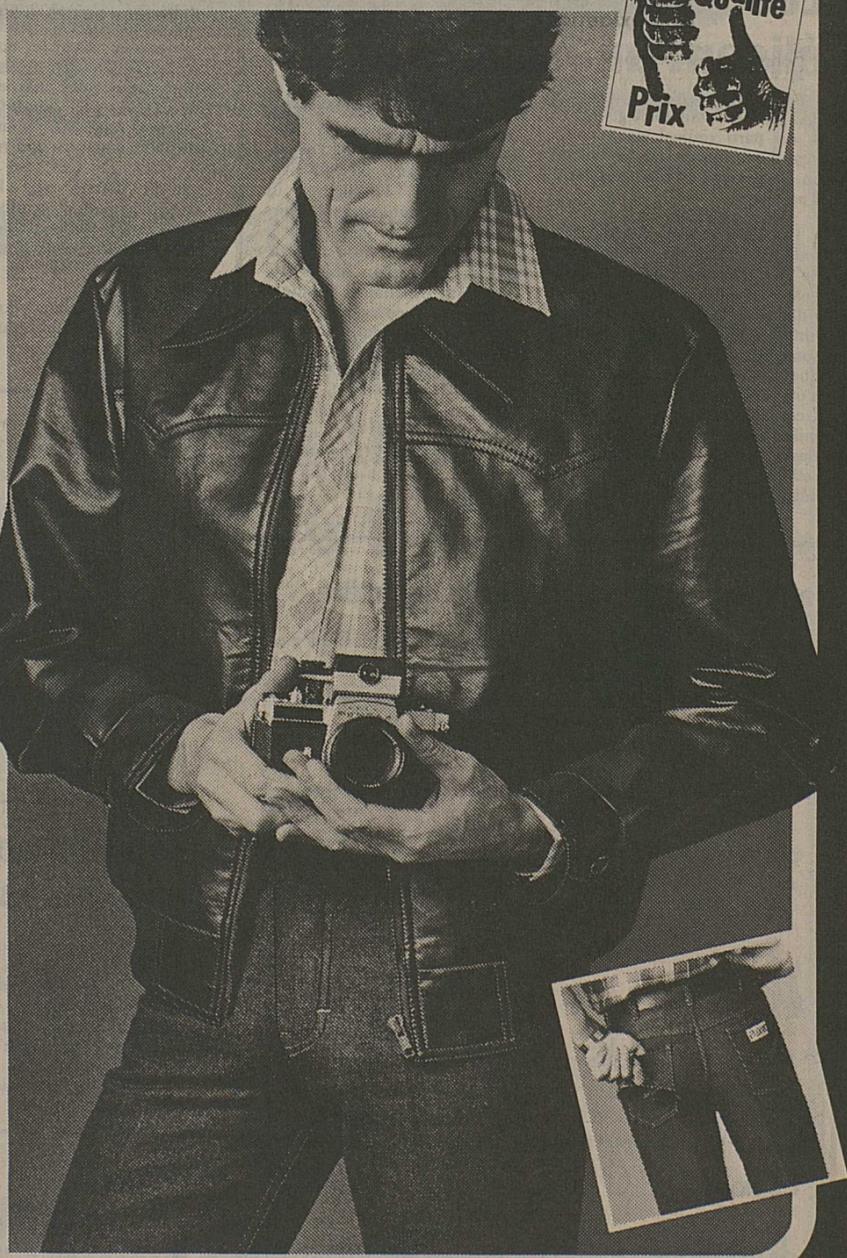
Notre force, c'est le choix

Prix choc

Le style sport décontracté : Pratique et robuste, ce **blouson en simili cuir** de coupe supermode comporte un empiècement, un petit col, 2 poches repose-mains et un bord côtes à la ceinture. «Anti-pluie», c'est le blouson idéal pour la moto ou le vélo. 100% polyuréthane. Brun foncé. Du 44 au 56.
Seulement 49.-

L'homme à la page le porte avec une **chemise à carreaux**. Bleu et beige. S à XL.
Seulement 19.-

Le best-seller à un prix superavantageux : **jean Denim** bleu en coton épais et prélavé. Poches américaines et 2 poches revolver avec griffe «Flash». Largeur bas 26 cm. Entrejambe 90 cm. Tour de ceinture : 36 à 50.
Seulement 35.-



Innovation Martigny • Téléphone-service 026/2 28 55 • Livraison à domicile

Une agréable façon d'épargner : Magro ménager

Assemblée générale de l'Office régional du tourisme de Martigny

Du Mont-Fort à la Pointe-d'Orny en passant par Les Esserts et L'Arpille

VOLLÈGES. - L'Office régional du tourisme de Martigny a tenu hier, à la salle de jeunesse de Vollèges, sa 22^e assemblée générale. Nous ne reviendrons pas sur les rapports très fouillés présentés par le président Joseph Gross et le directeur Georges Soudan, puisque nous leur avons tout dernièrement consacré nos colonnes. Rappelons simplement que pour la période allant du 1^{er} novembre 1977 au 31 octobre 1978, on a vu les nuitées régionales augmenter de 10 % et dépasser pour la première fois le cap des 1 500 000 unités. Nous l'avons écrit, ce résultat très satisfaisant est à l'image des efforts faits par les 22 sociétés de développement et communes formant l'ORTM.

Par contre, la très importante assemblée d'hier aura agi sur bon nombre de responsables comme un véritable révélateur et l'on s'est bien vite aperçu, après l'exposé du président Willy Ferrez sur la conception touristique telle que l'a prévue l'Association région Martigny et une commission cantonale provisoire, que cette région bien précise du Valais n'en est aujourd'hui qu'un... début de son programme.

au 31 décembre, le retard fut presque totalement comblé. Malheureusement le mauvais temps de janvier, la quasi-totalité des week-ends gâchés par la météo en janvier et février nous montrent des chiffres infiniment moins bons. Ce qui ne doit pas nous empêcher de continuer à investir. Le téléphérique du Mont-Fort sera construit. Nous allons poursuivre cette réalisation avec la terminaison du premier secteur Tordin - col des Gentianes pour fin 1981 et col des Gentianes - Mont-Fort pour 1982. En 1981, nous essaierons aussi d'équiper la région Cleurondes - La Chaux et ensuite La Chaux - Médran comme d'ailleurs La Chaux - Les Gentianes - Champsec.

Téléphérique de la Pointe-d'Orny

Ce projet n'est pas nouveau puisqu'il date de 1960 déjà. La Société de développement de Champex l'a remis d'actualité en déposant une nouvelle demande à l'office fédéral compétent en 1971. A ce jour il est en veilleuse et M^{rs} Tissières pense que le moment n'est pas choisi pour obtenir la concession. Il déclare par contre : cette réalisation sera pour notre ensemble un véritable « Jungfrauoch », principalement pour le ski d'été. Il s'agit d'un développement touristique de pointe qui est nécessaire.

L'Arpille

Il appartenait ensuite au député François Rouiller, président de Martigny-Combe, de rappeler au bon souvenir de chacun l'important projet de L'Arpille au-dessus de Ravoire. Ce projet a déjà reçu une autorisation cantonale sans conditions pour la mise en place d'un complexe de 3500 lits, et sous certaines réserves actuellement en voie de fin d'études, pour un complexe plus vaste de 5000 lits. L'assemblée primaire de la commune a été à ce sujet unanimement favorable au projet. Rejoignant le président Willy Ferrez, François Rouiller demande que l'on intègre cette réalisation future dans la synthèse de l'ARM.

Les Esserts

Comme devait le regretter Clair Gay-des-Combes, personne n'est intervenu pour parler des... Esserts. Le président Joseph Gross lui répond avec justesse que ce complexe, appelé à donner une vigueur nouvelle à toute la région du haut val de Trient, figure en bonne place dans les rapports touristiques existants.

Quel potentiel !

Ces seules discussions concernant tant les réalisations en voie d'exécution comme celles du Mont-Fort que celles en projet déjà fort avancées comme la Pointe-d'Orny, L'Arpille ou les Esserts, montrent que le potentiel régional est loin d'être épuisé. Bien sûr les esprits

chagrins diront « qu'il y a des années que l'on en parle... ». Les réalisations n'en seront que meilleures et nous voudrions simplement poser à ce sujet la petite question suivante : qui, il y a 25 ans, aurait osé prétendre que le village du Châble serait un jour relié aux Mayens-de-Riddes, à Nendaz et à Veysonnaz par des téléphériques et remonte-pentes ?

Ce n'est donc que justice si finalement l'assemblée a voté deux propositions demandant l'intégration des travaux de la Pointe-d'Orny et de L'Arpille dans le cadre des projets de l'ARM. Ces deux propositions ont été votées à l'unanimité et seront transmises sous forme de préavis favorable par les bons soins du président Willy Ferrez aux commissions régionales et cantonales concernées.

Oui unanime pour une école hôtelière à Martigny

Il appartenait au président de la Société de développement de Martigny de présenter la candidature de la cité octodurienne pour l'éventuelle mise en place d'une école hôtelière. M. Franc a notamment déclaré : Martigny revendique cette construction pour diverses raisons. Tout d'abord une telle école trouverait dans notre région touristique, où les aspects sont les plus diversifiés du canton, non seulement un lieu de théorie mais aussi, surtout peut-être, une région qui se prête admirablement bien aux cours pratiques qu'envisagerait certainement une telle école. Nous devons également décentraliser quelque peu les différents organismes du Valais et, là encore, Martigny accueillera avec bonheur une école hôtelière valaisanne.

Suite à cet appel, l'assemblée décide également d'apporter son plein soutien à la région de Martigny pour l'obtention de l'école hôtelière.

De la préfecture à... Saxon

Après avoir désigné Saxon comme lieu d'assemblée générale pour 1980, la très constructive séance se termine sur une note plus gaie avec notamment la « joute » opposant les frères Monnet : l'un président offre l'agape dans un café du village et l'autre préfet invite tout le monde à venir déguster le verre de l'amitié à la préfecture !... en famille, il faut le faire. Ce qui nous permettra de conclure avec la très pertinente remarque du président Willy Ferrez : le tourisme est à la région ce que le rire est au visage.

Eh bien ! croyez-nous, à l'ORTM, vraiment on doit rire, car le tourisme régit par son secteur d'activité est des plus vivants, des mieux dirigés et se caractérise par une phase ascendante très nette tant dans les résultats que dans l'initiative.

Capteurs solaires à Saxon ? Attitude équivoque !

SAXON. - Le cas Bernard Rappaz est connu des gens de la région. Rappelons brièvement les faits : M. Rappaz dépose une demande de construction pour une éolienne et des capteurs solaires dans une région quasi inhabitée entre Saxon et Charrat. L'administration communale donne son accord. Dans un premier temps, sans motivation, la Commission cantonale des constructions (CCC) oppose un refus. Bernard Rappaz dépose alors un recours au Conseil d'Etat. La CCC justifie alors sa position principale-

ment sur des bases ayant trait à l'esthétique. Le recours est mis en veilleuse et M. Zermatten, président de la CCC, accompagné de deux collègues, se déplace sur les lieux de la construction projetée. Assiste également à cette séance M. J.-B. Gay, de l'EPFL de Lausanne.

De la discussion sortent trois possibilités, selon M. Rappaz : 1. la pose des capteurs en façade ; 2. l'installation au sol ; 3. installation, comme le demande le projet de construction, sur le toit. Très rapidement, M. Rappaz et ses amis écartent les deux premières solutions et s'en tiennent à leur premier projet, c'est-à-dire la pose des capteurs solaires sur le toit. Et ils font une nouvelle demande, le 27 novembre 1978. La CCC répond, le 11 décembre 1978, et déclare : « Votre solution semble improvisée techniquement et économiquement, ce qui est regrettable quand on entend progresser dans le domaine de l'énergie. De plus, elle est très inesthétique et donc inacceptable par la CCC. La CCC aurait fait une exception pour une bonne solution expérimentale, ce qui n'est pas le cas ici. La CCC est persuadée qu'elle défend ainsi l'esthétique des lieux, selon sa mission, mais qu'en plus, elle vous soutient dans une initiative courageuse et utile, qui mérite le meilleur sort possible. »

Cette missive est, à notre avis, on ne peut plus claire, plus encourageante aussi. Bernard Rappaz ne

l'interprète pas de cette façon et déclare : « Nous nous refusons à « discuter », c'est un refus camouflé plein de faux arguments pseudo-scientifiques. » Et de terminer en annonçant que le recours sera déposé au conseil d'Etat avec la série de « faits nouveaux établis ».

À TROP VOULOIR DONNER DE LEÇONS...

Lorsque nous avons traité cette affaire en juillet dernier, nous nous étions étonnés de la maladresse de la CCC n'ayant pas motivé son refus. Et nous l'avions écrit. On nous permettra aujourd'hui de nous étonner de l'attitude équivoque de Bernard Rappaz. Il est peut-être vrai que seule la pose des capteurs sur le toit est possible pour des raisons techniques ou financières. Ce n'est toutefois pas en traitant la CCC de manière aussi cavalière qu'il fera avancer sa cause. Ce n'est pas non plus à coups de conférences de presse que... les capteurs seront posés. Et la « leçon donnée au Conseil d'Etat », hier soir, sur le petit écran, ne fera point progresser l'affaire. Un peu de modestie, de compréhension, comme en a fait preuve la CCC, serait en l'occurrence plus indiqué.

Set

Finhaut Tragique disparition

FINHAUT. - Hier en fin de matinée, la population de Finhaut apprenait avec tristesse le tragique décès de M^{lle} Myriam Vouilloz, âgée de 29 ans, fille de M^{me} veuve Marie Vouilloz. La défunte s'était rendue normalement à ses occupations dans la matinée de mardi. Elle ne devait plus reparaitre à son domicile. C'est la police cantonale qui a malheureusement découvert son corps hier dans la matinée.

Cette disparition douloureuse a plongé tout le village de Finhaut dans l'émoi.

Sion, Hérens, Conthey

Vingt ans au service de l'instruction



SION. - Le 16 février 1959, le capitaine d'artillerie Théodore Wyder entra dans le corps des officiers instructeurs. Aujourd'hui colonel EMG, il est commandant de la place d'armes de Sion. Né à Glis, où il fit ses classes primaires, il fréquenta ensuite le collège de Brigue où il obtint sa maturité. Il s'inscrivit ensuite aux universités de Berne, de Dijon et d'Oxford pour obtenir une licence en droit. Nommé lieutenant en 1950, il fut capitaine en 1960, major en 1968, lieutenant-colonel le 1^{er} janvier 1975 et colonel EMG le 1^{er} janvier 1977. Ses contacts avec les autorités de la capitale du canton, le gouvernement et les sociétés locales sont excellents. Nous le félicitons chaleureusement.

Avviso ai laureati o laureandi italiani stabilmente residenti all'estero

Si porta a conoscenza dei cittadini italiani che anche per l'anno accademico 1979-1980 il Ministero degli Esteri mette a concorso un certo numero di borse di studio post-universitario riservate a cittadini italiani stabilmente residenti all'estero.

I candidati devono essere in possesso di un titolo di studio equipollente alla laurea italiana, oppure prevedere di conseguirlo prima di utilizzare la borsa di studio.

Detta borsa di studio sono concesse per le seguenti finalità :

a) frequenza dei corsi di perfezionamento o di specializzazione

esistenti presso università ed istituti universitari, centri di studio e di ricerca italiani ;

b) frequenza dei corsi funzionanti presso le accademie di Belle Arti, accademie et conservatori di musica per i candidati in possesso di diploma idoneo e previo superamento del previsto esame di ammissione a tali istituti.

Si ricorda che le eventuali candidature debbono essere presentate entro e non oltre il 30 aprile 1979.

Per i documenti richiesti gli interessati sono pregati di rivolgersi al Vice-Consolato d'Italia in Sion.

Il Vice-Consolo

Refusons la mise sous tutelle

Nous savons tous que l'abus d'alcool ou de tabac est un mal.

Mais l'abus des interdictions officielles

en est un autre
Initiative des
BONS TEMPLIERS

NON

Comité valaisan contre l'initiative des Bons Templiers

En remplacement de M. Comby Les radicaux de Saxon élisent un président

SAXON. - L'assemblée générale du parti radical de Saxon s'est tenue mardi soir au Casino, en présence d'une centaine d'adhérents.

Principal objet à l'ordre du jour : l'élection du remplaçant de M. Bernard Comby, nouveau conseiller d'Etat, à la présidence du parti. C'est à l'unanimité que l'assemblée a porté son choix sur M. Simon Farquet, jusqu'ici vice-président. Il a été remplacé à ce poste par M. Georges-Emile Bruchez, qui milite avec beaucoup d'enthousiasme au sein de la jeunesse radicale de Saxon. Quant aux autres membres du comité, M^{me}

Claudine Délitroz et Brigitte Gaillard, ainsi que MM. Bernard Veuthey, Jeannot Tornay, Marcel Délitroz, Gérard Bruchez et Eddy Vouillamoz, ils ont été reconduits dans leurs fonctions.

Après avoir entendu une exégèse des principaux objets présentés aux prochaines élections fédérales, les radicaux de Saxon ont pris note des dates de la sortie à skis de fond (19 mars), du jambon à l'os (24 juin), du rallye de la jeunesse (septembre) et de la traditionnelle choucroute (24 novembre).

La réception officielle de M. Bernard Comby a été fixée au 25 juin prochain.

Traitement des vignes par hélicoptère

PLAN-CERISIER. - Les propriétaires de vignes sises entre les routes Le Pery - Le Chanton et Le Chanton - Les Croisettes sont invités à une séance d'information sur le traitement des vignes par hé-

licoptère, séance qui aura lieu dimanche 18 février 1979 à 10 heures au café de la Place à Martigny-Croix. (Noms locaux : Les Pâles, Les Cottins et Forêt).

Le comité d'initiative

SCM: 4^e sortie OJ

MARTIGNY. - La quatrième sortie du Ski-Club Martigny se déroulera ce dimanche à Ovronnaz. Le départ a été fixé à 8 h. 15 sur la place du Manoir et le retour est prévu au même endroit, aux environs de 17 h. 30. En cas de temps incertain, le N° 180 renseigne dès 7 h. 30.

A l'attention des moniteurs : les moniteurs OJ du ski-club sont convoqués vendredi 16 février au café des Messageries en vue de la préparation de la sortie. Présence indispensable.

Football pour vous, Mesdames: assemblée constitutive

MARTIGNY. - Depuis de nombreux mois déjà, une équipe animée plus particulièrement par le sportif bien connu André Gremaud, est à l'œuvre pour mettre sur pied à Martigny une équipe de football féminin.

Aujourd'hui, avec la venue en terre octodurienne d'Elizabeth

Copt, ancienne joueuse au FC Sion et actuellement au FC Lausanne, de même que sa sœur Lydia, les choses se précisent et on a communément décidé d'aller de l'avant. C'est ainsi qu'une dizaine de membres déjà inscrits mettent sur pied une assemblée générale constitutive qui se déroulera à l'hôtel du Rhône, vendredi 23 février prochain, dès 20 heures. Voilà une sympathique nouvelle qui ne devrait pas manquer de retenir l'attention des jeunes filles de la région de Martigny. Mentionnons que les inscriptions sont prises à partir de l'âge de 12 ans, naturellement avec l'assentiment des parents.

Je suis
CONTRE
un développement
excessif de NUCLEAIRE
c'est pourquoi
je voterai OUI à l'Initiative
fédérale pour un contrôle démocratique du nucléaire.
Claire Vuess.

Maux de gorge?
Neo-Angin contient des substances actives pour un soulagement immédiat. Extermine rapidement les bactéries pathogènes dans la bouche, le larynx et la gorge.
Nouveau avec miel et citron

neo-angin
En pharmacies et drogueries

Nouvelliste
et Foullo d'Avia du Valais

LA BROCHURE DES VACANCES EN

BRETAGNE

est parue !

Elle vous propose toute formule de séjours, circuits, locations originales, roulottes, gîtes ruraux, séjours chez l'habitant, bateaux-caravanes, équitation, chalets-hôtels, etc.

Demandez-la sans engagement à votre agence de voyages habituelle ou à

airjet VOYAGES sa

Pontaise 34 - Tél. 021/37 25 25 - CH-1018 Lausanne

«UN AIR DE VACANCES»

Veillez m'adresser votre brochure: «En passant par la Bretagne» gratuitement et sans engagement.

Nom:
Prénom:
Adresse:

A vendre à **Martigny**
Les Bonnes-Luites

terrain
1000 m2
environ

Tél. 026/2 56 82

*36-400157

A vendre au **Bouveret**
à 300 mètres du lac

terrain
de 562 m2

équipé pour
construction.

Fr. 35 000.-

Tél. 027/55 42 23

*36-300330

On cherche à louer
à **Sion**, centre ville

appartement
de 2 1/2 pièces

S'adresser à
Maye Fleurs, Sion
Tél. 027/22 03 10

*36-300332

A louer
à **Martigny-Bâtlaz**

appartement
de 3 pièces

Libre tout de suite.

Tél. 027/41 37 56

*36-400155

VERBIER

Cherche à louer
ou à acheter

4 garages

Faire offre en indi-
quant l'emplacement
sous ch. P 36-900921
Publicitas, 1951 Sion.

Cherche à acheter
région **Sion-Sierre**

petit
garage
ou réduit

Faire offre sous
chiffre P 36-300329 à
Publicitas, 1951 Sion.

Nouveaux pulls en bouclé



C'est le bouclé, une matière flatteuse et inédite, qui est à la base de ces nouvelles créations printanières de pulls aérés. Ce sont des modèles à décolleté échancré et à fins motifs floraux brodés main. CV vous les offre dans de nombreux coloris mode ... à 15.- seulement

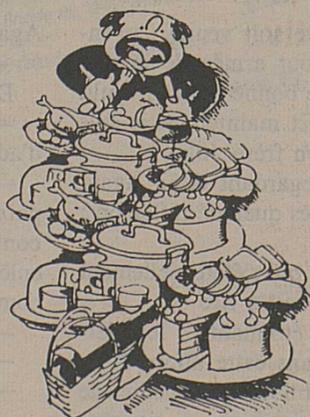
CV

Charles Vögele

Dans tous les magasins de mode CV et les mini-marchés Vögele de la Suisse entière.

KD-90/79

Restez en forme



Prendre des repas légers
Ne jamais partir à jeun. Au contraire, un petit déjeuner copieux est recommandé. Plutôt prendre cinq ou six repas très légers dans la journée que deux repas trop chargés. Et, bien sûr, pas d'alcool.

Centre Commercial MAGRO

Lait upérisé	litre	1.25
Farine fleur	kilo	-.90
Huile Saïs	litre	4.40
Saïs Friture 100	3 litres	13.50
Eau-de-vie de pomme	litre	15.50
Rütter		
Dash	tambour 5 kg	13.90

SION-UVRIER

Vendredi 16
et samedi 17 février

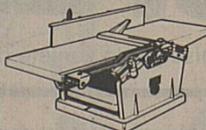
démonstration

des machines à travailler le bois



pour bricoleurs,
professionnels
et entreprises

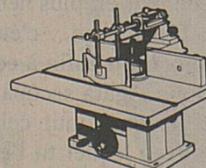
KITY



● Une gamme complète de 11 machines
Chacune peut être achetée et utilisée seule. Vous pouvez aussi constituer votre propre ensemble, actionné par un seul moteur central, au fur et à mesure de vos besoins et possibilités.



● Principales caractéristiques:
Robustesse (2 ans de garantie totale, main-d'œuvre et pièces), faible encombrement, sécurité, grande simplicité d'emploi, conseils complets d'utilisation chez votre spécialiste



etc...

OBIRAMA
Tout pour tout faire chez soi

Centre Magro Sion-Uvrier 027/31 28 94

N l'i**N**formation
en Valais **N**

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu

MITSUBISHI COLT Traction avant, hayon arrière, 1 version 2x4 vitesses
UNIQUE Modèles dès Fr. 9990.-
 1400 GLX 2 x 4 vitesses Fr. 12 290.-



SIERRE Garage Triverio SA, Sierre Tél. 027/55 14 36
MARTIGNY Garage Central, Martigny Tél. 026/2 22 94
SION Garage des Alpes, Pont-de-la-Morge Tél. 027/36 16 28
AIGLE-OLLON Garage de l'Argentine SA, Ollon Tél. 025/7 33 13

CARNAVAL
 Location de costumes adultes et enfants

Constantin
 fils s.a. sion

Masques - Loups
 Chapeaux
 Décoration pour établissements publics
 Confetti
 Immense choix de

PERRUQUES
 36-3006

Bauknecht

Testé et recommandé par l'Institut suisse de recherches ménagères (IRM)

Machine à laver automatique WA 700

Capacité env. 4,5 kg de linge sec. 12 programmes. Rincage-stop pour textiles sans repassage. Programme lainage-essorage bref. Sécurité-enfants. Fabrication en acier au chrome.

Notre prix ultra-avantageux
Fr. 950.-

Faites votre choix idéal: 9 machines à laver et 2 séchoirs.
 1 an de garantie totale - conseil - livraison à domicile.

Willy BONVIN
 Electricité
 Route du Rawyl 27
SION Tél. 027/22 57 77
AYENT Tél. 027/38 16 16

NF l'information en Valais NF

Votation fédérale du 18 février 1979:

Interdiction de la publicité en faveur de l'alcool et du tabac?

NON!

L'interdiction de la publicité est un moyen absolument inefficace pour limiter la consommation et même la toxicomanie individuelles.

Mais interdire la publicité c'est supprimer de nombreux emplois, car plus de 100 000 personnes, hommes et femmes, gagnent leur pain dans les arts graphiques, l'industrie du papier et la publicité.

Comité hors-partis contre les interventions malvenues de l'Etat et la mise en péril de l'emploi, case postale, 8807 Freienbach SZ

Nous vous demandons de verser votre participation financière au CCP 87-3774, Glaris.

Muraz-Sierre
Vendredi 16 février
 dès 19 h. 30

En triplex:
 Café des Moulins
 Café de la Contrée
 Salle de gymnastique

SUPER LOTO

organisé par la société de tir **L'Avenir de Muraz**

Abonnement ou coupons pour 25 tirages: Fr. 25.- (valeur Fr. 62.50)

A chaque série:
 1 jambon - 1 fromage du Valais
 1 fromage à raclette
 1 plaque de lard

Plus 4 séries spéciales avec:
 1 carré de porc, 1 épaule fumée
 3 fois un fromage du Valais

217 Gudrun Pausewang

L'ENLEVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

— ... Ainsi, c'est la seule idée qui te soit venue : m'enlever ? Je parierais qu'elle est sortie tout armée de la tête fumeuse de Carlota. Mais tu l'as trouvée bonne et tu as voulu la mener à bien, espèce de ganache ! Et maintenant je suis absolument certaine que l'autre était ton frère Julio.

— Julio ? répéta don Manolin en regardant doña Agata d'un air de plus en plus hébété. Puis après quelque réflexion :

— ... Julio... oui... c'était lui...

Il commençait enfin à comprendre ce qui s'était réellement passé. Doña Agata secoua la tête et se mit à rire :

— Il y a dans tout cela une chose étonnante : le dilettantisme avec lequel tu t'es précipité dans cette affaire ! Ta propre maison de campagne ! Ta bibliothèque pleine de dédicaces ! C'est à mourir de rire ! Mais ris donc, ris avec moi ! Il y a de quoi ! Et cette histoire de testament ! Je peux te le dire : tu ne réussissais qu'à me mettre vraiment en colère ; ton testament, tu ne l'aurais jamais eu. Et maintenant, ramène-moi chez moi, et par le chemin le plus rapide, comprends-tu ?

Don Manolin eut encore un moment d'hésitation. Doña

Agata prit son ton de commandement :

— Et alors ? Qu'attends-tu ?

Don Manolin avait de la difficulté à ne pas bégayer :

— Si cette histoire est connue, je perds mon poste d'adjoint au maire.

— Je comprends. Eh bien, tant que tu me ficheras la paix et que tu me laisseras faire ce que je veux en ce qui concerne mon testament, je garderai le silence sur cet enlèvement. Et il en est de même pour Julio, fais-le-lui comprendre.

— Parole d'honneur ?

— Parole d'honneur.

— Sur la Madone ?

— Sur la Madone. Et maintenant, enlève ces nippes-là. Elles puent. Tu portes quand même quelque chose dessous, n'est-ce pas ?



La démocratie et non l'égoïsme

Il est dans les traditions helvétiques de tenir compte de l'avis des minorités. Mais il n'est pas dans les traditions helvétiques de laisser à une minorité, une commune, un groupe de communes ou un canton le soin de décider d'une réalisation d'intérêt national, tel que celui de notre approvisionnement en énergie. C'est pourtant ce que propose l'initiative dite « pour la sauvegarde des droits populaires et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques ».

Aurait-on admis que le canton de Berne s'oppose à la construction de la Grande-Dixence? C'est pourtant ce que propose cette initiative en matière d'implantations de centrales nucléaires.

NON à l'initiative antinucléaire

Comité valaisan contre la pénurie d'énergie

Samedi 17 février 1979

21^e course du Weissgrat à Gspon-Staldenried

Catégories: dames et messieurs, juniors, seniors et vétérans

Date d'inscription: jusqu'à jeudi 15 février (date du timbre postal) sur formulaire SSV à Armin Abgottspon, case postale 5, 3930 Viège

Distribution des numéros: samedi 17 février de 7 h. à 9 h. 30 près du téléphérique à Staldenried

Discipline: Slalom spécial en deux manches

Heures de départ:
10 h. 1^{re} manche
12 h. 30 2^e manche

Chef de course: Abgottspon Armin, Kaufmann Viège
Tél. 028/46 46 07 (P) - 46 25 55 (B)
52 23 23 du 16 au 18 février

Possibilités d'accès pour Gspon-Staldenried, route cantonale jusqu'à Viège, direction de Stalden, 500 m après Ackersand à gauche sur la route Staldenried. De Staldenried en téléphérique à Gspon

Cherchons à acquérir à livrer par camion

2000 kg de regain 5000 kg de foin

Tél. 026 / 7 59 30 36-21623

Bex, café du Pavillon, Le Bévioux
Vendredi 16 février, dès 20 heures

Grand match aux cartes par équipes; magnifiques lots

Inscriptions jusqu'à 19 h. 30 au café du Pavillon, tél. 025 / 5 23 04
Fr. 15.- par personne 36-21524

Location costumes de carnaval + théâtre pour adultes et enfants
Perruques, masques, loupes

Mme Cheseaux, Sion
Tél. 027/22 03 59
(Ouvert de 9 h. à 21 h. 30)

A vendre

3000 kg de pommes de terre fourragères

Tél. 027 / 36 15 83 le soir 36-21575

A vendre

toutes machines pour pressing

Très bas prix.
Tél. 025 / 3 78 46 le lundi 36-400135

A vendre

ail à planter

Tél. 025 / 5 26 04 dès 19 heures 36-100102

PROFITEZ des prix ameublements Vionnet après inventaire...

Salons

	Au lieu de Fr.	Prix Vionnet
Salon moderne, tissu Estrella	(4535.-)	3680.-
Salon moderne, cintré, tissu	(3980.-)	2980.-
Salon cuir, transformable, brun	(3680.-)	3290.-
Salon transformable, tissu brun	(3780.-)	2580.-
Canapé 2 places, tissu Eider	(1490.-)	1290.-
Salon transformable, tissu vert Favorite	(3890.-)	2980.-
Salon Louis-Philippe, cuir vert	(2950.-)	2650.-
Splendide salon cuir véritable	(5970.-)	3900.-
Salon transformable, moderne	(2980.-)	2540.-
Salon cuir brun	(3980.-)	2980.-

Parois

Paroi compacte, noyer mouluré	(6237.-)	5000.-
Paroi rustique par éléments, très belle finition	(5790.-)	4920.-
Paroi compacte, classique, noyer mouluré	(1690.-)	1290.-
Buffet noyer, rustique, patine antique, 3 portes	(3980.-)	3190.-
Paroi par éléments, pin naturel	(1980.-)	1600.-
Elément pin isolé	(301.-)	250.-
Paroi noyer, 255 cm larg.	(2890.-)	2650.-
Paroi classique, noyer mouluré	(1780.-)	1450.-
Paroi classique, noyer mouluré, 245 cm larg.	(1680.-)	1490.-
Paroi noyer, 200 cm	(1780.-)	1430.-
Paroi 4 éléments, noyer	(1690.-)	1290.-
Luxeuse paroi par éléments, fabrication suisse	(5810.-)	4400.-
Paroi par éléments moderne, frêne teinté, décor laiton	(2980.-)	2400.-

Salles à manger, tables, chaises

Salle à manger, chêne rustique	(5265.-)	4480.-
Table chêne, 90/160 cm	(1250.-)	940.-
Chaises, tissu vert, la pièce	(250.-)	188.-
Guéridon rustique, chêne, pieds tournés	(650.-)	450.-
Table noyer 80/180 cm	(1790.-)	1430.-
Chaises noyer LS XIII, la pièce	(340.-)	272.-
Meuble combiné	(1275.-)	980.-

Chambres à coucher, lits, armoires

Armoire, 3 portes	(1495.-)	1270.-
Glace	(140.-)	119.-
Lit 95/190 cm	(335.-)	284.-
Chambre à coucher chêne	(3290.-)	2690.-
Lit rabattable, chêne	(1386.-)	1110.-

De l'argent comptant immédiat

spécialement avantageux, sans problèmes et discret, grâce aux 5 avantages de la garantie de fair-play Rohner!:



1. Coûts de crédit bas **2. Assurance pour mensualités et solde de dette comprise** **3. Paiement intégral du montant de votre crédit sans déductions** **4. Discretion absolue assurée par le secret bancaire** **5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire**

Nos frais d'intérêts, calculés selon la méthode des annuités, s'élèvent pour une durée de 30 mois à 13,74% p.a. pour des montants de crédit jusqu'à Fr. 7'000.-, à 12,84% p.a. jusqu'à Fr. 10'000.-, à 11,93% p.a. jusqu'à Fr. 15'000.- et à 11,47% p.a. dès Fr. 15'000.-. Ces taux comprennent la prime d'assurance pour solde de dette en cas de maladie, accident ou décès.

Banque Rohner SA
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/280755

Remplir, découper, envoyer à Banque Rohner, Rue du Rhône 68, 1211 Genève 1

OUI, je désire un crédit de

Fr. mensualité désirée env. Fr. B 587

nom _____ prénom _____

NPA/lieu _____ rue / No. _____

domicile ici depuis _____ nationalité _____

domicile précédent _____ rue _____

net(e) le _____ profession _____

etat civil _____ depuis _____

employeur _____ loyer mensuel Fr. _____

salair(e) mensuel Fr. _____ signature _____

date _____

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel

PARTICIPATIONS ROMANDIE CONFORT SA CHAÎNE ROMANDE DE L'AMEUBLEMENT

ameublements Vionnet

Tél. (026) 5 33 42

Charrat

GRAIN DE SEL

Dans le tunnel...

- Dans la vie, qui devient sans cesse plus compliquée, on peut comprendre, qu'à un moment donné, les jeunes soient déconcertés et, tout soudain, perdent pied...

- Non seulement, il faut tenter de les comprendre, Ménandre, mais il importe absolument, et par tous les moyens, de les remettre en selle, de les aider à retrouver l'équilibre, à leur redonner confiance en douceur. Je pars de l'idée que l'on est plus souvent dupé par la défiance que par la confiance. Mais cette confiance, nous devons l'obtenir, même au prix de quelques difficultés. Les jeunes ont, parfois, beaucoup de peine à raisonner. C'est normal. L'expérience des choses et de la vie n'est pas de leur côté. Ils sont donc très vulnérables. Si les aînés se donnaient la main, eux d'abord, pour mieux la tendre, ensuite, aux jeunes, on pourrait éviter des cassures brutales, des confrontations qui favorisent la révolte ou jettent le désarroi dans des esprits trop faibles, point encore forgés.

Nous, qui avons été jeunes, avons-nous oublié les passages délicats, les années difficiles, pendant lesquelles nous avions perdu la boussole? Tous, ou presque, à un moment donné, nous ne savions plus à quel saint nous vouer. Et, à partir de là, nous commettions des bêtises.

L'histoire se répète toujours. On nous a aidé à sortir du tunnel.

Alors, allons chercher les jeunes qui s'y trouvent, prenons-les par la main, et ramenons-les à la lumière. Gentiment et avec tendresse.

Isandre

M. et M^{me} Hermann Morend-Filliez

Un double cinquantenaire



SION. - C'est le 14 février 1929 (saint Valentin y était aussi) que M. Hermann Morend, alors âgé de 28 ans, prenait pour épouse Marie-Louise Filliez, de deux ans sa cadette. Originaire de Bagnes, le couple est aujourd'hui domicilié à Sion. Double anniversaire, titrons-nous, du fait que le jeune couple s'abonna immédiatement au *Nouveliste*.

Hermann Morend a fait toute sa carrière dans le corps de la police cantonale, prenant sa retraite, alors qu'il était sergent, sous-chef de la brigade de Sierre, après avoir été dans plusieurs postes: Montana, Salvan, Châtellard, Vissoie, Le Bouveret, pour rester finalement vingt ans à la brigade sieroise.

Le sergent Hermann Morend était très apprécié, tant de ses chefs que de ses subordonnés et des populations où son service l'appelaient, grâce à sa gentillesse, son tact et sa disponibilité.

Aujourd'hui, atteint dans sa santé, M. Hermann Morend est hospitalisé à Sion depuis environ un an. Mais son moral n'a pas été ébranlé dans cette épreuve; résignation, certes, mais aussi volonté de surmonter l'adversité.

Le couple a eu trois garçons: Pierre, professeur au lycée-collège de Sion, Michel, fondé de pouvoir chez Provins, et Jean-Daniel, directeur de la SATOM à Monthey. Dix petits-enfants font la joie de ce

couple momentanément séparé par la maladie du mari, à qui notre journal souhaite une prompt guérison.

Nous nous associons également aux vœux de félicitations adressés à M^{me} et M. Hermann Morend à l'occasion de leurs cinquante ans de vie commune.

DROGUE
Intensifier les actions de prévention et d'information

SION. - Nous avons relaté, dans notre édition d'hier, l'assemblée générale de la Ligue valaisanne pour la lutte contre les toxicomanies, présidée par le D^r Ph.-A. Zorn. Le service « Jeunesse et toxicomanie » et les membres de la Commission cantonale consultative de lutte contre la drogue se sont réunis à plusieurs reprises, en 1978, pour étudier entre autres, un projet de foyer d'accueil pour toxicomanes.

« Les Contacts » de Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey, forts de leurs expériences acquises en quelques années, ont persévéré dans la voie du développement de l'aide à apporter aux jeunes usagers de drogue, aux toxicomanes et à leur famille.

La drogue la plus souvent citée comme substance prévalente demeure le cannabis (181 cas en 1976 contre 220 en 1978). D'une façon générale, les hallucinogènes semblent en perte de vitesse, malgré quelques « arrivages » remarqués durant ces deux dernières années. Les statistiques montrent une augmentation constante du nombre des polytoxicomanes et, principalement, des jeunes, pour lesquels l'alcool représente la substance prévalente (71 en 1976 contre 139 en 1978).

La tendance se caractérise, par ailleurs, par une dispersion des consommateurs, un repli dans la sphère « privée », une disparition sensible des signes extérieurs distinctifs et par une évidente adoption de comportement de façade pour certains.

Prévention et collaboration

La nécessité d'intensifier les actions de prévention et d'information doit de plus en plus prendre le pas sur les autres volets d'activité, sans toutefois laisser pour compte l'aide médico-sociale indispensable. La lutte contre la drogue n'est pas l'apanage de la LVT, secteur « Jeunesse et toxicomanie », elle dépend de la collaboration active des médecins, des juges, des assistants sociaux polyvalents ou spécialisés, des enseignants, des parents, des groupes de jeunes, etc.

Centre d'accueil pour le traitement et la prophylaxie de l'alcoolisme

Le centre d'accueil « Villa Flora, à Sierre, a précisé M. Zengaffinen, directeur, au terme des deux premières années d'activité, a franchi une étape importante. Un effort tout particulier sera porté sur la qualité de l'accueil et des méthodes de thérapeutiques. Au 1^{er} janvier 1977, il y avait quatre pensionnaires et 20 au 31 décembre 1978, ce qui est la capacité maximum du centre. 39 personnes ont été reçues en 1977 et 46 en 1978. C'est entre 41 et 60 ans que l'on trouve le plus grand nombre d'entrées. Pour ce qui est de l'état civil, les célibataires restent en tête. En matière de professions, l'éventail reste assez large.

«L'aspect le plus sublime de la dignité humaine c'est la vocation de l'homme à communiquer avec Dieu»

SION. - Durant la journée de mardi, Mgr Schwery, évêque de Sion, a visité les classes de la paroisse du Sacré-Cœur, dont les élèves vont recevoir prochainement le sacrement de la confirmation. L'après-midi, à la salle de l'église, il s'est adressé à plus de 300 personnes du 3^e âge de Sion et des environs. Le thème de l'exposé de Mgr Schwery a été: «Les vocations». Il a déclaré entre autres: «L'année 1978 a été consacrée aux vocations sacerdotales. C'était aussi votre affaire d'obtenir de nouvelles vocations. Vous avez certainement prié pour leur éclosion et offert également vos souffrances.

L'aspect le plus sublime de la dignité humaine, c'est la vocation de l'homme à communiquer avec Dieu!»
«L'un des premiers signes d'une vocation, c'est d'écouter ce que dit sa conscience. Les personnes du 3^e âge sont aussi responsables des appels de Dieu.

«A l'heure actuelle, tout le monde parle de crise de l'Eglise. Finalement, ne sommes-nous pas trop nombreux à détourner l'attention des gens des vrais problèmes. La crise principale est certainement le manque de prières.

«Le concile a demandé aux laïcs de s'engager pour évangéliser et sanctifier et pour pénétrer dans

l'ordre temporel. D'autre part, Dieu nous parle sans cesse. La vocation c'est le signe que Dieu s'intéresse à nous. Vous, les personnes du 3^e âge, vous êtes dans une situation privilégiée pour écouter Dieu. Vous pouvez être pour le chef du diocèse «des radars» qui captent ces appels de Dieu!»

Le brillant, intéressant et profond exposé de Mgr Schwery a été écouté avec un intérêt tout particulier, puis diverses questions ont été posées, soit au chef du diocèse, soit à Mgr Grand, responsable de «La vie montante». Ce contact direct, dans la simplicité, est riche d'enseignements et d'encouragements.



Mgr Henri Schwery.

Des Bernois à Ayent!
OUVERTURE PROCHAINE DU TUNNEL DU RAWYL?

Malheureusement pour eux, les Bernois de La Lenk devront, une fois de plus, faire le grand détour pour venir nous trouver à Ayent! Le Rawyl n'est pas pour demain...

Ils rejoindront les délégués des sociétés de Savièse, Lens, Chermignon, Grimisuat, Icoigne, Conthey, Sion, Arbaz, pour le défilé de carnaval, sur la route du Rawyl.

Un grand cortège se déroulera à Ayent, le dimanche 25 février, dès 14 heures, pour le 5^e carnaval des majorettes. Se joindront aux socié-

tés citées plus haut, une quinzaine de groupe locaux, sociétés et chars.

Dès 17 heures, le bal sera emmené par l'orchestre «Les Roca-des» (six musiciens). La cantine vous servira choucroute garnie, grillades, vin, bière et café. Le bar sera ouvert dès 18 heures.

Le comité d'organisation vous souhaite un joyeux carnaval et vous attend, les 23, 24, 25 et 27 février, à Saint-Romain, à la halle chauffée.

Le comité d'organisation

Révolution en Iran: Pénurie mondiale de pétrole! La Suisse également touchée. Le nucléaire nous garantit un approvisionnement sûr en énergie électrique. Le moment n'est pas venu d'y renoncer!

C'est pourquoi: NON à l'initiative antinucléaire

OSIN, boîte postale, 1000 Lausanne

Journée des foyers ARP, amis et sympathisants

A Sion, salle de la Matze, dimanche 18 février

A la place de M. Marcel Clément, empêché de venir cette année, les organisateurs ont fait appel à deux grandes personnalités du monde religieux.

Le matin, dès 9 heures, le père Eugenio Corecco, 48 ans, professeur à l'université de Fribourg et à celle de Milan, licencié en théologie et en droit, docteur en droit canonique, nous parlera de «communio et libération. Titre qui peut paraître difficile et rébarbatif, mais qui nous montrera la nécessité de libérer notre personne du mal, travail le plus important du chrétien. La libération: c'est la découverte de la vérité de nous-mêmes; elle nous fera découvrir Dieu et les autres. Le père Corecco donnera au chrétien qui a de la peine à se libérer de lui-même et de son milieu pour aller à Dieu - et ne sommes-nous pas tous dans ce cas - une réponse à ses difficultés.

Par ailleurs, la «communio» nous donne la racine, la motivation dernière du travail «ensemble», de la vie «ensemble», de la prière «ensemble». Le chrétien ne peut se concevoir sans le Christ et sans ses frères, le péché le plus grave pour lui étant bien la rupture de l'unité.

La sainte messe à 11 h. 30 sera chantée par le chœur-mixte de Champsec et l'homélie sera prononcée par notre évêque vénéré: Mgr Schwery. Un repas servi sur place facilitera les contacts entre les participants.

Dès 14 heures, le père Armo-



Le père Eugenio Corecco.

gathe, 32 ans, docteur en philosophie et maître assistant en Sorbonne à Paris, nous entretiendra d'un thème extrêmement important et libérateur: «Le chrétien d'Occident devant la mort». Il traitera, dans un premier temps, de l'évolution de l'acceptation de la mort depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours, puis il nous démontrera comment la société moderne a favorisé l'évacuation de la mort du contexte de la vie et pourquoi elle a détruit le sens de la douleur. Nous avons droit à la mort comme nous avons droit à la vie, mais pas à n'importe quelle mort! Elle reste certes une épreuve et une très grande souffrance pour l'homme, mais elle est à contempler comme sa dernière libération avant la rencontre définitive du Christ Jésus depuis que Lui-même a passé par la mort et la Résurrection.

Les deux pères, même s'il ne le semble pas à première vue, se complèteront à merveille: se libérer actuellement de toutes les entraves qui nous empêchent de communiquer à Dieu et à nos frères jusqu'à la libération totale en passant par la souffrance et la mort.

Nous encourageons vivement tous ceux et celles que ces conférences intéressent de rejoindre la Matze à Sion, dimanche 18 février, dès 9 heures. Vous serez enthousiasmés autant par la qualité des exposés que par les sujets extrêmement importants qui seront traités.

P.R.

RÉDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Tél.: (027) 23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél.: 38 23 47,
1961 Champlan

« Quel monde, quel homme, quel Dieu! »

SION. - M. Edgar Bavarel, docteur en sciences économiques et commerciales de l'université de Lausanne, auteur de nombreuses publications et de trois ouvrages intitulés Les conditions de la libération du prolétaire en Occident, Toi, l'autre pour une charte de la route et La chance de Dieu, notre collaborateur connu et apprécié, dans le cadre de sa tournée de conférences, a parlé mardi soir, à la salle du Sacré-Cœur, sur le thème: «Quel monde, quel homme, quel Dieu!»

Pourquoi ce pèlerinage à travers le Valais romand?

M. Bavarel précise: «Je suis un économiste croyant. D'une part, comme ancien président de la commune de Monthey, j'ai acquis une riche expérience lors des contacts avec la jeunesse et la population, d'autre part, un terrible échec personnel m'a incité à écrire et à transmettre un peu partout mon expérience, et mes préoccupations actuelles.»

La conférence de M. Bavarel, vivante, basée sur des faits précis, comportait deux volets essentiels: - les grands aspects fondamentaux du monde actuel;

- l'obligation d'intervenir pour changer cette situation, par des actions collectives et des actions sur soi-même.

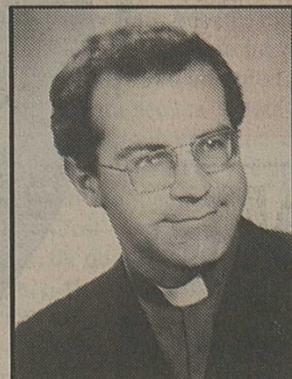
Une chose est certaine, a déclaré et prouvé M. Bavarel: la vision du monde actuel n'est pas belle du tout. Il est donc dans l'obligation de chacun de s'en préoccuper et d'intervenir. Le vrai bonheur, pour M. Bavarel c'est tout simplement la paix intérieure. La prière, fervente fait beaucoup pour obtenir cette paix intérieure.

Un «chez soi» financé sur mesure par le CS

Les intérêts hypothécaires sont maintenant particulièrement avantageux. Mieux encore: le CS détermine l'amortissement de votre crédit hypothécaire en l'adaptant à votre situation personnelle. Devenez propriétaire sans soucis: prenez contact avec notre spécialiste en financement immobilier.

1951 Sion, Tél. 027/23 35 45
3963 Crans-Montana, Tél. 027/41 32 32
3960 Sierre, Tél. 027/55 46 01
1870 Monthey, Tél. 025/4 14 77
1920 Martigny 1, Tél. 026/2 33 22
1907 Saxon, Tél. 026/6 28 47

CREDIT SUISSE CS



Le père Armogathe.



M. Edgar Bavarel.



8.50
Nescafé classic

Verre 200 g (100 g 4.25)

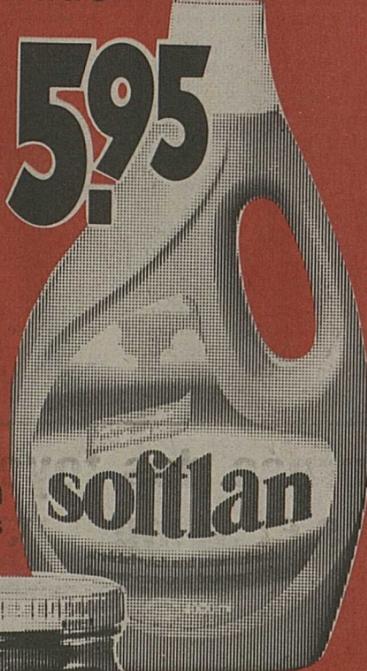


Vin de table blanc suisse
1 litre

3.50 + dép.

Biscuits assortis étr.
8 paquets = 950 g

4.95
(100 g - 52)



Softlan
4 litres

5.95



1.85
1 kg

Golden Rice USA vit.



1.95
284/156 g
(100 g 1.25)

Champignons entiers



3.95

Concombres au vinaigre verre
1600/900 g
(100 g - 43)



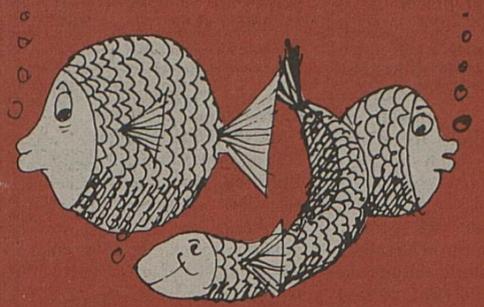
1.95

Mars 3 x 50 g
(100 g - 63)

1.15

Bounty 175 g
(100 g - 65)

Poissons congelés



Colin noir filets nature

3.35

panés 500 g

Filets de colin noir cru

400 g (100 g - 66)

2.65

Croquettes de de poissons panées

300 g (100 g - 75)

2.25

Sticks de cabillaud panés, 14 pièces

400 g (100 g - 98)

3.95

Filets de cabillaud cru

400 g (100 g 1.06)

4.25

Tranches de cabillaud cru

600 g (100 g - 87)

5.25

Filets de carrelets cru

400 g (100 g 1.31)

5.25

Poissons au four fines herbes

400 g (100 g 1.31)

5.25

ACTION

Fromage «Secret des Moines»
200 g
(100 g 1.47)

2.95

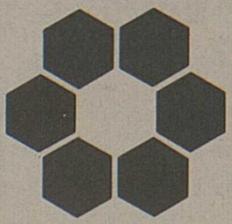
Cake marbré
300 g
(100 g - 83)

2.50

Endives du pays
500 g

1.65

Prix valables jusqu'à épuisement du stock



PLACETTE

No 1
en Suisse Romande

Notre garantie: satisfait ou rembourse!

Emouvant ensevelissement du petit Samuel Pellissier

Une foule considérable accompagnait, hier matin, à l'église de Chalais, le petit Samuel Pellissier, si tragiquement décédé dimanche à la suite d'une terrible chute dans la région de Loèche-les-Bains, lors d'une sortie du Ski-Club de Chippis.

Les enfants des écoles, une importante délégation de l'imprimerie moderne où le papa de l'enfant travaille comme rotativiste, des représentants du *Nouvelliste* et *Feuille d'Avis du Valais*, emmenés par leur directeur M. André Luisier, les membres du Ski-Club de Chippis, avec à leur tête le président, M. François Zufferey, ainsi que les présidents des communes de Chalais, MM. René Christen, et de Chippis, Edgar Zufferey, entouraient la famille de M. Jean-Jacques Pellissier, plongée dans la plus cruelle des peines.

L'office divin, célébré par le curé de la paroisse de Chalais, l'abbé Gilbert Zufferey, unit tous les participants au sein d'une même ferveur, les prières allant toutes pour le repos de l'âme du jeune Samuel.

Dans son homélie, le curé Zufferey, par des propos empreints d'humanisme et de grand cœur, releva la dualité qui existe, tout au long de la vie terrestre, entre la joie et la douleur. De l'enfance à sa disparition, l'homme reste le fragile enfant de Dieu.

La société de chant L'Espérance, placée sous la direction de M. Martial Perruchoud, célébra la gloire du Seigneur lors de cette messe.

Une nouvelle fois, nous présentons à M. et Mme Pellissier et à leur fils Jérôme, ainsi qu'à tous ceux que ce décès a douloureusement atteints, nos condoléances les plus émues.

Reflets de l'économie sierroise (III) Une certaine confiance dans l'avenir

Dans ce troisième et dernier volet, M. Jurg Siegrist, économiste, se penche, dans l'analyse qu'il a réalisée sur l'économie sierroise, sur les secteurs où les constats sont plus pessimistes.

Pessimisme

Sur un plan suisse global, on parle aujourd'hui, dans le domaine de la construction, d'une phase de stabilisation, voire d'une légère reprise, aussi bien dans la planification, les travaux d'infrastructure et de gros œuvre que dans l'ensemble des travaux de bâtisse intérieurs. D'après M. Antoine Bruttin, ingénieur ETH, les prévisions restent très défavorables dans notre ville. Un excès d'offres sur le marché des appartements (les tours à l'entrée de Sierre), peu de projets d'investissement dans l'industrie et le commerce, des promoteurs hésitants quant à la révision de la Lex Furgler, une commune bien équipée sur le plan de l'infrastructure, qui doit tout d'abord digérer les dépenses récentes, la stagnation dans la construction de l'autoroute, tels sont les facteurs qui vont conduire à une nouvelle baisse du chiffre d'affaires, pourtant déjà peu reluisant dans l'industrie de la construction. De plus, les prix prati-

qués pour les quelques travaux en cours sont tellement bas, par suite de la concurrence, que la situation devient encore plus difficile. M. Bruttin conclut en affirmant qu'il faut malheureusement se contenter, pour l'instant, de vivre au jour le jour, sans aucune perspective d'amélioration en vue.

Un office en pleine expansion

Les chiffres ci-dessous indiquent que l'Office des poursuites et faillites de notre district est sans doute l'entreprise la plus florissante à l'heure actuelle : **commandements de payer** : en 1973, 9700 ; en 1977, 10700 ; **actes de défaut de biens** : en 1973, 866 pour une valeur de 389 000 francs ; en 1977, 1270 pour une valeur de 2,3 millions de francs ; **montants encaissés par l'office des poursuites** : en 1973, 9,4 millions de francs ; en 1977, 16,5 millions ; **saisies de biens meubles** : en 1973, 909 ; en 1977, 1994 ; **saisies d'immeubles** : en 1973, 68 ; en 1977, 365 ; **faillites** : en 1973, 9 ; en 1977, 14 ; en 1978, 15.

Ces chiffres sont suffisamment éloquents en eux-mêmes : ils montrent que les beaux jours de l'expansion économique s'éloignent.

Le marché de l'emploi

D'après notre enquête, personne ne s'attend à une détérioration du marché de l'emploi. En 1979, Sierre ne comptera pas beaucoup de chômeurs, estime le directeur Schmid, et les possibilités de gain accessoire dans la viticulture permettent une grande souplesse face aux fluctuations de l'emploi - éventuellement par un horaire réduit dans les grandes entreprises.

Conclusion

A part l'industrie de la construction, les milieux responsables de l'économie sierroise ont dans l'ensemble une certaine confiance en l'avenir. Espérons que la réalité confirmera, voire même dépassera leurs espérances.

JS

Une chasse aux trésors à Vercorin



Vercorin - ici photographié dans les années trente - veut préserver son passé.

Le village de Vercorin, qui assume depuis de nombreuses années sa vocation de station touristique avec succès, vient de lancer une initiative des plus séduisantes.

Les hôtes et les habitants de l'endroit ont été conviés à une gigantesque chasse aux trésors.

Parce que les traditions se perdent, parce que certains lieux privilégiés ont su garder vivants des témoignages inestimables, mais que de nombreux trésors restent à découvrir et à sauver, Vercorin a invité chacun à aller rechercher, photographier, enregistrer, filmer ou décrire, selon ses goûts, ses moyens, les temps dont il dispose, ce qui est beau, intéressant, mémorable ou touchant et qui serait perdu si personne ne le recueillait à temps.

La Société de développement et

l'Office du tourisme de la station aideront les chasseurs de trésors dans leur quête.

Le but recherché, une fois la collecte de tous ces documents effectuée, est de mettre en valeur tous ces témoignages précieux.

« Les participants seront régulièrement récompensés, mais cette campagne de sensibilisation n'aura pas de limite dans le temps. Toujours, il nous faudra précieusement mettre de côté les témoignages du temps passé », devait nous déclarer, hier, un des responsables de cette « chasse aux trésors » insolite.

Autre souhait : permettre à chacun d'entrer en contact étroit avec la vie locale. Les touristes en séjour à Vercorin pourront, par exemple, passer d'agréables vacances, en osmose avec cette porte du val d'Anniviers.

Accident de la circulation ACQUITTEMENT

Le tribunal d'arrondissement du district de Sierre se réunissait, lundi matin, (cf NF de mardi) sous la présidence de M. Edgar Métral, assisté de MM. Christian Jacquod et de Jean-Jérôme Crittin, juges.

Un conducteur de la région sierroise, âgé de trente ans, a été acquitté, comme le deman-

daient son défenseur. Le procureur l'avait, lui, estimé coupable d'ivresse au volant et de violation des règles de la circulation. Le tribunal n'a donc pas suivi les conclusions de ce réquisitoire.

Les prétentions civiles ont été renvoyées au for civil et les frais mis à la charge du fisc.

Vercorin: une longueur d'avance

En novembre 1977, il y a donc quelque 27 mois, les lecteurs de NF se trouvaient parmi les premiers au monde à être informés d'une invention originale, pour laquelle un brevet français avait été pris par un fidèle ami de Vercorin, M. J.-C. Harrari.

Il s'agissait d'une planche à neige, créée par l'association d'un mécanisme de skate board (planche à roulettes) et de patins spéciaux,

munis de carres.

Baptisé « ski-board », cet engin souleva tout d'abord un réel scepticisme. Mais un long programme de mise au point et d'analyse des perfectionnements à apporter au premier prototype allait pourtant être lancé, après les premiers tests réalisés à la Plaine-Morte et à Vercorin.

C'est d'ailleurs, toujours à Vercorin, que le directeur de l'Ecole

suisse de ski, M. Maxy Devanthery, apportait son expérience au projet et en modifiait certaines caractéristiques techniques.

En d'autres lieux également, l'idée faisait son chemin, à tel point que des Scandinaves, tout comme des industriels français, n'étant pas informés sur les réalisations effectuées en Valais, se penchèrent à leur tour sur la planche à ski, mettant sur le marché des modèles similaires aux premiers prototypes testés à Vercorin en 1977. Ces derniers étant protégés par un brevet, des négociations sont actuellement en cours.

Mais c'est sur le seul plan technique que nous avons voulu découvrir le nouveau modèle mis au point. Des essais sur neige avaient donc lieu, en ce début de semaine, à Vercorin, en présence de l'inventeur, M. Harrari, de M. Armand Perruchoud, président de la société de développement, de M. Edmond Théodoloz, directeur de l'office du tourisme, et M. Maxy Devanthery, se trouvant sur l'engin.

La planche à neige, nouveau modèle, se révèle étonnante. Devenue très maniable, elle peut maintenant être utilisée sur toute pente moyenne et cela non seulement par des experts de skate ou du ski, mais aussi par toute personne, même sans entraînement particulier.

La démonstration de cette nouvelle planche à neige a notamment permis de démontrer qu'à Vercorin... on a bien gardé une longueur d'avance en la matière.



MM. Devanthery, directeur de l'ESS de Vercorin, et Harrari, inventeur, détaillent la nouvelle planche à neige.

Sierre: succès professionnel

C'est avec plaisir que nous avons appris que M. Gaëtan Beysard, fils de Renaud, à Sierre, vient de terminer ses études hôtelières, en obtenant le premier prix du cours de gestion et d'administration, ainsi que le prix de l'Association des an-

ciens élèves de l'école hôtelière pour la meilleure moyenne des quatre cours, et le prix de l'Office du tourisme du canton de Vaud, comme meilleur étudiant en marketing et économie touristique.

Nous adressons ici toutes nos félicitations à M. Beysard qui, par ces brillants résultats, rend un bel hommage à notre canton. Nous lui souhaitons également une fructueuse carrière professionnelle.



(Photo 24 H/TLM)

Jean-Villard GILLES:

« J'irai voter OUI le 18 février parce que, s'il y a des risques concevables dans la mesure où ils n'engagent que l'individu, celui du danger atomique nous concerne tous: il s'agit de notre vie et de notre survie et il est grand temps de donner un coup d'arrêt à la prétention aveugle des technocrates qui, de plus en plus, nous gouvernent. Aux collectivités locales de prendre conscience de leurs responsabilités et de choisir entre le jardin et la poubelle. »

Communauté de travail romande pour le contrôle démocratique du nucléaire (Erika Sutter-Pleines), rue Saint-Ours 6, 1205 Genève 18.4583

RÉDACTION DE SIERRE

Antoine Gessler
Tél. : (027) 55 91 55
Case postale 258
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

Après-midi de détente pour les aînés du Haut-Plateau

La traditionnelle rencontre amicale des personnes du 3^e âge du Haut-Plateau et environs aura lieu le dimanche 18 février 1979, à 14 h. 30, à la grande salle de Fleurs des Champs.

Cette année, cette rencontre revêtira une forme toute spéciale et intéressante, puisqu'elle sera organisée par le Crédit Suisse, agence de Crans-Montana, et se déroulera de la manière suivante :

- conférence de M^e François-Joseph Bagnoud, sur le droit

Entre Grône et Chalais : attention route glissante

En raison du froid qui peut encore se manifester en fin de nuit, certaines routes de nos régions s'avèrent dangereuses, de par le verglas.

Les automobilistes qui les empruntent, le matin le plus fréquemment, doivent doubler de vigilance. Hier, par exemple, avant midi, trois conducteurs, à la suite de glissade eurent la désagréable surprise de se retrouver dans le fossé. Sans trop de malheureusement !

Prudence donc en attendant le redoux du printemps.

De la Raspille au glacier du Rhône

La saison d'hiver à Zermatt

Ne rien dramatiser!

ZERMATT. - Pour Zermatt ce que l'on prévoyait s'est produit. L'expansion de la construction a évidemment provoqué la mise à disposition d'un nombre élevé de lits supplémentaires. Au début de cet hiver cinq nouveaux hôtels étaient offerts aux hôtes, par rapport à l'année passée, avec 200 lits en plus. L'augmentation est encore beaucoup plus forte dans le secteur de la para-hôtellerie. L'un dans l'autre, il faut compter maintenant avec 1000 lits en plus. C'est probablement trop à la fois, et de nombreux hôteliers se plaignent d'un taux d'occupation insuffisant pour la saison d'hiver en cours. C'est ainsi

que les hôteliers se sont adressés à la commune, lui demandant de créer un arrêt de la construction.

Le directeur de l'office du tourisme, M. Constant Cachin, n'est cependant pas pessimiste.

Selon lui, on ne peut pas se baser uniquement sur l'hiver 1977-1978, dont le nombre de nuitées de l'hôtellerie, avec le chiffre de 455 437, constituait un record absolu.

M. Cachin relève que nous vivons dans une période présentant des variations assez marquées. Il cite la chute du dollar et les faiblesses des autres monnaies étrangères.

Les chiffres de janvier ne sont pas encore connus mais le « trou de janvier » s'est certainement fait sentir davantage qu'en 1978, où le taux d'occupation dans l'hôtellerie atteignait 58 1/2 %.

Les récriminations n'arrangent rien. Il s'agit de doubler d'efforts et de faire preuve de souplesse et du sens de l'adaptation. Un excel-

lent moyen pour remporter la bataille concurrentielle, c'est d'améliorer encore la qualité des prestations offertes. La meilleure propagande est celle qui est faite par les clients satisfaits, lorsqu'ils retournent chez eux.

M. Cachin offre une image optimiste de sa station. Zermatt est en passe de s'adapter complètement au goût nouveau des hôtes. Le développement très poussé de l'infrastructure va dans ce sens. Avec la construction du téléphérique au Petit-Cervin s'ouvre une nouvelle perspective intéressante. On pourra alors jouer à fond l'atout du « ski d'été ».

Avec le « Walliser-Verein » de Bâle

BÂLE. - Le « Walliser-Verein » de Bâle a tenu le 13 janvier son assemblée générale annuelle au casino de Gungeldingen. La participation était très bonne. L'ordre du jour n'a pas soulevé de grands problèmes. Le comité a été réélu en bloc. Sa composition est la suivante : MM. Franz Jordan, président d'honneur ; Josef Imwinkelried, président ; Lukas Volken, vice-président ; Toni Schalbetter, caissier ; M^{me} Pia Lorenz, archivist ; M. Josef Eyer, secrétaire ; M^{me} Bachmann et M. Heinrich Jost.

La soirée familiale s'est déroulée le premier samedi de février, sous l'expertise direction du major de table Seppi Bellwald. Les productions du chœur mixte et du Jodlerclub, qui constituent en fait l'épine dorsale de la société, ont fait la plus grande part d'un très beau programme, enrichi encore par une pièce de théâtre, et qui s'est terminé par un bal, dans une très chaleureuse ambiance.

Il n'existe aujourd'hui aucune solution pour le problème des déchets nucléaires

Les voulez-vous chez vous?

Gardez le droit de choisir

Votez **OUI** à l'initiative pour le contrôle démocratique du nucléaire

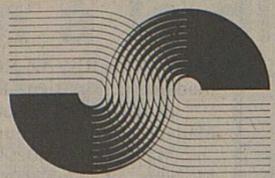
WWF-Suisse

RÉDACTION DU HAUT-VALAIS

Georges Tscherrig

Tél. (028) 23 31 25
Villenweg 17
3900 Brig

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



radio-suisse sa télécommunications + sécurité aérienne

Nous cherchons pour nos services de la navigation aérienne de l'aéroport de Genève-Cointrin quelques jeunes filles pour être formées

assistantes du service de contrôle de la circulation aérienne

- Début des cours:** 6 août 1979
Durée de la formation: une année
Nous offrons:
- formation approfondie
 - activité variée et bien rémunérée
 - toutes les prestations sociales
- Nous demandons:**
- âge 18 à 22 ans
 - nationalité suisse
 - formation scolaire secondaire
 - bonnes connaissances de la langue anglaise et notions de la langue allemande

Demandez d'autres renseignements ou une formule d'inscription à:

RADIO-SUISSE SA
 Navigation aérienne, division d'exploitation
 Case postale, 3000 Berne 14
 Tél. 031/65 91 11, demandez MM. Gmür ou Rüthy

On cherche à Martigny 3 fois 2 heures par semaine

une femme pour travaux de ménage

Tél. 026/2 34 86 le matin 36-21661

Dame cherche place

secrétaire-vendeuse

De préférence région de Martigny. Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre P 36-21630 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherche

remplaçante pour kiosque

12 jours de travail dans le mois.

Tél. 027/22 84 36 à partir de 19 heures 36-21650

Contremaître - chef de chantier

bâtiment, route cherche nouvelle situation, Valais central.

Faire offre sous chiffre P 36-300340 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune femme

cherche emploi à la demi-journée dans bureau, boutique ou magasins divers.

Région de Sion.

Faire offre sous chiffre P 36-300335 à Publicitas, 1951 Sion.

Employé de commerce

cherche emploi à mi-temps

Tél. 027/88 29 80 *36-300334

Cuisiniers - cuisinières Commis de cuisine

Sommeliers - sommelières de restauration et brasserie, débutants (es) acceptés(ées)

Garçons et dames de buffet

Places libres tout de suite ou entrée à convenir.

Offres à Agence Alpha Route d'Evian 16 1860 Aigle (bâtiment Assurances La Baloise) Tél. 025/2 31 88 36-711

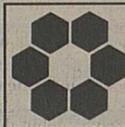
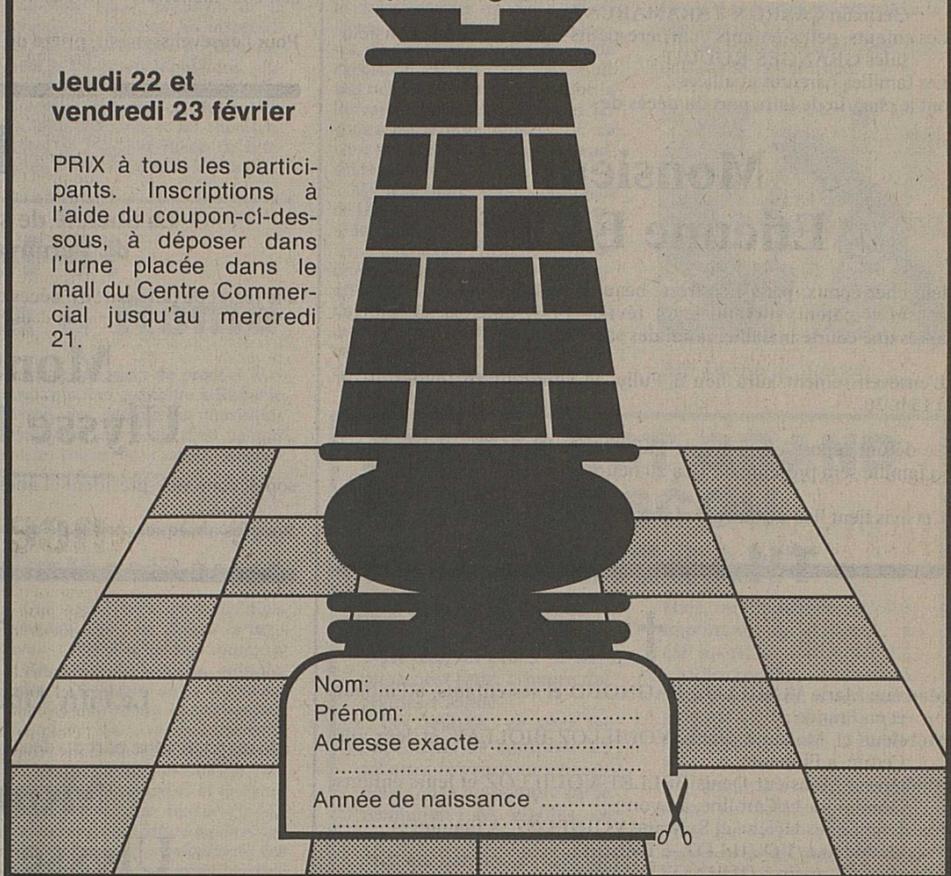
Centre Commercial

ECHEC & MAT
Tournoi d'échecs au commandement

ouvert aux jeunes de 1963 à 1967, sous le patronage du club d'échecs de Sierre

Judi 22 et vendredi 23 février

PRIX à tous les participants. Inscriptions à l'aide du coupon-ci-dessous, à déposer dans l'urne placée dans le mall du Centre Commercial jusqu'au mercredi 21.



PLACETTE

Noës-Sierre

La gravière de la bourgeoisie de Sion cherche

Relais du Vignoble Hôtel de la Gare Charrat

cherche

un machiniste

pour drague flottante

sommelière

Entrée immédiate ou date à convenir

un aide-chauffeur

pour camion-pompe à béton

Tél. 026/5 36 98

S'adresser à la gravière par téléphone 027/22 93 05 ou le soir au 027/22 57 75

36-21560

On cherche

Coiffure A. RYF
 Montreux - Palace
 Tél. 021/61 31 00
 cherche

menuisiers 1 charpentier

Entrée tout de suite ou à convenir.

coiffeuse dames

Place à l'année. 22-120

S'adresser: Ch. Mayerat, Grandson
 Tél. 024/24 49 81 22-150440

PUBLICITAS art et technique de l'annonce bien pensée

L'HÔPITAL CANTONAL DE GENEVE
 cherche pour sa division d'informatique des personnes pour

l'enregistrement de données sur ordinateur

Nous demandons à nos futures collaboratrices(teurs):

- un esprit d'interprétation et de décision
- de pouvoir travailler par équipes, y compris les week-ends et jours fériés
- nationalité suisse ou permis de travail valable.

Des connaissances du langage médical et du milieu hospitalier sont souhaitables.

Nous vous offrons, entre autres:

- les avantages d'un établissement de l'Etat
- la possibilité de prendre vos repas aux restaurants du personnel.

Veillez vous adresser au Service du personnel (tél. 22 60 36) qui vous transmettra une demande d'emploi

chefs menuisier-charpentier

Pour entrée immédiate ou à convenir, nous cherchons

responsables de l'atelier de menuiserie de l'usine de préfabrication. Emploi comportant responsabilités

Eventuellement

contremaître

pour surveillance et contrôle de la production en usine et s'intéressant à la confection des moules.

Salaires à convenir selon capacités. Bonnes prestations sociales - Travail assuré

Faire offres à **MATÉRIAUX S.A. CRESSIER - 2088 CRESSIER/NE**
 Tél. 038/48 11 33

Simca 1308 Sprint

8 options et vous économisez 1000.- fr.

Un modèle «spécial» avec un équipement spécial:

1. moteur nerveux, 85 CV-DIN, 1442 cm
2. jantes sportives en alliage léger
3. pneus radiaux acier extra-larges
4. glaces teintées
5. bandes rallye
6. pare-chocs de sport
7. équipement radio avec 2 haut-parleurs dans les portières avant
8. radio Blaupunkt OUC/OL/OM

Simca 1308 Sprint au prix de fr. 12995.- y compris équipement spécial.

Maintenant, chez votre concessionnaire Chrysler Simca.



Sion: Garage Hediger M. et Ch., 027/22 01 31

Montana: Garage des Orzières, M. Robyr, 027/41 13 38

Sierre: Garage International SA, 027/55 14 36

succ. à Vissole: 027/65 12 26 et Leukerbad: 027/61 17 47

Martigny: Garage de la Forclaz, 026/2 23 33

Charrat: Garage Vanin, 026/5 32 84, Vernayaz: Garage Salentin, 026/8 13 05

Aigle: Garage du Pillon, Pillat & Reichenbach, 025/2 14 50

Monthey: Garage Launaz, 025/4 24 53, Bex: Garage Jeampierre, 025/5 11 19





Madame Germaine EYER-CARRON et ses enfants Stéphane et Myriam ;
Le Docteur et Madame Jules EYER ;
Le Docteur et Madame René-M. WASEM-EYER et leurs enfants Yves-Marie, Marie-Aude, Stéphanie, Véronique et Marie-Isabelle ;
Madame Marcel CARRON ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Elie EYER ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur César GROSS ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Germain CARRON-TARAMARCAZ ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Monsieur Jules GRANGES-RODUIT ;
Les familles parentes et alliées ;
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Etienne EYER

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, parrain, cousin et parent, survenu le 14 février 1979, dans sa 43^e année, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le vendredi 16 février 1979, à 15 h. 30.

Le défunt repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, où la famille sera présente de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Marie VOUILLOZ-BAGNOUD et ses enfants, à Finhaut et en France ;
Monsieur et Madame Denis VOUILLOZ-BIOLLAY et leur fils Cédric, à Finhaut ;
Madame et Monsieur Denis BELLET-VOUILLOZ et leurs enfants Dominique et Caroline, à Lyon ;
Mesdemoiselles Hélène et Sylviane VOUILLOZ, à Finhaut ;
Famille Maxime VOUILLOZ, à Finhaut ;
Monsieur Germain VOUILLOZ, à Finhaut ;
Famille Catherine LAMON-BAGNOUD, à Flanthey ;
Madame Christine BITTEL, à Genève ;
Famille Arthur LAMON-BAGNOUD, à Flanthey ;
Madame et Monsieur Marcel VOUILLAMOZ-BAGNOUD, à Riddes ;
Famille Louis BAGNOUD-EMERY, à Flanthey ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle Myriam VOUILLOZ

leur bien-aimée fille, sœur, belle-sœur, nièce, tante, cousine, marraine et amie, survenu dans sa 29^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Finhaut, le vendredi 16 février 1979, à 14 h. 30.

Domicile mortuaire : 1925 Finhaut, café Beau-Soleil.

Ton sourire reste parmi nous et avec lui tout l'amour que tu n'as jamais cessé de donner.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Mademoiselle Marcelle BESSON, à Saxon ;
Monsieur et Madame Georges BESSON, à Saxon ;
Madame et Monsieur Michel BANZ-BESSON et leur fille, à Genève ;
Monsieur et Madame André BESSON-VOUILLAMOZ et leurs enfants, à Monthey ;
Madame Léon BESSON, ses enfants et petits-enfants, à Saxon et Vevey ;
La famille de feu Henri CLARET, à Saxon ;
Madame et Monsieur Georges GAILLARD, à Saxon ;
Madame Marguerite PERRIER et famille, à Paris et Saxon ;
La famille de feu Casimir BESSON, à Martigny ;
La famille de feu Louis BESSON, à Bagnes ;
La famille de feu Maurice BRUCHEZ-BESSON, à Bagnes et Sion ;
La famille de feu Angeline COLLOMBIN-BESSON, à Martigny ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Hélène BESSON

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 91^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon, le vendredi 16 février 1979, à 10 heures.

Le corps repose à la crypte de Saxon, où la famille sera présente de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La maison Valloton Vins, à Fully

a le très grand regret de faire part du décès de

Monsieur Ulysse REVAZ

son cher membre.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société de secours mutuels de Vernayaz-Dorénav

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ulysse REVAZ

son dévoué vice-président et ancien président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Fifty-One Club de Sion

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ulysse REVAZ

beau-père de son membre M. André Valloton.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le ski-club La Flèche bleue Dorénav-Allesse-Champex

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ulysse REVAZ

père de ses membres Marie-Jeanne, Jean-Claude, Henri et Marguerite.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La fanfare La Villageoise de Dorénav

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ulysse REVAZ

membre actif, grand-père de Suzette Revaz, Jean-Luc et Dolorès Revaz, Noëlle et Laurent Bender.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1945 de Dorénav

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ulysse REVAZ

père de sa vice-présidente M^{me} Marguerite Bender et oncle de M^{me} Monique Darbellay.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La société de gym dames Otanelle de Vernayaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Ulysse REVAZ

père de M^{me} Alice Gay-Balmaz et beau-père de M. André Gay-Balmaz, membres d'honneur de la section.



La classe 1942 de Dorénav

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ulysse REVAZ

père de son contemporain Henri Revaz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

Madame Jeanne PERRUCHOUD-DARBELLAY

sa famille remercie sincèrement tous ceux qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Sierre, février 1979.



Madame Ida REVAZ-RODUIT, à Dorénav ;
Madame et Monsieur Daniel PRÉTRE-REVAZ, leurs enfants et petits-enfants, à Corcelles et Lamboing ;
Madame et Monsieur André GAY-BALMAZ-REVAZ, aux Mayens-de-Riddes ;
Madame et Monsieur André VALLOTON-REVAZ et leurs enfants, aux Mayens-de-Riddes ;
Madame et Monsieur Bernard LEVET-REVAZ et leurs enfants, à Monthey ;
Monsieur et Madame Jean-Claude REVAZ-BENDER et leurs enfants, à Dorénav ;
Monsieur et Madame Henri REVAZ-BIOLLAY et leurs enfants, à Dorénav ;
Madame et Monsieur Claude BENDER-REVAZ et leurs enfants, à Dorénav ;
Madame veuve Joseph REVAZ-GEX-COLLET, ses enfants et petits-enfants, à Dorénav et Bex ;
Madame veuve Bernard JORDAN-REVAZ, ses enfants et petits-enfants, à Dorénav ;
Monsieur et Madame Jean REVAZ-VEUTHEY, leurs enfants et petits-enfants, à Bex et Frenières ;
Madame et Monsieur Armand MALBOIS-RODUIT, leurs enfants et petits-enfants, à Fully, Berne et Martigny ;
Madame et Monsieur Jules VALLOTON-RODUIT, leurs enfants et petits-enfants, à Fully ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ulysse REVAZ

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parrain, filleul, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 72^e année, après une maladie courageusement supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Dorénav, le vendredi 16 février 1979, à 15 h. 30.

Le défunt repose en l'église de Dorénav, où la famille sera présente de 19 heures à 20 heures.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Sa vie fut faite de travail et de bonté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel de l'entreprise Billieux et C^{ie} Grands Chantiers S.A. à Martigny, Monthey et Sierre

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ulysse REVAZ

père de leurs dévoués contremaitres Jean-Claude et Henri Revaz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur et Madame André BIRCHER-VERNAY et leurs enfants, au Châble ;
Monsieur Joseph BIRCHER, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Gustave BONZON-BIRCHER et leurs enfants, à Villars-sur-Ollon ;
Madame et Monsieur Louis BAERISWIL-BIRCHER, leurs enfants et petits-enfants, à Montignier (Jura) ;
Madame et Monsieur Rpland DAMAY-BIRCHER, à Montagnier ;
Mademoiselle Madeleine BIRCHER, au Châble ;
Madame et Monsieur Roland MARCHON-BIRCHER et leur fille, à Pully ;
Monsieur Hubert BIRCHER, à Villars-sur-Ollon ;
Madame veuve Rosa VAUDAN-ROSSETTI, ses enfants et petits-enfants, à Chalais ;
Madame veuve Antoinette ROSSETTI et ses enfants, à Montreux ;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph BIRCHER, à Bagnes et Martigny ;
ainsi que toutes les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès, dans sa 80^e année, de

Madame Marie BIRCHER

née ROSSETTI

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale du Châble-Bagnes, le vendredi 16 février 1979, à 10 heures.

Domicile de la famille : André Bircher, au Châble.

On est prié de ne pas faire de visite.

Le deuil ne sera pas porté.

La défunte était membre de l'Alliance.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Un Valaisan à la direction d'un grand hôtel en Corée

M. Luyet a fait l'Ecole hôtelière de Lausanne et fait des stages dans plusieurs établissements de Suisse, Indonésie, Pakistan, Thaïlande, Colombie, Mexique, Brésil.

Depuis le 1^{er} février, il est devenu le numéro un de l'Hôtel Chosum. Une ville qui possède un équipement hôtelier exceptionnel et qui attend maintenant les touristes. La clientèle actuelle est surtout composée d'hommes d'affaires. La Corée du Sud, très gravement touchée par une guerre sanglante, se remet de ses blessures et son redressement est remarquable.

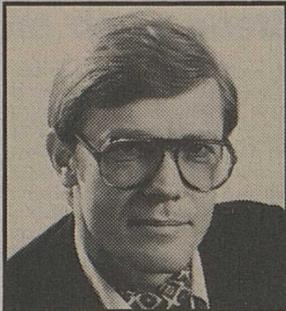


M. Gérard-Gabriel Luyet, né à Savèze le 10 janvier 1942, vient de prendre la direction d'un des plus importants hôtels de Séoul (Corée), le Chosum Hôtel. Il possède près de 500 chambres, plusieurs restaurants, dont un français, un chinois et un coréen. Il fait partie de la célèbre chaîne Americana Hôtels.

Chez les radicaux sierrois Nouveau président

La section de la ville de Sierre du parti radical valaisan se réunissait, hier soir, dès 20 h. 15, en assemblée générale extraordinaire, à la salle de la Terrasse.

Pour des raisons de santé, le président en exercice, M. Martial Brutin, présentait sa démission. Un nouveau membre du comité fut alors élu en la personne de M. Francis Pont.



Interventions d'Air-Zermatt

ZERMATT. - Hier, deux accidents de ski se sont produits au-dessus de Zermatt. Peu avant midi, deux skieurs sont entrés en collision près du téléski du Hörnli, au-dessus de Schwarzsee. Ils ont été blessés tous les deux. Celui qui était plus légèrement atteint a été ramené en hélicoptère à Zermatt, alors que l'autre était transporté par Air-Zermatt, mais à l'hôpital de Viège.

L'après-midi, une skieuse s'est cassé une jambe à l'Unterthoren. A sa demande, elle a été transportée en hélicoptère à Lausanne.

Egalement présenté au poste de président, M. Pont recueillit tous les suffrages des nombreux participants.

Licencié en économie, M. Pont est né en 1945. Capitaine à l'armée, il représente son groupe politique comme député au Grand Conseil, depuis 1977, fonction qu'il assume notamment au sein de la commission des finances.

Nous aurons l'occasion, dans une prochaine édition, de revenir sur les débats qui ponctuèrent cette rencontre.

Lydie Barkef et Daisy Bacca à Rome

Un événement artistique très intéressant va se dérouler à Rome le vendredi 16 février 1979. Sur invitation de S.E. Janner, ambassadeur de Suisse en Italie, deux professeurs du Conservatoire de Sion se produiront dans les salons de l'ambassade à Rome, devant un auditoire d'environ 250 personnes, dont feront partie des journalistes suisses et italiens.

Riche et brillant, truffé de difficultés techniques acrobatiques ou moins spectaculaires accompagnant le redoutable travail de maîtrise requis pour une exécution à deux pianos, le programme comprendra :

Une sonate en mi bémol de J.-S. Bach, une grande ouverture op. 16 en do mineur de Viorsek, une sonate de Germaine Tailleferre, un concertino en la mineur de Chostakovitch, un concerto en la mineur de Padre Soler et une suite pour deux pianos op. 17 de Rachmaninov. Un tel choix d'œuvres est susceptible de plaire aux mélomanes avertis comme aux profanes.

Ce concert est organisé par l'ambassade suisse en collaboration avec le fonds Georges Haenni. Le choix de S.E. l'ambassadeur Janner honore le Conservatoire de Sion par l'occasion qu'il fournit à deux

L'exposition de livres d'images d'illustrateurs suisses ouverte

SION. - Hier, en fin d'après-midi, s'est ouverte, à la bibliothèque des jeunes du centre du Sacré-Cœur, l'exposition d'illustrateurs suisses de livres d'images. Un très nombreux public a honoré de sa présence la petite manifestation présidée par M. Bernard Amherd, directeur des écoles, qui a relevé plus spécialement la présence de M^r Jean-Marc Gaist, président de la commission scolaire, les inspectrices, les représentants du Département de l'instruction publique, plusieurs conseillers communaux, les directeurs et directrices des écoles, les bibliothécaires et les représentantes de l'Institut suisse de littérature pour l'enfance et la jeunesse.

M. Amherd a relevé que Sion dispose actuellement de trois bibliothèques : celle du centre du Sacré-Cœur, qui a quinze ans d'existence, celle de Saint-Guérin et celle de Bramois. Quelque 30 000 livres sont prêtés annuellement.

Dix-huit artistes ont été retenus pour cette exposition. Le choix et le classement des œuvres a été effectué par les jeunes bibliothécaires de La Chaux-de-Fonds. Cette exposition est dans son ensemble très riche. On croit aisément que la littérature pour les enfants et les jeunes est d'ordre mineur, or, ce n'est pas le cas et la présente exposition dément ce préjugé.

M^r Jean-Marc Gaist, président de la commission scolaire, a apporté le salut des autorités communales. Il a remercié l'Institut suisse de littérature pour l'enfance et la jeunesse d'avoir organisé cette exposition itinérante. M^r Gaist a souhaité que de nombreux parents et de nombreux jeunes viendront découvrir cette riche exposition. M^{lle}

Denise de Stockar, représentante de l'Institut suisse de littérature pour l'enfance et la jeunesse, a apporté quelques considérations techniques sur cette exposition. La ville de Sion est la première grande étape après La Chaux-de-Fonds. L'idée de réaliser une semblable expédition revient aux jeunes bibliothécaires de La Chaux-de-Fonds. Les jeunes ont procédé à la sélection des travaux.

Cette exposition est ouverte jusqu'au 23 février prochain.



M^{lle} Denise de Stockar

ALLAH EST GRAND MAIS MOSCOU PLUS PUISSANT

Suite de la première page

La fête, ou plutôt la kermesse, est finie. L'heure des réalités a sonné.

Les réalités, ce sont les règlements de comptes, les pillages, la vendetta personnelle, mise au compte de la révolution ; les réalités, ce sont les citoyens transformés en bandits de grands chemins pour vivre : les magasins sont fermés... Ce sont les envies et la cupidité, les bas instincts qui peuvent se donner libre cours !

Au milieu de tout cela, il ne reste même pas au vieillard irresponsable Khomeiny la magie du verbe : il ne lui reste qu'un gouvernement fantôme et un programme flou d'hypothétique République islamique...

Faudra-t-il attendre que l'Iran se voit vidé de son sang ? Attendre que les Iraniens, livides et ruinés, se rendent compte que 1979 n'est pas 1789...

Pour l'heure, on ne peut rien prévoir : les correspondants dans le pays ne savent pas qui attaque qui !

Hier, une mosquée, la plus importante de Téhéran, a été investie ! Par qui ? La « radio révolutionnaire » a trouvé un bouc émissaire : la SAVAK... dissoute par feu le gouvernement Bakhtiari.

Il est aisé d'imaginer que nous ne sommes pas au bout du crétinisme, de la violence et du sang ! Il est aussi aisé de prévoir que le rêve de Yasser Arafat, écrivain à Khoméiny, n'est pas près de se réaliser... Voici son message : « Restez en place, car les Américains, en collusion avec des agents sionistes tentent de frapper votre révolution bénie. prie Allah de guider vos pas sur le chemin de la Djihad (guerre sainte) en Iran qui poursuivra la lutte jusqu'à ce que nous arrivions aux murs de Jérusalem, où nous hisserons les drapeaux de nos deux révolutions. »

Pour l'heure, Allah ne semble pas avoir entendu la prière d'Arafat, ou alors, ses voies vers Jérusalem sont insondables... pf

Voir également page 36

Sur le petit écran

Une soirée bien agréable nous attendait, hier soir, devant le petit écran. Celle-ci débuta en musique, et pas n'importe laquelle, puisque, grâce à l'Orchestre de la Suisse romande, nous eûmes la satisfaction d'entendre deux œuvres merveilleuses : L'Ouverture de Léonore III, le seul opéra que Ludwig van Beethoven ait composé, et la Symphonie N° 8, dite Inachevée, de Franz Schubert. Diffusé en direct et simultanément en stéréophonie sur RSR2, ce très beau concert fut dirigé avec maîtrise par Otmav Svitnev qui, nous devons le reconnaître, nous permit d'entamer cette soirée sous d'heureux auspices. Un genre tout à fait différent nous fut présenté ensuite. En effet, le film de Philippe de Broca, Le diable par la queue, s'il n'est plus très jeune, eut le mérite de nous divertir gentiment. Un long métrage, qui ne se voulait d'ailleurs absolument pas sérieux, mais qui, tout en s'avérant un tantinet « piquant », sut conserver une finesse de bon aloi. La pléiade de vedettes que l'on pouvait remarquer à l'affiche, soutint fort heureusement ce scénario chancelant. Nous pensons à Yves Montand, Jean Rochefort, Madeleine Renaud, Maria Schell et Marthe Keller, pour ne citer qu'eux, et à qui, nous attribuons le plus grand mérite de cette fin de soirée, qualifiée, en définitive, de divertissante. (M)

La SFG de Vernayaz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Ulysse REVAZ

père de Madame Alice GAY-BALMAZ, marraine du drapeau des jeunes gymnastes, et beau-père de Monsieur André GAY-BALMAZ, membre d'honneur de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

EN SOUVENIR DE Monsieur Jean PACCOLAT



16 février 1978 - 16 février 1979
Un an déjà que tu nous as quittés, époux, papa chéri et grand-papa. Du haut du ciel, veille sur ceux que tu as aimés ici-bas. Ton épouse, tes enfants et ta petite-fille
Une messe d'anniversaire sera célébrée à Martigny-Ville, le vendredi 16 février 1979, à 20 heures.

†
Monsieur Joseph PERRUCHOU, à Réchy ;
Monsieur et Madame Charly PERRUCHOU-RYWALSKI, à Réchy, et leurs enfants, à Lausanne et Réchy ;
Monsieur et Madame Narcisse PERRUCHOU-LATHION, à Réchy, et leurs enfants, à Chalais et Réchy ;
Monsieur Benoît MATHIEU ses enfants et petits-enfants, à Réchy ;
Monsieur Charles Rey, à Corin ;
Monsieur et Madame Vital PERRUCHOU-RUDAZ, à Réchy, leurs enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Isaline PERRUCHOU, à Réchy ;
Famille feu François ZUBER ;
Famille feu Pierre ZUBER ;
Famille feu Candide PERRUCHOU ;
Famille feu Emmanuel VOIDE ;
Les familles parentes, alliées et amies ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marie PERRUCHOU

née DEVANTHÉRY

leur bien chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine, cousine, parente et amie, survenu à l'hôpital de Sierre, à l'âge de 78 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Chalais, le vendredi 16 février 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Réchy

Cet avis tient lieu de faire-part.

† EN SOUVENIR DE Monsieur Louis DELALOYE

Février 1969 - Février 1979



Une messe d'anniversaire sera célébrée pour lui et les membres décédés de sa famille à Saxon, le vendredi 16 février 1979, à 19 h. 30.

Chambres fédérales A huit mois des élections

Suite de la première page

Des signes avant-coureurs annoncent, au hasard des débats, cette échéance importante. Il suffit d'observer l'attitude des différents partis pour s'en convaincre.

Il est évidemment trop tôt pour formuler des pronostics. Il est par contre possible de noter certains faits en vertu desquels la situation de 1979 sera différente de celle de 1975. Souvenons-nous de la déroute des partis militant contre la surpopulation étrangère, souvenons-nous de l'avance de la gauche, bénéficiaire du recul de l'Action nationale et des républicains.

Ainsi le parti socialiste, grâce à une avance de 2 % des voix et aux caprices de la proportionnelle, gagnait neuf mandats. Les trois autres partis de la coalition gouvernementale consolidaient leurs positions :
- une avance de 0,5 % des voix n'empêchait pas les radicaux de perdre deux sièges ;
- la même progression permettait aux démocrates-chrétiens d'en gagner deux ;
- un recul de 1,1 % coûtait deux mandats à l'Union démocratique du Centre.

Ce tableau succinct montre que la gauche avait alors le vent en poupe. La question est

de savoir s'il s'agissait d'une sympathie réelle et profonde de l'électorat suisse ou si, au contraire, le succès était dû simplement et seulement au désarroi des adeptes de la tendance xénophobe.

Nul ne peut répondre valablement à cette question ; par conséquent, nul ne peut dire pour le moment ce qui se passera en octobre 1979. Tout pronostic ne serait que vaine spéculation, car les données essentielles du problème ont changé ; des soucis de la lutte contre la surpopulation étrangère et contre l'inflation, on a passé aux problèmes nouveaux évoqués au début de cet article.

Si la Pythie demeure sceptique de ce côté, dirigeons nos regards vers les événements et les résultats électoraux enregistrés depuis 1976 sur le plan cantonal ou communal. Nul ne s'étonnera si dans les cantons primitifs aucun virage à gauche ne s'est manifesté. Même à Glaris, canton assez industrialisé, le rapport des forces ne s'est pas modifié. Malgré les difficultés que connaît l'industrie horlogère, pilier de l'économie soleuroise, aucun progrès n'a été accompli dans ce canton par le parti socialiste. Ce dernier a pu se réjouir d'un succès dans les Grisons, immédiatement douché par un échec dans le canton de Berne. Le

parti socialiste valaisan a reconquis le terrain perdu lors de scrutins antérieurs ; le Neuchâtelois est resté sur ses positions.

Nos voisins vaudois méritent une mention spéciale ; grâce à leur gain de sept sièges, on a parlé de glissement à gauche ; pourtant, quand simultanément le parti du travail doit abandonner six sièges, on se demande s'il ne serait pas plus exact de parler de glissement à droite.

Pas de changement non plus dans le canton de Zurich, où les élections communales ont réitélé une étonnante stabilité électorale.

Ce tour d'horizon ne laisse pas présager un bouleversement politique l'automne prochain. Notre conclusion s'inspirera toutefois de la plus extrême prudence, car les prochaines élections aux Chambres fédérales dépendront davantage de l'évolution de la conjoncture économique et de ses répercussions sociales que de considérations d'ordre idéologique.

Dans son existence quotidienne, le citoyen doit d'abord vivre et ensuite seulement philosopher ; il y a bien des chances que ce principe aura une influence décisive sur les scrutins d'octobre 1979.

COMPTOIR DE L'AUTOMOBILE VEVEY

Avenue Reller, tél. 021/52 91 68
Ouvert du lundi au samedi 18 h.

Grand choix de véhicules toutes
marques: BMW - TOYOTA - HONDA, etc.

Garage des Alpes S.A., La Tour-de-Peilz, ☎ 021/54 33 91/92

Excellent miel d'abeille de fleurs alpestres du Simplon

Première qualité, rare, couleur brun
clair, d'un arôme spécial, réputé comme
remède qui devrait avoir sa place
dans chaque ménage.
Est expédié dans des bidons de 5 kg
contre facture

M. & R. Gentinetta apiculteurs-
déplaçants, 3930 Viège
Tél. 028/46 24 74

Machine à laver

linge-vaisselle, machines d'exposi-
tion cédées à bas prix.
Location-vente dès 30 francs par
mois. Pose gratuite. Réparation
toutes marques.
Maglc, Pontaise 4, Lausanne
Tél. 021/36 52 12
Maglc Valais
Tél. 027/22 73 21

Publicitas 21 21 11

MOPE

Paletot nouvelle coupe bord à bord,
en velours grosses côtes 100% coton.
Deux poches appliquées.
Blanc cassé.
Tailles 34, 36, 38, 40, 42 Fr. 49.-

49.-



"Madies"
Jeans à pincés
mode, en twill léger
100% coton. Ceinture à
boucle dorée. Vert, mais.
Tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44.
Fr. 55.-

55.-

Weillon

BUSSIGNY Route de Crissier
LAUSANNE Rue de l'Ale 24
MARTIGNY Avenue de la Gare 25
BERNE Kramgasse 78
BIENNE Rue de la Gare 44

Défense de dire que notre vin est bon!

L'initiative des Bons Templiers veut interdire toute forme de publicité pour le vin, la bière, l'alcool et le tabac.

- Les Valaisans ont voté l'an passé une loi sur la mise en valeur des vins, des fruits et légumes du Valais
- Cette loi institue un office de propagande pour les produits de l'agriculture valaisanne dont le vin fait partie
- Tant d'efforts pour écouler notre production auront donc été inutiles ?

Nous aimons dire que notre dôle et notre fendant sont de bons vins, alors pas d'interdiction de cette sorte.

NON

à l'initiative des Bons Templiers
le 18 février prochain

Comité valaisan contre l'initiative des Bons Templiers

89-321

Usego ACTION



Dans tous les magasins
pourvus de ce signe

du 12 au 24 février

Kambly triopack

Butterfly 90g
Petit-beurre 125g
Bricolets 100g



seul. **3.90** net

Jumilla D.O. El Canto

le litre



seul. **2.30** net + depot

Laque Elnett

pour cheveux normaux,
gras et secs
spray 350g



gratis:
1 spray de poche
70g

seulement

7.90 net

Solo

bouteille
économique
780g



seulement
2.20 net

Concombres Chirat

verre 460g



seul. **2.50** net

Moutarde Thomy

mi-forte,
2 tubes de 200g



seul. **2.-** net

Oranges JAFFA

cabas 2 1/2 kg

Action du 12
au 17 février

seul. **2.50** net

Margarine Planta

au bon goût
2 x 250g

maintenant seulement

2.90 net

Yogourt Tessy

fruits et arômes

multipack: 4 gobelets de 180g

au lieu de 2.20

Action du 12
au 17 février

seulement

1.60 net

fruits et arômes

1 gobelet

au lieu de -.55

seulement

-.45 net

nature,
gobelet
180g seul.

-.40 net

Usego tout près de chez vous

Cour d'assises de Genève IL AVAIT CHOISI UNE VOITURE COMME CIBLE MOBILE

GENÈVE (ATS). - Le procès d'un homme de 21 ans, accusé de crime manqué de meurtre, s'est ouvert, hier matin, devant la Cour d'assises de Genève.

Dans la nuit du 29 au 30 mai 1977, l'accusé, qui était rentré la veille de son école de recrues, a laissé son uniforme chez lui, a pris son fusil d'assaut et 50 cartouches volées à l'armée, et s'est posté au bord d'une route de campagne, près de Jussy (canton de Genève).

Il se couche sur le sol à deux ou trois mètres de la chaussée, place son fusil sur son bipied en position de tir-rafales, et vise les voitures qui passent. Finalement, il tire au moins deux coups de fusil sur une voiture, l'atteint et blesse très grièvement sa conductrice, une étudiante qui rentre chez elle. En

voyant la voiture s'immobiliser, l'accusé se dirige vers la victime et propose son aide. Il prend le volant et la conduit à l'hôpital. Il laisse son identité et explique qu'il passait par là par hasard quand il a vu la voiture accidentée.

Ce n'est que le lendemain qu'il sera arrêté. Durant l'instruction, l'accusé a donné plusieurs versions quant au motif de son acte. A l'audience, il a expliqué que son intention était simplement de tirer sur une voiture en marche et que cette idée lui était venue à l'armée, où il s'exerçait à tirer sur une cible mobile.

En raison de son jeune âge, il a été condamné à 5 ans de réclusion. Le Parquet en avait requis 10.

Arrestation de malfaiteurs à Lausanne Lien avec le crime de la poste de Chauderon?

LAUSANNE (ATS). - Lors des vastes recherches entreprises après le hold-up sanglant de la poste de Chauderon, à Lausanne, la police de sûreté vaudoise a été amenée à contrôler la situation de deux suspects, les nommés P.-A., 24 ans, Espagnol, et B. S., 23 ans, Vaudois, deux manœuvres domiciliés à Lausanne. Ceux-ci ont reconnu être les auteurs de l'agression à main ar-

mée commise contre l'employé de la station-service de Montebeno, à Lausanne, le 10 février vers 19 h. 30. Sous la menace d'une arme de poing, la victime avait été délestée d'une serviette contenant près de 6000 francs. C'est B. S. qui a commis cette agression, tandis que son complice a fait le guet. Le butin a été partagé entre eux et

partiellement dépensé pour des remboursements d'emprunts et des libations. L'arme - un pistolet d'alarme à capsules - le déguisement et la sacoche ont été séquestrés au domicile de P. A.

Ces deux individus ont également admis être les auteurs d'une série de cambriolages perpétrés à Lausanne et dans la banlieue, avec un troisième larron, G. U., 24 ans, employé de bureau à Lausanne, qui a aussi été arrêté. Tous trois ont été mis à disposition du juge informateur de Lausanne et écroués.

L'enquête sur ce trio continue mais, pour l'instant, il n'a été établi aucun lien entre ces divers délits et l'attentat qui a coûté la vie au chef de bureau de la poste de Chauderon. La police, qui a encore besoin d'informations, rappelle qu'une prime de 20 000 francs est offerte par la direction des PTT. Les renseignements peuvent être communiqués à la police cantonale vaudoise, tél. (021) 44 44 44, ou au poste de police le plus proche. Une discrétion absolue est garantie.

«Holocauste» à la TV suisse alémanique

ZURICH/LAUSANNE (ATS). - La Télévision suisse alémanique a décidé de programmer, les 7, 9, 11 et 13 mai, les quatre épisodes de la série américaine Holocauste, qui retrace les persécutions infligées aux juifs par le régime nazi. Le film, dont la première partie a été diffusée mardi soir par la chaîne française «Antenne 2», ne figurera pas en revanche au programme de la TV romande ces prochains mois, a indiqué hier le service de presse de la TVR.

Formation professionnelle des journalistes : innovation

LAUSANNE (ATS). - M. François Geyer, secrétaire de la Fédération suisse des journalistes (FSJ), a été nommé adjoint du directeur de la formation professionnelle des journalistes, M. Pierre Cordey. Ce dernier pourra ainsi se consacrer davantage à la formation continue des journalistes professionnels (instituée l'an dernier) alors que son adjoint aura notamment pour tâche d'organiser les cours de la formation professionnelle qui, depuis 1971, ont reçu 268 journalistes-stagiaires.

Contingentement laitier Aussi en montagne?

BERNE (ATS). - La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de modification de l'arrêté sur l'économie laitière de 1977, a estimé que le Conseil fédéral doit aussi être autorisé - si les autres dispositions ne suffisent pas - à limiter les livraisons des producteurs des zones de montagne. La commission, qui a siégé mardi à Berne, sous la présidence du radical thurgovien Otto Keller, a approuvé le projet ainsi amendé par 16 voix contre une.

Les producteurs des zones de montagne situées au-dessus de

1000 mètres d'altitude ne sont, en principe, pas soumis au contingentement. Le Conseil fédéral fixe, toutefois, la quantité maximale pouvant être livrée par hectare de surface utile. Dans son projet de modification, la commission propose une variante à ce système. Selon celle-ci, il pourrait considérer comme unités des coopératives de ces régions et leur attribuer une certaine quantité globale de lait. La taxe pour les livraisons excédentaires serait mise à la charge de la coopérative prise dans son ensemble.

Les députés bernois élisent

UN MINIMUM AU JURA BERNOIS

BERNE (ATS). - Le Grand Conseil bernois a consacré une partie de sa séance d'hier à diverses élections, notamment celles de juges à la Cour suprême. Parmi les élus, figurent Boris Monnin, actuellement

président extraordinaire du tribunal de Moutier, Arist Rollier, de Berne, et Hans Eduard Bühler, de Frutigen, tous deux députés.

Les députés devaient en effet désigner des successeurs à M. André Imer, de La Neuveville (UDC), nommé au Tribunal fédéral, et à M. Gabriel Boinay, de Porrentruy (PDC), élu à la Cour suprême du nouveau canton du Jura. Vu la séparation des trois districts septentrionaux, M. Boinay n'est pas remplacé par un Jurassien. Le Jura bernois ne disposera donc plus que de trois juges à la Cour suprême du canton de Berne. Le Parlement devait en outre élire un 21^e juge, poste nouvellement créé par le Parlement en raison du nombre croissant de dossiers à traiter. Les groupes parlementaires n'ayant pu se mettre d'accord pour présenter une liste commune, cinq candidats se sont disputés les trois sièges. La procédure de vote décidée par la conférence des présidents garantissait l'octroi d'un siège au Jura bernois.

La Cour suprême du canton de Berne sera désormais composée de neuf démocrates du centre (+ 1), six socialistes, cinq radicaux (+ 1) et un démocrate-chrétien (- 1).

Nouvelle région de montagne:

«Jura-Bienne»

BIENNE (ATS). - Dernière des dix régions de montagne mises en place par le canton de Berne, la région de montagne «Jura-Bienne» a été officiellement constituée, hier, à Péry (JB), en présence d'une trentaine de délégués des communes-membres et d'une vingtaine d'invités, personnalités politiques régionales et cantonales, au nombre desquelles le conseiller d'Etat B. Müller, directeur de l'économie publique.

La nouvelle région englobe le territoire du district de Bienne et de la partie du Jura bernois, formée des districts de Moutier, La Neuveville et Courtelary.

Séance du Conseil fédéral Pétrole: sérieuses craintes pour le second semestre 1979

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral s'est occupé, hier, au cours de sa séance hebdomadaire, de la situation sur le marché du pétrole créée par la cessation des exportations iraniennes. M. Fritz Honegger, chef du Département de l'économie publique, a renseigné ses collègues sur le problème de l'approvisionnement. Il a déclaré que son département suivait de très près l'évolution, en contact permanent avec les importateurs et les organisations de consommateurs.

L'approvisionnement de la Suisse ne semble pas encore affecté, mais nous pourrions connaître des difficultés au cours du second semestre si les exportations iraniennes ne reprennent pas. De plus, la question des prix va se poser, étant donné que ceux-ci ont déjà commencé à augmenter sur le marché libre international. Le danger d'une aggra-

vation est difficile à évaluer vu qu'il est impossible de prédire ce

1,4 milliard de francs pour l'artillerie et l'aviation

Le Conseil fédéral a d'autre part approuvé le programme d'armement pour 1979, qui comprend un ensemble de dépenses de 1440 millions de dépenses, consacrées en premier lieu à l'artillerie et à l'aviation. Le gros morceau (80 % des dépenses) est constitué par l'achat de chars d'artillerie - M 109 - aux Etats-Unis. En ce qui concerne l'aviation, les dépenses prévues seront consacrées à la modernisation technique de notre flotte aérienne.

C'est un des crédits les plus élevés jamais demandés au Parlement pour un programme d'armement.

L'acquisition des chars d'artillerie dépend, bien entendu, de l'accord du Gouvernement américain, qui doit donner son aval du fait qu'il y a transfert de technologie.

qui se passera en Iran et d'évaluer les possibilités de livraisons de pétrole des pays de l'Est. Mais au cas où la situation empirerait, toute une série de mesures sont prêtes, qui vont du contingentement au rationnement. On ne saurait parler de crise pétrolière en vue, a souligné le vice-chancelier Buser, à l'issue de la séance, mais il est prudent de prévoir des goulots d'étranglement durant le second semestre de 1979.

DIVERS

Le gouvernement a aussi décidé de ne pas recommander la ratification de deux conventions de la Conférence internationale du travail, à savoir celle pour la protection des travailleurs contre les risques professionnels dus à la pollution de l'air, au bruit et aux vibrations sur les lieux de travail et celle sur l'emploi et les conditions de travail et de vie du personnel infirmier. En outre le Conseil fédéral a approuvé un crédit de 83,6 millions destiné à la première étape du transfert de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne à Ecublens.

Enfin, le gouvernement a fait un tour d'horizon de la situation internationale. Il a notamment entendu un exposé du conseiller fédéral Pierre Aubert, chef de notre diplomatie sur son voyage en Afrique.

Vaudois «chevalier de la route»

ZURICH (ATS). - C'est sans doute aux mesures de sauvetage rapides et appropriées, prises par Maurice Dégailler, qu'une fillette de cinq ans, victime d'un accident sur le chemin de l'école, doit la vie. Aussi, cet habitant de Prilly, a-t-il été promu «chevalier de la route» pour le mois de janvier 1979.

On ne sait pas exactement dans quelles circonstances s'est produit l'accident de la petite Véronique. Il est probable que, en voulant traverser la chaussée, la fillette s'est jetée contre une camionnette qui passait à cet instant précis. Toujours est-il que la petite victime

souffrait de dangereuses blessures à la tête et au visage. C'est dans ce triste état que le nouveau chevalier de la route l'aperçut soudain, étendue au bord de la route. Il se précipita à son secours, sans se laisser impressionner par la forte hémorragie qui mettait en danger la vie de l'enfant. Constatant d'emblée que la jeune blessée ne respirait plus, il lui nettoya avec savoir-faire la bouche et la gorge - les voies respiratoires étaient déjà obstruées par de gros caillots de sang - et lui fit la respiration artificielle par le nez jusqu'à l'arrivée de l'ambulance.

Bienne: vol d'armes

BIENNE (ATS). - Dans la nuit de lundi à mardi, vers 4 heures, deux inconnus ont brisé la vitrine d'une armurerie biennoise, dans laquelle ils ont volé une douzaine d'armes à feu (fusils et pistolets). Ils ont pris la fuite avant l'arrivée de la police. Leur butin est d'une valeur d'environ 8500 francs. Ils ont en outre causé pour 1500 francs de dégâts dans le magasin.

Videral: fin de l'occupation

CUGY (ATS). - Un comité de soutien aux travailleurs de Viberal S.A., fabrique de cadrans, à Cugy (FR), s'est constitué mardi soir dans cette localité. Le but de ce comité est d'informer la population sur la situation des ouvrières et ouvriers qui, après 15 jours d'occupation de l'entreprise, ont rendu les

locaux hier soir. Il se propose également de venir financièrement en aide aux travailleurs.

Rappels que les employés de Viberal - 55 personnes - réclament le paiement du solde de leur salaire de janvier et de la compensation de leurs vacances, ce qui représente une somme de 70 000 francs.

UNE OPINION Energie nucléaire Après nous le déluge!

C'est le plus sereinement du monde qu'une certaine droite matérialiste (et c'est un homme de droite qui vous le dit!) préconise le développement des centrales nucléaires, sans souci des conséquences lointaines, aux fins d'assurer la «soudure» pour les vingt prochaines années.

Quelle soudure? - Ce n'est pas avant une vingtaine d'années, nous dit-on, que les «énergies douces» (soleil, biogaz, vent, marées, chaleur tellurique) seront à la fois intéressantes et rentables; que de nombreuses sources pétrolières encore intactes seront exploitées; que l'énergie nucléaire de fusion - qui n'aura pas les terribles inconvénients de la fission - sera disponible. Il faut pouvoir continuer notre train de vie durant ce petit quart de siècle. Les deux tiers de l'humanité ont faim, mais nous, nous ne pouvons pas nous passer de locaux climatisés, de lumière artificielle dans des bâtiments sans fenêtres, de télévision à gogo, de magasins et édifices publics chauffés à 25 degrés...

Retenons trois faits: - L'énergie gaspillée en Suisse représente plus de l'équivalent de la production actuelle de nos centrales nucléaires; - Nous exportons autant de courant électrique qu'en pro-

duisent ces centrales; - La modernisation de nos usines hydro-électriques permettrait de produire un surplus d'énergie de valeur sensiblement égale aussi.

Dès lors, comment expliquer, comment justifier, la construction de nouvelles centrales? Nous ne voyons qu'une réponse plausible: de puissants intérêts financiers sont en jeu.

Comment expliquer autrement qu'une intense publicité pousse la population (malgré de timides velléités fédérales de préconiser les économies d'énergie!) à consommer toujours plus de courant? Et qu'on encourage le développement du chauffage électrique, le plus irrationnel et gaspilleur qui soit?

Comment expliquer autrement qu'on ait l'aplomb de nous dire que «le problème des déchets nucléaires est résolu», alors qu'aux Etats-Unis, pays de pointe en la matière, d'éminents savants atomistes en sont encore à étudier gravement ce problème?

Voilà ce que se demandent les auteurs de l'initiative anti-nucléaire, ainsi que ses partisans. Réponse:

Si c'est pour s'assurer vingt ans de confort, peu importe que des déchets, dont on sait qu'ils seront radio-actifs pour des milliers d'années, soient produits en quantité croissante. Après nous le déluge! C. Bodinier

Léo Schürmann: «Les banques manquent d'audace»

ZURICH (ATS). - Selon M. Léo Schürmann, directeur général de la Banque Nationale Suisse, les banques suisses font parfois preuve, dans le financement de projets de développement et de recherche, d'une trop grande retenue.

Lors d'un récent entretien avec la rédaction du journal alémanique Staatsbürger, M. Schürmann a, d'autre part, déclaré que la Banque Nationale Suisse examine la possibilité de remédier à cet état de fait, en créant une banque d'investissement, destinée à soutenir les projets hors du commun, impliquant certains risques. A cet égard, a-t-il ajouté, une participation de la Confédération, sous la forme d'une caution, serait cependant indispensable.

Aide à la presse On en reparle...

BERNE (ATS). - La commission du Conseil national, chargée d'examiner une initiative parlementaire visant à prendre des mesures en faveur de la presse, déposée par le conseiller national Muheim, a siégé, hier à Lucerne, sous la présidence de M. Renschler, conseiller national. La commission a d'abord entendu un exposé de l'auteur de l'initiative. Elle a ensuite tenu une discussion générale, puis décidé par 13 voix contre deux d'entrer en matière.

Lors de la prochaine séance, qui a été fixée au 21 mai 1979, la commission entendra les avis de MM. Karl Huber, chancelier de la Confédération, et Hans W. Kopp, président de la commission d'experts pour une conception globale des media.

Bienne: deux hebdomadaires gratuits cessent de paraître

BIENNE (ATS). - Les hebdomadaires gratuits Jura-Jeudi et Donnerstag-Blatt, suppléments du Journal du Jura et du Bieler-Tagblatt de Bienne, cessent de paraître en «tous ménages» et ne seront à l'avenir adressés qu'aux abonnés des deux quotidiens biennois. Le tirage combiné de ces deux hebdomadaires gratuits atteignait 89 700 exemplaires. Ils étaient distribués à Bienne, dans le Jura bernois et dans le Seeland et avaient été lancés il y a moins d'un an.

Grand Conseil fribourgeois Pas d'interruption de travaux sur la N1

FRIBOURG (ATS). - L'essentiel de la dernière séance de la session de février du Grand Conseil fribourgeois, hier, a été consacré au développement de motions, de postulats et d'interpellations. Le Conseil d'Etat, de son côté, a donné sa réponse à plusieurs interventions. En lever de séance, le Parlement a achevé l'examen, en deuxième lecture, du projet de loi portant sur le règlement du Grand Conseil.

Le Conseil d'Etat fribourgeois a, d'autre part déclaré, hier, qu'il ne pouvait donner suite à l'interpellation demandant que les travaux en cours sur le tronçon de la N1 soient interrompus entre Chiètres et Morat et que la construction du

tronçon Morat - Yverdon soit abandonnée. Dans sa réponse à l'interpellation, le gouvernement indique qu'il est favorable au maintien de la N1 sur tout le territoire du canton. Il est par contre d'avis que la construction du tronçon contesté Avenches - Yverdon ne devra se faire que lorsque les besoins du trafic l'exigeront. Ce qui est déterminant à l'heure actuelle, vu notamment l'ouverture de la N1 de Berne à Morat, c'est la réalisation de l'évitement des localités de Dompierre et Domsdidier. L'important est de faire face à un trafic en constante augmentation et de promouvoir le développement économique du canton, a conclu le gouvernement.

Grand Conseil vaudois A quel âge la retraite?

LAUSANNE (ATS). - Un crédit de 6 470 000 francs a été voté, hier, par le Grand Conseil vaudois pour la transformation de l'ancien bâtiment de l'école normale, au Bugnon, à Lausanne, en un nouveau gymnase cantonal, qui pourra accueillir 27 classes et 636 élèves depuis 1980.

Les députés ont, d'autre part, révisé la loi sur la caisse des pensions du personnel de l'Etat de

Vaud. L'âge de la retraite obligatoire est fixé à 60 ans révolus pour toutes les assurances (sauf les femmes professeurs à l'université), 70 ans pour les préfets et les présidents de tribunaux, 60 ans pour les instituteurs et les fonctionnaires de police et 65 ans pour tous les autres assurés, y compris l'ensemble du corps professoral de l'université. La nouvelle loi sur l'université a ramené l'âge de la retraite des professeurs de 70 à 65 ans.

Le «prophète» débordé par Marx!

Téhéran: terreur, confusion, sang

La radio et la télévision envahies

L'ambassade des Etats-Unis attaquée

(ATS/AFP/Reuter). - L'attaque de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran par un commando de «combattants du peuple fedayin» (marxistes-léninistes), qui s'est soldée hier matin par la mort de deux assaillants et par deux blessés légers parmi le personnel de l'ambassade, a révélé au grand jour les dissensions internes entre religieux et «combattants marxistes».

Hier à 10 heures locales, un commando a ouvert le feu sur le bâtiment de l'ambassade des Etats-Unis en plein centre de Téhéran et a réussi à s'y introduire. A l'intérieur se trouvaient 70 Américains dont l'ambassadeur lui-même, protégés par 19 «marines» qui ont tenté de repousser les assaillants. Mais pour éviter toute effusion de sang, le personnel s'est finalement rendu, «marines» compris. Deux représentants du gouvernement, MM. Yazdi, vice-premier ministre, et Sandjahi, ministre des affaires étrangères, se sont aussitôt rendus sur place pour tenter de rétablir l'ordre. A 14 heures locales, l'ambassade était contrôlée par des religieux. Un peu plus tard, M. Os-cui, membre du comité révolutionnaire, affirmait dans une déclaration diffusée par la «Voix de la révolution» (Radio Téhéran) que «l'ambassade américaine était protégée par l'armée du gouvernement révolutionnaire provisoire».

L'AYATOLLAH DÉBORDÉ

Ce «coup de main» fait suite aux fusillades nourries qui ont éclaté mardi soir, peu avant minuit, dans divers quartiers de Téhéran et à Rey, dans la banlieue sud. Dans cette dernière localité, il s'agirait, selon des témoins, de l'attaque d'un poste de police par des hommes armés. Pour les autres quartiers, les témoignages divergent. Selon les uns, des combats auraient opposé deux groupes de combattants, les uns religieux, les autres marxistes. Selon les autres, les heurts auraient mis aux prises le service d'ordre de Khomeiny et des hommes armés, aux motivations non définies.

«NOUS NE DÉPOSERONS PAS LES ARMES»

Le nouveau gouvernement doit à présent faire face aux conséquences résultant de la distribution d'armes à la population. Depuis l'avènement de M. Bazargan, la hiérarchie chiite a multiplié les appels pour que les armes utilisées pendant l'insurrection soient restituées. Cependant, l'organisation du peuple fedayin a invité la population à s'organiser et à ne pas obéir à ces injonctions. «Nous marchons main dans la main avec les religieux, mais nous préparons aussi une nouvelle étape de la révolution», a par ailleurs expliqué un «combattant du peuple». Dans un communiqué diffusé hier, les «fedayin qui luttent depuis neuf ans dans la clandestinité contre le shah» ont rejeté les appels des religieux pour un «désarmement général des civils». «Pas question de rendre les armes, nous devons au contraire développer nos noyaux armés», souligne le communiqué.

Selon une source militaire sérieuse, les fedayin posséderaient beaucoup d'armes. Cette source estime que 75 000 mitrailleuses ont été prises lors de la «bataille de Téhéran» samedi et dimanche. Les «modjhedine» (combattants musulmans) avouent en avoir récupéré 10 000. On peut donc penser que les fedayin en ont autant. Ils continuent d'ailleurs à donner des cours de maniement d'armes sur le campus.

LE MOYEN ÂGE ET LE PILLAGE

Si les organisations de commando, telles que les «combattants du

peuple fedayin», posent le problème des actions de guérilla, des milliers d'hommes, dépourvus d'argent après des mois de chômage, la fermeture des usines et des commerces, répandent la «terreur» dans les villes, dans les campagnes et sur les routes. Déjà, des voitures et des autobus ont été attaqués et les voyageurs dévalisés par des bandes armées. La capitale n'échappe pas, elle non plus, au pillage. Le gouvernement provisoire iranien a exhorté hier les éléments armés de la population à ne pas arrêter les personnes marquantes du régime du shah qui n'ont pas été inculpées. La radio a adressé en outre un appel pour mettre en garde la population contre des personnes qui, se faisant passer pour des membres du «comité Khomeiny», cherchent à s'emparer des armes.

700 PERSONNES TUÉES À TABRIZ

Par ailleurs, 700 personnes auraient été tuées et 200 autres blessées depuis mardi dans les très violents combats qui se sont déroulés à Tabriz (dans le nord de l'Iran), selon un communiqué de l'organisation des «combattants du peuple» publié hier à Téhéran. Sans fournir de précisions, le document indique que «les forces armées antipopulaires ont décrété le couvre-feu sur la ville». Mais, selon la «Voix de la révolution», ce seraient des agents de la «Savak» qui auraient attaqué la population de Tabriz.

Pour sa part, l'ayatollah Khomeiny a demandé hier à la population de se remettre au travail à partir de samedi prochain, dans un nouveau message diffusé par la «Voix de la révolution».

LA RADIO-TÉLÉVISION ATTAQUÉE

Le bâtiment de la Radio-Télévision de Téhéran a été attaqué hier soir par des éléments armés, à 21 h. 40 locales (19 h. 10 HEC), annonce la «Voix de la révolution» (Radio Téhéran).

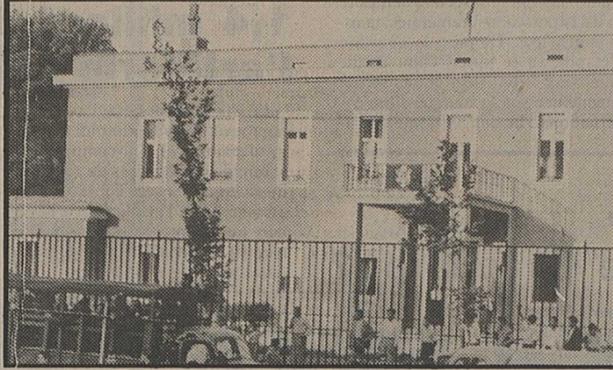
A Genève, un auditeur iranien a déclaré à l'ATS avoir entendu à partir de 19 h. 05 un appel à l'aide répété constamment: «Les speakers et travailleurs de la Radio iranienne demandent l'appui des forces de Khomeiny et leur demandent de venir les libérer. Des éléments traîtres à la patrie nous attaquent», disait notamment l'appel.

LA VILLE EN ÉBULLITION

Des milliers de voitures avec des hommes armés de mitrailleuses, tous phares allumés et klaxonnant, se sont dirigés de tous les quartiers de Téhéran vers la station de Radio-télévision, située au nord de la capitale.

L'attaque a été menée par un commando d'une cinquantaine de personnes que les révolutionnaires pensent être des membres et agents de la Savak. Après l'attaque, le commando s'est dispersé tandis que les partisans de l'ayatollah Khomeiny convergeaient vers la radio par milliers, armés de mitrailleuses et de fusils. Toutefois, après certains incidents et échanges de coups de feu, le calme semblait se

rétablir autour de la station et la foule repartait, mais la ville semblait en ébullition et dans la soirée la principale mosquée de la capitale a été attaquée.



L'ambassade américaine à Téhéran.

Voir notre commentaire en page 1

Afghanistan: l'ambassadeur américain tué

Encore des musulmans chiites!...

NEW DELHI (ATS/Reuter). - L'ambassadeur des Etats-Unis en Afghanistan, M. Adolph Dubs, a été abattu hier après avoir été enlevé à Kaboul. Il a été tué de balles à la tête et au cœur, alors que les forces de sécurité afghanes prenaient d'assaut un hôtel où il était gardé par ses ravisseurs, apprend-on à l'ambassade américaine en Inde.

Selon des informations antérieures, il aurait été enlevé dans sa résidence de Kaboul avant l'heure du déjeuner, et transporté dans un hôtel du centre de la capitale.

Agé de 58 ans, M Dubs était am-

bassadeur en Afghanistan, où les pro-communistes ont pris le pouvoir en avril dernier, depuis neuf mois.

A l'ambassade de New Delhi, on pense que les auteurs du rapt

étaient des membres d'une organisation chiite, qui exigeaient la libération de certains prisonniers politiques de la prison centrale de Kaboul.

Depuis la prise du pouvoir par les pro-communistes, les dissidents afghans au Pakistan ont fait état de combats entre les forces gouvernementales et la guérilla musulmane, exaspérée par les réformes entreprises par le nouveau régime.

Jusqu'au mois dernier, les combats ne semblaient pas devoir menacer le gouvernement. Mais des voyageurs signalaient récemment que la tension grandissait dans la capitale, soumise au couvre-feu depuis le coup d'Etat d'avril.

Selon des informations parvenues au Pakistan, la police a encerclé l'hôtel à la façade de granit du centre de Kaboul, après que les ravisseurs y eurent emmené M. Dubs.

M. Dubs est le cinquième ambassadeur américain assassiné depuis 1968. L'ambassadeur au Guatemala fut tué en 1968, celui au Soudan en 1973, à Chypre en 1974, et au Liban en 1976.

Selon la version des faits obtenue à Moscou, M. Dubs a été enle-

vé au moment où il se rendait en voiture à son bureau, par trois Afghans demandant la libération de prisonniers politiques. Il était mort lorsque la police a attaqué la chambre de l'hôtel où il était détenu. On ne sait pas comment il est mort. Un des ravisseurs a été tué, un autre est probablement mort, un troisième a été arrêté.

De son côté, l'agence «Chine nouvelle», captée à Hongkong, a affirmé mardi que des soldats vietnamiens avaient tiré lundi sur des trains chinois le long de la frontière entre les deux pays.

«Nous n'abattions pas d'appareils civils, a-t-il dit, mais quand des avions civils sont utilisés à des fins militaires, nous les abattons.»

La ZANU (Union nationale des peuples africains du Zimbabwe), que dirige M. Nkomo, avait appris que le général Walls et 21 autres chefs militaires rhodésiens devaient prendre cet avion. Mais le général Walls a modifié ses projets et c'est pourquoi des civils ont pu prendre place à bord, a-t-il dit.

vion abattu.

«Nous n'abattions pas d'appareils civils, a-t-il dit, mais quand des avions civils sont utilisés à des fins militaires, nous les abattons.»

La ZANU (Union nationale des peuples africains du Zimbabwe), que dirige M. Nkomo, avait appris que le général Walls et 21 autres chefs militaires rhodésiens devaient prendre cet avion. Mais le général Walls a modifié ses projets et c'est pourquoi des civils ont pu prendre place à bord, a-t-il dit.

«Nous n'abattions pas d'appareils civils, a-t-il dit, mais quand des avions civils sont utilisés à des fins militaires, nous les abattons.»

PROTESTATION «ÉNERGIQUE»

De son côté, le Département d'Etat a critiqué les autorités afghanes pour avoir eu trop tôt recours à la force contre les ravisseurs du diplomate. Exprimant son «horreur» à la suite du décès de M. Dubs, M. Cyrus Vance s'est élevé contre «la violence aveugle qui menace la communauté mondiale».

A Washington, hier soir, le porte-parole du Ministère des affaires étrangères, Hodding Carter, a déclaré que les Etats-Unis avaient envoyé au gouvernement de l'Afghanistan une protestation énergique.

EN BREF

● LONDRES (ATS/AFP). - Le nouveau «Pacte social» britannique, entre le gouvernement et les syndicats, a été signé hier en fin de matinée, apprend-on de source syndicale. Le document, sorte de «code de bonne conduite» syndicale, a été paraphé par les leaders de la centrale syndicale «Trade Union Congress» (TUC) et les principaux ministres du cabinet travailliste de M. James Callaghan.

● MEXICO (ATS/AFP). - Le président Carter est arrivé en visite officielle à Mexico, à 11 heures locales (17 heures GMT) (18 heures HEC).

● VIGO (Espagne) (ATS/Reuter). - Le cabotier français *François Bieljeux*, port d'attache Dunkerque, a sombré hier à 30 milles au large du nord-ouest de l'Espagne, sept membres de l'équipage ont péri noyés et onze autres sont portés disparus.

● WASHINGTON (ATS/Reuter). - Deux militants cubains anti-castriques ont été déclarés coupables de meurtre, hier à Washington, à la suite de l'attentat à la bombe, qui a coûté la vie à Orlando Letelier, ancien ministre chilien des affaires étrangères, en 1976, dans la capitale américaine.

● WASHINGTON (ATS/AFP). - La plantation de cacahuètes du président Carter est à vendre, mais n'a pas encore trouvé d'acheteur, rapportait hier le *Washington Post*.

● RAWALPINDI (ATS/AFP). - La Cour suprême du Pakistan a fixé, hier, au 24 février, l'audience consacrée à la demande en révision du jugement condamnant à mort l'ancien premier ministre Zulfikar Ali Bhutto et passé un ordre interdisant qu'il soit exécuté avant cette date.

Chine - Vietnam Dégradation

(ATS/AFP/Reuter). - L'occupation par la Chine d'une colline, située à deux kilomètres «à l'intérieur du territoire vietnamien» est un «acte d'agression délibéré», qui donne au Vietnam le droit de se réclamer de la «légitime défense», écrivait hier la presse vietnamienne. Pour tous les observateurs à Hanoi, cet avertissement constitue une ultime mise en garde avant une riposte vietnamienne, considérée comme inévitable, si cette «occupation devait se prolonger». Un bataillon de l'armée chinoise occupe, de-

puis le 10 février, la «côte 400», une colline du district de Cao Loc, située à 14 km au nord-nord-est de la ville de Lang Son, rappelle, en substance, la presse vietnamienne. Celle-ci ajoute que, depuis cette position, les forces chinoises pilonnent les alentours au mortier, au canon et à la mitrailleuse lourde.

De son côté, l'agence «Chine nouvelle», captée à Hongkong, a affirmé mardi que des soldats vietnamiens avaient tiré lundi sur des trains chinois le long de la frontière entre les deux pays.

Fier de ses crimes?

LUSAKA (ATS/Reuter). - M. Joshua Nkomo, co-président du Front patriotique rhodésien, a confirmé hier que ses hommes avaient abattu le Viscount rhodésien lundi, car ils croyaient savoir que le général Peter Walls, commandant suprême de l'armée rhodésienne, se trouvait à bord.

M. Nkomo, qui donnait une conférence de presse à son retour de Nairobi, a estimé que le Gouvernement rhodésien était responsable de la mort de 59 occupants de l'a-

vion abattu.

«Nous n'abattions pas d'appareils civils, a-t-il dit, mais quand des avions civils sont utilisés à des fins militaires, nous les abattons.»

La ZANU (Union nationale des peuples africains du Zimbabwe), que dirige M. Nkomo, avait appris que le général Walls et 21 autres chefs militaires rhodésiens devaient prendre cet avion. Mais le général Walls a modifié ses projets et c'est pourquoi des civils ont pu prendre place à bord, a-t-il dit.

Italie: les BR menacent

MILAN (ATS/ANSA). - Les Brigades rouges ont adressé des menaces au journaliste italien M. Ernesto Viglione qui est l'auteur des «révélation» faites la semaine dernière dans l'hebdomadaire *Espresso*, à propos de l'enlèvement et du meurtre de M. Aldo Moro. Dans un communiqué, transmis par une voix féminine au bureau de Milan de l'agence de presse italienne «ANSA», les brigades rouges donnent un délai de 48 heures à M. Viglione pour révéler ses sources et les noms des personnes qui sont à l'origine de «cette provocation de la presse fasciste». «Sinon, Viglione peut se considérer comme candidat à la chaise pour invalides» précise le communiqué. (Réd. - Allusion à la méthode des brigades rouges qui consiste à tirer dans les jambes des victimes lors d'attentats).

Dans l'article paru la semaine dernière, M. Viglione affirmait notamment que toute l'opération d'enlèvement de M. Aldo Moro, chef de la démocratie-chrétienne italienne, avait été dirigée par deux parlementaires et une personne «proche» du Vatican.

Tempêtes sur l'Europe et les Etats-Unis: des morts

(ATS/AFP/Reuter/DPA). - L'hiver a fait un retour en force en Europe et aux Etats-Unis, désorganisant ainsi sérieusement le trafic routier, ferroviaire et aérien dans de nombreuses régions. En Allemagne fédérale, de fortes chutes de neige sont tombées dans le nord du pays. Des congères se sont formées sous l'effet du vent qui souffle en rafales du nord-est. Dans trois districts du Schleswig-Holstein, l'état d'urgence a été proclamé. Les routes conduisant de Hambourg au Danemark sont impraticables. A Hambourg même, les autobus n'assurent qu'avec de nombreuses difficultés le transport des passagers. Des lignes électriques ont été arrachées et des tanks de l'armée allemande sont intervenus pour dégager des automobilistes.

Dans d'autres régions d'Allemagne, on craint les inondations, le redoux faisant fondre la neige et grossir les cours d'eau, dont le Rhin. Après le Schleswig-Holstein, Etat le plus septentrional de la RFA, et le nord de la Basse-Saxe, les fortes chutes de neige se sont étendues à l'est de la Westphalie et à la région de Munster.

TEMPÊTE DE NEIGE AUX PAYS-BAS

Les trois quarts des Pays-Bas étaient par ailleurs paralysés hier par une tempête de neige qui s'est abattue sur un sol verglacé durant la nuit. Les autoroutes sont à peine praticables.

Le trafic ferroviaire a été totalement désorganisé en raison des congères: des aiguillages ont gelé et des fils électriques abattus. La «Société nationale des chemins de fer belges» a annoncé hier que tous les trains internationaux traversant la Belgique et se dirigeant vers les Pays-Bas sont arrêtés à la frontière entre les deux pays.

Des perturbations importantes

sont également signalées à l'aéroport de Schiphol-Amsterdam. L'aéroport a été fermé à tout trafic aérien hier, pour la première fois dans son histoire.

A La Haye, le président de la Chambre des députés a dû reporter à hier après-midi la séance du Parlement prévue dans la matinée. En Grande-Bretagne, la presqu'île de Portland, sur la côte sud du pays, a été complètement isolée mardi à la suite d'une violente tempête de neige au cours de laquelle la hauteur des vagues a atteint 18 mètres.

INONDATIONS EN ESPAGNE ET AU PORTUGAL

De violents orages ont provoqué des inondations dans l'ouest de l'Espagne. Des routes et des voies ferroviaires ont été coupées et des digues ont été rompues. Un pêcheur a été tué près de La Corogne lorsque sa voiture a été emportée par les vagues sur une route côtière. Le long de la côte de Galice, des maisons se sont effondrées et des bateaux ont été emportés. Plus au sud, une femme a été tuée dans la

province de Jaen sous un mur qui s'est écroulé.

Dans la seule province de Caceres, les dégâts sont estimés à plusieurs milliers de pesetas. Sur la côte sud-ouest, près de Cadix, la tempête a démolé des restaurants situés près de la mer. Le service de bateaux entre Algeiras et le Maroc a été interrompu. Venant après les inondations à l'intérieur du pays, les plus graves depuis plus d'un siècle, la tempête qui fait rage le long des côtes du Portugal a provoqué de sérieux dégâts dans la région de Porto et dans l'Algarve.

La tempête a dévasté un port de pêche situé à 50 km de Lisbonne dont l'hôtel principal a été inondé et partiellement détruit. Lisbonne est toujours privée d'eau potable et les écoles de la capitale resteront fermées jusqu'à la fin de la semaine.

ÉTATS-UNIS: TEMPÉRATURES RECORD

De nouvelles chutes de neige ont été annoncées mardi dans plusieurs régions des Etats-Unis. C'est ainsi qu'à Chicago, on mesurait 210 cm de neige. Dans l'Etat du Vermont, le plus septentrional du pays, les thermomètres indiquaient des températures de moins 40 degrés.

A Washington, la circulation a été totalement interrompue lundi soir. De nombreux automobilistes ont dû abandonner leurs voitures, l'essence ayant gelé en cours de route.

Espagne: officier abattu

MADRID (ATS/AFP). - Le lieutenant-colonel Sergio Borrajo, âgé de 68 ans, chef du bureau des mutilés de guerre, a été assassiné, hier à 14 heures HEC, à Vitoria (province basque d'Alava).

L'officier, qui était revêtu de son uniforme et qui rentrait chez lui à pied, a été tué d'une balle en plein front devant la porte de son domicile. Les agresseurs, qui ont réussi à prendre la fuite, ont utilisé des cartouches 9 millimètres de type «parabellum», d'ordinaire utilisées par les commandos de l'organisation séparatiste ETA, indique-t-on de source policière. L'officier était marié et père de famille. Il s'agit de la 25^e victime du terrorisme en Espagne depuis le début de l'année et du troisième officier assassiné. Le 2 janvier, le commando Jose Maria Guerrero avait été tué à Saint-Sébastien (Guipuzcoa), et le lendemain, le général Constantino Ortin, gouverneur militaire de Madrid, avait également trouvé la mort dans un attentat.